



CANADA

Débats de la Chambre des communes

VOLUME 139 • NUMÉRO 029 • 3^e SESSION • 37^e LÉGISLATURE

COMPTE RENDU OFFICIEL
(HANSARD)

Le jeudi 25 mars 2004

—
Présidence de l'honorable Peter Milliken

TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve
à la fin du présent numéro.)

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le
réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 25 mars 2004

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

AFFAIRES COURANTES

• (1000)

[Français]

LES DÉLÉGATIONS INTERPARLEMENTAIRES

M. Bernard Patry (Pierrefonds—Dollard, Lib.): Monsieur le Président, en vertu de l'article 34 du Règlement, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre, dans les deux langues officielles, le rapport de la section canadienne de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, ainsi que le rapport financier y afférent.

Le rapport a trait à la réunion de la Commission politique de l'APF qui s'est tenue à Nouakchott en Mauritanie du 6 au 9 mars 2004.

* * *

• (1005)

[Traduction]

LOI SUR LES HONNEURS FUNÈBRES RENDUS AUX ANCIENS COMBATTANTS

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC) demande à présenter le projet de loi C-499, Loi concernant les honneurs funèbres rendus aux anciens combattants.

—Monsieur le Président, je suis ravie de présenter mon projet de loi d'initiative parlementaire, en l'occurrence la Loi concernant les honneurs funèbres rendus aux anciens combattants.

Cette mesure législative vise à reconnaître le grand sacrifice consenti par les hommes et les femmes qui ont servi dans les Forces canadiennes. Elle prévoit notamment la présence d'une garde d'honneur militaire, pour rendre l'hommage digne et respectueux que méritent les anciens combattants. À l'heure actuelle, divers régiments assurent certains avantages à leurs camarades, mais à titre spécial. Mon projet de loi permettrait à une nation reconnaissante de saluer les loyaux services de ses militaires.

Un conseil consultatif auprès du ministre des Anciens combattants a récemment recommandé une amélioration des avantages liés aux funérailles et aux enterrements des anciens combattants. C'est donc avec plaisir que je rends hommage au travail de ce conseil et que je mets ses recommandations en oeuvre en présentant ce projet de loi.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

[Français]

LA LOI SUR LE MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE

M. Guy St-Julien (Abitibi—Baie-James—Nunavik, Lib.) demande à présenter le projet de loi C-500, Loi modifiant la Loi sur le ministère de l'Industrie (régions périphériques).

—Monsieur le Président, je dépose aujourd'hui un projet de loi dans le but de modifier la Loi sur le ministère de l'Industrie afin de favoriser davantage le développement économique des régions périphériques du Québec.

Dans la présente loi, l'expression «régions périphériques» s'entend des régions suivantes du Québec: Abitibi-Témiscamingue, Nunavik, Nord-du-Québec et Baie-James, Saguenay—Lac-Saint-Jean, Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine, Bas-Saint-Laurent, Côte-Nord et Mauricie.

Je remercie le député libéral de Pierrefonds—Dollard de m'avoir appuyé.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

• (1010)

[Traduction]

LA LOI SUR LES BANQUES

Mme Judy Wasylycia-Leis (Winnipeg-Centre-Nord, NPD) demande à présenter le projet de loi C-501, Loi modifiant la Loi sur les banques (fermeture de succursales).

—Monsieur le Président, je suis heureuse de présenter un projet de loi qui porte sur la Loi sur les banques et la fermeture de succursales.

Le projet de loi corrige une omission de la Loi sur les banques qui ne prévoit pas la consultation des consommateurs lorsque les banques décident d'éliminer des services financiers essentiels. Il obligera les institutions bancaires à tenir des consultations publiques avant de prendre de telles décisions.

Il s'agit là d'une question d'intérêt national qui affecte des collectivités des quatre coins du pays, notamment dans ma circonscription, Winnipeg-Nord, où des Canadiens risquent d'être privés de services bancaires essentiels et d'être obligés de recourir à des entreprises marginales et non réglementées qui offrent des services bancaires de remplacement moyennant des taux d'intérêt élevés.

Le projet de loi reconnaît que les services bancaires sont essentiels au fonctionnement quotidien d'une collectivité et que, dans ce contexte, les décisions visant à refuser l'accès aux services bancaires devraient prévoir un mécanisme de consultation du public.

Affaires courantes

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

LE CODE CRIMINEL

M. Myron Thompson (Wild Rose, PCC) demande à présenter le projet de loi C-502, Loi modifiant le Code criminel (protection des enfants).

—Monsieur le Président, vous vous souviendrez que la Chambre a adopté, il y a quelques semaines, une motion indiquant que nous présenterions un projet de loi visant à supprimer tous les moyens de défense contre la possession, la distribution et la production de matériel de pornographie juvénile.

Comme le gouvernement tarde à accomplir ce tour de force, sur lequel nous nous sommes tous entendus, je suis heureux de présenter ce matin mon projet de loi d'initiative parlementaire qui vise précisément cet objectif.

Mon projet de loi éliminerait ces moyens de défense et protégerait les policiers, les médecins, les psychiatres et autres personnes de bonne foi qui utilisent ce matériel à des fins médicales, éducatives ou policières.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

LA LOI SUR LA CITOYENNETÉ

M. John Reynolds (West Vancouver—Sunshine Coast, PCC) demande la permission de déposer le projet de loi C-503, Loi modifiant la Loi sur la citoyenneté

—Monsieur le Président, j'ai le plaisir de présenter un projet de loi d'initiative parlementaire, Loi modifiant la Loi sur la citoyenneté.

Le projet de loi vise à remédier à une injustice dans Loi canadienne sur la citoyenneté, selon laquelle des enfants canadiens dont les parents avaient renoncé à leur citoyenneté canadienne entre 1946 et 1977 perdaient automatiquement la citoyenneté sans décision consciente de leur part.

Malheureusement, les modifications apportées à la Loi sur la citoyenneté de 1977 ne rétablissent pas rétroactivement la citoyenneté dans ces cas. Mon projet de loi permettrait à ces personnes de reprendre leur citoyenneté canadienne sans avoir à établir au préalable qu'elles sont des résidents permanents du Canada.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

[Français]

PÉTITIONS**NUNAVIK**

M. Guy St-Julien (Abitibi—Baie-James—Nunavik, Lib.): Monsieur le Président, je présente aujourd'hui une pétition dont les signataires viennent du village nordique de Quaqtq au Nunavik.

Le gouvernement fédéral, par le biais d'un de ses ministères, a ordonné l'abattage de chiens de traîneau inuits pendant la période allant de 1950 à 1961 au Nouveau-Québec. Ce gouvernement a adopté une politique appuyant cet abattage. Il n'a pas consulté publiquement la population des communautés inuites au Nunavik.

Par conséquent, les pétitionnaires prient le Parlement de mettre en place une enquête publique afin de faire la lumière sur cette politique d'abattage des chiens de traîneau au Nouveau-Québec, soit au Nunavik.

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. Svend Robinson (Burnaby—Douglas, NPD): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de déposer une pétition signée par des milliers de personnes qui sont membres du Comité contre l'impunité au Guatemala, surtout Mme Mary Ellen Davis, Mme Nathalie Brière, M. Mateo Pablo, survivants d'un massacre au Guatemala, et plusieurs autres.

Les pétitionnaires font valoir que depuis quelques années, le Canada a accordé la protection aux réfugiés en provenance du Guatemala, c'est-à-dire des victimes et survivants de génocides, de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre, ce dont ils ont souffert au Guatemala. Ils font aussi valoir que ces réfugiés cherchent la justice pour obtenir réparation depuis 36 ans, alors que l'impunité règne au Guatemala.

Les pétitionnaires demandent donc des amendements au Code criminel, permettant la tenue de procès en absentia devant les tribunaux canadiens, pour ajouter une exception qui permettrait qu'un individu puisse être déclaré coupable d'une infraction commise à l'étranger, et que la Loi sur les crimes contre l'humanité soit amendée afin d'ajouter le terme «résident permanent».

Dernièrement...

•(1015)

Le président suppléant (M. Béclair): Je regrette d'interrompre l'honorable député, mais il sait pertinemment, depuis le temps qu'il est ici, que les pétitions sont quand même limitées à une brève intervention.

L'honorable député de Langley—Abbotsford a la parole.

[Traduction]

LA JUSTICE

M. Randy White (Langley—Abbotsford, PCC): Monsieur le Président, encore une fois, j'ai le plaisir de présenter les signatures de milliers de personnes qui sont en faveur de la loi de Carley.

Attendu que la loi actuelle réprimant les délits de fuite ne prévoit pas de peine suffisante pour les contrevenants qui fuient les lieux d'un accident; qu'un accusé qui, étant au volant de son véhicule, a omis de s'arrêter sur les lieux d'un accident devrait être condamné à une peine minimale de sept ans d'emprisonnement s'il est coupable d'un accident entraînant la mort et d'une peine minimale de quatre ans si l'accident a causé des lésions corporelles; et que les procureurs ne devraient pas pouvoir offrir aux inculpés la possibilité de plaider coupables à une infraction passible d'une peine moindre, les pétitionnaires demandent au gouvernement réuni en parlement de voter en faveur du projet de loi C-453, dit loi Carley, Loi modifiant le Code criminel (défaut d'arrêter lors d'un accident).

LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

Mme Deborah Grey (Edmonton-Nord, PCC): Monsieur le Président, j'ai déjà soumis 25 000 noms, et plusieurs milliers de plus aujourd'hui, de citoyens canadiens qui prennent des médicaments alternatifs, par exemple des suppléments et des vitamines, pour prévenir les maladies. C'est une idée assez nouvelle que de s'occuper de notre santé avant de tomber malades.

Les pétitionnaires pensent qu'il est très important et essentiel d'obtenir un allègement fiscal de l'impôt sur le revenu des particuliers en utilisant des reçus de magasins d'aliments naturels détenant un permis et non seulement «enregistrés par un pharmacien», comme le dit le gouvernement dans la Loi de l'impôt sur le revenu.

Les pétitionnaires prient le gouvernement de prendre les mesures nécessaires afin de modifier le sous-alinéa 118.2(2)n) de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Les pétitionnaires viennent de toutes les régions du Canada. Je les félicite de tenter de s'occuper de leur propre santé avant de tomber malades, et non après.

LA LIBERTÉ DE RELIGION

M. John O'Reilly (Haliburton—Victoria—Brock, Lib.): Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, j'ai le plaisir de présenter quatre pétitions au nom de la population de Haliburton—Victoria—Brock.

Une pétition prie le Parlement de prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger les droits des Canadiens de partager librement leurs convictions religieuses et morales sans crainte d'être poursuivis, compte tenu des attaques motivées par la haine, et pour déclarer que toute promotion de la haine à l'endroit de tout individu ou groupe est répréhensible.

LE MARIAGE

M. John O'Reilly (Haliburton—Victoria—Brock, Lib.): Monsieur le Président, les trois autres pétitions prient le Parlement d'adopter une loi pour reconnaître, en droit fédéral, l'institution du mariage comme étant l'union pour la vie d'un homme et d'une femme à l'exclusion de toute autre forme d'union.

LE DROIT DE PROPRIÉTÉ

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC): Monsieur le Président, je présente une pétition portant la signature de gens de tout l'est de l'Ontario parce que le gouvernement fédéral a abandonné les collectivités rurales en faveur du socialisme urbain.

Du contrôle des armes à feu au contrôle des animaux, en passant par une bureaucratie qui leur impose des règlements, les ruraux ne peuvent même plus se servir de leur terre à des fins agricoles ou comme boisés. Ils estiment que seule une modification de la Constitution du Canada pour y intégrer le droit de propriété leur permettra de jouir de la terre et de la travailler eux-mêmes.

Les pétitionnaires exhortent donc le gouvernement canadien à modifier la Constitution. Même la Chine communiste prend des mesures pour intégrer le droit de propriété dans sa constitution. Donc, si la Chine communiste peut le faire, pourquoi pas nous?

LE MARIAGE

Mme Carol Skelton (Saskatoon—Rosetown—Biggar, PCC): Monsieur le Président, je suis ravie de présenter des pétitions signées par plus de 2 100 personnes. Les pétitionnaires déclarent que le mariage, en tant qu'union durable d'un homme et d'une femme à l'exclusion de toutes les autres formes d'union, ne devrait pas être modifié par une loi ou un tribunal.

Les pétitionnaires demandent au Parlement de prendre toute mesure nécessaire pour préserver à perpétuité la définition légale actuelle du mariage et empêcher les tribunaux d'invalider ou de modifier cette définition.

J'ai le grand honneur de présenter ces pétitions.

Le budget

• (1020)

M. Larry Spencer (Regina—Lumsden—Lake Centre, Ind.): Monsieur le Président, je présente trois pétitions qui portent sur le même sujet. Les pétitionnaires exhortent le Parlement à prendre les mesures nécessaires pour préserver la définition du mariage comme étant l'union d'un homme et d'une femme.

LA LOI SUR LE DIVORCE

M. Larry Spencer (Regina—Lumsden—Lake Centre, Ind.): Monsieur le Président, je présente une autre pétition signée par 400 personnes. Les pétitionnaires exhortent la Chambre des communes à prendre les mesures nécessaires dans le cadre du Parlement afin de modifier la loi de manière à assurer que les deux parents partagent activement les responsabilités parentales à l'issue d'un divorce. De nombreux enfants sont complètement isolés de l'un ou l'autre de leurs parents après le divorce.

* * *

[Français]

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

L'hon. Serge Marcell (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement, Lib.): Monsieur le Président, si la question n° 27 pouvait être transformée en ordre de dépôt de document, le document serait déposé immédiatement.

Le président suppléant (M. Bélair): Est-on d'accord?

Des voix: D'accord.

[Texte]

Question n° 27—**M. Duceppe (Laurier—Sainte-Marie):**

Concernant les paiements de subventions et contributions d'Industrie Canada, incluant Développement économique Canada (Québec), pour les 75 circonscriptions électorales du Québec, pour les années financières 2000-2001, 2001-2002, 2002-2003 et 2003-2004, le gouvernement peut-il nous fournir les renseignements suivants: a) le nom de l'organisation bénéficiaire; b) la date du versement; c) le montant; d) le nom du programme; e) la circonscription fédérale de l'organisation bénéficiaire?

(Le document est déposé.)

* * *

[Français]

QUESTIONS AU FEUILLETON

L'hon. Serge Marcell (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement, Lib.): Monsieur le Président, je suggère que les autres questions soient réservées.

Le président suppléant (M. Bélair): Est-on d'accord?

Des voix: D'accord.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LE BUDGET

L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 24 mars 2004, de la motion: Que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement, ainsi que de l'amendement et du sous-amendement.

Le budget

M. Monte Solberg (Medicine Hat, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux de parler du budget présenté l'autre jour par l'honorable ministre des Finances. C'est probablement le huitième ou neuvième budget dont j'ai l'occasion de parler. Je suis vraiment heureux d'intervenir et de représenter mes électeurs et, dans une large mesure, d'exprimer leurs sentiments au sujet de ces budgets.

En particulier, je veux parler de ce budget et de la tentative faite, selon moi, par le gouvernement pour cacher les problèmes du passé. Il demande, d'une façon, le pardon des électeurs et il promet qu'il ne fera plus les choses comme au cours des dix dernières années. Il demande une autre chance. Cependant, je pense que de nombreux Canadiens se préoccupent vivement de la façon dont le gouvernement s'est conduit au cours des dernières années, et je voudrais parler de cela maintenant.

En fin de compte, le gouvernement demande une autre chance, mais il est tout à fait clair qu'on ne peut faire confiance aux libéraux pour gérer les deniers publics. S'il y a une chose que les dernières semaines nous ont apprise, c'est que les libéraux sont de très mauvais gestionnaires des fonds publics.

Je siège ici depuis dix ans et je peux dire aux députés que durant cette période, nous avons vu bon nombre des problèmes auxquels nous sommes confrontés de nos jours ne faire que s'aggraver sous le gouvernement libéral.

À mon arrivée ici en 1993, je crois pouvoir affirmer que le système de soins de santé était en meilleur état qu'à l'heure actuelle. Il en va de même de nos forces armées. C'est également vrai du financement de l'éducation. Beaucoup de Canadiens vont reconnaître que des listes d'attente pour des chirurgies et des traitements essentiels de divers types n'ont fait que s'allonger depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement. Je pense que les gens vont dire que nos forces armées manquent plus de ressources humaines et d'équipement de nos jours qu'avant l'arrivée du gouvernement au pouvoir. Je crois que beaucoup de gens vont dire que les étudiants sont beaucoup plus endettés, en moyenne, depuis l'arrivée du gouvernement au pouvoir.

Si les libéraux ne sont pas arrivés à faire les choses correctement au bout de 10 ans, malgré tout l'argent qu'ils ont dépensé pour régler des problèmes, alors le moment est peut-être venu de changer de gouvernement. Peut-être que les libéraux ne devraient plus être au pouvoir, mais ils sollicitent un quatrième mandat. Après tout ce qui est arrivé, je pense qu'il serait fou de leur faire de nouveau confiance.

Je vais vous fournir des preuves montrant que, selon moi, le gouvernement a fait dans le passé toutes sortes de promesses qu'il n'a pas tenues. Je vais pour ce faire me servir de discours ayant été prononcés par le premier ministre alors qu'il était ministre des Finances. Selon moi, les libéraux ont eu de nombreuses occasions de régler les problèmes. Ils ont reconnu l'existence de problèmes et affirmé qu'ils les régleraient, mais rien n'a été fait.

À l'heure actuelle, une des principales préoccupations au pays est de savoir si les Canadiens croient que le gouvernement est capable de gérer les deniers publics. Le gouvernement a reconnu l'existence de ce problème il y a longtemps et le ministre des Finances de l'époque, l'actuel premier ministre, a pris certains engagements dans le but d'accroître la confiance du public envers la capacité du gouvernement à gérer les deniers publics.

Je cite maintenant le discours du budget de 1995. Voici ce que l'actuel premier ministre a dit à l'époque:

Les Canadiens et Canadiennes veulent que leurs gouvernements dépensent leur argent et réalisent des économies d'une manière qui soit justifiée, qui reflète leurs valeurs. Il faut pour cela que notre effort s'inspire de principes clairs.

Il ajoute ensuite ce qui suit:

Le troisième principe est celui de la frugalité. Les gouvernements n'ont pas d'argent à eux. On leur confie de l'argent celui qui sort des poches des Canadiens et Canadiennes d'un océan à l'autre. Les gouvernements doivent donc utiliser chaque dollar à bon escient, parce que chaque dollar compte.

Voilà ce qu'a dit le premier ministre lorsqu'il était ministre des Finances en 1995, l'année même où il a instauré l'examen des programmes.

• (1025)

Comme les députés se le rappelleront, l'examen des programmes était lui-même un programme. Le premier ministre y accordait une grande importance. Cependant, quand il lança ce programme en 1995, il en a profité pour supprimer le Bureau du contrôleur général. Quelle était la fonction de celui-ci? Le contrôleur général surveille la façon dont le gouvernement dépense son argent afin d'empêcher les abus. À l'évidence, ce n'était pas une chose à faire. Lorsqu'on élimine ainsi des instances de contrôle des dépenses, on ouvre grande la porte aux genres d'abus que nous constatons aujourd'hui à l'occasion du scandale des publicités.

En 1995, le premier ministre a non seulement profité de l'examen des programmes pour supprimer ce poste de contrôleur à un moment où le gouvernement cherchait à éradiquer le gaspillage et à réduire les dépenses, mais il s'est aussi prononcé en faveur de la mise sur pied du programme des commandites alors qu'il siégeait au Cabinet. Selon moi, les paroles et les actes du premier ministre ne concordaient pas lorsqu'il s'agit de dépenser judicieusement l'argent des contribuables. Je crois que personne ne peut mettre cela en doute aujourd'hui.

Or, le programme de commandites lancé par le gouvernement en 1995 s'est révélé un désastre. Soit dit en passant, en dépit des propos tenus par le premier ministre et par le président du Conseil du Trésor, hier, c'est au cours de l'année 1995 qu'a également été créé le fonds de réserve de l'unité nationale, ce fonds secret dont on vient d'apprendre l'existence dans le discours du budget. Essentiellement, il s'agissait d'une caisse noire qui n'apparaissait nulle part, ni dans les prévisions budgétaires ni dans les comptes publics.

D'après ce que nous apprenons maintenant, près d'un quart de milliard de dollars tirés de ce fonds auraient été dépensés au cours des neuf dernières années. Le premier ministre a nié en avoir eu quelque connaissance que ce soit. S'il n'en a rien su du tout, comment peut-il prétendre avoir été un bon ministre des Finances? Un tiers de milliard de dollars ont été dépensés, mais il soutient n'en avoir rien su. Cela va de soi, ou bien il n'a pas fait attention ou bien il savait mais ne souhaite pas en parler, parce qu'il se passait des choses louches avec cet argent. En tout cas, cela me convainc qu'il ne devrait pas être premier ministre aujourd'hui.

L'hypocrisie est toujours plus grande. En 1998, le ministre des Finances de l'époque, l'actuel premier ministre, a déclaré ceci:

La frugalité, la concentration des efforts, la constance, la vision à long terme, le partenariat, l'équité, tels sont les principes qui guident notre plan. Je voudrais maintenant expliquer comment ces principes seront mis en application pour assurer une saine gestion de l'économie nationale.

S'il y a une chose que nous n'avons pas obtenue du gouvernement, c'est bien une saine gestion économique. C'est pour cela que nous sommes maintenant embourbés dans le scandale des contrats de publicité. Ce scandale n'est pas le seul; il y a bien d'autres choses dont je parlerai dans un instant.

Le budget

Ce qui importe à mes yeux, c'est que les gens comprennent que le gouvernement n'est pas vraiment en mesure de bien gérer l'argent des contribuables. Nous avons vu que les dépenses ont augmenté de 41 milliards de dollars au cours des sept dernières années et que les problèmes n'ont fait qu'empirer. Les problèmes se sont sans cesse aggravés. Les étudiants s'endettent de plus en plus. Les effectifs militaires sont de plus en plus sollicités. Nous voyons les listes d'attente s'allonger de plus en plus dans les hôpitaux.

L'argent entre dans les coffres et les contribuables font leur part. Ils versent au gouvernement des milliards de dollars sous forme d'impôts, supposément utilisés dans l'intérêt supérieur de la population. Mais l'on ne s'attaque pas à ces problèmes, et je me demande bien ce qui se passe.

En revanche, nous savons bien que l'on consacre des fonds à des choses qui n'ont jamais constitué une priorité pour le public. Nous savons qu'un bon libéral obtiendra que le gouvernement s'occupe de lui. C'est l'un des choses qui transparaissent dans le scandale des commandites, où des représentants du gouvernement, apparemment à la demande de ministres, ont émis de faux chèques, essentiellement pour blanchir de l'argent qui s'est certainement retrouvé en partie dans les coffres du Parti libéral du Canada. Cela ne fait aucun doute. C'est tout à fait évident d'après le rapport de la vérificatrice générale. C'est exactement cela qui est arrivé. Les contribuables fournissent des milliards de dollars. On ne s'occupe pas des grands problèmes du pays, mais les amis libéraux se portent très bien.

• (1030)

Il y a aussi un tas d'autres programmes et de projets de prédilection du gouvernement que le public n'a jamais demandés et qui se révèlent être des gouffres financiers, comme le programme d'enregistrement des armes à feu. Le gouvernement a déjà dépensé un milliard de dollars pour l'enregistrement des chasseurs de canards. On sait bien que s'il avait été investi dans les soins de santé, dans l'achat d'appareils IRM, dans la recherche sur le cancer et le traitement de cette maladie, ce milliard de dollars aurait sauvé un nombre beaucoup plus élevé de vies que le registre des armes à feu ne réussira jamais à sauver. Franchement, je ne crois pas que le registre des armes à feu puisse sauver ne serait-ce qu'une vie. Ce registre a des effets désastreux qui discréditent à tout jamais la réputation du gouvernement. C'est un des héritages les plus embarrassants du gouvernement.

Par conséquent, je réaffirme que le gouvernement utilise les fonds publics à mauvais escient. Ces fonds ne sont pas dirigés là où ils le devraient. Selon moi, même lorsque le gouvernement tente d'utiliser les fonds publics à bon escient, il ne réussit pas à le faire efficacement. Le gouvernement n'obtient pas les résultats qu'il prétend vouloir obtenir.

Les exemples ne manquent pas pour illustrer comment le gouvernement gaspille les fonds public. Souvent, des gens nous demandent comment nous ferions autrement et dans quel secteur nous réduirions les dépenses. Je peux dire que je cesserais de donner des milliards de dollars à de grandes sociétés. Cette pratique est tout à fait insensée.

Au Canada, la famille moyenne verse environ la moitié de son revenu en taxes et impôts. Je me demande s'il y a un seul député dans cet endroit, du côté libéral, du côté néo-démocrate ou de n'importe quel côté, qui estime normal qu'une famille de la classe moyenne verse au fisc la moitié de son revenu annuel de quelque 64 000 \$. Est-il normal qu'une famille de la classe moyenne avec deux ou trois enfants, une famille qui a un revenu de 64 000 \$, verse des taxes et impôts à un gouvernement qui subventionne de grandes sociétés, la

plupart du temps très rentables par surcroît? Est-ce normal? Je ne le crois pas. C'est absolument insensé. C'est honteux.

Il est scandaleux que le gouvernement ait autorisé le premier ministre à dépenser, lorsqu'il était ministre des Finances, des millions de dollars qui sont allés à ses amis de la firme Earncliffe, sous forme de marchés accordés sans appel d'offres. Je le répète, les gens paient. Ils travaillent d'arrache-pied afin de gagner de l'argent pour leur famille, afin de nourrir celle-ci, d'épargner pour les études de leurs enfants, en prévision de leur retraite et pour aller en vacances. Je pense que ça leur fend le coeur de constater que ce qu'ils paient en impôts au ministre des Finances est ensuite remis aux amis de ce dernier, sous forme de marchés sans appel d'offres, à des entreprises de lobbying comme la firme Earncliffe. C'est tout à fait inacceptable. Il est inacceptable que le gouvernement gaspille l'argent en faisant toutes sortes de dépenses inutiles.

Au Canada, de nos jours, nous dépensons non pas quelques millions, non pas des dizaines de millions, mais bien des centaines de millions de dollars pour produire des émissions de télévision, des comédies de situation. Si l'on demandait aux contribuables s'ils veulent que leur argent serve à produire des émissions de télévision ou s'ils ne préféreraient pas plutôt le garder pour répondre aux besoins de leur famille, ils diraient qu'ils préfèrent conserver cet argent et que, s'ils souhaitent voir une comédie de situation à la télé, ils le feront en regardant un réseau de télé auquel ils sont abonnés ou un réseau qui est gratuit. À mon avis, il est insensé de dépenser de l'argent pour ce genre de chose.

Une autre question qui rend furieux les gens de ma circonscription, c'est le refus du gouvernement de fixer une limite aux dépenses de la gouverneure générale. Je respecte la gouverneure générale. Je pense qu'elle essaie très fort de représenter le Canada dignement lorsqu'elle rencontre des personnalités très importantes d'autres parties du monde. C'est une bonne chose. Cependant, il nous faut limiter les dépenses de la gouverneure générale, mais le gouvernement actuel la laisse simplement dépenser toujours plus.

• (1035)

L'année dernière, les dépenses de la gouverneure générale ont été deux fois plus élevées que l'année précédente, se chiffrant à quelque 41 millions de dollars. Le budget de la gouverneure générale pour les exercices précédents était d'environ 25 millions de dollars ou un chiffre très rapproché. C'est scandaleux. Cela ne peut continuer. Ce genre de situation est inacceptable. Encore une fois cela confirme la justesse de mon argument. Le gouvernement ne fait pas du bon travail au chapitre de la gestion des deniers publics.

Je veux également aborder brièvement certains autres problèmes dont le gouvernement ne s'occupe pas. J'ai un peu parlé des soins de santé, mais je tiens à ajouter un argument supplémentaire.

Le budget

Je crois que la plupart d'entre nous ici à la Chambre conviennent que, lorsqu'on demande aux Canadiens quelle est leur grande priorité en matière de services gouvernementaux, ils répondent invariablement que ce sont les soins de santé. Or, depuis que le gouvernement est arrivé au pouvoir en 1993, il a fait quelques grosses erreurs. Lorsque les libéraux ont commencé à se pencher sur certains de nos problèmes financiers, parce qu'il y avait un déficit, la première chose qu'ils ont faite a été d'imposer deux séries de compressions massives. La première a touché les soins de santé. Les coupes les plus importantes de l'histoire canadienne dans le domaine des soins de santé ont été ordonnées par l'actuel premier ministre, qui était à l'époque ministre des Finances. Les réductions dans les activités du gouvernement sont bien loin d'être comparables à celles qui ont visé les soins de santé. Par conséquent, il était plus important, dans l'ordre de priorités, de préserver les programmes du gouvernement, de financer des comédies de situation et de veiller à toutes les autres activités dont j'ai déjà parlé que de maintenir le financement pour la santé.

Puis, les libéraux ont commencé à réinjecter de l'argent dans la santé, mais ces nouvelles contributions n'ont jamais compensé un tant soit peu les compressions. S'ils avaient laissé les dépenses croître au même rythme que le régime de soins de santé du Canada, celui-ci serait nettement mieux financé qu'il ne l'est à l'heure actuelle. Toutefois, le gouvernement a sabré de façon draconienne dans le financement de la santé. Ensuite, il a commencé à augmenter le financement, ce qui est louable, mais son niveau est loin d'être ce qu'il aurait été si le premier ministre avait fait des compressions dans d'autres secteurs nettement moins essentiels pour le bien-être des Canadiens.

La deuxième chose que je veux dire à propos des soins de santé, c'est que le gouvernement s'est fait des ennemis acharnés des provinces. Et pas seulement à cause des soins de santé. À cause aussi de la péréquation. La péréquation constitue une autre source de revenus à laquelle les provinces puisent pour financer des services essentiels comme les soins de santé. Nous savons que le gouvernement a, en substance, entamé une guerre civile avec les provinces au sujet de la péréquation. Il commence à adopter la même attitude dans le dossier de la taxe sur les carburants, mais je garde cette question pour plus tard.

Inutile de dire que nous sommes loin d'être en mesure d'accorder aux provinces, qui doivent assurer les services, une source fiable de financement pour les soins de santé. Pourquoi l'argent doit-il venir du gouvernement fédéral? Parce que ce dernier perçoit les deux tiers de toutes les recettes au Canada. Les provinces et les municipalités sont responsables de la prestation de services qui coûtent l'équivalent d'environ les deux tiers de toutes les recettes perçues au Canada.

Le gouvernement fédéral doit proposer un plan aux provinces et travailler avec ces dernières afin qu'elles puissent financer les services essentiels, notamment les soins de santé et l'éducation. Les soins de santé constituent certainement la priorité numéro un en ce moment. Mais les libéraux n'ont rien fait de la sorte. En 10 ans, ils ont été incapables de parvenir à une entente permanente avec les provinces en ce qui concerne le financement des soins de santé. Au fil des ans, les libéraux ont tenté de régler le problème à coup de dollars. Ils ont essayé différentes choses, mais rien ne fonctionne. Le moment est venu de trouver une approche nouvelle et, franchement, de changer de gouvernement.

Passons à l'éducation. Les étudiants s'endettent de plus en plus. Nous savons que, pour avoir une chance d'obtenir les nouveaux emplois que produit l'économie, il faut faire des études supérieures dans un collège technique ou une université, par exemple. Pour ce

faire, il faut dépenser énormément d'argent. Les frais de scolarité ne cessent d'augmenter. Là encore, je prétends que le gouvernement fédéral a été incapable de parvenir à un accord avec les provinces sur le financement de l'éducation. C'est un exemple de plus de son incapacité, après toutes ces années, à coopérer avec les provinces et à s'attaquer réellement aux problèmes.

● (1040)

J'ai parlé brièvement des forces armées. Après les soins de santé, ce sont les forces armées qui ont subi les compressions budgétaires les plus importantes. En 1995, les libéraux les ont saignées à blanc. Aujourd'hui, nous avons dans le monde entier des troupes qui sont mal équipées. Autrement dit, et je terminerai là-dessus, le gouvernement a coupé jusqu'à l'os, mais ça ne l'empêche pas d'exiger sans cesse davantage des militaires. C'est complètement injuste.

En résumé, je dirai que nous ne pouvons confier la gestion de notre argent à ce gouvernement.

L'hon. John McKay (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, j'ai été quelque peu surpris par la déclaration du député. J'aurais pensé qu'il parlerait de choses comme les réductions d'impôt et autres questions de la même nature, mais, pour une raison ou pour une autre, il semble avoir passé sous silence cette partie du budget.

Avec la prochaine année financière, nous en serons à la dernière année d'une réduction d'impôt de 100 milliards de dollars, dont la part la plus substantielle doit se matérialiser cette année. Les impôts de l'année dernière ont été réduits de 18,3 milliards pour les individus et de 3,2 milliards pour les sociétés. Il y a eu une réduction de l'assurance-emploi de 3,8 milliards, pour un total de 25,3 milliards pendant l'année fiscale 2003-2004. Cette année, ce total atteint 31 milliards.

Je demande au député qui a évité dans son intervention tout ce qui pouvait avoir un rapport avec les réductions d'impôt, compte tenu des antécédents de son parti, ou devrais-je dire de ses partis, s'il ne se rend pas compte que cela est d'une importance capitale pour notre compétitivité fiscale vis-à-vis nos concurrents? Est-ce que cela ne laisse pas davantage d'argent dans les poches des Canadiens, lesquels je l'espère sincèrement sont au coeur des ses préoccupations? N'est-ce pas là une initiative très importante du gouvernement fédéral?

M. Monte Solberg: Monsieur le Président, cela tient encore du double discours libéral. Évidemment, le gouvernement ne tenait pas en place lorsqu'il a présenté ce budget, en 2001 si je me souviens bien, et qu'il a annoncé qu'il mettrait de l'avant toutes ces réductions d'impôt. Tout cela paraissait bien, mais en examinant ce budget de plus près, nous avons constaté que ce que le gouvernement annonçait et ce dont bénéficieraient vraiment les Canadiens étaient deux choses très différentes.

En 2001, les libéraux ont dit qu'ils allaient réindexer le régime fiscal. Autrement dit, ils se sont débarrassés du problème de dérive fiscale, ce qui veut dire qu'ils annulaient en fait les augmentations d'impôts planifiées qui revenaient chaque année. Autrement dit, ils annoncent qu'ils ne vont plus imposer les gens de plus en plus chaque année et qu'il s'agit en réalité d'une réduction d'impôt. C'est essentiellement ainsi que les libéraux l'ont comptabilisé. N'est-ce pas là tout le problème? N'est-ce pas là le problème lorsqu'ils essaient de tromper les Canadiens?

Le budget

J'en ai parlé un peu dans mon discours, à savoir que, d'une part, le gouvernement dit qu'il va améliorer la gestion financière du pays et, d'autre part, il crée le programme des commandites. Il supprime la fonction de contrôleur de sorte qu'il y a moins de contrôle des dépenses. Il a tout mis cela en mouvement.

Au chapitre des réductions d'impôt, les libéraux disent qu'ils vont diminuer les impôts, mais ils ne font que cesser de les augmenter ou, à tout le moins, ils ne les augmentent pas aussi rapidement qu'avant. Je pense qu'il y a une grande différence entre diminuer les impôts et ne pas les augmenter.

Ensuite, en ce qui concerne la supposée réduction d'impôt de 100 milliards de dollars, quand les libéraux vantaient la réduction des cotisations d'assurance-emploi, ils ne tenaient pas compte de l'augmentation des cotisations au régime de pensions, qui sont venues annuler la réduction des cotisations d'assurance-emploi. L'augmentation des cotisations au RPC était en fait supérieure à la réduction des cotisations d'assurance-emploi, de sorte qu'en définitive cela n'avait servi à rien. En fait, cela représentait une légère hausse d'impôt.

Enfin, le gouvernement considère un programme social, la prestation fiscale pour enfants, comme une diminution d'impôt. La vérificatrice générale a réprimandé le gouvernement pour cela et lui a dit qu'il ne pouvait pas le faire. Une réduction d'impôt, c'est redonner de l'argent aux contribuables, ce n'est pas prendre de l'argent dans un programme pour le verser dans un autre au profit d'autres contribuables. Il est plutôt évident que ce n'est pas une réduction d'impôt. C'est un programme, mais le gouvernement le comptait comme une réduction d'impôt.

Tout compte fait, on en est arrivé à une très légère diminution d'impôt d'environ 45 milliards de dollars, mais il n'en reste pas moins que nous avons encore les impôts les plus élevés que nous ayons jamais eus. Le gouvernement ne fait que ramener les impôts où ils étaient quand les libéraux sont arrivés au pouvoir en 1993. La situation fiscale des Canadiens ne s'est guère améliorée sous les libéraux.

• (1045)

L'hon. Steve Mahoney (Mississauga-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, j'ai peur de dire, même si c'est peut-être une bonne nouvelle pour certains dans cette enceinte, que ce pourrait être mon dernier discours. Nous le soulignons généralement quand nous prononçons notre premier discours dans cette enceinte, mais cette fois je souligne que ce pourrait être mon dernier à la Chambre des communes, du moins dans un avenir rapproché. Je tiens à dire au secrétaire parlementaire du ministre des Finances, qui est persuadé que je reprends le même discours chaque fois que j'interviens, que j'essaierai de faire part de points de vue différents. Je dis que c'est mon chant du signe, que je fais mes adieux, mais il n'en est peut-être rien. On ne sait jamais. Nous vivons dans un monde étrange et personne ne sait ce qui peut arriver. Personne ne devrait se hâter de tirer des conclusions.

M. Monte Solberg: Vous pourriez venir ici, Steve.

L'hon. Steve Mahoney: On m'a demandé en fait si je serais intéressé à me joindre à ce groupe. C'est bien qu'on nous le demande. Il est bon de savoir qu'au moins, quelqu'un veut de moi dans cet univers.

M. Monte Solberg: Vous pourriez siéger ici, Steve.

L'hon. Steve Mahoney: Je devrais exiger qu'on élargisse l'allée si je devais siéger à côté du député de Wild Rose et je devrais

probablement porter une armure pour me protéger de temps à autre, car nous pourrions nous retrouver en conflit sur certaines questions.

Je viens de mener la lutte pour l'investiture de mon parti dans la circonscription de Mississauga—Erindale et j'ai perdu. Comme j'ai l'expérience des luttes qui ont lieu dans cette enceinte, des joutes oratoires auxquelles on assiste, je peux vous dire que ce n'est rien par rapport aux batailles internes à l'intérieur d'un parti. Nous avons été témoins en fait d'une certaine transformation. Pendant pas mal de temps, les batailles internes semblaient se dérouler chez nos collègues d'en face. Or, il semble maintenant y avoir, du moins à première vue, une certaine unité de l'autre côté et les batailles internes se déroulent à l'intérieur du caucus libéral.

Je ne le dis pas avec amertume. J'ai fait mon choix. Je savais ce que je faisais. Je savais que la lutte allait être ardue et j'ai échoué en fin de compte. Cependant, c'est une longue route et nous verrons exactement où elle nous conduit.

Ce matin, comme je n'ai pas à me préoccuper des prochaines élections, j'ai l'impression de découvrir une liberté nouvelle, une certaine joie de vivre. Je peux dire presque tout ce que je veux. Ceux qui veulent s'attaquer au déficit démocratique devraient perdre la lutte pour l'investiture. C'est simple. Ensuite, ils pourraient se présenter à la Chambre et dire tout ce qui leur chante. Il n'y aurait aucune conséquence. Le whip ne pourrait rien faire.

Je voudrais exprimer dans cette assemblée quelques idées qui pourraient être acceptées ou non et qui pourraient subsister ou non après mon départ. J'ignore quand il aura lieu. Personne ne sait quand les élections auront lieu, sinon peut-être un certain premier ministre, et il n'est même pas sûr que lui-même le sache. Je voudrais que la Chambre et mes électeurs, que je représente toujours, prennent connaissance de ces idées.

Je suis toujours le député de Mississauga-Ouest. Un de mes amis a fait une demande de passeport, et j'ai signé sa demande. Le bureau des passeports a appelé pour savoir quelle circonscription je représentais, car l'information du bureau indiquait que la circonscription de Mississauga-Ouest était vacante. On est bien prompt à la détente. Je leur ai donné l'assurance que le siège n'était pas vacant, qu'il était bien occupé et le resterait jusqu'aux prochaines élections. Comme je l'ai dit, personne ne sait ce qui arrivera ensuite.

Je tiens à dire que je ne vais pas passer à la prochaine étape de ma vie avec amertume ou regret. Je pars avec la fierté d'avoir pu siéger à la Chambre. C'est un grand honneur. À tous ceux qui seront réélus et à ceux qui ne reviendront pas, dans des circonstances différentes de celles de mon départ, je dis qu'ils doivent toujours se rappeler qu'ils ont fait partie de l'histoire, qu'ils ont fait partie d'une assemblée qui compte énormément pour l'édification de notre pays, la recherche de la paix mondiale et la contribution que le Canada peut faire. Tout vient d'ici.

• (1050)

La Chambre compte actuellement 301 députés et elle en comptera 308 après les prochaines élections. C'est un véritable honneur dans un pays de plus de 30 millions d'habitants de se voir confier la tâche, la responsabilité, l'occasion et le défi de siéger en cette enceinte et de représenter les Canadiens, en dépit des différences idéologiques qui opposent les partis en cette Chambre.

Le budget

Or, après que les joutes oratoires de la période des questions ou des débats parlementaires sont terminées et que nous nous rendons dans les collectivités avec des collègues d'autres partis pour travailler en comité, nous apprenons à nous connaître. Souvent, nous nous rendons compte que nous ne sommes pas si différents après tout, et que chacun d'entre nous est venu ici pour poursuivre des objectifs nobles.

Lorsqu'on se présente aux élections, les gens nous demandent en premier lieu ce qui nous motive à le faire. Nous répondons habituellement que nous voulons améliorer les choses. La réponse est un peu banale après un certain temps, mais c'est pourtant la vérité pour les députés des deux côtés de la Chambre.

Je vois la députée d'Edmonton-Nord qui a pris elle aussi la décision de ne pas se représenter aux prochaines élections, mais il s'agit de son choix, une décision très favorablement accueillie par les députés de ce côté-ci de la Chambre. Même si nous ne nous sommes pas liés d'amitié, je crois qu'elle serait d'accord pour dire qu'il y a des députés des deux côtés de la Chambre qui travaillent ensemble, que ce soit dans le cadre des travaux d'un comité, d'un groupe de travail ou dans des fonctions exercées sans l'esprit de confrontation qui règne ici.

Ce que j'essaie de dire, c'est qu'il ne s'agit pas toujours de confrontation. J'aimerais laisser un message aux jeunes de ma communauté. La période des questions et les points de presse sont tout ce qu'ils voient. Ils se demandent toujours pourquoi tous ces sièges sont libres. Est-ce parce que les députés n'aiment pas m'entendre parler? C'est une possibilité, mais je soupçonne qu'ils sont absents parce qu'ils sont occupés ailleurs. Ils travaillent à leur bureau. Ils sont en réunion. Ils siègent à des comités. Ils assistent au caucus. Bref, ils font leur travail de député. Ce travail ne consiste pas seulement à s'asseoir à la Chambre toute la journée. Il y a tellement de tâches à accomplir. La population doit savoir qu'il y a autre chose que cette fonction.

Je trouve un peu décevant que certains points ne fassent pas partie du budget. Visiblement, en tant que député, même en tant que candidat non retenu par ce parti, j'appuie le budget. J'appuie le gouvernement. Il accomplit tellement de bonnes choses.

J'aime particulièrement l'exemption d'impôt accordée à nos soldats pendant qu'ils accomplissent une mission dangereuse. Cela démontre un réel souci des hommes et des femmes qui font ce travail au nom de tous les Canadiens. Je peux affirmer que, bien que le principal problème au pays puisse être les soins de santé, le principal commentaire que nous entendrons de la part des gens est la fierté qu'ils éprouvent envers les hommes et les femmes des forces canadiennes et le sentiment de satisfaction qu'ils ressentent lorsqu'ils voient le travail accompli par nos militaires en pays étrangers et en zones dangereuses.

Le budget ne met pas suffisamment l'accent sur ce que le Canada peut faire dans le monde. C'est peut-être difficile à quantifier. L'armée réclame plus d'argent. Selon moi, il faudrait plus d'argent et insister davantage sur l'action diplomatique.

• (1055)

Permettez-moi de vous ramener au congrès au cours duquel le premier ministre actuel a été couronné. La vedette rock irlandaise Bono a pris la parole devant la foule réunie au palais des congrès. Ralph Klein, qui ne parvenait pas à prononcer son nom, a dit croire qu'il se nommait quelque chose comme «bwana». Pauvre vieux Ralph!

Bono a fait une déclaration que j'ai gardée en mémoire, tout comme, je crois, ceux qui se trouvaient au palais des congrès et

probablement la plupart des Canadiens. Il a déclaré que le monde avait besoin de davantage de Canada. À franchement parler, je n'ai pas vu ce genre de leadership imprégner suffisamment le gouvernement actuel ni aucun autre d'ailleurs: «Ce dont le monde a besoin, c'est davantage de Canada». Cela ne veut pas dire que nous avons besoin d'un plus grand nombre de militaires. Cela ne veut pas dire que nous devons être de chaque combat. Cela ne veut pas dire que nous devons être d'accord avec les États-Unis et nous joindre à la guerre en Irak.

Je précise que j'ai entièrement appuyé la décision du gouvernement de ne pas aller en Irak, en dépit de certaines rumeurs qui ont été entretenues dans ma collectivité à l'effet que j'étais en faveur de cette guerre. Tel n'a pas été le cas et tel n'est toujours pas le cas. J'estime, en outre, que l'ex-premier ministre a pris une décision courageuse. Comme la plupart des députés de ce côté-ci de la Chambre, j'ai été fier de lui donner raison et de l'appuyer.

Mais j'estime que nous pouvons faire beaucoup mieux. Laissez-moi vous faire part brièvement des sentiments de mes électeurs au sujet de la guerre au Proche-Orient. Il y a là-bas des tensions terribles, des assassinats, des kamikazes. Serons-nous jamais en mesure de comprendre ce qui motive une mère à attacher une bombe autour de la taille de son enfant et à lui faire prendre l'autobus pour aller faire exploser cette bombe et tuer des gens? C'est là une image que la plupart des Canadiens ne peuvent même pas commencer à comprendre, mais c'est la vérité.

Pourquoi de telles choses se produisent-elles? Parce que ces gens n'entretiennent plus aucun espoir. De tels événements surviennent parce que les gens n'éprouvent pas le sentiment qu'il y aura des négociations en vue de résoudre les différends entre l'État d'Israël et l'État palestinien. Nous savons tous que la solution ultime, à long terme, est la coexistence pacifique d'une Palestine indépendante et d'un Israël indépendant. Mais comment y parvenir?

Il y a une synagogue dans une partie de ma circonscription. Dans un autre quartier, il y a une Maison de la Palestine. Croyez-moi, monsieur le Président, le conflit est très vif dans la ville de Mississauga, et j'ajouterais qu'il l'est tragiquement parce que ce n'est pas à Mississauga que nous devrions résoudre ce problème. Mais, en tant que gouvernement, nous pouvons établir certaines normes. Nous pouvons utiliser un instrument dans le budget ou le discours du Trône ou une annonce particulière des Affaires étrangères pour dire à ces gens: «Écoutez. Arrêtez le carnage. Asseyons-nous pour discuter. Parlons-en de la question du mur et du fait qu'un mur puisse se justifier en tant que moyen de protection contre les terroristes.»

Ce dont nous avons besoin, c'est d'éduquer les gens, de promouvoir la compréhension. Les murs s'effritent. Les murs tombent. C'est ce que nous apprend l'Histoire. Les murs n'apportent pas de solutions aux problèmes; au contraire, ils créent des problèmes et engendrent la peur. Évidemment, on peut comprendre qu'il y ait de la peur. L'État d'Israël se préoccupe tous les jours des personnes qui empruntent ses points de passage de la frontière parce qu'elles pourraient bien transporter avec elles des sacs à dos bourrés d'explosifs.

Allons-nous résoudre ce problème ici? Je ne le crois pas, mais nous pouvons faire preuve d'un certain leadership. Peut-être Allan Rock, notre ambassadeur à New York, pourrait-il manifester un certain leadership. Je compte organiser une délégation pour aller le rencontrer afin de discuter avec lui de ce genre de choses et de voir comment nous pourrions promouvoir le dialogue.

Le budget

Il s'agit de faire jouer un rôle plus important au Canada. Donnons au monde davantage de Canada. Ne soyons pas prétentieux. Nous sommes différents des Américains, cela ne fait aucun doute. Nous sommes souverains, de toute évidence. Nous nous plaignons sans cesse à être masochistes. Chaque fois qu'un petit problème survient, qu'un quelconque taré de la télévision américaine parle du Canada comme du «Canuckistan» ou profère quelque autre allusion malveillante, nous culpabilisons au lieu de reconnaître qu'une telle remarque ne peut qu'être le fait d'une personne franchement déséquilibrée qui ne comprend rien à ce pays. Je pense que notre pays doit commencer à regarder vers l'extérieur, afin de voir quelle influence nous pourrions y exercer.

• (1100)

Il y a autre chose qui manquait dans ce budget. Rien n'a été prévu au chapitre de l'immigration. C'est pertinent je crois, puisque l'immigration est à la base même de notre pays. Il suffit de regarder la composition de ma circonscription. On y retrouve des gens de partout au monde, et en grands nombres. Nous devrions être heureux de leur présence dans notre pays. Nous devrions travailler en collaboration avec eux pour essayer de voir comment nous pourrions faire mieux connaître le Canada dans leur pays d'origine. Ils sont partis de là-bas pour fuir la guerre, que ce soit en Afghanistan, en Irak, en Jordanie, en Égypte ou ailleurs. Ces gens sont venus au Canada pour fuir les tensions, la peur et les problèmes, mais ils ont toujours des liens très forts avec leur pays d'origine et avec toute cette partie du monde.

Il me semble que nous devrions profiter de l'occasion pour travailler avec ces gens et tenter de trouver des façons de régler certains des problèmes qui existent dans le monde. J'ajouterais même que les motifs peuvent parfois être un peu égoïstes. Nous pourrions par exemple vouloir ouvrir de nouveaux marchés ou créer de nouvelles avenues pour les technologies canadiennes. Nous exerçons une grande influence dans le domaine de la technologie et des exportations à l'échelle internationale. Nous parlons de l'importance des États-Unis pour le Canada, mais je dirais que cela va dans les deux sens. Vingt-cinq pour cent de toutes les exportations américaines sont destinées au Canada. C'est le principal bloc commercial au monde. Il est très important pour le Canada, mais encore plus pour les États-Unis.

Pourquoi ne pas conclure des accords de libre échange avec d'autres parties du monde? Je sais que toutes les Maude Barlow de ce monde viendraient manifester pour dire que c'est épouvantable et que tout ce qui nous intéresse, c'est de profiter des pauvres. Cela n'a aucun sens. Il est possible de venir en aide aux pays pauvres. Il est possible de venir en aide à l'Afrique du Sud.

Je suis allé un jour à Durban en Afrique du Sud, où j'ai dirigé une mission commerciale d'Équipe Canada. Notre travail portait sur les routes, mais comme à l'époque j'étais responsable de la Société canadienne d'hypothèques et de logement à titre de secrétaire d'État, je me suis également penché un peu sur la question du logement. Il y a une liste d'attente en matière de logement à Durban. Nous croyons que nous avons des problèmes ici, mais à Durban, en Afrique du Sud, il y a 3 millions d'habitants. C'est une ville moderne, palpitante d'activités et très dangereuse, et la liste d'attente pour un logement abordable compte quelque 800 000 noms.

Pouvez-vous imaginer cela? Un logement abordable, à Durban, ressemble à une boîte de 30 mètres munie de la tuyauterie et ayant accès à l'eau potable. Cela ne correspondrait sans doute pas aux normes canadiennes. On construit dans cette ville 17 000 nouveaux logements par année. C'est le gouvernement qui le fait. Pourquoi ne pourrions-nous en faire autant? Je ne comprends pas. Nous avons

des gouvernements d'un océan à l'autre, mais ils ne réussissent pas à en construire autant, bien que nous ayons investi de l'argent par le truchement de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Monsieur le Président, si vous me le permettez, je voudrais signaler la présence de Catherine Cronin, de Winnipeg, et de Roberta Hayes, de Saint John, qui sont membres du conseil d'administration de la SCHL. Elles sont ici ce matin. Je sais que c'est la responsabilité du Président de reconnaître la présence des gens à la tribune, aussi je n'en dirai pas davantage.

Si j'en parle, c'est simplement pour signaler qu'une opportunité s'offre à nous. Le budget et, disons-le, le gouvernement l'ont laissé passer. J'espère que nous saisissons cette opportunité dans le prochain livre rouge par un engagement quelconque. Il s'agirait de rendre à la Société canadienne d'hypothèques et de logement son rôle légitime, qui est de construire des logements abordables au pays. Nous ne devons pas laisser cette responsabilité aux provinces et aux territoires, lesquels la refilent aux municipalités, affirmant que c'est la responsabilité de ces dernières et qu'eux n'ont pas l'argent nécessaire. Les provinces et les territoires font valoir qu'ils sont soumis à des contraintes et des pressions et qu'il faut en imputer la responsabilité au fédéral.

En Ontario, les municipalités blâment le gouvernement provincial. Quoi qu'il en soit, mettons un terme à tout cela. Nous avons ici une société, la Société canadienne d'hypothèques et de logement, qui a inscrit l'an dernier un profit de 500 millions de dollars. Il s'agit essentiellement d'une compagnie d'assurances, puisqu'elle fournit une assurance sur l'hypothèque. La société doit, comme l'y obligent les règlements du surintendant des assurances, placer une bonne part de ces 500 millions dans une réserve, pour demeurer concurrentielle. L'an dernier, la Société canadienne d'hypothèques et de logement s'est retrouvée avec des excédents non affectés de l'ordre de 200 millions de dollars. Pourquoi ne pas réinvestir cet argent dans le logement? J'ai fait valoir cet argument au Cabinet, mais en vain.

• (1105)

Ceux de mes collègues qui accéderont certainement au Cabinet après les prochaines élections pourraient peut-être défendre cette cause auprès du premier ministre et du Cabinet. Nous disposons ici d'un outil, soit la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Nous ne l'utilisons pas, mais nous devrions le faire et le budget devrait le prévoir.

En terminant, je suis heureux d'avoir pu profiter de cette occasion pour vous faire part de mes idées, au nom de ma communauté et de ma famille. Je remercie le Président de cet honneur qu'il m'a fait ce matin.

L'hon. John McKay (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, depuis que nous sommes ici, j'ai eu l'honneur de siéger aux côtés du député pendant plus longtemps que nous voulons bien l'admettre. Je trouve dommage que ce soit peut-être son dernier discours, du moins pour le mandat actuel.

Comme je sais que le député ne se présentera pas aux prochaines élections, je vais lui poser une question concernant le budget. Selon moi, c'est un budget qui a été plutôt bien accueilli. Je suis curieux de savoir si le député aurait été fier de défendre ce budget dans sa campagne électorale s'il s'était présenté comme candidat aux prochaines élections.

Le budget

L'hon. Steve Mahoney: Monsieur le Président, je répondrai à cela simplement en racontant une petite anecdote. J'étais hier à l'aéroport Pearson et j'ai décidé de me faire cirer les chaussures. Pendant que l'homme cirait mes chaussures, il a remarqué que je lisais le journal et m'a demandé: «Y a-t-il quelque chose pour moi dans le budget?» Je l'ai regardé et lui ai dit: «En fait, je vois ici même où ils ont éliminé l'impôt sur le revenu pour le cirage des chaussures». Bien sûr, il ne m'a pas cru et c'est une bonne chose qu'il ne l'ait pas fait.

Je ferais campagne en invoquant plus que ce budget, si j'étais candidat. Franchement, je mettrais en relief un bilan de 10 années sous la direction de l'ancien premier ministre. Je sais que les médias le malmènent en ce moment en raison des divers scandales, mais je peux dire et je dirai à mes enfants et à mes petits-enfants que j'ai été fier de faire partie du Cabinet, de faire partie de l'équipe et de faire partie du caucus de ce gouvernement en particulier sous la direction de ce premier ministre en particulier.

Je ferais campagne pour les prochaines élections en faisant ressortir le fait que nous devons célébrer le bilan. Oui, nous avons eu quelques problèmes. Il semble qu'il y a peut-être eu une activité criminelle. C'est une grande institution. L'actuel premier ministre a déclaré qu'il va aller au fond des choses. Je suis persuadé qu'il le fera. Je lui fais confiance explicitement. Je crois que la population canadienne fait de même. Je ferais campagne en faisant ressortir le bilan global.

Ce budget, en toute honnêteté, est assez voisin de ce que j'aurais pu attendre de l'actuel ministre des Finances, qui est un conservateur avec un très petit *c*, circonspect et prudent. Cela est important, mais faisons campagne en invoquant nos succès, levons-nous et disons que nous sommes fiers d'être libéraux, que nous sommes fiers d'avoir été le gouvernement de ce grand pays, et que ce pays est devenu grand grâce aux grands efforts déployés par les femmes et les hommes qui ont fait partie de ce gouvernement au cours des 10 dernières années.

• (1110)

Mme Sophia Leung (Vancouver Kingsway, Lib.): Monsieur le Président, le député de Mississauga-Ouest est arrivé à la Chambre la même année que moi, en 1997, et je suis très triste qu'il n'ait pas été choisi comme candidat, mais je suis certaine qu'il a beaucoup de projets extraordinaires et qu'il va faire beaucoup de choses passionnantes pour le Canada.

Le député a mentionné son idée de passer par les Nations Unies pour essayer de trouver des solutions en vue de ramener la paix au Proche-Orient. J'aimerais qu'il nous en dise un peu plus long sur ce projet fascinant.

L'hon. Steve Mahoney: Monsieur le Président, j'ai conçu ce projet parce que, malheureusement, pendant la course à l'investiture, beaucoup d'idées fausses ont circulé. On a propagé des mensonges au sujet de ma position, on a dit que je ne m'intéressais pas aux problèmes du Proche-Orient ni aux violations des droits de la personne qui s'y produisent. Ce n'est tout simplement pas vrai.

Je suis fermement convaincu que le but ultime est de parvenir à ce qu'un État palestinien indépendant vive en paix côte à côte avec un État israélien indépendant. Mais comment faire? Certainement pas en imposant une solution de l'étranger, que ce soit du Canada ou des États-Unis. La feuille de route a été un échec. Mais comment faire?

Je suis d'avis qu'on y parviendra si le Canada intervient davantage dans ce dossier, en profitant du fait que, en la personne de l'hon. Allan Rock, ambassadeur auprès des Nations Unies, nous avons une personne très forte qui devrait pouvoir ouvrir des portes.

J'ai l'intention de constituer un groupe composé de représentants de la maison de la Palestine et de la synagogue Solel qui s'assiéront ensemble à Mississauga et qui dialogueront. Ils sont prêts à le faire. J'espère ensuite passer à l'étape suivante, si j'en ai le temps. Si le premier ministre consentait à ne pas déclencher les élections avant six mois, ça serait bien. Je peux lancer le dialogue et me faire conseiller quant aux autres personnes à qui nous devrions parler, et montrer aux Nations Unies et au reste du monde que, dans ce petit coin du Canada qui s'appelle Mississauga—Erindale, nous avons des idées et que nous cohabitons harmonieusement.

Ce n'est peut-être pas grand chose, mais c'est une contribution que je veux essayer de faire avant la fin de mon mandat ici.

M. Brian Fitzpatrick (Prince Albert, PCC): Monsieur le Président, le député va me manquer. Je trouvais qu'il était un intervenant très combatif à la Chambre. Nous ne nous entendions probablement pas sur bien des points, mais je respectais sa façon de faire valoir ses arguments et d'essayer de miner notre position qui, je le sais, était généralement juste.

J'ai toutefois lu un article dans lequel le député a peut-être été mal cité. On y lisait que, de l'avis du député, Élections Canada devrait participer à toutes les assemblées d'investiture, des partis nationaux, je présume, afin d'éviter les abus et autres choses du genre. Je me suis demandé ce que cela supposerait. Nous avons trois partis nationaux, 301 circonscriptions, de nombreuses assemblées d'investiture qui ont cours et ainsi de suite.

Ne s'ensuivrait-il pas un énorme accroissement de l'appareil bureaucratique déjà en place pour surveiller les élections? J'aimerais savoir ce qu'en pense le député ou avoir des éclaircissements à ce sujet.

• (1115)

Le président suppléant (M. Bélair): La question ou l'observation n'est pas vraiment pertinente. Nous sommes censés discuter du budget. Cependant, si le député de Mississauga-Ouest veut répondre, je vais lui permettre de le faire.

L'hon. Steve Mahoney: Monsieur le Président, que diriez-vous que je tiens, à tout le moins, un exemplaire du budget dans mes mains pendant que je réponds?

Je ne nie pas que cela aurait des répercussions budgétaires. Cependant, la majorité des assemblées d'investiture ne donnent pas lieu à des contestations. Elles ne ressemblent certainement pas à ce dont nous avons été témoins dans les circonscriptions de Hamilton-Est ou de Mississauga—Erindale. Quand il n'y a pas de problème ou d'enjeu majeur, il n'y a généralement même pas d'opposition lors des assemblées d'investiture.

Aussi, je ne sais trop quoi en penser. Nous devrions toutefois chercher à permettre une meilleure organisation. Le véritable problème, c'est la perte des droits démocratiques de l'individu. Le véritable problème, ce n'est pas le candidat. D'ailleurs, c'est toujours le perdant d'une élection qui veut modifier le système. Ce n'est donc pas pour cela que je souscris à cette idée.

Le budget

Si j'y souscris, c'est parce que j'ai vu un grand nombre d'hommes et de femmes qui avaient les larmes aux yeux après s'être fait refuser le droit de voter parce que leur statut de membre présentait des irrégularités. Or, lors d'une élection générale dans cette circonscription, il y aurait dix fois plus d'électeurs inscrits. Lors d'une élection générale, il n'y a pratiquement aucun électeur qui se voit refuser le droit de vote. Il y a un déficit démocratique, et nous devrions régler ce problème pour que tout fonctionne mieux.

M. Janko Perić (Cambridge, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à féliciter le député de Mississauga-Ouest. Je sais qu'il a servi ses électeurs aux trois paliers d'administration: municipal, provincial et fédéral. Je le félicite pour cela et pour la vigueur et le dynamisme qu'il a toujours montrés en tant que représentant de ses électeurs.

Je le félicite aussi parce qu'il a signalé le bilan des dix dernières années du précédent gouvernement qui a joui de l'appui d'une vaste majorité de Canadiens. Le député a particulièrement capté mon attention lorsqu'il a parlé des critiques acerbes des médias à l'endroit du précédent gouvernement. Le député pourrait-il préciser sa pensée sur ce point?

L'hon. Steve Mahoney: Monsieur le Président, je sais que vous me donnez de la latitude et je vous en remercie. Vous n'aurez plus à le faire très longtemps. Je sais gré à mon collègue de sa question.

Il est normal qu'il y ait parfois des problèmes dans un navire aussi grand que le gouvernement, si vous me permettez cette figure de style. Une organisation dont les dépenses budgétaires totales avoisinent les 200 milliards de dollars est une grande organisation qui n'est pas à l'abri des erreurs. Les propos que j'entends me déçoivent et je sais qu'ils déçoivent aussi les gens de ma circonscription.

Il se peut que des gens qui ont voté pour le gouvernement dans le passé envisagent de voter autrement cette fois-ci. Voilà assurément une bonne nouvelle pour l'opposition, mais pourquoi en est-il ainsi? Ces gens sont en colère parce qu'ils ont l'impression que des délits criminels ont été commis et que quelqu'un n'a peut-être pas bien tenu les cordons de la bourse.

Je ne dis pas que nous devrions faire comme si de rien n'était, adopter une position défensive et simplement tout ignorer. Ce n'est pas le cas. Le premier ministre a ordonné la tenue d'enquêtes. La GRC enquête. Des accusations criminelles seront portées. Des gens ont commis des erreurs que je ne qualifierais pas d'erreurs. De toute évidence, s'il y a eu des fautes criminelles, elles ont été commises délibérément et ceux qui les ont commises devront en subir les conséquences.

Au bout du compte, nous ne saurions nier tous les bons résultats du gouvernement sous le règne du précédent premier ministre, résultats sur lesquels l'actuel premier ministre fera fond après les prochaines élections.

Je défends et je défendrai toujours vigoureusement le bilan du Parti libéral du Canada.

[Français]

M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ): Monsieur le Président, je me demandais comment j'allais amener le sujet du budget en débutant mon intervention; mon collègue de Mississauga-Ouest m'a donné l'occasion de le faire, puisqu'il nous dit de regarder le bilan du Parti libéral dans son ensemble, après 10 ans de gouvernement. Je le regarde, le bilan du Parti libéral après 10 ans de gouvernement, et je ne suis pas sûr que le député sera aussi fier qu'il l'est à l'heure actuelle lorsque j'aurai énoncé à quoi cela s'est résumé. Cela s'est résumé à une série de scandales.

Il y a eu un scandale à l'assurance-emploi, où le gouvernement a volé systématiquement 45 milliards de dollars de surplus dans la caisse de l'assurance-emploi, provenant des employeurs et des employés, tassant de ce fait près de 60 p. 100 des gens qui auraient normalement dû avoir droit à l'assurance-emploi.

Il y a eu aussi un scandale à Développement des ressources humaines Canada. Lorsque l'actuel ministre de la Santé était ministre du Développement des ressources humaines, beaucoup d'irrégularités n'ont jamais été éludées.

Il y a eu le scandale de l'Auberge Grand-Mère. Il y a également eu le scandale du contrôle des armes à feu. Ce projet, qui devait coûter 60 millions de dollars, coûte maintenant près de 2 milliards.

Il y a eu le scandale des commandites, de même que le scandale du déséquilibre fiscal, qui est devenu le scandale de la santé. Ce qu'il faut comprendre, c'est que le déséquilibre fiscal entraîne des problèmes dans le réseau de la santé et un manque de ressources pour s'occuper des malades.

Je ne sais pas si, après avoir entendu l'énumération de tous ces scandales qui ont justement teinté les mandats libéraux depuis 1993, mon collègue de Mississauga-Ouest est toujours aussi fier d'être libéral. En campagne électorale, malheureusement, il ne sera pas là, mais d'autres prendront sa place. On se fera un devoir de leur rappeler que c'est cela, l'administration libérale, depuis 1993.

Revenons au scandale de la santé. Loin d'avoir corrigé le déséquilibre fiscal dans le dernier budget, le gouvernement en a remis. Il a fait des intrusions et il n'a pas augmenté ses transferts pour financer la santé, même si cela fait consensus non seulement au Québec, mais également dans l'ensemble du Canada; c'est zéro.

Quand vous regardez les tableaux du budget, c'est une honte de voir que dans les dépenses supplémentaires pour 2003-2004, il y a le fameux 2 milliards de dollars qu'on a annoncé environ cinq fois et qui avait déjà été décidé par le prédécesseur de l'actuel premier ministre, par M. Jean Chrétien.

Dans les deux autres colonnes, pour 2004-2005 et 2005-2006, on n'a pas mis un sou pour la santé. Ce n'est pas parce qu'ils n'ont pas les moyens, mon collègue de Joliette évalue le surplus entre 9 et 10 milliards de dollars pour le prochain exercice financier. On n'aurait pas pu répondre aux besoins essentiels de la population? Cela fait l'unanimité d'est en ouest au Canada: cela prend des dépenses supplémentaires en santé, parce que le réseau est sous pression. Pourquoi le réseau est-il sous pression? C'est tout simplement parce que les besoins augmentent avec le vieillissement de la population. On parle d'une augmentation des dépenses annuelles, au niveau de la santé, de 7 p. 100 par année.

Il y a deux semaines, je lisais que 10 000 femmes québécoises atteintes d'un cancer du sein avaient commencé d'intenter des recours contre le gouvernement du Québec, parce qu'elles avaient attendu trop longtemps avant d'être soignées. Mais ce n'est pas le gouvernement du Québec le responsable, c'est le gouvernement fédéral. C'est l'ancien ministre des Finances, qui est devenu premier ministre, qui a décidé encore une fois cette année de ne pas faire d'effort pour répondre à la première des priorités de la population.

Lorsque l'actuel premier ministre était ministre des Finances, il aimait battre des records. Il préfère battre des records relativement au rapport entre la dette et le PIB devant ses homologues du G-7. C'est ce qu'il cherche, telle est son ambition. Pour le reste, on repassera.

Le budget

Je disais que le dernier budget, loin de corriger le déséquilibre fiscal, ne contient aucun transfert direct en santé pour aider les gens, pour aider les malades. Par contre, on a poursuivi le mouvement d'intrusion dans le champ de juridiction exclusif des provinces et du gouvernement du Québec.

On a annoncé 600 millions de dollars pour mettre en place une nouvelle agence de santé publique, et 500 millions de dollars pour un système canadien de surveillance en santé. Il y a déjà des structures partout au Canada qui s'occupent de la création de ces deux institutions; en particulier au Québec, il y a la Direction de la santé publique. Mais non, on investit près de 1 milliard de dollars pour créer des structures qui dédoublent ce qu'on a à l'heure actuelle au niveau de la surveillance dans le secteur de la santé. Quant à la nouvelle agence de santé publique, son rôle qui est défini en gros dans le budget ressemble en tous points au rôle assumé à l'heure actuelle par la Direction de la santé publique.

Il y a de grands oubliés dans ce budget, et c'est tout à fait scandaleux. Comme je l'ai mentionné tout à l'heure, un des scandales qui teintera ce gouvernement et fera en sorte qu'en campagne électorale il aura des comptes à rendre, c'est celui de l'assurance-emploi.

● (1120)

Il y a à peu près 40 p. 100 des bénéficiaires, des gens qui devraient bénéficier de l'assurance-emploi, qui en bénéficient effectivement. Les autres 60 p. 100 sont écartés à cause de l'ex-ministre des Finances, qui est actuellement premier ministre. On n'a pas résolu cela. On n'a pas desserré les critères d'admissibilité, loin de là. Les travailleurs saisonniers sont laissés pour compte.

Il n'y a pas seulement les travailleurs; il y a aussi l'industrie saisonnière. Imaginez-vous ce que cela fait dans les régions. Année après année, on se retrouve dans une situation où les travailleurs sont bafoués par le régime d'assurance-emploi. Ils vivent une espèce de «trou noir», comme on l'appelle, pendant lequel ils n'ont aucun revenu. Cela peut fonctionner une, deux ou trois années. Ils vont revenir à l'industrie saisonnière. Toutefois, après cela, l'industrie saisonnière va manquer de main-d'oeuvre.

Pensez-vous que les travailleurs et travailleuses, qui sont associés à l'industrie saisonnière, voudront encore se retrouver dans des situations de «trou noir», comme cela, encore longtemps? Il y aura une pénurie de main-d'oeuvre, et on est en train de faire mourir les régions qui sont tributaires, justement, des industries saisonnières.

On poursuit le scandale de l'assurance-emploi. Déjà, on a volé 45 milliards dans les fonds de l'assurance-emploi. Les surplus, alimentés par les employeurs et les employés, sont encore «piqués» par ce gouvernement. Le scandale se poursuit.

Deuxièmement, il y a le bois d'oeuvre. Il y a des travailleurs et des entreprises qui attendent depuis longtemps, soit depuis des années. L'actuel ministre de la Santé, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre responsable des langues officielles, qui se veut bien convaincant dans ses discours, frôle quelquefois le mensonge dans ce qu'il annonce, dans ce qu'il dit, en particulier concernant la péréquation. On aura l'occasion d'y revenir tout à l'heure.

Ainsi, ce ministre n'a rien fait pour eux à part de beaux discours. L'industrie du bois d'oeuvre est laissée à elle-même. Les travailleurs et les travailleuses qui sont affectés par ce secteur sont laissés à eux-mêmes. On n'a même pas daigné rendre les règles de l'assurance-emploi un peu plus flexibles pour tenir compte d'une crise sur laquelle, ni l'industrie ni les travailleurs et les travailleuses n'ont de contrôle. On les a oubliés, ceux-là.

On a aussi oublié le logement social. Bien oui, cela paraît bien pour les caméras, que le premier ministre, l'ex-ministre des Finances, qui n'a jamais daigné avoir quelque considération que ce soit à l'égard du logement social, se retrouve avec François Saillant du FRAPRU. Il a donné plein d'espoir à ces gens. Dans le budget, ces espoirs sont tout à fait éteints: c'est zéro quant au logement social.

Il y a un autre scandale dont j'ai oublié de faire mention tout à l'heure. Maintenant, j'ai l'occasion d'y revenir. Il s'agit du Supplément de revenu garanti pour les personnes du troisième âge. On s'adresse à ces personnes du troisième âge qui ont les plus faibles revenus, au Québec comme au Canada. Ce sont les plus démunies. On leur a caché pendant des années qu'elles avaient droit au Supplément de revenu garanti lorsqu'elles avaient un revenu qui frôlait le seuil de la pauvreté. On leur a caché cela.

Lorsque mon collègue du Bloc québécois, de la circonscription de Champlain, a mis le doigt sur le problème et sur le fait que le gouvernement fédéral cachait ce programme pour ne pas en faire bénéficier les plus démunies des personnes du troisième âge, et qu'il a commencé à faire une tournée du Québec pour sensibiliser tous les organismes qui travaillent de près et de loin avec lesdites personnes, et que tous mes collègues du Bloc québécois ont été associés à cette démarche d'information et d'épaulement auprès de ces personnes les plus démunies parmi celles du troisième âge, pour qu'elles puissent bénéficier du Supplément de revenu garanti, à ce moment-là, le gouvernement a commencé à bouger.

En effet, il a commencé à dire: «Maintenant, il faut faire attention. On l'a caché pendant des années, mais maintenant, il faut maintenant faire attention.» On les a flouées de 3 milliards, les personnes les plus démunies du troisième âge! Il y a 68 000 personnes du troisième âge au Québec qui auraient pu bénéficier et qui peuvent encore bénéficier du Supplément de revenu garanti. On en a rejoint une partie par nos démarches d'est en ouest et du nord au sud, au Québec. On a tenté de rejoindre l'ensemble des personnes du troisième âge. On n'a pas réussi en entier.

Cependant, n'était-ce pas là la responsabilité du gouvernement, soit d'aider les personnes du troisième âge parmi les plus démunies et de les guider pour qu'elles puissent bénéficier d'un supplément qui peut atteindre même 6 000 \$ par année? C'est le prix d'un Petrus, justement, ou d'un premier grand cru de Bordeaux, que Jean Lapierre mentionnait avoir bu avec les gens de Lafleur Communications, ceux qui sont pris dans le scandale des commandites. Il se rappelait avoir bien bu un premier grand cru ou un Petrus. Je le dis, et je le répète: cela vaut 5 000 \$. Moi, avec 5 000 \$, j'aurais pu sortir de l'indigence une personne du troisième âge de ma circonscription. C'est honteux. C'est d'autant plus honteux, que c'était le fruit de la corruption du scandale des commandites. Et Jean Lapierre s'en vante. Je trouve cela tout à fait dégueulasse.

● (1125)

Au sujet des autochtones, on fait toujours belle jambe. Il n'y a pas un discours du Trône où on ne fait pas référence aux premières nations, au respect des premières nations, au respect des traités et au respect de l'article 35 de la nouvelle Constitution de 1982 qui reconnaît l'autonomie gouvernementale des autochtones et le droit inhérent à cette autonomie. Cela paraît bien dans les discours et dans la belle mosaïque canadienne.

Le budget

Cependant, quand vient le temps de poser des gestes, budget après budget, on se retrouve avec des pacotilles étant donné les nombreux problèmes que vivent les premières nations au Canada. Il y a par exemple des problèmes de logements. On va construire environ 400 logements cette année au Québec et au Labrador. On devrait en construire 8 000 pour répondre aux besoins urgents et dramatiques que vivent les premières nations. Cela n'a aucun sens. Il n'y a aucune référence à ce sujet dans le budget.

Bien entendu, il y a quelques dizaines de millions de dollars pour l'éducation, un peu pour la santé. C'est nettement insuffisant. Il faudrait d'abord augmenter les budgets pour accélérer les négociations sur l'autonomie gouvernementale des premières nations. C'est la seule planche de salut qui s'offre aux membres des premières nations, d'est en ouest au Canada, pour pouvoir se sortir un jour de la misère dans laquelle elles se trouvent.

Au lieu de cela, une fois de temps en temps, il y a quelques ententes d'autonomie gouvernementale. Cependant, il n'y a pas de volonté politique de réaliser ce que la Commission royale d'enquête sur les peuples autochtones, en 1998, demandait de réaliser, c'est-à-dire mettre la table pour qu'en 20 ans, on ait réglé tous les problèmes d'autonomie gouvernementale. C'est la seule voie possible pour des relations harmonieuses entre les peuples des premières nations et nous, et cela permettrait aussi de leur donner des outils de développement. Il n'y a rien là-dedans, seulement une référence et quelques millions de dollars pour bien paraître.

Concernant les garderies, on peut féliciter le gouvernement. Il a mis de l'argent dans les garderies, dans le reste du Canada par exemple. Il a mis 150 millions de dollars. Depuis 1998, année où nous avons mis en place le système de garderie à 5 \$ qui est devenu 7 \$, à cause justement du manque de transfert du gouvernement fédéral, nous réclamons qu'il transfère au gouvernement du Québec l'argent que les parents, que le Québec a perdu en crédit d'impôt pour frais de garde, qui totalisera cette année 225 millions de dollars. Ce montant permettrait justement d'aider à financer les garderies à 5 \$ qui sont devenues des garderies à 7 \$.

Depuis 1998, cela représente un milliard de dollars de manque à gagner en crédit d'impôt fédéral. Donc, la somme de 150 millions de dollars qu'on est en train de verser pour les garderies dans le reste du Canada, ce sont les parents québécois qui l'ont financée. C'est le gouvernement du Québec qui l'a financée à cause du refus du gouvernement fédéral de négocier quoi que ce soit au niveau de la flexibilité quant à la fiscalité ou aux transferts des montants perdus par les parents québécois auprès du gouvernement du Québec pour aider à financer les garderies à 5 \$.

Il n'y a rien non plus pour l'éducation dans ce budget. Bien sûr, il y a le système de prêts et bourses. Mais un système de prêts et bourses rehaussé va compliquer les affaires avec le propre système de prêts et bourses dont le Québec est doté depuis le début des années 1960. Il y avait eu une conférence constitutionnelle en 1964 entre M. Pearson et M. Lesage. M. Lesage avait mis le poing sur la table. Il n'était pas question que le gouvernement fédéral intervienne dans le domaine des prêts et bourses aux étudiants. C'est un domaine de compétence du Québec.

On se retrouve avec une situation où on rehausse le système de prêts et bourses au Canada, mais il n'y a aucune compensation de prévue pour le Québec à cet égard. C'est toujours comme cela.

On pourrait faire la liste des iniquités envers le Québec. Le Québec encourt des pénalités parce qu'on va plus loin et plus vite que le reste du Canada en ce qui a trait aux politiques. Il en est ainsi de la politique des garderies à 5 \$, qui fait l'envie de tous les pays

industrialisés, qui sert d'exemple partout à travers le monde. Cependant, on est pénalisés parce qu'on va plus vite.

Concernant la péréquation, est-ce que ce n'est pas un scandale que de retrouver, dans des annexes du budget, que le gouvernement fédéral a décidé de façon unilatérale d'imposer une nouvelle formule de péréquation pour les cinq prochaines années? Le ministre de la Santé nous racontait des bobards lorsqu'il était ministre du Développement des ressources humaines. Concernant le bois d'oeuvre, quand il était ministre du Commerce international, il se mettait le doigt dans le nez. Ce même ministre ose dire que cette nouvelle formule de péréquation répond à toutes les exigences de M. Séguin au Québec.

On a entendu M. Séguin à la télévision et à la radio. M. Séguin, dans le journal, comme de vive voix, dire que ce régime était inacceptable pour le Québec. Il continue à raconter ses bobards. Il continue à nous raconter n'importe quoi. De toute façon, on se demande pourquoi ce ministre est encore là.

Au sujet des municipalités, est-ce qu'on va comprendre qu'on n'arrête pas de répéter à peu près pour la dixième fois la même politique? Il n'y a rien de nouveau dans ce budget. On savait déjà que le remboursement de la TPS allait arriver. Toutefois on s'attendait à plus que cela.

• (1130)

On s'attendait à ce que le gouvernement amorce une correction du déséquilibre fiscal, parce que c'est la seule voie. Le gouvernement fédéral, le premier ministre en tête même lorsqu'il était ministre des Finances, n'a jamais reconnu qu'il y a un problème de déséquilibre fiscal. Tant et aussi longtemps qu'on n'aura pas résolu cela, tant qu'il n'y aura pas une amorce de redistribution des champs fiscaux entre le gouvernement fédéral et les gouvernements du Québec et des provinces, le problème demeurera entier.

Le sous-financement des municipalités est un sous-financement des gouvernements provinciaux, en particulier du gouvernement du Québec. Réglons cela, et les municipalités en auront de l'argent. Si j'ai un conseil à prodiguer à nos municipalités, c'est de se mobiliser et de venir manifester contre le gouvernement fédéral. C'est là la clé d'une solution au sous-financement pour des besoins directs à la population.

Je respecte beaucoup les élus municipaux, parce qu'ils ont à faire face aux individus dans leur communauté et qu'ils doivent répondre en matière de services. Mais si à Ottawa on coupe dans les transferts, bien entendu, les difficultés financières rencontrées par les gouvernements des provinces, le gouvernement du Québec en particulier, ne permettent pas de transférer des champs de taxation ou de créer de nouveaux types de revenus pour les municipalités. Il faut se mettre cela dans la tête.

Je soulève un huitième point par rapport au budget, soit les intrusions. M. Jacques Léonard, qui a été président du Conseil du Trésor pendant plusieurs années à l'Assemblée nationale, a présidé un comité. Mon collègue de Joliette, ma collègue de Drummond, mon collègue de Lotbinière—L'Érable et moi-même avons travaillé sur ce qu'on a appelé les études du comité Léonard.

Le budget

Il y avait un volet sur les dépenses excessives. Au niveau des dépenses bureaucratiques et d'administration, nous nous sommes aperçus que les ministères, pendant l'ère de l'actuel premier ministre alors qu'il était ministre des Finances, avaient connu une croissance incroyable des budgets. Cette croissance dépassait les 300 p. 100. Cela n'avait pas de bon sens. C'était le cas par exemple au niveau des sondages de Communication Canada et également au niveau de la Justice. On a observé une croissance mirobolante des dépenses de la bureaucratie.

Il y avait une deuxième partie à cette étude. C'était l'analyse de la situation depuis la Confédération. Nous avons réalisé ce travail qui n'avait jamais été fait depuis le début de la Confédération jusqu'à nos jours pour voir de quelle façon avaient évolué les intrusions du gouvernement fédéral dans des champs, reconnus par la Constitution et les précédents, comme étant des champs de juridiction exclusifs du gouvernement du Québec et des gouvernements des provinces.

Quelle n'a pas été notre surprise de constater que, pour la dernière année disponible, soit 2002-2003, le gouvernement fédéral avait dépensé davantage dans des champs de juridiction des provinces et du gouvernement du Québec que dans ses propres champs de juridiction. On en est rendu là. L'essentiel des excédents, outre une partie importante qui est allée à la dette, sont allés dans des intrusions.

Cela s'est poursuivi. On le voit à l'heure actuelle avec le présent budget. On le voit avec la création de l'agence et du système de surveillance en santé. C'est un domaine qui relève de la juridiction exclusive des provinces. Le gouvernement fédéral crée à qui mieux-mieux soit des fondations, soit des nouvelles institutions pour doubler, pour multiplier les intervenants, alors qu'il existe déjà des institutions et des systèmes dans chacune des provinces, en particulier au Québec, pour répondre aux besoins suscités par la création de ces entités.

Dans le secteur agricole, un montant d'environ 900 millions de dollars peut paraître gros pour le secteur bovin, mais encore faut-il que le Québec ait une part raisonnable. Le Québec reçoit une part de 65 millions de dollars.

On a oublié les vaches de réforme. Ces gens se sont fait promettre par l'ancien ministre de l'Agriculture, qui est maintenant ministre des Finances, que si l'on coupait la subvention de 1998 de 6,03 \$ l'hectolitre, qui donnait 120 millions de dollars aux producteurs laitiers, on compenserait par des augmentations de prix. Cet engagement n'a jamais été respecté. Si l'on avait eu 120 millions de dollars dans le secteur laitier, on aurait pu passer au travers de la crise de la vache folle.

Je soulève un dernier point. J'écoutais mon collègue de Mississauga-Ouest tantôt, qui parlait de ce qu'il y avait pour son circonscription de chaussures dans ce budget. Il aurait dû lui dire qu'il y a quelque chose, mais que c'est à son détriment. Le système fiscal canadien est un des moins progressistes au monde, un des moins progressistes des pays du G-7. On commence à imposer, avec l'impôt fédéral, à partir d'un niveau de 20 p. 100 du salaire moyen d'un travailleur, alors qu'ailleurs, c'est 30 p. 100. Au Québec, c'est 30 p. 100.

• (1135)

Il n'y a qu'ici que les pauvres continuent à payer de l'impôt, que les gens à faible revenu qui cherchent à atteindre la classe moyenne continuent à payer de l'impôt, alors qu'on n'a pas fait le ménage dans la fiscalité des grandes entreprises.

Je pourrais parler de La Barbade et des bateaux de l'actuel premier ministre. Néanmoins, il s'agit là d'un autre scandale. On aura l'occasion d'y revenir.

• (1140)

M. Pierre Paquette (Joliette, BQ): Monsieur le Président, je voudrais féliciter mon collègue de Saint-Hyacinthe—Bagot pour son excellent discours et pour sa fougue, qui l'oblige d'ailleurs à reprendre son souffle.

À mon avis, il nous a fait une belle démonstration à savoir que ce budget était finalement très loin des préoccupations des Québécois et des Québécoises. On en a un bel exemple par cette motion unanime adoptée par l'Assemblée nationale, il y a à peine dix jours, demandant au gouvernement fédéral de corriger le déséquilibre fiscal.

Dans ce budget, on voit que non seulement il n'y a rien, mais il n'y a pas de reconnaissance même du problème comme tel. De même, comme l'a qualifié le ministre des Finances du Québec, M. Séguin, un libéral et un fédéraliste, ce budget est un «musée des horreurs du déséquilibre fiscal».

Je voudrais demander à mon collègue comment il peut expliquer que les libéraux fédéraux du Québec ne soient pas capables de défendre les intérêts du Québec. Et pourquoi, finalement, seule la réélection d'une majorité de députés du Bloc québécois assurera que la voix du Québec soit entendue en cette Chambre?

M. Yvan Loubier: Monsieur le Président, je remercie mon illustre collègue de Joliette de cette question. Effectivement, vous avez là une preuve indéniable. Moi, j'aurais honte d'être candidat libéral après tous les scandales que j'ai énoncés au début de mon allocution: le scandale des commandites, le scandale au ministère des Ressources humaines, le scandale de l'Auberge Grand-Mère, près de 2 milliards pour le contrôle des armes à feu, et ainsi de suite.

Toutefois, ce qui est surtout vrai, c'est que pas un député libéral du Québec ne s'est levé dans cette enceinte, ne serait-ce qu'une seule fois, pour défendre les consensus au Québec, pour défendre les enjeux et les priorités des Québécoises et des Québécois. Ce sont des députés qu'on qualifiait autrefois—je pense qu'il vaudrait peut-être mieux revenir à cette appellation—, de députés tapis. Ce sont des députés qui sont là pour le décor, dont la seule ambition est de devenir ministre. Si tu veux devenir ministre dans un gouvernement libéral, il faut que tu la fermes et que tu fasses le moins de vagues possible.

Lorsqu'on dit que les libéraux vont ramener les consensus à la Chambre des communes, vont humaniser la nouvelle façon de faire du premier ministre, c'est de la foutaise. Un député libéral, c'est une voix en moins qui est offerte aux Québécoises et aux Québécois de faire valoir leur point de vue sur les plans du déséquilibre fiscal et du manque de transferts en santé, qui font en sorte que des malades attendent.

Il n'y a pas un député libéral fédéral québécois qui se soit levé ici pour dénoncer le scandale de la santé, justement, et le manque de transferts pour faire en sorte qu'on donne des soins appropriés aux malades du Québec. Il n'y a pas un député libéral fédéral du Québec qui se soit levé. Il n'y en a pas un qui ait dénoncé le scandale des commandites. Je comprends, ils ont les deux mains dedans.

Le budget

Il n'y en a pas un qui ait dénoncé le régime d'assurance-emploi, un régime tout à fait sauvage et anarchique, qui fait en sorte que 60 p. 100 des gens qui auraient dû bénéficier de ce régime n'en bénéficient pas. Avez-vous déjà entendu un député libéral parler de cela? Eh bien non! Ils répètent les cassettes de leurs ministres, parce qu'ils n'ont comme seule ambition que de devenir ministres du Cabinet. Ils n'ont pas l'ambition de servir. Ils n'ont pas l'ambition de représenter leurs commettants. Ils ont seulement l'ambition qu'ont la plupart des candidats du Parti libéral, celle de devenir ministres, de servir leurs ambitions personnelles, et non pas de servir la population.

S'ils avaient eu le soin de vouloir servir leur population, il y a longtemps qu'ils auraient dénoncé ces scandales, parce qu'ils savaient ce qui se passait. Ils ont beau dire n'importe quoi, ils savaient ce qui se passait. Il y a longtemps qu'ils auraient dénoncé le manque de soins aux malades par la faute de l'actuel premier ministre, qui a été ministre des Finances et qui a sabré à tour de bras dans les finances.

Cependant, cela commence à sortir. J'écoutais la députée de Hamilton-Est, hier, à une émission qui jouit d'une belle cote d'écoute à Télé-Québec. Les gens commencent à parler un peu plus. Il y en a qui ont une conscience sociale peut-être un peu plus développée que d'autres. Toutefois, ce n'est pas une députée libérale fédérale du Québec. Les députés fédéraux libéraux du Québec se la ferment, ne disent rien, ne font pas la promotion des consensus québécois, et c'est très triste.

La population va s'en rappeler au cours de la prochaine élection. Seuls les députés du Bloc québécois sont capables de les défendre à la Chambre des communes, de faire valoir notre différence, comme Québécoises et Québécois, nos façons de faire différentes aussi en matière d'économie et de développement social. Ce n'est pas un député libéral qui fera cela; ce sont les députés du Bloc québécois. Les gens vont s'en rappeler.

M. Yves Rocheleau (Trois-Rivières, BQ): Monsieur le Président, je voudrais à mon tour féliciter mon collègue de Saint-Hyacinthe—Bagot pour sa fougue proverbiale.

Je constate humblement, de discours du Trône en discours du Trône et de discours sur le budget en discours sur le budget, qu'une trame, une toile de fond se développe dans ce gouvernement, dans cet État national canadien, qui s'inspire notamment de l'Entente-cadre sur l'union sociale de 1999, où l'État canadien se permet de passer en plus de transiger non seulement en ignorant les provinces, mais directement avec des organismes et des individus.

Dans le cas présent, dans le dernier budget, on peut parler de la petite enfance, des étudiants, des handicapés, des municipalités et de la mise sur pied d'une commission nationale des valeurs mobilières.

Je voudrais demander à mon collègue s'il sent comme moi que les provinces, notamment le Québec, sont engouffrées dans un entonnoir où le Québec, compte tenu de sa différence et de sa prétention de former une nation reconnue unanimement par l'Assemblée nationale du Québec mais bafouée et méprisée ici il y a quelques mois, est en train d'y passer si le peuple québécois ne réfléchit pas rapidement à son avenir.

• (1145)

M. Yvan Loubier: Monsieur le Président, je remercie aussi mon illustre collègue de Trois-Rivières de sa question.

On sent qu'il y a ce mouvement depuis 1993. Cela a peut-être commencé un peu avant, mais disons depuis 1993, et cela s'est accéléré après le référendum de 1995. Le gouvernement fédéral est

en train de construire un État unitaire au Canada, un État qui n'est pas un État confédéral ni un État fédéral, mais qui devient un État unitaire.

On s'aperçoit la différence québécoise. Au Québec, nous ne sommes pas meilleurs, mais nous ne sommes pas pire que les autres non plus, excepté que nous avons une assemblée nationale depuis plusieurs décennies. L'Assemblée nationale n'est pas qu'une simple appellation ou qu'un simple contenant. Si c'est une assemblée nationale, c'est parce qu'elle représente une nation, et c'est la nation québécoise.

Ici, la nation québécoise est foulée aux pieds. Les Québécois comprendront. La prochaine campagne électorale portera sur des dossiers fédéraux, bien sûr, mais elle concernera aussi l'avenir du peuple québécois. Nous allons expliquer et expliquer encore, lors d'assemblées de cuisine, ce que le gouvernement fédéral est en train de faire ici avec nous, c'est-à-dire un État unitaire. Il bafoue la propre Constitution qu'il prétend défendre.

Je vous mentionnais tantôt que les intrusions du gouvernement fédéral étaient supérieures, en termes de dépenses en 2002, à ses dépenses dans ses propres champs de juridiction. Il faut le faire! Ce n'est pas par plaisir ni par goût qu'ils le font, mais c'est par stratégie. Derrière ces intrusions, c'est la démolition en règle de l'Assemblée nationale et de la différence québécoise qu'on est en train de faire. C'est la construction de l'État unitaire canadien qu'on est en train de faire ici, alors qu'en 1867, on parlait d'un pacte entre deux peuples fondateurs.

Le pacte entre deux peuples fondateurs a pris le bord depuis longtemps. Ceux qui disent qu'il faut laisser une chance au fédéralisme, il faudra les convaincre. Il n'y a plus de chance à laisser au fédéralisme. On est en train de nous tuer à petit feu comme peuple. On est en train de saper les pouvoirs de l'Assemblée nationale, la seule assemblée qu'on contrôle à 100 p. 100 comme Québécois. Ici, nous contrôlons à 24 p. 100. Il nous faudra expliquer cela aux Québécoises et aux Québécois.

Il y en a de plus en plus qui comprennent. Si l'on regarde la ténacité dans les sondages sur la souveraineté du Québec, 47 p. 100 des Québécoises et des Québécois—et on n'est même pas en campagne référendaire—croient en la souveraineté du Québec et croient qu'elle se réalisera.

On a des exemples scandaleux de ce qui s'est passé ici. Je ne parle pas seulement du scandale des commandites, mais je parle des intrusions, de l'union sociale, où l'on a encore tassé le Québec comme on l'a fait lors du rapatriement de la Constitution de 1982. Je suis persuadé qu'avec de tels exemples scandaleux, les gens en auront assez de ce régime.

Ce serait si simple, et c'est ce que nous expliquerons à nos concitoyens et concitoyennes du Québec, que nous représentons si bien depuis 1993, alors que les libéraux fédéraux québécois les bafouent en participant à la construction d'un État unitaire ici. Nous leur rappellerons que ce serait si simple si nous décidions nous-mêmes de ce que nous ferions de plus avec 50 p. 100 des taxes et des impôts que nous envoyons à Ottawa, afin de relever des défis comme la démographie, le vieillissement de la population, le développement des régions, en particulier des régions rurales, au niveau du développement socioéconomique, au niveau de la politique familiale et des congés parentaux qu'on nous refuse ici. On fait patienter des jeunes familles qui attendent cela, et ce, par obstination, parce que le programme n'est pas pancanadien.

Le budget

C'est terrible ce qu'on est en train de faire ici. C'est une violence tranquille. Il n'y a pas de guerre, pas d'échanges de coups, on est en démocratie, et c'est tant mieux. Mais ce qu'on est en train de faire subir à tout un peuple, c'est extrêmement grave. Par le déséquilibre fiscal, on enlève les moyens de la seule assemblée où les Québécoises et les Québécois sont représentatifs. On sape le moral des troupes aussi en empêchant par exemple qu'il y ait des ressources suffisantes pour la santé et l'éducation et pour les familles.

Il n'y a que des candidats et des députés du Bloc québécois qui feront entendre raison à ce gouvernement et qui convaincront les Québécoises et les Québécois que leur voie d'avenir n'est pas d'envoyer un contingent de députés pour la vie, mais, une dernière fois, pour paver la voie à la souveraineté du Québec et la réaliser. Tel est notre rôle.

• (1150)

[Traduction]

L'hon. Maria Minna (Beaches—East York, Lib.): Monsieur le Président, je vous informe que je partagerai mon temps de parole avec le député d'Abitibi—Baie-James—Nunavik.

Le budget de 2004 se situe fort bien dans le sillage du discours du Trône, qui était, à mon avis, un discours destiné à répondre aux besoins des Canadiens et à s'attaquer aux enjeux sociaux dans notre pays. Le budget vise le même objectif. Il examine la question de la justice sociale, ou du déficit social, comme je l'appelle parfois.

Nous nous sommes attaqués au déficit économique en faisant des réductions d'impôt de 100 millions de dollars dans le budget de 2000. J'ai toujours estimé qu'il était temps que nous commencions à examiner la question du déficit social, selon mon expression, ou des enjeux sociaux, car, dans une grande mesure, les politiques économiques et les politiques sociales ne font qu'un.

Ce budget vise cet objectif. Il continue d'investir dans nos réalisations passées. Il nous ouvre une voie qui est, à mon avis, très positive.

Je vais parler de quelques-uns des aspects très positifs de ce budget. Dans le secteur de la santé, le budget accorde 2 milliards de dollars aux provinces, comme il avait été promis dans l'accord précédent. Les fonds en santé s'élèvent donc à 36,8 milliards de dollars, comme le prévoyait le budget de 2003.

Cela ne s'arrête pas là. Le premier ministre rencontrera ses homologues des provinces et des territoires en juillet. Les ministres des Finances se réunissent en prévision de cette rencontre. Ils discuteront de la viabilité à long terme de notre système de santé.

Certains critiques ont dit que les fonds sont insuffisants à l'heure actuelle. Même Roy Romanow a dit tout récemment—j'ai appuyé entièrement son rapport et lui ai présenté des instances lorsqu'il préparait ce dernier—qu'il faut investir davantage de fonds dans le système. Il a dit que le système doit également être réformé. Nous ne pouvons pas le rendre viable sans une réforme adéquate.

Un exemple que j'ai donné récemment porte sur la réforme du système de soins primaires dans notre pays. Je crois fermement que nous ne pouvons pas rendre notre système viable sans une réforme appropriée dans le secteur des soins primaires.

Je peux donner un exemple dans ma propre circonscription, Beaches—East York. Nous avons un bon centre de santé communautaire, qui donne accès à des médecins. Ceux-ci ne sont pas payés à l'acte. Ils touchent un bon salaire, comme le méritent les médecins, à mon avis.

Les médecins qui touchent ce salaire sont de garde 24 heures par jour, sept jours par semaine. Il y a aussi une infirmière praticienne,

car tous les patients n'ont pas besoin de voir un médecin. Il y a également une diététiste qui est chargée des soins préventifs et de la sensibilisation à l'importance de la nutrition. Nous savons tous, d'après de récentes discussions, qu'il existe des problèmes d'obésité et que l'activité physique est essentielle. C'est là un secteur où une réforme majeure s'impose.

Les médecins étant de garde, cela veut dire que les gens ne vont pas engorger les salles d'urgence dans les hôpitaux, ce qui fait économiser beaucoup d'argent au système de santé.

Il est important de réformer le système pour en assurer la viabilité et d'examiner les secteurs comme les soins à domicile, le logement avec services de soutien et les soins de longue durée. Cela aidera les personnes âgées qui veulent rester chez elles plus longtemps et leur donnera la dignité d'être dans leur propre demeure. En même temps, cela fera en sorte que les lits d'hôpitaux ne sont pas occupés par des malades nécessitant des soins de longue durée. Ce sont tous des secteurs exigeant de l'attention si nous voulons assurer la viabilité du système, mais le gouvernement a prévu deux milliards de dollars.

Nous ne sommes pas inactifs. Nous envisageons aussi des changements. Le budget établit une nouvelle agence de la santé publique du Canada, qui servira de centre de coordination pour la lutte contre les maladies et le déploiement des ressources d'urgence et qui sera dirigée par un agent de la santé publique en chef, nouveau poste créé dans le budget. Après le SRAS, qui a touché principalement Toronto mais qui a également eu des répercussions d'un bout à l'autre du pays, et le virus du Nil occidental, et compte tenu des autres questions qu'il faut examiner au plan des soins préventifs, c'est là une mesure très importante pour le gouvernement.

Ce budget prévoit des fonds de 655 millions de dollars pour le présent exercice financier et les deux prochains en vue d'accroître la capacité du Canada de faire face aux urgences en matière de santé publique. Cela comprendra des mesures comme l'amélioration de la capacité d'intervention d'urgence, l'accroissement de la surveillance, la création de centres régionaux d'excellence, l'agrandissement des laboratoires et le renforcement de la collaboration et de la coordination à l'échelle internationale. De plus, le ministère de la Santé versera une somme de 400 millions de dollars dans le régime de santé public. Cette somme permettra d'aider les provinces et les territoires à appuyer une stratégie nationale en matière de vaccination au cours des trois prochaines années.

De plus, le budget assure une plus grande équité fiscale aux Canadiens handicapés et aux soignants. Là encore, il permet de répondre aux besoins plus généraux du régime de santé. Un montant supplémentaire de 30 millions de dollars sera versé chaque année pour appuyer le programme d'aide à l'emploi offert par les provinces et les municipalités aux Canadiens handicapés. Ce sont là des secteurs qui sont liés d'une certaine façon à la santé. Le gouvernement prend des mesures très audacieuses dans ce sens.

Permettez-moi de parler d'un autre sujet, celui de l'éducation, qui me tient tant à cœur. J'ai travaillé très fort depuis un certain temps pour la mise sur pied d'un programme de services de garde et d'apprentissage pour les jeunes enfants au Canada. En l'an 2000, le gouvernement a annoncé la mise sur pied d'un programme d'apprentissage de 2,2 milliards de dollars pour les jeunes enfants. Le présent budget prévoit une somme supplémentaire de 75 millions de dollars cette année et le renouvellement de cette somme l'an prochain pour l'apprentissage précoce et les services de garde.

Le budget

Ce sont là des investissements suivis très importants dans les enfants. Le programme d'apprentissage s'étend sur toute une vie, du berceau à la retraite. Le budget prévoit l'apprentissage pour les tout petits de zéro à six ans, mais il tient également compte de l'éducation post-secondaire ainsi que de la formation continue pour les gens qui ont un emploi mais qui désirent améliorer leurs compétences ou qui veulent réintégrer le marché du travail. Il tient bien compte de ces besoins.

Le budget prévoit un autre programme pour les enfants. Un bon d'études sera versé dès la naissance aux enfants des familles gagnant moins de 35 000 \$ par année. Le gouvernement pourra verser au fil des ans un montant maximum de 2 000 \$ par enfant.

La Subvention canadienne pour l'épargne-études a été créée en 1998, afin d'aider les parents à épargner pour l'éducation de leurs enfants. Le budget de 2004 propose de doubler le taux de participation du gouvernement fédéral, qui passerait à 40 p. 100 pour les familles dont le revenu est inférieur à 35 000 \$ et à 30 p. 100 pour les familles dont le revenu se situe entre 35 000 \$ et 70 000 \$. Le relèvement des taux de participation s'appliquera aux premiers 500 \$ de contribution.

Un nombre important d'autochtones vivent dans les centres urbains, à Beaches—East York et ailleurs à Toronto. Le budget tient compte de cette situation ainsi que des besoins des autochtones vivant dans des réserves, au chapitre de l'éducation. Pour les enfants des premières nations qui vivent dans des réserves, le budget prévoit un montant supplémentaire de dix millions de dollars sur quatre ans pour l'apprentissage des jeunes enfants et la garde d'enfants, ce qui portera l'aide gouvernementale à 45 millions de dollars.

● (1155)

Le gouvernement accordera également à quelque 20 000 étudiants provenant de familles à faible revenu de nouvelles subventions, jusqu'à concurrence de 3 000 \$, pour payer une partie des frais de la première année d'études. J'estime que cette mesure constitue un pas très important dans la bonne direction. Depuis quelque temps déjà, je prônais la création d'un système de subventions pour les étudiants qui veulent poursuivre des études postsecondaires, mais qui n'en ont pas les moyens.

Une nouvelle subvention immédiate pouvant atteindre 2 000 \$ par année sera accordée aux étudiants handicapés, et la subvention canadienne pour études, qui peut atteindre 8 000 \$ par année, sera maintenue.

Les contributions parentales attendues des familles à revenu moyen seront réduites, ce qui aura pour effet de faciliter l'accès de quelque 40 000 étudiants aux prêts d'études.

Le budget de 2004 propose de réserver des ressources pour assouplir les critères d'admissibilité à l'allègement des intérêts, en relevant de 5 p. 100 le seuil du revenu utilisé pour déterminer l'admissibilité.

Le budget propose, à compter du 1^{er} janvier 2004, de permettre aux étudiants de réclamer le crédit d'impôt pour des études reliées à leur emploi, lorsqu'il n'y a pas de remboursement de la part de l'employeur. Cela représente un montant pouvant atteindre 400 \$ par mois pour les étudiants à temps plein et 120 \$ par mois pour les étudiants à temps partiel. Cet avantage est en rapport avec l'apprentissage permanent dont je parlais.

Sur le long terme, nous élaborons une stratégie applicable au milieu de travail. Dans l'immédiat, le budget prévoit une somme de 15 millions de dollars sur deux ans pour la mise en place d'un projet pilote visant à fournir une contribution correspondante à celle des

centres de formation syndicaux. Le budget propose beaucoup plus dans le domaine de l'éducation, mais je n'aborderai pas cet aspect.

Dans le cas des villes et localités, le gouvernement a tenu sa promesse de leur rembourser les recettes de la TPS. Ainsi, les villes encaisseront 7 milliards de dollars au cours des dix prochaines années, dont 50 millions par année pour la seule ville de Toronto. De plus, un milliard de dollars sera investi dans l'infrastructure, sur cinq ans au lieu de dix.

En définitive, le budget contient de nombreuses mesures. Je crois que c'est un budget fait pour les gens.

● (1200)

M. Rob Merrifield (Yellowhead, PCC): Monsieur le Président, ma collègue a mentionné que le gouvernement n'est pas resté inactif, puis elle a énuméré toutes les choses merveilleuses qu'on trouve dans le budget.

J'ai quelques questions concernant des éléments qui, contrairement à ce qu'elle affirme, ne figurent pas dans le budget. Elle a fait un beau discours sur les soins de santé et sur les questions dont supposément on s'occupe comme les soins à domicile et la couverture des médicaments onéreux.

Il y a un peu plus d'un an, le Canada disposait d'un accord sur la santé. L'accord, signé au mois de février, prévoyait un certain nombre d'indicateurs de rendement qui devaient être en place avant le mois de septembre de l'année dernière ainsi que la nécessité d'établir des indicateurs de base sur la voie à suivre dans le dossier des soins à domicile. Une stratégie nationale de soins à domicile devait comporter un certain nombre de critères minimaux. Quant à la couverture des médicaments onéreux, le ministre a admis lui-même au début du mois de décembre qu'absolument rien n'avait été fait à cet égard.

Quand on examine ce qui figure dans ce budget et ce qui n'y figure pas, on est en droit de se demander pourquoi le gouvernement a laissé tomber l'accord sur la santé. Il n'en est fait aucune mention et il y a bien d'autres omissions. On ne mentionne rien de ce que le premier ministre avait convenu lorsqu'il a rencontré ses homologues provinciaux plus tôt cette année.

Il est facile de parler, mais où sont les mesures concrètes et le rendement dans ces dossiers?

L'hon. Maria Minna: Monsieur le Président, il est évident que l'accord sur la santé est respecté. Comme nous l'avons dit, une partie de cet accord prévoyait le versement de 2 milliards de dollars et le gouvernement a respecté son engagement à cet égard.

Je n'ai jamais dit que les soins à domicile et les médicaments onéreux étaient mentionnés dans le budget. Ce que j'ai dit, c'est que ces choses, et surtout les soins à domicile et la réforme des soins de première ligne, sont fort importantes. Ce détail semble échapper à notre collègue. Voilà des volets très dispendieux du dossier de la santé dont nous devons nous occuper.

Une partie de l'accord sur la santé portait sur la réforme des soins de première ligne, mais cette réforme n'a pas été amorcée dans la plupart des cas. Il n'est pas toujours nécessaire d'investir des fonds pour procéder à une réforme; ce qui est nécessaire, c'est la réforme elle-même. Le député a tenu compte d'un point que j'ai mentionné très clairement, à savoir que les discussions porteront sur les soins à domicile et les médicaments onéreux, mais la réforme des soins de première ligne signifie que, au palier provincial, un accord devra intervenir entre les provinces et les médecins.

Le budget

Par exemple, en Ontario, on devait procéder à une réforme des soins de première ligne. J'ai cité en exemple ma propre circonscription pour illustrer comment un système peut fonctionner efficacement à petite échelle, mais l'Ontario Medical Association a convaincu le gouvernement qu'il devait utiliser un système entièrement différent, lequel est beaucoup plus dispendieux et ne représente pas vraiment une réforme en profondeur.

On peut dire que les nouveaux réseaux de santé ou les nouveaux centres de santé communautaires n'ont pas encore été mis en place. Il est impossible de réduire les coûts des soins de première ligne à moins de procéder à une véritable réforme et à moins que les médecins, les provinces et le gouvernement du Canada ne s'investissent à fond dans ce changement. Voilà autant de dossiers sur lesquels il faudra se pencher.

Le budget consacre cependant des dépenses considérables au système de santé publique et, à cet égard, le gouvernement du Canada assume totalement la responsabilité. Il prévoit aussi la nomination d'un agent de santé publique.

Comme je l'ai dit déjà, dans le cadre d'autres discours à la Chambre, je continue d'appuyer le rapport Romanow. Je continue de préconiser la mise en oeuvre d'un programme pour les médicaments onéreux, d'un programme adéquat pour les soins à domicile et de la réforme du système de santé de première ligne. Ces mesures doivent être prises en partenariat avec les provinces. Le gouvernement du Canada ne peut procéder unilatéralement.

• (1205)

Mme Wendy Lill (Dartmouth, NPD): Monsieur le Président, je remercie la députée d'en face de ses observations.

Je suis profondément inquiète de ce dont le budget ne parle pas. Il reste muet à propos de la culture. Je l'ai lu très attentivement, à la recherche de ce qu'il contenait au sujet de la culture. Il y a un peu d'argent pour renflouer le Fonds canadien de télévision, et c'est très bien.

Le rapport de la vérificatrice générale rendu public récemment était extrêmement accablant quant au bilan du gouvernement en matière de patrimoine bâti et de patrimoine de l'édition, et quant à la manière dont nous conservons en fait nos documents à caractère culturel.

Le budget ne contient aucun renouvellement des engagements envers Radio-Canada, la radiodiffusion publique et les artistes canadiens. Pourrais-je avoir les commentaires de la députée là-dessus?

L'hon. Maria Minna: Monsieur le Président, je crois que la députée a déjà mentionné le financement de Téléfilm Canada annoncé dans le budget. Il s'agit d'un engagement envers la culture.

L'engagement de financement de Radio-Canada, que j'ai appuyé à 100 p. 100, et le financement durable permanent de Radio-Canada que je continue à défendre, reste le même. Radio-Canada a également accès aux ressources financières de Téléfilm et à d'autres fonds. Le budget appuie toujours la culture au Canada et je continue également à la défendre.

Certaines personnes à la Chambre n'appuient pas la radiodiffusion publique. À mon avis, la radiodiffusion publique est essentielle à notre pays pour préserver et alimenter Radio-Canada parce que c'est le seul moyen dont nous disposons pour avoir une image de notre nation.

[Français]

M. Guy St-Julien (Abitibi—Baie-James—Nunavik, Lib.): Monsieur le Président, je remercie l'honorable députée libérale de

me donner l'occasion de parler surtout des mesures suivantes qui sont énoncées dans le budget de 2004 et qui auront une incidence directe sur la province de Québec.

On sait que la priorité ce sont les soins de santé. Les 2 milliards de dollars additionnels accordés aux provinces et aux territoires pour la santé se traduisent par des fonds supplémentaires de 471 millions de dollars pour le Québec. Il est important de dire aux gens ce que le Québec va recevoir quand on parle de 2 milliards de dollars.

Outre les 404 millions de dollars qu'ils vont recevoir et qui devront être transférés de Santé Canada, le gouvernement a réservé, dans le budget de 2004, une somme de 665 millions de dollars pour l'exercice en cours et les deux suivants afin de contribuer à la création d'une nouvelle agence de la santé publique du Canada et au financement de ses principales activités.

Ces fonds seront affectés en partie à des initiatives régionales, dont la création d'équipes d'intervention d'urgence dans le domaine de la santé dans chaque région du Canada, incluant la province de Québec. Également, des fonds de 400 millions de dollars seront accordés aux provinces et aux territoires au cours des trois prochaines années à l'appui d'une stratégie nationale d'immunisation, de même que pour atténuer les tensions qui s'exercent sur les services de santé publique, relevées lors de l'épidémie du SRAS, et aider les provinces et territoires à corriger les problèmes urgents de capacité. Cela se traduira par une somme additionnelle de 94 millions de dollars pour la province de Québec.

Parlons maintenant de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants. Le budget 2004 propose aussi la mise en oeuvre du cadre multilatéral pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants au moyen d'une somme additionnelle de 75 millions de dollars en 2004-2005 et de 75 millions de dollars en 2005-2006. Le Québec recevra 35 millions de dollars de plus à ce titre.

Il y a de nouveaux horizons pour les aînés. Depuis plusieurs années, je revendique qu'on revoie le programme Nouveaux Horizons qui avait été aboli il y a quelques années. Le budget prévoit aussi le financement d'un programme Nouveaux Horizons pour les aînés, pour offrir à ces personnes des occasions de participer à des activités sociales, de mener une vie active et de contribuer à la vie de leur collectivité. Tous les clubs de l'Âge d'or, des aînés de la province de Québec, vont participer à ce programme; c'est important.

Concernant le renouvellement de la péréquation, le budget de 2004 propose des modifications précises de ce programme pour en améliorer le fonctionnement et accroître les aptitudes établies à un cadre prospectif plus stable et prévisible. On sait que le plan budgétaire 2004 comporte 435 pages. On n'a pas le temps d'expliquer ce qu'est la péréquation, mais on sait une chose. Les améliorations de la péréquation décrites dans le budget font en sorte que les provinces bénéficiaires vont se partager 1,5 milliard de dollars de plus au cours des cinq prochaines années.

On a vu, dans les années précédentes ce qui s'est passé avec la province de Québec. On sait que ce régime est dangereusement instable. Comme la capacité fiscale varie en fonction de la conjoncture économique, la péréquation peut faire l'objet d'ajustements périodiques et spectaculaires. Bernard Landry, lorsqu'il était ministre québécois des Finances a ainsi reçu une manne providentielle de 1,4 milliard de dollars parce que la croissance de l'économie ontarienne était beaucoup plus élevée que prévue. À l'époque, M. Landry s'était servi de cette somme pour atteindre l'objectif du déficit zéro avec un an d'avance sur l'échéancier.

Le budget

Cette année, c'est le contraire. La croissance ontarienne est moins forte que prévue, le ministre québécois, M. Yves Séguin, se voit privé de 350 millions de dollars. Avec de telles surprises, il devient extrêmement difficile pour les ministres provinciaux des Finances de faire des prévisions budgétaires solides. On comprend pourquoi, lors de son intervention, le ministre Séguin a dit publiquement ce qu'il pensait.

Compte tenu de ces changements, les provinces devront toucher plus de 50 milliards de dollars sur cinq ans au titre de la péréquation. Toutefois il faut revoir le système. Il faut mettre un système plus stable et prévisible.

Il est important de parler d'un autre dossier: le remboursement de la TPS aux municipalités. Cela est annoncé depuis quelques semaines par le premier ministre. Les municipalités vont profiter d'un allègement de la TPS pour un montant d'à peu près 7 milliards de dollars au cours des 10 prochaines années. Elles pourront investir ce montant dans des priorités cruciales comme les routes, le transport en commun ou l'assainissement de l'eau. On sait que pour la première année seulement, les municipalités du Québec auront droit à un allègement de la TPS de plus de 129 millions de dollars.

L'infrastructure est une mesure qui faisait partie du budget de 2004. Par le biais de fonds canadiens, l'infrastructure stratégique est dotée de 4 milliards de dollars. De 2001 à 2003, le gouvernement a contribué à deux projets routiers au Québec. Il y a la route 175 dans le secteur du Saguenay, et l'autoroute 30.

• (1210)

On sait que les municipalités du Québec recevront 195 millions de dollars pour l'infrastructure municipale rurale dotée de 1 milliard de dollars. Bien que les fonds aient été prévus dans le budget de 2003, le budget de 2004 va accélérer le tout. Et c'est ce qui est important, car avant, c'était sur une base de dix ans, et aujourd'hui on réduit cela à cinq ans. C'est-à-dire qu'on double les sommes pour la province de Québec, autant que dans ma grande région de Abitibi—Baie-James—Nunavik.

Quant à l'environnement, dans le dossier des sites contaminés, le Québec tirera grandement parti de cette initiative. Il y a 3 828 sites contaminés au Canada. C'est notre province qui en compte le plus, soit quelque 765 sites contaminés. Parmi ces sites contaminés, mentionnons le lieu historique national Cartier-Brébeuf et la base de Valcartier.

Il faut aussi penser au coût indirect de la recherche. Cette aide passera de 225 à 245 millions de dollars. Les universités et hôpitaux de recherche au Québec ont reçu près de 56 millions de dollars des fonds ponctuels de 200 millions prévus au départ, c'est-à-dire en 2000-2002.

C'est important de le dire. Il faut parler des programmes nationaux. Les députés du Bloc nous disent: «Ah! les députés libéraux ne se lèvent pas en Chambre. Les députés libéraux ne sont pas présents.» Il y en a qui traitent les députés de fantômes, mais l'halloween est terminée depuis longtemps. Cela n'arrive pas chaque mois. Toutefois, on sait une chose, c'est que j'ai été absent de 1993 à 1997 et il y avait un député du Bloc québécois pour représenter ma circonscription.

On pourrait comparer ces années du temps du député Bernard Deshaies, et celles depuis 1997, lorsque je suis revenu; on pourrait voir les interventions. On pourrait comparer. C'est ce que le Bloc ne fait pas. Il se lève aujourd'hui et dit: «Ah! ils n'interviennent pas.»

On intervient lors des caucus nationaux, lors des caucus libéraux du Québec. On intervient par des motions, des questions, des

interventions et des déclarations. On porte les messages des gens de chez nous à Ottawa.

Quant aux députés, peu importe les partis politiques en cette Chambre, ce qu'il faut regarder ce sont les gens. Même si certains sont absents, tous les députés font du bon travail, peu importe le parti politique.

Toutefois, il faudrait dire une chose ici. Dans les programmes, quant aux actions accréditatives du secteur minier, on dit qu'on les maintient dans le budget. On les maintient et on maintient le crédit d'impôt. C'est important. On a le programme du bois d'oeuvre qui est le programme national. Il n'est pas annulé. L'argent est là.

Sur la question de l'agriculture, il est important de penser à cela. Le premier ministre a annoncé 1 milliard dans l'Ouest, mais les agriculteurs du Québec sont contents aujourd'hui. Toutefois, il faudrait surveiller une chose. Il ne faudrait pas que ce programme ait une date fixe. Il faut peut-être le maintenir pour la prochaine année ou les années subséquentes.

Il faut vraiment bien regarder quand les députés du Bloc nous disent: «Ah!, les députés ne font rien.» Écoutez bien! L'année dernière, il y a eu la question de la vache folle. On se souvient aussi des ruminants sauvages. Vraiment, dans les pourvoies du Québec, les chasseurs américains et ceux de l'Ontario venaient au Québec et amenaient l'argent à coups de millions de dollars. Ils dépensaient de 200 à 300 millions de dollars dans des activités de chasse et de pêche. Je me rappelle, au mois d'août dernier, que pas un député du Bloc québécois n'est intervenu. Je comprends qu'ils étaient peut-être occupés à couper leur gazon, ou qu'ils étaient partis à la pêche quelque part au Québec.

Toutefois, il ne faut pas dire que les députés libéraux ne font rien. J'étais le seul député libéral au Québec à s'occuper de la question des ruminants sauvages et de la vache folle, et on a gagné dans ce dossier. On a donc gagné grâce à l'Association des pourvoies du Québec. C'était un dossier important étant donné le nombre de pourvoies; j'ai une grande circonscription de 802 000 kilomètres carrés, qui compte 96 000 habitants. Il était donc important d'intervenir et il fallait intervenir.

On intervient dans les autres dossiers aussi. On intervient quand on parle des congés parentaux. On est en train de négocier les frais de garde avec le Québec. Je suis peut-être un des seuls députés libéraux qui ait écrit à Jean Charest au Québec pour contester l'augmentation de 2 \$. Pourquoi suis-je intervenu? Pas seulement pour les 2 \$. Il fallait dire que le Québec ne devait pas augmenter de 2 \$, mais qu'il devait revenir à ce que c'était en 1997-1998.

Lorsque le gouvernement péquiste était en place, il a fait le changement concernant les allocations familiales. Il a aboli les allocations familiales. Cela a fait en sorte que depuis ce temps les familles paient de 300 \$ à 600 \$ de plus par famille en impôt. On ajoute 2 \$, mais il faut aussi penser aux familles qui ont des enfants, qui ne les envoient pas dans les garderies et qui ont perdu les allocations familiales. Ces gens paient pour les garderies. Toutefois, il faut revenir au système des allocations familiales, tout en maintenant aussi les garderies en place.

On intervient à plusieurs reprises dans tous les domaines. On est présents pour les gens de chez nous.

• (1215)

M. Peter MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough, PCC): Monsieur le Président, il me fait plaisir de participer à ce débat important. C'est peut-être le dernier débat au sujet du budget avant les prochaines élections.

Le budget

[Traduction]

On peut décrire ce budget, j'ose le dire, comme étant rempli de promesses, mais bien limité du point de vue de la mise en oeuvre concrète. On constate une pénurie alarmante quand on commence à examiner les effets réels qu'il aura sur la vie quotidienne des Canadiens moyens, dans leur cour et pour leur portefeuille. Il y a bien peu de choses dont le gouvernement puisse se vanter dans ce document.

Cela a été un budget sans danger. De toute évidence, les libéraux l'ont réécrit à la lumière de l'atmosphère actuelle de scandales, de la mauvaise gestion et des détournements de fonds qui sont survenus au ministère des Travaux publics et, ce qui est effrayant, peut-être aussi dans d'autres ministères. C'est une question, manifestement, de mauvaise gestion que le gouvernement tente de balayer avec ce budget, en se présentant, je ne sais comment, comme étant prudent et financièrement responsable.

Il n'en demeure pas moins que le gouvernement a eu 10 ans pour faire les choses comme il faut. Nous savons que les choses commencent à déraiper et que les libéraux deviennent désespérés lorsqu'ils commencent à évoquer le nom d'un premier ministre précédent, l'ancien premier ministre conservateur, et tentent de lui faire porter le blâme, qu'ils critiquent des programmes qu'ils tentent d'attribuer à quelqu'un d'autre, en sachant fort bien qu'après 10 ans de gouvernement, toute idée selon laquelle c'était la faute de quelqu'un d'autre est une énorme dérobade, un énorme détournement. En vérité, le premier ministre et son prédécesseur sont les deux côtés d'une même pièce.

Ce sont les centaines de millions de pièces qui ont disparu qui devraient le plus alarmer les Canadiens. Le premier ministre et son prédécesseur sont liés de manière inextricable. Notre premier ministre actuel a été ministre des Finances pendant la plus grande partie du mandat du gouvernement.

Lorsqu'on a entendu récemment le très honorable député réfléchissant à l'administration précédente, quel genre de premier ministre pourrait vraiment attendre des Canadiens qu'ils prennent au sérieux cette conception des choses? Il faisait partie de l'administration précédente, cela ne fait pas de doute.

Je rappelle à l'actuel ministre des Finances, qui a également occupé des postes au sein de ce gouvernement, qu'il est lui aussi tenu de rendre des comptes. Cette tentative des libéraux de se distancer de leur propre feuille de route est ratée et déplaît aux Canadiens.

Ce budget comporte énormément de belles paroles, d'orientations défectueuses et de tentatives pour se mettre à l'écart et pour mettre un paravent entre eux et leur propre bilan, mais c'est peine perdue.

Je reviens à la question du budget lui-même. On entend énormément de commentaires de déception s'élever de toutes parts au Canada. Une dame qui s'est adressée à mon bureau aujourd'hui a mis le doigt sur l'évidence. Wanda MacLean a dit que certaines des promesses qui devaient avoir une incidence si profonde sur l'éducation, les soins de santé et les dépenses dans le secteur militaire et ailleurs, sont en fait dérisoires. Mme MacLean a un fils de dix ans, Jonathan, qui est autiste. Or, ce budget ne lui accordera aucune aide substantielle ou tangible, pour cet enfant qui a des besoins spéciaux.

Je dis cela en sachant fort bien que le gouvernement, qui vante fièrement et avec aplomb son programme d'aide aux groupes ayant des besoins spéciaux, est bien loin de répondre aux attentes qu'avaient des citoyens comme Wanda MacLean. En fait, cette dernière m'a affirmé qu'elle allait recevoir 9,96 \$ de plus par mois,

grâce à ces nouvelles affectations budgétaires, ce qui couvre à peine le prix d'un petit repas.

À l'instar de bien d'autres Canadiens, Mme MacLean n'est pas heureuse de voir que le gouvernement présente les choses comme s'il affectait des fonds particuliers aux citoyens ayant des besoins spéciaux, alors que, lorsqu'on examine les chiffres, on constate qu'il accorde en fait une augmentation de moins de 10 \$ à une mère qui a un enfant autiste. Malheureusement, une partie du bilan du gouvernement révèle qu'il fait de grandes promesses mais qu'il ne les respecte pas beaucoup. Il y a bien d'autres éléments à aborder.

Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Yellowhead.

• (1220)

Le gouvernement libéral actuel ne dit pas grand-chose de la direction dans laquelle il veut conduire le pays. Il semble ne pas avoir de plan d'ensemble. C'est une autre des conclusions évidentes que l'on tire du budget.

À propos d'éducation postsecondaire, hier, des étudiants étaient présents dans les tribunes et, cette semaine à Ottawa, de nombreux étudiants participent au Forum pour jeunes Canadiens, un programme formidable.

Là encore, le gouvernement avait une occasion en or de venir à la rescousse et d'aider les étudiants de ce pays qui croulent sous un endettement massif. Beaucoup d'entre eux se retrouvent à la fin de leurs études avec l'équivalent d'une hypothèque, mais sans maison, sans voiture et souvent sans travail. On s'attend à ce qu'ils commencent à rembourser leur emprunt presque immédiatement. Beaucoup d'entre eux quitteront le pays, à cause du manque de débouchés, afin d'essayer de faire face à leurs engagements financiers.

C'était le moment de mettre en place des mesures pour encourager les jeunes Canadiens, ceux qui reprennent des études et ceux qui se perfectionnent, à rester, à travailler et à faire des études abordables. L'escalade des frais de scolarité est le résultat direct des dispositions de récupération et de la réduction des paiements de transfert au titre des programmes sociaux imposées par le gouvernement depuis une décennie.

Là encore, la responsabilité en revient directement au premier ministre actuel, qui, du temps où il était ministre des Finances, a équilibré le budget, c'est du moins ce qu'on dit, aux dépens des étudiants, de notre système de santé, qui a été totalement miné, ainsi que des provinces, sur qui il s'est déchargé de ces dépenses. De plus, il y a eu d'autres tours de passe-passe pour essayer de transférer l'argent du fonds de l'assurance-emploi dans les recettes générales, pour réduire le budget des forces armées, les laissant très clairement sous-financées, sous-équipées et surmenées.

Cette ruse perpétrée par le premier ministre actuel va faire l'objet d'un examen plus approfondi tandis que nous nous acheminons vers des élections. D'après les propres chiffres du gouvernement fournis par KPMG, le cabinet conseil engagé par le gouvernement, cette stratégie a été adoptée, avec l'intention de tromper, je le répète, et dans le but de justifier certaines des dépenses de programme qui se poursuivent. Toujours selon les propres chiffres du gouvernement, KPMG a établi que 150 millions de dollars avaient été consacrés cette année au registre des armes à feu. Si on tient compte de ce qu'il en coûte à un étudiant pour payer ses frais de scolarité pour une demie-année universitaire, soit environ 5 000 \$ dans la plupart des cas, on voit que cet argent englouti dans le registre des armes à feu aurait pu servir à l'éducation ou à payer les frais de scolarité de 30 000 étudiants de première année.

Le budget

Là encore, c'est clairement une question de priorité: un registre des armes à feu inutile, qui ne fonctionne pas, qui ne protège pas les Canadiens—les Hell's Angels n'enregistreront pas leurs armes—ou l'aide aux étudiants, qui était censée être une des priorités du budget.

Le budget laisse beaucoup de questions des Canadiens sans réponse. Le Parti conservateur approuverait sûrement une accessibilité accrue à l'éducation. Nous croyons à l'élimination des obstacles à l'enseignement postsecondaire, par exemple, en exonérant les bourses d'études de l'impôt. Les autorités provinciales déterminent bien entendu en grande partie ce que nous pouvons faire en santé et en éducation, mais, selon moi, si nous permettons de rembourser jusqu'à 10 p. 100 des prêts d'études chaque année contre un pourcentage de l'impôt sur le revenu, il y aurait vraiment une incitation à demeurer et à travailler dans ce pays, en recevant un crédit applicable au remboursement d'un prêt d'études.

Certains programmes comme le Programme des bourses d'études canadiennes du millénaire ont été un échec lamentable. On promettait d'aider 12 000 diplômés, mais nous savons maintenant que 2 000 seulement en ont bénéficié. Dans le passé, il y a eu trop de promesses non tenues au sujet des allègements d'intérêts à l'intention des détenteurs de prêts étudiants.

C'est là une question qui, comme bien d'autres, sera examinée d'ici aux prochaines élections. Qui pourrait faire mieux, d'une façon plus responsable et pondérée? À mon avis, le Parti conservateur représente la seule solution. Avec son nouveau chef, sa nouvelle direction, le Parti conservateur offrira aux Canadiens une réelle solution de rechange pendant la prochaine campagne.

Le budget annonce également le supplément du TCSPS, qui avait déjà été promis dans le budget précédent, une annonce de 2 milliards de dollars. Nous sommes heureux de le voir venir. C'est peu, c'est tard, mais, malgré tout, le voici. Ce supplément a été annoncé cinq fois. Ce n'est donc pas une primeur. Ce que les premiers ministres, y compris le mien, John Hamm de la Nouvelle-Écosse, demandaient, c'était un engagement à long terme dans la santé, un engagement à modifier le programme de péquation.

M. Janko Perić: Ça s'en vient.

M. Peter MacKay: Le député dit que ça s'en vient. C'est donc Noël. Les Canadiens attendent qu'on leur dise la vérité, qu'on leur dise clairement que cet argent sera disponible pour les aider à traverser des temps difficiles.

Je sais que mon temps est écoulé. Je cède la parole à mon collègue de Yellowhead.

• (1225)

L'hon. John McKay (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, le député a exprimé des préoccupations au sujet de la gestion. Je me demande s'il a lu l'article de Bruce Little dans *The Globe and Mail* du 18 mars. Dans son article intitulé «S&P donne d'excellentes notes au Canada», Bruce Little dit:

Le Canada s'est vu attribuer une fiche remarquable par une importante agence de cotation qui vante les mérites de l'économie ouverte, des saines finances publiques et de la stabilité du régime politique du pays.

Dans un rapport qui aurait été pratiquement impensable il y a 10 ans...

Époque qui coïncide bien entendu avec le dernier mandat du gouvernement conservateur.

...Standard & Poor's Corp. de New York déclare qu'au Canada, la situation financière de plus en plus solide, «l'impressionnante réduction de la dette», «le ciblage réussi de l'inflation», «le solide bilan du secteur public» et «la stabilité politique fondée sur un large consensus politique sont [tous] de très bon augure pour les prévisions de croissance à long terme du pays».

Je me demande ce que le député pense du fait qu'en réduisant sa dette, le gouvernement a placé le Canada dans une meilleure position que bien d'autres pays pour faire face aux défis financiers que pose une population vieillissante. Le Canada a maintenant un régime de pension public durable. La dernière fois que le Canada s'est retrouvé dans une situation délicate, c'était sous le gouvernement Mulroney, lorsque sa cote de crédit a été abaissée à double A. Il y a deux ans, cette cote a été relevée à triple A.

Je fais remarquer au député que ces personnes de l'extérieur du pays croient que les finances du Canada sont très bien gérées, merci, et elles étaient gérées de façon médiocre sous la dernière administration conservatrice.

• (1230)

M. Peter MacKay: Nous y voici, monsieur le Président. C'est la faute à sir John A. Macdonald, si nous voulons revenir au tout début et blâmer un conservateur. Cela semble être l'objectif visé en l'occurrence.

Mettons les choses au point. Nous pourrions trouver l'appui d'une tierce partie et essayer de nous en féliciter. Il n'en demeure pas moins que ce gouvernement a eu le comportement le plus corrompu et le plus scandaleux qu'on ait vu dans notre histoire. Il a détourné des fonds. Des enquêtes policières sont en cours à l'intérieur de ministères. Un juge de la Cour supérieure du Québec a vivement reproché aux hauts fonctionnaires de la BDC d'avoir persécuté le dirigeant d'une société d'État.

Notre vis-à-vis sait fort bien que son gouvernement a un terrible bilan en tant que gestionnaire des deniers publics. Nous constatons un scandale après l'autre au Cabinet. Nous avons toutes sortes d'exemples du manque de respect du gouvernement pour l'argent des contribuables. Il n'a pas de respect pour les gens laborieux qui, en ce moment, remplissent leurs déclarations de revenus pour l'envoyer à Ottawa, en sachant fort bien que ce gouvernement a perdu 100 millions de dollars dans un seul programme, dans un seul ministère.

Notre vis-à-vis peut essayer de présenter des statistiques sous un beau jour pour laisser entendre que les gens de l'extérieur du pays nous envient notre situation économique, mais la vérité, c'est que notre rang dans les classements des Nations Unies ne cesse de baisser. Notre pays perd de la crédibilité tous les jours, à cause de l'épouvantable incompétence en gestion du gouvernement actuel et de son premier ministre. Si ce dernier gérait son propre empire maritime de la même façon qu'il a géré les finances publiques, il aurait deux ou trois navires dans un vieux port quelque part en train de rouiller, comme l'économie sous sa direction.

Le député n'a vraiment aucune crédibilité lorsqu'il prend la parole pour nous lire un article parlant d'une personne qui a dit du bien des aptitudes en gestion du gouvernement. Les faits sont éloquentes. Les Canadiens qui sont en train de remplir leurs déclarations de revenus savent fort bien toute la confiance qu'ils doivent avoir lorsqu'il est question de ce gouvernement et de sa gestion de leur argent durement gagné. Ils voient le registre des armes à feu, le scandale à DRHC et ce terrible gaspillage d'argent dans le programme de commandites. Ces faits sont bien plus éloquentes que la chronique d'une personne parlant d'éléments spécifiques de l'économie.

Le budget

La vérité est là. Les Canadiens le savent. Ils ne vont pas se laisser leurrer par cette tentative de retour en arrière visant à trouver un bouc émissaire.

M. Rob Merrifield (Yellowhead, PCC): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je prends la parole sur le budget. Je suis vraiment déchiré parce que je voudrais bien me lancer dans le débat qui vient de se dérouler sur la crédibilité et les budgets précédents et sur le fait que le pays ne serait pas endetté si le Parti libéral n'avait pas présenté un budget déficitaire après l'autre.

Je ne le ferai pas. Je vais plutôt m'en tenir à la santé. D'abord, je voudrais expliquer à la Chambre, puisque nombre de députés ne l'ont pas encore compris, que notre parti est fermement déterminé à soutenir le régime d'assurance-maladie universel. Nous sommes fermement déterminés à assurer l'accès en temps opportun aux soins de santé, quelle que soit la capacité de payer de l'intéressé. Nous savons que la santé est la principale préoccupation des Canadiens.

Je pense que le premier ministre ne l'a pas encore compris. Ce dernier n'a absolument aucune crédibilité en matière de soins de santé. Ce qu'il a fait à la santé depuis 10 ans sous le gouvernement libéral doit être compris avant que nous nous penchions sur ce que le présent budget prévoit pour la santé.

Voici ce qu'il a dit, selon le *Winnipeg Free Press* du 9 novembre dernier: «La meilleure preuve de ce que je vais faire dans l'avenir est ce que j'ai fait dans le passé.» Si c'est vrai, nous avons tout à craindre pour le régime d'assurance-maladie dans l'avenir parce que ce qu'il a fait dans le passé, c'est carrément détruire ce régime en lui retirant sans cesse des fonds et en le laissant à la dérive depuis une décennie.

Je parle en connaissance de cause. J'ai travaillé dans le réseau de la santé pendant 20 ans. Durant ce temps, je me souviens d'être allé à Red Deer, en Alberta, où nous avions les plus brillants cerveaux de la province pour décider ce que nous allions faire pour éponger le déficit massif de 900 millions de dollars en une année. Pour résumer, la diminution du financement fédéral du régime d'assurance-maladie a fini par faire mal aux travailleurs assidus et zélés du secteur qui ont subi une baisse de salaire 5 p. 100 en Alberta pour éponger le déficit.

Il est incroyable qu'un gouvernement puisse unilatéralement saper de la sorte le régime de santé. Il n'a jamais discuté de l'idée de sabrer les fonds affectés à la santé. Il l'a fait directement. Le gouvernement fédéral n'a jamais discuté avec les provinces, qui ont la responsabilité conjointe d'assurer les soins, pour essayer de trouver un meilleur moyen, peut-être en rendant le système plus efficace ou en échelonnant les compressions. Rien de tout cela. Il a simplement coupé les vivres et laissé le système se débrouiller tant bien que mal. Il a laissé ses responsabilités à d'autres.

Voilà le pitoyable bilan de ce qui est arrivé au système de santé ces premières années. Pis encore, le gouvernement s'est caché derrière ce qu'on appelle le TCSPS, le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux. Un seul transfert aux provinces pour les services sociaux, l'éducation et la santé. Le gouvernement s'est retranché derrière. Il a prétendu que le montant était plus élevé, mais ce n'était pas vrai. Ce montant devait être partagé entre trois domaines, et les budgets ont été réduits. C'était un tour de passe-passe. La même chose se produit dans ce budget. Le gouvernement fait des tours de passe-passe avec l'argent.

Avant de parler du budget, je voudrais dire un mot du régime de santé que nous avons maintenant, au bout de dix ans. Nous avons aujourd'hui un million de personnes qui sont sur des listes et attendent une opération chirurgicale importante. Les députés sont-ils conscients que la période d'attente a doublé en dix ans? La liste d'attente a doublé. Des professionnels de la santé sont allés travailler

sous des ciels plus cléments, chez nos voisins du sud. Voilà ce qui s'est passé au milieu des années 90 et ce qui a continué par la suite.

Le milieu de travail le plus malsain au Canada est celui des hôpitaux. Nos infirmières prennent plus de congés de maladie que tout autre élément de la population active canadienne. La pénurie de médecins et d'infirmières est grave et le restera.

Voilà ce que nous lègue un premier ministre qui a négligé les soins de santé pendant dix ans. Dans le dernier budget, il les néglige toujours.

Il est intéressant de prendre connaissance du budget ainsi que des sommes consacrées aux soins de santé. On fait beaucoup de cas des 2 milliards de dollars annoncés en faveur des soins de santé...

Une voix: À répétition!

M. Rob Merrifield: C'est absolument renversant. Cet investissement a été promis à l'occasion de l'accord sur la santé. Il n'y a personne au pays, aucun premier ministre et aucun aspirant de quelque parti au poste de premier ministre, qui aurait pu déclencher des élections sans investir ces 2 milliards de dollars.

C'est absolument incroyable que le gouvernement cherche à se servir de cette somme de 2 milliards de dollars comme d'un atout et de s'en prévaloir à nouveau, en en faisant l'annonce répétée. C'était censé être là un investissement unique. Or tel n'a pas été le cas. Cette somme a déjà fait l'objet d'une annonce l'année dernière lors de l'accord sur la santé. J'incite instamment le gouvernement à ne pas se livrer au même manège avec les sommes que les provinces attendent pour leurs soins de santé. Pas étonnant que celles-ci soient aussi vexées au sujet des sommes à investir dans ce domaine.

• (1235)

Le budget prévoit un investissement de 34,8 milliards de dollars en soins de santé au cours des cinq prochaines années. Cependant, nous devons comprendre, et les provinces le comprennent très bien, que cette somme a été annoncée de nombreuses fois. Une bonne partie de cette somme figurait déjà au budget 2000, juste avant des élections. On a alors fait de la politique partisane avec les soins de santé. Cet engagement portait sur cinq ans et nous sommes actuellement dans la troisième année. À présent, le gouvernement annonce à nouveau cette somme de 2 milliards de dollars comme faisant partie d'une somme de 34,8 milliards de dollars.

Lorsque les provinces observent le gouvernement fédéral et son manque de participation aux soins de santé, elles se disent que le gouvernement peut bien tromper l'homme de la rue, mais pas elles. Elles connaissent les sommes en cause. Elles affirment que le gouvernement tient des propos absolument mensongers puisqu'il ne participe plus aux soins de santé à hauteur de 50 p. 100, et qu'il ne le fait toujours pas dans ce budget. Le gouvernement ne prévoit toujours pas un financement stable dans ce domaine.

Le budget

Quoi qu'il en soit, on peut se demander s'il y a vraiment un engagement de la part du gouvernement. En février dernier, il a conclu une entente avec les provinces. Pour la première fois en une décennie, les gouvernements provinciaux et le fédéral se sont réunis et ont conclu un accord d'une durée de cinq ans. Pourtant, le gouvernement n'a pas tenu son engagement. L'entente prévoyait des échéanciers importants, et des mesures importantes devaient être prises au cours de la première année.

Nous avons donné notre appui à de nombreux éléments de l'accord, qui donnaient aux gouvernements provinciaux une latitude dans la gestion des soins de santé. Le système de soins primaires devait être réorganisé. En septembre, nous devions disposer d'indicateurs sur le système des soins primaires, qui nous auraient permis d'évaluer la gestion des soins de santé. Le gouvernement a complètement failli à la tâche. Les échéanciers n'ont pas été respectés, et on n'y travaille même pas. Lorsque les ministres ont rencontré le premier ministre, juste avant le discours du Trône, il n'en a pas du tout été question. De plus, les indicateurs de base concernant un programme national de soins à domicile, prévu dans l'accord, faisaient aussi défaut.

Il existe donc un écart énorme entre ce qui a été convenu l'an dernier entre les deux niveaux de gouvernement et la réalité, et personne n'en parle. Il n'en a pas été question dans le discours du Trône. Ni dans le budget. De fait, il est à peine question des soins de santé dans ce budget.

Le budget fait plutôt référence à l'agence de santé publique.

Il s'est écoulé près d'une année depuis la grave crise du SRAS. Cette crise nous a enseigné des leçons, mais nous aurions dû agir longtemps avant qu'elle ne se manifeste. Depuis un certain nombre d'années, nous avons reçu de nombreuses mises en garde au sujet des problèmes auxquels nous serions confrontés si nous ne nous occupions pas de la santé publique et de la protection de la population. Des maladies comme le SRAS, la grippe aviaire et d'autres ont causé des ravages dans de nombreux pays. Nous éprouvons nous-mêmes aujourd'hui directement les effets de ces maladies, après avoir été prévenus que cela se produirait.

Nous sommes restés complètement vulnérables et dépourvus depuis la crise du SRAS. Nous n'avons toujours pas d'hygiéniste en chef, qui pourrait prendre le taureau par les cornes et gérer une grave crise comme celle du SRAS. En fait, cette responsabilité incombe au ministre de la Santé, mais si le ministre n'agit pas, nous devons trouver quelqu'un qui le fera. Nous sommes toujours vulnérables à cet égard. Nous n'avons toujours pas d'agence de santé publique. Il en est question dans le budget, mais aucun échéancier n'a été fixé dans l'un ou l'autre cas.

Il est décevant de voir exactement ce qui figure dans le budget et ce qui ne s'y trouve pas. Pourquoi faut-il sans cesse que l'on remette les choses à plus tard? En fait, le point de discussion essentiel à propos de l'agence concerne l'emplacement de son siège, et cette question est très intéressante. Il devrait se trouver à Vancouver ou à Winnipeg, mais je suppose que, pour des considérations purement politiques, il sera établi à Ottawa. Il est regrettable qu'un gouvernement se livre à des manœuvres politiques à propos des soins de santé; cette question est trop importante pour cela.

Nous ne pouvons absolument pas faire le choix politique d'inscrire les soins de santé sur la voie d'un développement durable tout en décidant d'attendre jusqu'à l'été prochain pour le faire. Cela faisait une décennie que le premier ministre attendait notre époque pour devenir premier ministre. Les solutions qu'il convient d'apporter aux soins de santé doivent bien avoir occupé une place prépondérante

dans son esprit. En tout cas, il ne fait aucun doute que cette question constitue une priorité dans l'esprit du Canadien moyen. Pourtant, au lieu d'apporter de vraies réponses aux problèmes du système de santé dans son premier budget et dans son premier discours du Trône, il a complètement négligé ces problèmes. C'est une honte et un parfait désastre.

● (1240)

Le gouvernement a cherché à faire des tours de passe-passe avec son argent. Il a essayé de convaincre les gens qu'il savait adopter une attitude prudente sur le plan financier; pourtant, tout une série de scandales ont eu lieu. Il faut remplacer ce gouvernement. La corruption l'a gangrené jusqu'à la moelle. Il n'y a qu'une réponse à cela, et les Canadiens jugeront le gouvernement en conséquence aux prochaines élections.

M. Sarkis Assadourian (Brampton-Centre, Lib.): Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement les observations du porte-parole du Parti réformiste-allianciste-conservateur du Canada.

Je tiens à rappeler aux députés qu'il s'agit du septième budget consécutif comportant un excédent. Le Canada est le seul parmi les pays du G-7 à l'avoir fait. Le gouvernement a consacré environ 36,8 milliards de dollars aux soins de santé. Il a affecté aussi 665 millions de dollars supplémentaires pour faire en sorte que le Canada soit prêt à répondre à des crises sanitaires, comme le SRAS.

Je me demande si mon collègue a lu le *Globe and Mail* d'aujourd'hui, où on pouvait lire en gros titre: «Le premier ministre veut un plan décennal en matière de santé». L'article précise que premier ministre a demandé au ministre de la Santé de préparer, à temps pour la rencontre des premiers ministres en août, un plan durable de 10 ans.

Le député s'oppose-t-il à ce plan? Il a dit qu'il n'appuyait ni le gouvernement ni le plan présenté aux Canadiens dans le budget. Tout le monde, à l'exception du député, est en faveur du plan. Peut-il nous dire ce qu'il pense des points que j'ai soulevés?

M. Rob Merrifield: Monsieur le Président, permettez-moi d'abord de parler du plan que mon collègue a mentionné. Le gouvernement a agi de façon incroyable en étudiant le système de santé et en décidant du plan qu'il proposerait. Combien le gouvernement a-t-il dépensé au cours de la dernière décennie? Nous avons adressé cette question à la Bibliothèque du Parlement, qui nous a répondu qu'il avait dépensé 243 millions de dollars uniquement pour étudier le système de santé. Nous n'avons pas besoin d'une autre étude. Nous n'avons pas besoin d'attendre à l'été pour trouver la solution. Nous connaissons la solution. Nous avons besoin d'action et de leadership, mais nous n'avons ni l'une ni l'autre.

Les impôts au Canada sont plus élevés que dans tous les autres pays de l'OCDE. Le Canada ne se classe qu'au 13^e rang des pays de l'OCDE en ce qui concerne les soins de santé. Quant aux dépenses par habitant, le Canada se situe au 3^e rang. Il se classe au 1^{er} rang en ce qui a trait à l'âge de sa population. Ces chiffres proviennent d'une étude que l'Institut Fraser a réalisée l'année dernière. Ainsi, le Canada a dépensé plus que tous les autres pays par habitant. L'affectation de fonds ne règlera pas à elle seule les problèmes de notre système de santé. Nous devons le réformer et le rendre viable.

Il y a deux semaines, le Conference Board du Canada a dit que, dans l'état actuel des choses, le système de santé est voué à l'échec. Il ne peut pas être viable dans sa forme actuelle. Cet organisme n'est pas arrivé à ces conclusions par hasard...

Une voix: Comme par magie.

Le budget

M. Rob Merrifield: Cet organisme n'est pas arrivé à ces conclusions comme par magie. Il les a formulées à la suite d'une étude très sérieuse.

Si ces conclusions sont vraies, nous devons cesser de faire de la politiaillerie avec le système de santé. C'est ce que le gouvernement a fait, et ce budget n'a pas su corriger la situation. Nous devons commencer à travailler en collaboration avec les deux ordres de gouvernement. Il semble que le gouvernement soit incapable de le faire. C'est déplorable, car la seule façon de nous y prendre, c'est de changer de gouvernement. Les Canadiens sont prêts à en changer.

• (1245)

L'hon. Larry Bagnell (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais poser une brève question à mon collègue au sujet du financement des peuples autochtones.

Le sous-financement crée toutes sortes de problèmes. Par exemple, dans le nord de la Colombie-Britannique, le long de la frontière du Yukon, un certain nombre de premières nations tentent de régler des revendications territoriales. Toutefois, la Colombie-Britannique refuse de nommer des négociateurs pour régler ce dossier, ce qui crée bien des ennuis à ceux qui veulent aller de l'avant.

Dans le budget et dans le budget des dépenses, le gouvernement accroît de plus de 400 millions de dollars les subventions versées aux autochtones. Ces fonds serviront notamment à régler les revendications territoriales, à fournir de l'eau potable et à rénover les infrastructures. Pour aider les autochtones à intégrer le marché du travail, on a prévu 125 millions de dollars pour leur formation.

Un des députés de la loyale opposition de Sa Majesté a laissé entendre que nous ne devrions pas accroître les subventions versées aux autochtones. Le député partage-t-il cet avis?

M. Rob Merrifield: Monsieur le Président, je ne sais pas d'où le député tient cette allégation. Les autochtones figurent parmi les Canadiens les moins en santé. Certaines réserves sont dans un état pitoyable.

Le député doit comprendre que les provinces ne sont pas responsables des soins de santé offerts aux autochtones. Le seul gouvernement responsable dans ce domaine est le gouvernement fédéral. Au cours de la dernière décennie, il a lamentablement échoué à cet égard. La détérioration des soins de santé offerts aux autochtones du Canada est une vraie honte.

M. Janko Perić (Cambridge, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux de parler en faveur du premier budget déposé par le nouveau ministre des Finances, le septième budget équilibré d'affilée présenté par le gouvernement actuel.

Je profite de l'occasion pour remercier de leur précieux soutien et apport tous les membres du conseil consultatif communautaire impartial représentant tous les secteurs de ma circonscription.

Le budget de 2004 est sous le signe de la prudence et de la responsabilité financière, conformément à ce que les membres du conseil consultatif communautaire de ma circonscription avaient recommandé lors de nos consultations prébudgétaires annuelles qui ont eu lieu plus tôt cette année.

Le budget traite d'abord des objectifs énoncés dans le discours du Trône et il tient compte des priorités des Canadiens, en prévoyant des investissements importants dans la santé publique, l'éducation, nos collectivités ainsi que les activités de recherche et développement, tout en maintenant un équilibre budgétaire et en prévoyant le remboursement d'une partie de la dette.

Contrairement à ce que les néo-démocrates disent aux Canadiens, il est extrêmement important de rembourser la dette, non seulement parce que nous ne pouvons pas léguer à nos enfants et à nos petits-enfants une dette accablante qui les empêchera de relever les défis de demain, mais aussi parce que les millions de dollars que nous économiserons par rapport au service de la dette peuvent être et seront réinvestis dans les priorités des Canadiens.

C'est aussi ce que les membres du conseil consultatif de ma circonscription m'ont répété année après année.

Le budget de 2004 renforce les soins de santé en reconfirmant l'investissement de 2 milliards de dollars dans le système de soins de santé du Canada, ce qui porte à 36,8 milliards de dollars le financement octroyé aux termes de l'accord sur la santé. Pour l'Ontario, cela se traduit par 778 millions de dollars de plus au titre du financement de la santé.

Le budget prévoit un investissement immédiat de 665 millions de dollars dans la nouvelle agence canadienne de santé publique qui constituera un réseau national pour la surveillance des maladies et les mesures d'urgence. Cela s'ajoute aux 400 millions de dollars qui seront transférés aux provinces au cours des trois prochaines années pour soutenir une stratégie nationale d'immunisation et réduire les pressions qui s'exercent sur les systèmes de soins de santé provinciaux.

Le budget prévoit aussi une aide pour les familles et les enfants grâce à la création d'un nouveau bon d'études canadien, ainsi que d'autres subventions destinées aux étudiants handicapés et à ceux issus de familles à faible revenu. Il propose aussi d'accélérer la mise en oeuvre du Cadre multilatéral pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants.

Je me réjouis que le ministre des Finances ait reconnu le dur labeur des femmes et des hommes de nos forces armées et de nos corps policiers qui travaillent dans des régions du monde présentant un risque élevé, en les soustrayant à l'impôt sur le revenu.

J'ai passé du temps sur le terrain avec des membres de nos forces armées et j'ai vécu dans les mêmes conditions qu'eux. Je puis dire aux députés qu'ils méritent cette exonération fiscale, non seulement pour leurs services, mais aussi pour le courage dont ils font preuve et pour l'énorme sacrifice que leur absence exige de leur famille.

Il importe aussi de reconnaître l'allocation de ressources additionnelles pour la participation du Canada à des missions de maintien de la paix en Afghanistan et en Haïti, l'affectation d'une somme supplémentaire de 650 millions de dollars au titre de la sécurité ainsi qu'un financement supplémentaire pour les immobilisations.

La concrétisation de l'engagement du gouvernement à accorder aux municipalités le remboursement intégral de la TPS est une excellente nouvelle pour les gens de la circonscription que je représente, Cambridge. Pour les municipalités ontariennes, il s'agit de recettes additionnelles de 243 millions de dollars pour la première année seulement.

• (1250)

À cela s'ajoute l'accélération des dépenses de 1 milliard de dollars du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale, essentiel pour le canton de North Dumfries, dans ma circonscription. Cela signifie que nos municipalités disposeront de 7 milliards de dollars au cours des 10 prochaines années.

Le budget

Dans la circonscription de Cambridge, la contribution fédérale à l'infrastructure municipale a servi de grands projets comme l'école d'architecture de l'Université de Waterloo ainsi que des priorités essentielles comme l'amélioration des routes.

Nous accueillons favorablement l'injection de 8 millions de dollars et le versement annuel de 10 millions de dollars dans le programme de nouveaux horizons pour les aînés. Ce programme vise à aider les aînés à rester actifs en leur fournissant un éventail de projets communautaires et d'activités sociales.

Hier, Statistique Canada a annoncé que l'indicateur avancé composite, une mesure anticipée de la performance économique, a augmenté de 0,4% en février, à la faveur de la reprise dans le secteur de la fabrication.

La circonscription de Cambridge et la région de Waterloo, connues sous le nom de triangle technologique du Canada, ont appris une autre bonne nouvelle, hier, à savoir une hausse de 20 p. 100 de leurs exportations pour la période comprise entre 2000 et 2002. Ces exportations ont une valeur de 10,7 milliards de dollars. Les exportations des régions de Cambridge et de Waterloo ont compté pour 5,2 p. 100 de la totalité des exportations de l'Ontario et pour 2,7 p. 100 de l'ensemble des exportations canadiennes en 2002.

Notre économie est demeurée compétitive, pendant que d'autres ont périçité, parce que le gouvernement a reconnu il y a longtemps que les entreprises et les travailleurs canadiens devaient avoir les outils dont ils ont besoin pour bâtir une économie du XXI^e siècle. C'est pourquoi je suis heureux de voir que le budget 2004 prévoit une aide à la commercialisation de la recherche effectuée dans nos établissements d'enseignement supérieur.

Bon nombre d'entreprises de ma circonscription, comme celles du secteur de l'imprimerie, accueilleront favorablement l'augmentation à 45 p. 100 du taux de la déduction pour amortissement appliqué aux ordinateurs et au matériel connexe, et l'augmentation à 30 p. 100 de celui appliqué au matériel de transmission à large bande, au matériel Internet et autre matériel d'infrastructure pour réseaux de données.

Étant donné qu'un emploi sur six en Ontario est directement ou indirectement lié à l'industrie automobile, et la proportion est peut-être même plus grande dans ma propre circonscription, Cambridge, et compte tenu des tendances changeantes en ce qui concerne les investissements dans ce secteur, l'annonce de l'élaboration d'un nouveau cadre stratégique national pour le secteur canadien de l'automobile au XXI^e siècle est très importante.

Je veux remercier la ministre de l'Industrie, le ministre des Finances et le premier ministre d'avoir écouté les membres du caucus de l'automobile, de même que ceux du caucus national, au sujet de l'importance de l'industrie automobile.

À titre de président du caucus de l'automobile, je suis heureux que toutes ces voix aient été entendues avant la présentation du budget. L'importance accordée dans ce budget à la recherche et au développement, à la commercialisation de la recherche et à d'autres initiatives aidera à appuyer les travaux novateurs exécutés sur la nouvelle génération de véhicules hybrides intelligents à faible consommation d'essence et de véhicules à pile à combustible, et sur les énergies renouvelables.

Je veux énoncer à la Chambre certains faits qui montrent l'importance de l'industrie automobile pour l'économie canadienne. Ce secteur compte actuellement 217 000 employés qui travaillent dans la construction de véhicules automobiles et de remorques et dans la fabrication de pièces d'automobiles. De ce nombre, 97 p. 100 sont des travailleurs permanents. Ce secteur représente 12 p. 100 du PIB de notre pays.

• (1255)

Six usines de montage automobile et environ 550 usines de fabrication de pièces d'automobiles sont situées en Ontario, ce qui signifie que 97 p. 100 de la production manufacturière canadienne dans le secteur automobile vient de l'Ontario. Ces faits s'avèrent fort importants pour nombre d'entre nous. C'est pourquoi je suis particulièrement heureux de voir que le secteur de l'automobile est mentionné et que la ministre de l'Industrie prendra très bientôt les mesures qui s'imposent pour remplir les obligations énoncées dans le budget.

Ce budget suit immédiatement l'annonce d'un investissement de 1 milliard de dollars pour aider les agriculteurs et les producteurs de boeuf canadiens. Cette mesure s'avère extrêmement importante pour le secteur agricole du canton de North Dumfries qui se trouve dans ma circonscription.

Les Canadiens reconnaissent que des défis inattendus peuvent se présenter et se présentent effectivement et que le gouvernement doit faire preuve de prudence dans ses plans s'il veut être en mesure de réagir comme il se doit. C'est pourquoi le ministre des Finances a mis l'accent sur la responsabilité financière et la prudence en matière de planification.

Le chef du Nouveau Parti démocratique estime que nous aurions dû dépenser davantage. Le chef de l'ancienne Alliance canadienne, devenue le Parti conservateur, a déclaré que nous devrions accorder des réductions d'impôt et dépenser davantage au chapitre de la santé. Cependant, ni l'un ni l'autre n'a de réponse quand on leur demande où ils prendraient l'argent nécessaire.

Le gouvernement investit de façon modérée dans les priorités des Canadiens et c'est précisément ce que les citoyens veulent. Depuis dix ans, les Canadiens répètent que le gouvernement doit rendre des comptes, qu'il doit s'occuper des finances et équilibrer le budget. L'opposition de l'époque, en l'occurrence le Parti réformiste, avait promis d'équilibrer le budget en 2000. Or, c'est ce que nous avons fait en 1998.

Je n'ai aucune raison d'avoir honte de militer dans les rangs du Parti libéral, de siéger de ce côté-ci et de faire partie d'une équipe qui est à l'écoute des Canadiens et qui équilibre le budget. Même aujourd'hui, je suis plus fier que jamais d'appartenir au Parti libéral parce que j'ai pleinement confiance dans le premier ministre et je sais qu'il écouterait les Canadiens et agirait de façon responsable.

• (1300)

M. Roy Bailey (Souris—Moose Mountain, PCC): Monsieur le Président, je tiens à mentionner un poste du budget qui bénéficie de l'approbation de la plupart des Canadiens et c'est celui du programme d'aide aux athlètes, qui bénéficiera d'une légère augmentation, ce à quoi je pense que les Canadiens sont favorables. Je sais que c'est le cas en Saskatchewan.

Je note que le gouvernement verse environ 1,75 million de dollars, peut-être un peu plus, sous forme d'allocations mensuelles de subsistance et d'entraînement à ces athlètes parce que ce sont des amateurs. Nous n'avons pas d'objection à cela non plus. S'il y a une chose cependant qui surprend, dans ma province, c'est qu'un vétéran qui s'entraîne reçoit une allocation mensuelle d'entraînement et de subsistance de 1 100 dollars, alors qu'un junior n'en reçoit que 500. Les joueurs de la ligue junior amateur de la Saskatchewan ne reçoivent absolument rien mais au contraire le gouvernement fédéral les fait payer. En effet, il oblige ces gens qui ne reçoivent aucun salaire à payer l'assurance-emploi, le RPC et autres retenues. Cela est complètement injuste et unique à la Saskatchewan.

Le budget

J'aimerais demander à mon ami de Cambridge s'il pense que c'est juste que les athlètes en Saskatchewan paient ces sommes alors que ceux sélectionnés par le gouvernement fédéral obtiennent des exemptions?

M. Janko Perić: Monsieur le Président, je suis en partie favorable au budget tout en réalisant qu'il est nécessaire d'augmenter l'appui financier. Il y a dans ma circonscription, Cambridge, une équipe de gymnastique bien connue. Cette équipe a formé des gymnastes de notoriété nationale et internationale qui ont participé aux Jeux olympiques. Je crois qu'il est toujours possible de faire mieux et nous devons collaborer à améliorer et à appuyer les athlètes.

• (1305)

L'hon. Brenda Chamberlain (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, Lib.): Monsieur le Président, je félicite le député en sa qualité de président du caucus de l'automobile. Je sais à quel point il a travaillé pour que ces mesures soient incluses dans le budget et quels efforts il a consacrés à la stratégie pour le progrès dans le secteur de l'automobile.

Évidemment, dans Guelph—Wellington, il y a de nombreuses usines d'automobiles et des usines de fabrication qui dépendent du secteur de l'automobile; c'est pourquoi ce dernier est si important.

La partie du budget dont je veux surtout parler aujourd'hui est celle qui traite du programme de nouveaux horizons pour les aînés. Les aînés souhaitent depuis très longtemps que ce programme soit élargi par le palier fédéral et ils ont besoin de cette mesure. C'est merveilleux.

Je peux dire que mon père et ma mère, lorsqu'ils étaient encore vivants, ont pu demeurer dans leur maison grâce à des programmes semblables à celui-ci. Un programme de la sorte améliore vraiment la vie des gens, et améliorera la nôtre éventuellement lorsque nous pourrions rester chez nous si nous ne voulons pas habiter une résidence pour personnes âgées ou être confinés à l'hôpital. Ce programme offrira cette possibilité.

Déjà des personnes âgées ont communiqué avec moi pour me dire à quel point elles sont heureuses de voir ce programme dans le budget. Le député a-t-il réfléchi à cette question et reçoit-il les mêmes commentaires favorables que ceux que j'entends dans ma propre circonscription, Guelph—Wellington?

M. Janko Perić: Monsieur le Président, le programme de nouveaux horizons et le financement initial de 8 millions de dollars sont d'excellentes nouvelles pour les aînés. Je crois que ma collègue de Guelph—Wellington reconnaîtra, comme moi, que nous devons travailler ensemble, non seulement de ce côté mais des deux côtés, afin d'améliorer ce programme et d'obtenir davantage de financement pour cette mesure fort avantageuse pour les aînés.

M. Svend Robinson (Burnaby—Douglas, NDP): Monsieur le Président, je voudrais vous informer que je partagerai mon temps de parole avec le député de Churchill.

C'est un honneur pour moi que de prendre la parole au nom des électeurs de Burnaby—Douglas sur les priorités du gouvernement, car c'est de cela qu'il s'agit dans le budget. Quand on parle du budget, on parle de valeurs, de priorités et de vision. Or, en ces trois matières, le gouvernement et le nouveau premier ministre ont lamentablement échoué. Ils ont échoué vis-à-vis non seulement de mes électeurs de Burnaby, mais encore de tous les Canadiens, et vis-à-vis d'autres encore. Ils ont honteusement failli à la tâche en ne répondant pas à l'appel désespéré de la communauté internationale, qui demandait au Canada de jouer un rôle de chef de file dans un large éventail de domaines.

Dans les quelques minutes dont je dispose cet après-midi pour parler du budget, je vais me concentrer sur deux ou trois questions clés. Le député de Churchill traitera passionnément de l'incurie du gouvernement, qui a lamentablement manqué à son devoir relativement aux préoccupations des premières nations, des autochtones du Canada.

Le discours du Trône nous a laissés espérer que le gouvernement reconnaîtrait enfin les effets destructeurs de ses politiques sur les premières nations, les autochtones, tant en milieu urbain qu'en milieu rural, mais ce fut en vain. Le gouvernement est resté sourd aux appels des peuples autochtones en faveur de nouvelles ressources pour le logement, la santé et toute une série d'autres questions. Il les a lamentablement laissés tomber.

En ce qui concerne la santé des premières nations et des autochtones, le gouvernement fédéral a reconnu dans le discours du Trône que les conditions étaient honteuses dans les réserves et que des mesures immédiates de sa part étaient nécessaires pour remédier aux problèmes. Hélas, le budget ne renferme aucune mesure pour remédier aux problèmes de santé des premières nations.

Le programme de services de santé non assurés des autochtones est sous-financé, c'est bien connu, et il est rendu inefficace par toutes sortes de règles byzantines, les bureaucrates de Santé Canada imposant toutes sortes de frais aux premières nations, et de règlements pour la fourniture de services de transport dans les régions isolées. Je sais que le député de Churchill en parlera, mais le programme est consternant et il va en empirant et non en s'améliorant. Il n'y a aucun espoir pour les peuples autochtones dans ce budget.

Comme l'a dit le porte-parole de mon parti pour les droits internationaux de la personne, je souligne la trahison personnelle commise par le premier ministre à l'égard de la place du Canada dans le monde. Nous nous rappelons tous un Bono, debout bras dessus, bras dessous avec le premier ministre sur la scène du congrès à la direction du parti, affirmant «Attention, nous serons là!», poussant le premier ministre tout en lui disant: «Si vous n'annoncez pas un investissement important, à la hauteur des engagements mondiaux du Canada dans la lutte contre le VIH-sida, le paludisme et la tuberculose, je vais vous embêter à n'en plus finir!» Voilà ce qu'il a dit.

Bono doit se sentir gêné et honteux du leadership dont fait preuve notre gouvernement, puisque celui-ci n'a pas ajouté un sou au maigre montant déjà accordé par le Canada pour le Fonds mondial pour la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Le Comité des affaires étrangères a demandé à l'unanimité que le Canada triple son engagement afin d'honorer ses obligations. Bono, de son côté, a supplié son ami, le premier ministre, de faire preuve de leadership. La réponse fournie par celui-ci dans son budget a été: «Oubliez cela!»

C'était hier la Journée mondiale de la tuberculose et nous avons entendu les représentants de la société mondiale de la tuberculose déplorer l'échec de notre gouvernement à ce chapitre. La réalité, c'est que le gouvernement n'a pas versé un sou de plus dans le Fonds mondial pour la lutte contre le VIH-sida, la tuberculose et le paludisme.

C'est peut-être dans le domaine des soins de santé que le gouvernement a échoué le plus lamentablement. Et ce n'est pourtant pas faute d'avoir reçu nombre de recommandations pressantes sur les mesures qu'il devrait adopter.

•(1310)

Je dois dire que l'un des besoins les plus pressants réside dans un financement stable permanent, avec un gouvernement prêt à respecter son engagement des 25 p. 100. Je ne pense pas que ce soit trop demandé. Il n'y a pas si longtemps, la proportion était de 50 p. 100, mais nous demandons simplement au gouvernement d'assumer la part qui devrait être la sienne selon Roy Romanow. Or, il est loin de le faire. On a un versement unique de deux milliards de dollars, mais il n'est pas question d'une augmentation du financement à long terme stable.

Mettons de côté un instant la question du financement et demandons-nous en quoi consistent les priorités du gouvernement. Le fait de priver le système de soins de santé des ressources dont on a si désespérément besoin a sans aucun doute pour effet de renforcer de façon marquée le pouvoir des établissements privés à but lucratif de soins de santé au Canada.

Le premier ministre a déjà nommé un secrétaire parlementaire qui doit s'occuper des P3, les partenariats public-privé. S'il y a une augmentation marquée des partenariats public-privé au Canada, cela conduira à une érosion et en fin de compte à la destruction du système universel de soins de santé. C'est la pente glissante dans laquelle le gouvernement nous a engagés en sous-finançant pendant des années le système de santé. Nous n'avons pas à regarder très loin dans ma province, la Colombie-Britannique.

Dans cette province, nous savons que du fait du gouvernement libéral provincial, le système public de santé est déjà soumis à des graves attaques. Le centre chirurgical de False Creek viole clairement les principes fondamentaux de la Loi canadienne sur la santé.

Lorsque le gouvernement provincial de Gordon Campbell allait prendre des mesures, chose incroyable, pour s'attaquer à cela, il a présenté le projet de loi 92 sous l'ancien premier ministre du Canada. Que s'est-il produit? Le nouveau premier ministre est devenu chef du Parti libéral et Gordon Campbell a déclaré qu'il n'y avait pas de problème, qu'on allait abandonner ce projet de loi, car le premier ministre comprenait les besoins des services de santé privés en Colombie-Britannique.

Je me rappelle lorsque le député d'Esquimalt—Juan de Fuca est passé du Parti conservateur au Parti libéral. Il était tout heureux. C'est un député dont les idées sur le système de santé à deux vitesses ne tenaient tellement pas la route que même le Parti conservateur a dit ne pas vouloir s'engager dans cette voie. Il a soumis ses idées au Parti libéral. Que s'est-il produit? Il a dit qu'il était très heureux d'être un libéral, car le premier ministre comprenait que la Loi canadienne sur la santé n'était pas si importante et ne constituait pas un document sacré.

Il n'est pas étonnant que le même premier ministre ait engagé le principal lobbyiste en matière de soins de santé privés de la Colombie-Britannique, Bruce Young, qui travaillait pour la société Hill & Knowlton, pour être son premier conseiller pour cette province. Que devons-nous savoir d'autre au sujet des priorités du gouvernement en matière de soins de santé?

Plus important encore, que fait le gouvernement relativement aux problèmes des soins à domicile et du régime d'assurance-médicaments? Combien de fois les libéraux ont-ils promis qu'ils agiraient? Nous le savons, c'était les principales recommandations de la commission Romanow au sujet d'une agence canadienne du médicament. Nous savons que le prix des médicaments contribue grandement à l'augmentation du coût de l'ensemble des soins de santé au Canada.

Le budget

Les soins à domicile sont une priorité et que choisit de faire le gouvernement? Dans le budget, il avait le choix entre consacrer de l'argent aux soins à domicile et au régime d'assurance-médicaments et répondre aux préoccupations des jeunes, des étudiants qui se voient refuser la possibilité de faire des études postsecondaires.

Récemment, je faisais du porte-à-porte rue Spruce à Burnaby et j'ai rencontré un couple dont le jeune fils s'était fait dire qu'il n'y avait pas de place pour lui à l'université parce que la note moyenne requise pour étudier en sciences à l'Université de la Colombie-Britannique était de 89 p. 100. À la fin de leurs études, les étudiants ont des niveaux d'endettement très élevés.

•(1315)

Le gouvernement avait le choix. Il aurait pu consacrer de l'argent aux soins de santé, à l'éducation ou à la réduction du ratio de la dette par rapport au PIB. Peu de mes électeurs restent éveillés la nuit à se tourmenter au sujet du ratio de la dette par rapport au PIB. Si nous avions le choix entre consacrer 3 milliards de dollars à la santé, aux soins à domicile et au régime d'assurance-médicaments, à un système d'éducation convenable, à l'environnement, au logement et réduire la dette ou l'impôt sur les sociétés, je peux affirmer aux députés que les électeurs de Burnaby—Douglas diraient que les priorités du gouvernement ne sont vraiment pas à la bonne place et ils le diront haut et fort lors des prochaines élections fédérales.

[Français]

L'hon. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Monsieur le Président, j'ai écouté dans la mesure où j'ai pu le discours de l'honorable député d'en face. Il a beaucoup fait référence aux dossiers internationaux dans une partie de son discours. Comme vous le savez, j'ai été ministre de la Coopération internationale. Je dois vous dire que, pour ma part, ce n'est pas n'importe quoi lorsque le gouvernement dit que, et je cite le discours du budget, à la page 18 de la version française:

Le Canada s'est engagé à doubler son budget de l'aide internationale d'ici 2010-2011.

Je lis maintenant la phrase suivante:

Aujourd'hui, nous prenons une mesure importante en vue de l'atteinte de cet objectif en majorant cette aide de 248 millions de dollars en 2005-2006.

Donc, dès l'an prochain, 248 millions de plus seront investis.

Deux paragraphes plus loin, cette fois à la page 19, on parle toujours de notre engagement au niveau international, mais cette fois-ci dans le domaine du maintien de la paix. Je porte un autre chapeau à l'heure actuelle, soit celui de président du Forum interparlementaire des Amériques. Le pays le plus troublé dans les Amériques, comme nous le savons tous, est Haïti. C'est un pays qui a tant besoin de notre aide. Voici ce qu'on dit:

Le budget prévoit 300 millions de dollars pour les opérations courantes en Afghanistan et la participation du Canada à une force multinationale des Nations Unies en Haïti.

Le député n'appuie-t-il pas ces mesures, et pense-t-il, comme il semble l'avoir suggéré tantôt, qu'elles sont sans conséquence et d'aucune importance?

Le budget

M. Svend Robinson: Monsieur le Président, j'appuie évidemment l'augmentation du budget pour l'aide internationale. Toutefois, n'oublions pas que c'est le premier ministre, lorsqu'il était ministre des Finances, qui a coupé massivement dans les fonds pour l'aide internationale. C'était jusqu'au point où nous sommes descendus, parmi les pays de l'OCDE, jusqu'en 17^e position. Le taux est de 0,26 p. 100. C'est honteux. C'est le premier ministre qui en était responsable. C'est comme si quelqu'un avait volé votre argent et vous disait maintenant qu'il vous donnera un peu d'argent pour s'excuser.

Évidemment, nous appuyons l'augmentation. Toutefois, la question fondamentale est la suivante. Pourquoi le gouvernement libéral, pourquoi ce premier ministre a-t-il refusé d'accepter la recommandation unanime du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international de tripler notre contribution au Fonds global contre le sida, la malaria et la tuberculose? Telle est la question. L'honorable député n'a pas répondu à cette question.

Il y avait cette recommandation. Lors du congrès à la chefferie, Bono a demandé au premier ministre de s'engager pour tripler la contribution. Il n'y a rien, pas un sou. C'est vraiment honteux.

• (1320)

M. Yves Rocheleau (Trois-Rivières, BQ): Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement le discours de mon éminent collègue du NPD. Il a beaucoup fait allusion aux premières nations, aux nations autochtones, mais il n'a jamais mentionné l'existence de la nation québécoise, pas plus d'ailleurs que le discours du budget en a fait état.

On voit que le discours du budget s'inspire sans doute de l'Entente-cadre sur l'union sociale de 1999, où le gouvernement se permet de plus en plus de transiger directement avec les citoyens et les personnes morales, en ignorant les provinces.

Mon collègue est-il d'accord avec le fait que le gouvernement, sans doute dans le but de construire un pays de plus en plus unitaire, de plus en plus centralisé, contacte directement soit les étudiants, soit les handicapés, soit la petite enfance, ou veuille composer de plus en plus avec les municipalités ou mettre sur pied une commission nationale des valeurs mobilières, alors que le Québec s'y oppose, le Québec étant une nation? Quel sort, dans son esprit, est réservé à la nation québécoise dans ce beau grand Canada si, dans son esprit, ladite nation québécoise existe?

M. Svend Robinson: Monsieur le Président, on n'a jamais nié l'existence de la nation québécoise. Au NPD, on l'a reconnue très clairement et je n'ai pas de problème à la reconnaître aujourd'hui.

La question est une question de leadership de la part du gouvernement fédéral. Évidemment, dans plusieurs dossiers, il y a un manque de leadership de la part du gouvernement fédéral. Il y a un déséquilibre profond du point de vue du Québec dans le financement des programmes nationaux, c'est sûr. On le reconnaît et notre chef, Jack Layton, a parlé éloquemment sur cette question. C'est pour cette raison que beaucoup plus de Québécois et Québécoises savent qu'il y a maintenant une alternative progressiste au Québec ce qui va amener des résultats très intéressants lors des prochaines élections.

[Traduction]

Mme Bev Desjarlais (Churchill, NPD): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je prends part au débat sur le budget.

Ça aurait été bien, juste avant les élections, d'avoir un budget dont on aurait pu dire pendant la campagne que nous ne pouvons faire confiance aux libéraux pour tenir leurs promesses, qu'ils ne

donneront jamais suite à ce qu'ils ont annoncé dans le budget. C'est toujours comme ça que le gouvernement se comporte avant des élections.

Je dois toutefois admettre que j'ai été grandement choquée, simplement parce que je suis habituée à la manière de faire des libéraux. Ils prennent un point de vue social quand ils parlent, comme l'a fait le premier ministre dans le discours du Trône, disant que tout est formidable et qu'ils vont faire tout plein de choses et ils font tout plein de promesses. Quelque chose a empêché le premier ministre de s'exécuter dans le budget. Sa conscience a dû se réveiller et il s'est dit: «Je ne sais pas si mes amis dans le monde des affaires m'appuieront aux prochaines élections si je ne leur suis pas fidèle.»

Très franchement, à la veille des élections, ce budget me plaît beaucoup. Il me fait très plaisir. Si, après les élections, il présentait un budget où il y en aurait pour tout le monde, nous l'applaudirions bien sûr. C'est une tournure très intéressante que prennent les choses. J'espère que les Canadiens se rendent compte que, si un mois seulement après le discours du Trône, le premier ministre a déjà renié l'une de ses promesses, ils feraient mieux de ne pas compter sur lui pour tenir les promesses qu'il a faites en aparté pendant toute la campagne à la direction de son parti.

Je suis certaine qu'il est en train de se dire: «Je n'ai pas pu mettre ça dans le budget maintenant car ça n'aurait pas eu l'air bien, mais je vais quand même leur donner ceci et ceci.» Je crois que nous pensons tous que c'est ce que le premier ministre est en train de se dire.

C'est un budget qui trahit le fait que le gouvernement n'a pas de priorités. Il trahit son manque de vision. Le budget est à l'image d'un gouvernement si complètement déconnecté des Canadiens que c'est incroyable.

Le premier ministre a probablement sillonné le Canada pendant la campagne à la direction de son parti, et il s'est probablement entretenu avec bon nombre de Canadiens. On voit bien avec qui il s'est entretenu, mais il aurait pu quand même se faire une bonne idée de ce que les Canadiens voulaient, et ça ne figure pas dans le budget.

Revenons sur la question de la santé, dont le député de Burnaby—Douglas a parlé et qui est la grande priorité des Canadiens. Y a-t-il à la Chambre un député qui puisse nier que les Canadiens placent la santé au premier rang des priorités? Si certains le peuvent, qu'ils le fassent ouvertement, mais ils sont complètement déphasés. La santé est la grande priorité.

Les Canadiens comprennent qu'il faut de l'argent pour payer les services. Ils le comprennent bien. Je le dis franchement à mon collègue d'en face, le secrétaire d'État à la privatisation, nous comprenons parfaitement cela. Nous le comprenons, en Saskatchewan, dans les premières années de l'assurance-maladie, et rien n'a changé. Au Manitoba, nous tenons à ce qu'il y ait des fonds suffisants pour pouvoir maintenir le régime.

Les Canadiens veulent que, dans le budget, des fonds soient affectés à la santé. Ils réclament une économie stable. Ils veulent que nous ayons de quoi financer de nouveaux programmes, mais un gouvernement qui resquille pour consacrer plus de 200 millions de dollars à des fonds qui servent au favoritisme libéral ne se soucie pas des Canadiens. Il ne s'en préoccupe pas et ne cherche pas à dégager les fonds nécessaires. Les libéraux ne s'intéressent qu'à leur petit domaine à eux, à l'entourage du ministre en poste.

Le budget

Les Canadiens, tout comme nous, veulent que l'argent soit affecté à la santé. Ils veulent avoir une vue d'ensemble du système. Lorsqu'il est possible d'améliorer le système en changeant le mode de gestion, allons-y. Les Canadiens veulent que l'argent serve à assurer des soins. Ils ne veulent pas d'un système de santé à but lucratif. Ils refusent que qui que ce soit tire profit de la mauvaise santé d'autrui. L'exemple honteux que donne le gouvernement est inacceptable.

• (1325)

J'aimerais également parler des besoins des autochtones en matière de soins de santé. Ce sont les gens les plus vulnérables du pays en raison des conditions dans lesquelles ils ont été forcés de vivre par suite des politiques adoptées par le gouvernement au fil des ans. Le gouvernement les confine à des réserves où les logements sont inadéquats, de même que l'alimentation en eau et les égouts, et où certaines commodités considérées comme essentielles dans toute collectivité blanche n'existent pas.

Je le dis parce que c'est vrai. Les services que l'on trouve dans toutes les collectivités blanches n'ont pas été prévus dans les collectivités autochtones dont le gouvernement fédéral est responsable, et plusieurs gouvernements se sont succédé. Par conséquent, les gens de ces collectivités vivent dans la pauvreté, leurs conditions de vie sont difficiles et ils font face à toutes sortes de problèmes de santé.

J'ai découvert quelque chose récemment. Les premières nations devraient avoir droit aux mêmes soins de santé que tous les autres Canadiens. Ils ne bénéficient que de ce qu'on appelle des soins de santé non assurés. Nous pouvons tous souscrire une police d'assurance pour obtenir des avantages supplémentaires. Tout ce qui est couvert par le régime d'assurance-maladie est remboursé par le régime d'assurance-maladie. C'est l'assureur de dernier recours pour toutes les choses pour lesquelles nous sommes couverts. Je veux parler de ce que Santé Canada fait pour les autochtones.

Disons qu'un autochtone se procure une police d'assurance pour toutes ces choses supplémentaires. Les membres des premières nations paient tout cela eux-mêmes. Si vous croyez que cela est financé par les fonds publics, détrompez-vous. Ce sont les membres des premières nations qui doivent payer. Qu'est-ce que Santé Canada leur dit? On leur dit que l'assureur doit payer tous les soins de santé d'une personne et qu'ils fonctionnent de façon différente. C'est ainsi que le gouvernement traite les gens les plus vulnérables de notre société. Ce n'est pas acceptable.

Le gouvernement se vante de tout l'argent qu'il verse à l'éducation et à la recherche. Penchons-nous un peu sur une partie importante de tout ce que le gouvernement pourrait avoir passé sous silence ou que les Canadiens n'ont peut-être pas entendu. Il s'agit de sommes supplémentaires devant servir à accroître les possibilités de commercialisation dans les universités, les hôpitaux et les autres installations de recherche. Nous nous demandons pourquoi nous nous inquiétons de voir la nomination d'un secrétaire d'État à la privatisation alors que l'un des principaux objectifs du gouvernement est la commercialisation dans les universités et les organismes de recherche.

Selon vous, combien de profit peut-on faire dans le cas d'une maladie n'affectant qu'un faible pourcentage de la population et n'intéressant pas les sociétés pharmaceutiques? Croyez-vous qu'on cherchera à trouver un remède à cette maladie, à trouver les aides nécessaires et à faire la recherche qui s'impose? S'il n'y a pas de profits, pensez-vous que cela se produira?

C'est pourquoi il est inacceptable de mettre l'accent sur la commercialisation dans les universités et dans le domaine de la

recherche. Il est révoltant de penser qu'un pays ne pourrait s'intéresser qu'à la commercialisation et que cette vision pourrait être perçue comme quelque chose de grandiose.

Il a été question de promesse non tenue, et c'est ce qui arrive aux collectivités et aux villes dans le cas de la taxe sur l'essence. J'espère que les gens s'en souviendront, car si cette mesure n'était pas dans le budget, elle n'aura pas de suite, et quiconque croit le premier ministre n'a vraiment pas les pieds sur terre.

Le remboursement de la TPS est très louable, mais il aurait été beaucoup plus logique que les municipalités n'aient tout simplement pas à payer cette taxe. N'y a-t-il pas un moyen d'instaurer un système exonérant les municipalités de la TPS sur certains produits et de leur éviter ainsi de la payer?

Pourquoi mettre en place tout un système de remboursement si l'on dit que quelque chose n'est plus assujéti à cette taxe ou qu'il faudra la payer sur autre chose, au bout du compte? Il serait beaucoup plus sensé que les municipalités, les commissions scolaires et les établissements d'enseignement n'aient plus à payer cette taxe.

Le gouvernement s'enorgueillit de son engagement en matière d'éducation; il est fier d'obliger les étudiants à s'endetter davantage pour poursuivre leurs études.

Il aurait pu simplement fournir des fonds pour garder bas les frais de scolarité. On peut oublier toutes les entourloupettes qui ont été prévues et aux termes desquelles les gens auront droit à un montant s'ils ont un enfant de moins que tel âge, pour autant que cette famille n'ait pas droit au crédit d'impôt national pour enfants, auquel cas ils auraient droit à tel autre montant; oublions toutes ces petites failles.

Le premier ministre, lorsqu'il était ministre des Finances, a découvert toutes les échappatoires du régime fiscal dont il pouvait se prévaloir, mais nous nous serions attendus à une vision et à des engagements nettement supérieurs pour l'ensemble des Canadiens.

• (1330)

Mon collègue, le député de Burnaby—Douglas, a parlé des lacunes indiscutables par rapport aux autochtones. C'est vraiment décevant. Le premier ministre a clamé partout qu'il serait là pour nous. Il lui a fallu moins d'un mois avant de laisser tomber les autochtones du Canada, encore une fois. J'espère qu'ils ne laisseront pas le premier ministre s'en tirer.

L'hon. John McKay (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, je vais revenir à la question qu'a abordée la députée, soit la commercialisation de la recherche, une pratique qui lui inspire apparemment du dégoût. Le gouvernement du Canada accorde une haute priorité à la recherche et au développement. Il y a là deux mots : recherche et développement. Ce statut prioritaire a remis les universités dans le coup, de telle sorte que l'on nous considère désormais comme des chefs de file dans le domaine.

J'ai eu une conversation très intéressante avec le professeur Robert Birgeneau, président de l'Université de Toronto, lequel ne manque jamais, à chaque rencontre, de nous remercier pour les chaires de recherche et les organismes subventionnaires.

Le budget

Lorsque le ministre a effectué sa tournée prébudgétaire, il a pu constater que l'une des questions qui revenait constamment avait trait au fait que nous ne parvenions pas à commercialiser les fruits de notre recherche. Nous avons donc en quelque sorte le pire des deux mondes. Nous faisons la recherche et quelqu'un d'autre, probablement en dehors du pays, en profitait. Nous n'en tirions aucun gain de productivité de notre recherche. Cette recherche que les Canadiens finançaient n'améliorait en rien leur vie comme ils pouvaient s'y attendre à juste titre.

Je demande donc à la députée d'expliquer le paradoxe. Elle défend en quelque sorte une demi-théorie économique. Il semble que le NDP se plaise à dépenser de l'argent, mais il ne semble pas vouloir instaurer les conditions susceptibles de générer la richesse qui permettrait d'améliorer la vie des Canadiens. Pourquoi s'oppose-t-elle à ce que les Canadiens profitent de leur propre recherche?

• (1335)

Mme Bev Desjarlais: Monsieur le Président, il n'y a certainement pas de mal à bénéficier des recherches de quelqu'un. Je dirais qu'il y a probablement bon nombre de scientifiques et de chercheurs pour qui les retombées vont au-delà du dollar tout-puissant et de la commercialisation du produit.

Ce qui m'inquiète dans le fait que le gouvernement emprunte cette voie, c'est qu'il met exclusivement l'accent sur le volet commercialisation. J'ai assisté à de nombreuses réunions du Comité de l'industrie où nous avons parlé de tout cela. Cela m'a extrêmement déçu que, comme pays, cela devienne notre principale orientation, au lieu de soutenir des scientifiques et des chercheurs qui veulent faire leurs travaux pour le bien de l'humanité.

Je pense aux scientifiques d'il y a longtemps—Banting, Best, Salk et tous les autres dont on nous a parlé quand nous étions plus jeunes. Leur engagement visait l'amélioration de l'humanité. Je suis sûr que bon nombre d'entre nous ne tariraient pas d'éloges pour eux.

Nous avons une situation où il n'était plus commercialement avantageux de produire un certain type d'insuline, donc les entreprises ont cessé de la fabriquer. C'était la première insuline produite ici. L'entreprise avait été vendue, donc elle a cessé de la fabriquer. Par conséquent, les particuliers qui en voulaient ne pouvaient pas s'en procurer. Ils n'ont eu d'autre choix que d'en prendre une autre sorte qui ne fonctionnait pas aussi bien avec leur organisme. On a fait cela parce que ce n'était pas avantageux sur le plan commercial. Voilà le problème que pose une orientation unique.

Je n'avance pas du tout la thèse voulant que la recherche ne devrait pas permettre de tirer des bénéfices; toutefois, j'ai écouté divers chercheurs qui ne veulent vraiment pas s'engager dans cette voie, mais on les y force. Sinon, ils n'obtiendront pas l'aide dont ils ont besoin pour mener leurs recherches. Voilà un des enjeux.

Lorsque le gouvernement va investir de l'argent des contribuables dans ces projets, cela ne devrait pas se fonder sur la seule intention de commercialiser le produit. C'est là le noeud de la question.

[Français]

M. Stéphane Bergeron (Verchères—Les-Patriotes, BQ): Monsieur le Président, je vais tâcher d'être bref. Je veux simplement revenir sur une intervention antérieure de mon collègue de Burnaby—Douglas. Il disait que les Québécoises et Québécois auraient une alternative progressiste, comme s'ils n'en avaient pas déjà une au Québec, lors de la prochaine élection.

Mon ami de Burnaby—Douglas disait qu'il confirmait que le Nouveau Parti démocratique avait reconnu la nation québécoise. Je dois lui accorder, à lui bien sûr, de l'avoir fait, mais son parti,

quoiqu'il l'ait également fait, n'a pas donné de substance à cette notion. Comme on dit en anglais:

[Traduction]

Vous pouvez parler fort, mais pouvez-vous joindre le geste à la parole?

[Français]

L'ensemble de son parti, à l'exception de deux députés dont lui-même, a voté en faveur de la loi sur la soi-disant clarté, empêchant cette nation de pouvoir véritablement exercer son droit à l'autodétermination.

Alors quelle est la valeur de la reconnaissance d'une nation, si on ne permet pas à cette même nation de décider librement de son avenir?

[Traduction]

Mme Bev Desjarlais: Monsieur le Président, je suis ravie de répondre à la question du député de Burnaby—Douglas. En tant que néo-démocrates nous croyons au droit à l'autodétermination des Québécois et des premières nations. Toutefois, nous croyons aussi en un Canada uni. Pour ce qui est de la reconnaissance du droit à l'autodétermination, un bon nombre de députés sont prêts à faire tout ce qu'ils peuvent pour promouvoir l'unité canadienne.

[Français]

L'hon. Serge Marcell (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement, Lib.): Monsieur le Président, je partagerai le temps de parole qui m'est imparti avec le secrétaire parlementaire du premier ministre.

Moi aussi, je suis réellement ravi d'intervenir par rapport au discours du budget comme tel. Évidemment, plusieurs choses apparaissant dans ce budget qui ne sont pas nécessairement mises en évidence par les gens de l'opposition, parce que cela n'est pas dans les règles du jeu. On n'essaie pas de faire bien paraître le gouvernement.

Je voudrais surtout insister sur des points, en ce qui concerne la gestion financière du pays, qui ont une importance capitale, ce qui fait qu'aujourd'hui et pour demain également, dans les années subséquentes, le Canada pourra se positionner et pourra remplir ses obligations envers la population canadienne et ses responsabilités sur la scène internationale.

Souvenez-vous de la période allant de 1980 à 1990, où l'on a eu une moyenne de déficit de 30 milliards de dollars par année. En fait, on a seulement calculé 10 fois 30 milliards, ce qui fait déjà 300 milliards de dollars de déficits accumulés. Pour ceux qui nous écoutent, c'est que chaque année où un gouvernement dépose son budget et dit que pour cette année, on a un déficit de 50 ou de 40 milliards de dollars, cela veut dire qu'il faut emprunter ce montant sur le marché et l'ajouter à la dette qui s'accumule. C'est au même titre que quelqu'un qui s'achète une automobile à crédit, qui la paie 20 000 \$ et qui, en plus, s'achète autres choses toujours à crédit. Il augmente ainsi sa dette, donc il sera obligé de la rembourser de façon annuelle.

Lorsqu'il y a eu une réorganisation de la structure financière du gouvernement, lorsque le gouvernement du Parti libéral a pris le pouvoir en 1993, il faut dire que les conservateurs avaient laissé à ce moment-là un déficit d'opérations de 42 milliards de dollars, ce qui s'ajoutait à la dette. Donc, il y avait tout près de 600 milliards de dollars en dettes accumulées qu'il fallait rembourser. En plus, il fallait aussi ajouter à cela un emprunt annuel pour pouvoir équilibrer le budget, ce qui s'ajoutait à la dette.

Le budget

En l'espace de six ans, on a diminué de 52 milliards cette dette de 554 milliards de dollars. Ce n'est pas de la petite bière. Savez-vous que, dans le budget de cette année qui vient d'être déposé, il y a 35 milliards de dollars sur 187 milliards qui servent strictement à rembourser la dette, à payer les intérêts sur la dette? C'est 35 milliards de dollars sur 187 milliards.

Le fait d'avoir diminué la dette de 52 milliards de dollars dans les six dernières années a permis au gouvernement du Canada d'économiser 3 milliards de dollars par année en intérêts qu'on ne paie pas actuellement. L'objectif qu'on vise par ce budget est de réduire davantage la dette pour ne pas laisser ce fardeau financier à ceux qui nous suivront. Si l'on veut garantir des fonds de pension aux Canadiens et Canadiennes, il faut absolument s'assurer d'avoir une situation financière qui se tient, une situation financière nette et propre, dans le sens qu'on ne soit pas pris tous les ans à rembourser et à emprunter.

Dans ce cas, cela a actuellement permis au Canada de diminuer sa dette de 52 milliards de dollars, ce qui fait qu'on a un ratio, avec le produit intérieur canadien, d'un record assez exceptionnel. D'ailleurs, le FMI a dit dernièrement que le Canada est le pays où l'on retrouve la meilleure gestion financière parmi tous les pays du G-7 depuis les 10 dernières années. Ce n'est pas nous qui le disons, ce sont des instances internationales qui analysent les situations des différents pays et qui citent le Canada comme modèle.

Parmi les pays du G-7 qui éprouvent actuellement des problèmes de structuration budgétaire, on n'a seulement qu'à regarder la France qui fait partie de l'Union européenne. Cette dernière doit quand même s'ajuster pour pouvoir respecter les critères pour les membres de la communauté européenne. Elle a donc déposé un budget déficitaire l'année dernière, ce qui fait qu'elle a un déficit supérieur aux critères exigés pour être membre de l'Union européenne.

L'ensemble des pays du G-7 se sont orientés vers des déficits. Actuellement, le seul pays du G-7 qui établit un budget équilibré depuis six ans et qui le fera pour la septième année, c'est le Canada. C'est donc un modèle à regarder.

• (1340)

Cependant, chez nous, on se regarde le nombril et on essaye d'analyser la performance d'un gouvernement par rapport à un autre. Évidemment, on peut mentionner mille et une choses. Toutefois, sur l'aspect budgétaire, lorsqu'on compare avec l'ensemble des pays de la planète, je pense que nous sommes un exemple pour toute l'humanité. Cela, c'est ce qu'on appelle gérer avec intelligence les impôts des Canadiens.

Quel a été l'effet d'avoir des budgets équilibrés et également de diminuer la dette depuis sept ans? Quel a été l'effet d'avoir économisé annuellement environ 3 milliards de dollars d'intérêts sur le remboursement de la dette? Cela a permis de maintenir un taux d'intérêt très bas.

Je me souviens qu'en 1970, lorsque j'ai acheté ma première propriété, j'avais obtenu un taux d'intérêt de 5,25 p. 100. Nous sommes en 2004, 34 ans plus tard, et nous avons les mêmes taux d'intérêt. La banque a encore baissé son taux d'intérêt au cours des dernières semaines. Cela suppose qu'aujourd'hui, un jeune qui veut s'acheter une maison paie un taux d'intérêt équivalent à ce qu'on avait dans les années 1970. En fait, en taux réel, il paie moins cher parce que le dollar de 1970 valait plus cher qu'aujourd'hui.

Donc, le fait d'avoir géré de façon très serrée les finances publiques, d'avoir permis au Canada de rembourser une partie de sa dette et de déposer des budgets équilibrés fait en sorte qu'on peut assurer une pérennité au niveau des taux d'intérêt. Cela avantage les

Canadiens et les Canadiennes et permet aux investisseurs de venir s'installer chez nous et de pouvoir faire rouler l'économie. Le fait qu'on économise à ce niveau nous permet de créer de la richesse. Cela permet également d'investir dans les systèmes de santé et les systèmes sociaux dont nos citoyens ont réellement besoin.

Une chose est également passée inaperçue dans le budget. On a vu dans la réplique du Nouveau Parti démocratique, du Parti conservateur et de l'ensemble des partis de l'opposition que, selon eux, le grand perdant était le citoyen. C'est drôle, mais il y a quelque chose que les gens n'ont pas voulu soulever dans le budget. Cela n'apparaît pas nécessairement dans ce budget-ci parce que c'est une mesure qui a été annoncée et qui était applicable sur cinq ans à partir du 1^{er} janvier 2001. Elle est donc applicable encore cette année.

Le ministre des Finances de l'époque avait annoncé un plan de réduction d'impôt de 100 milliards de dollars sur cinq ans. Savez-vous ce que cela représente cette année comme diminution d'impôt au Canada, pour l'ensemble de la population? C'est une diminution d'impôt de 32,3 milliards à laquelle les gens vont avoir droit. Cela représente une baisse d'impôt pour cette année, en 2004-2005, de 22,3 milliards pour les citoyens. Cela n'est pas mentionné. Lorsqu'on dit que les citoyens n'ont pas eu de baisse d'impôt, c'est que la mémoire en politique est très courte. Elle est d'environ de trois à quatre mois.

En 2000-2001, le ministre des Finances de l'époque—qui est aujourd'hui premier ministre—a annoncé un plan de réduction d'impôt de 100 milliards de dollars sur cinq ans. Cette année, la même formule s'applique. L'ensemble des Canadiens et Canadiennes vont avoir une réduction d'impôt de 31,1 milliards de dollars, dont 22,3 milliards de dollars pour les citoyens et 4,4 milliards de dollars pour les entreprises.

Cela aussi fait plus d'argent dans les poches des citoyens. Cela permet également aux Canadiens et aux Canadiennes de pouvoir intégrer le marché et de pouvoir investir.

Tantôt, je parlais des taux d'intérêt qui se maintiennent très bas, mais je parle également de la baisse des impôts d'au-delà de 30 milliards de dollars qui revient dans les poches des citoyens. Lorsqu'on fait l'addition, cela fait quoi? Cela permet aux gens de dépenser.

On a vu, dans les dernières années, notamment en 2002 et 2003, que ces mesures ont fait en sorte qu'il y a eu un boom de la construction à travers le Canada. Donc, des matériaux de construction ont été achetés, des entreprises ont fabriqué ces matériaux et ont pris de l'ampleur. Cela a généré de la création d'emplois.

Toutes ces mesures que le gouvernement libéral a prises font en sorte, qu'aujourd'hui, on investit à peu près dans tous les secteurs pour justement consolider l'économie canadienne et lui permettre de progresser annuellement.

Lorsqu'il y a eu les événements du 11 septembre, tout le monde s'en souvient, il y a eu un ralentissement économique extraordinaire aux États-Unis.

• (1345)

On pensait que le Canada en aurait été affecté de façon majeure. À cause des mesures budgétaires que le gouvernement libéral du Canada avait prises à ce moment-là, on a pu passer à travers tous ces mouvements économiques négatifs en Amérique du Nord. Le Canada s'est maintenu.

Le budget

La preuve en est qu'on a un des plus bas taux de chômage. Le taux de chômage est aux alentours de 7 p. 100. C'est extraordinaire. Là où il s'est créé le plus d'emplois dans les pays occidentaux per capita, c'est au Canada. Il y a donc quand même eu des mesures qui ont fait en sorte que le Canada, aujourd'hui, est solidement ancré sur le plan économique. Également, cela permet à l'ensemble de la population d'espérer pour l'avenir.

Pour garantir les fonds de pension de demain, dans cinquante ans, c'est aujourd'hui qu'il faut les planifier. Dans ce sens, je crois que le budget qui a été déposé est très progressiste qui fera en sorte que les citoyennes et les citoyens Canadiens seront assurés d'une économie forte pour les prochaines années.

• (1350)

[Traduction]

M. Brian Fitzpatrick (Prince Albert, PCC): Monsieur le Président, je me suis surtout arrêté à l'argument du député selon lequel nous devons nous comparer à d'autres pays.

Il y a quelques mois, j'ai pris connaissance d'une étude du Fonds monétaire international qui traitait des problèmes démographiques et du passif non capitalisé des pays de l'OCDE et qui faisait état de l'ampleur de l'endettement dans ces pays. Y a-t-il un député qui sait quel pays est dans la position la plus précaire des pays de l'OCDE? Le Canada.

Lorsqu'on ajoute au niveau actuel de la dette du Canada le passif non comptabilisé et les problèmes démographiques, le ratio de la dette au PIB passe de 42 à 400 p. 100. C'est un niveau insoutenable.

Le gouvernement n'a rien dit au sujet de ce rapport. Les libéraux semblent atteints du syndrome de la mémoire sélective. Ils examinent ce qui leur plaît et ils se tiennent loin d'un rapport comme celui-là. Or, il s'agit d'un rapport très crédible, qui fait peur.

Qu'on pense aux difficultés que nos jeunes pourraient avoir à cause des effets de la mauvaise gestion du gouvernement, de son entêtement à jouer à l'autruche et de ses lieux communs. Quelqu'un devra payer pour cela plus tard. Le train fonce sur nous.

J'aimerais savoir ce que le député pense de ce rapport du Fonds monétaire international. Croit-il vraiment qu'il s'agit d'un mauvais rapport?

[Français]

L'hon. Serge Marcil: Monsieur le Président, il est évident que le grand défi pour notre pays dans les années à venir, c'est la démographie. Cela s'adresse autant au Québec, qui est le territoire sur lequel j'habite et où je suis né.

Notre plus grand défi, c'est un défi démographique. Le Canada arrive au deuxième rang au monde après la Russie, quant à la superficie de son territoire. On y dénombre 31 millions de personnes. On a donc un territoire immense à couvrir avec l'ensemble de notre population.

Si on se compare aux États-Unis, ils sont 300 millions, soit 10 fois plus. Quant au Québec, on est près de 8 millions, et on a un territoire de trois à quatre fois grand comme celui de la France où on compte près de 70 millions de personnes. On a un problème à cet égard. Tel est le problème des Canadiens.

Si je reviens au Québec, on a le même problème. Cela coûte plus cher chez nous. En effet, il en coûte plus pour faire évoluer notre système. Lorsqu'on veut construire une autoroute entre Montréal et Québec, on est seulement 7 millions de personnes pour la payer, cette autoroute. Lorsqu'on construit une autoroute entre Boston et

New York, il y a 50 millions de personnes pour la payer. Il y a un effet de masse, un effet de volume.

À cet égard, si je veux répondre d'une façon plus précise à la question de mon collègue, je dois dire que le grand défi du Canada, actuellement, c'est la démographie. Il faut donc mettre beaucoup l'accent sur l'immigration. Il faut ouvrir nos frontières et être capables d'accueillir les gens d'autres pays qui sont en surpopulation, pour faire en sorte que le Canada soit un pays d'accueil pour l'ensemble des populations sur cette terre.

Le vice-président: Avec la coopération de la Chambre, je serai peut-être un peu plus généreux quant à la période de questions et de commentaires, pour éviter de céder la parole à quelqu'un pendant simplement quelques minutes avant la déclaration des députés.

L'honorable député de Champlain a la parole.

M. Marcel Gagnon (Champlain, BQ): Monsieur le Président, je me penche sur les dernières paroles du collègue d'en face. Il dit: «Le plus gros défi, c'est la démographie.» Je pourrais dire que le défi actuel qu'on a à relever, c'est la démocratie.

C'est incroyable ce que vous faites de la démocratie. Vous savez, quand vous êtes en train de vanter votre...

• (1355)

Le vice-président: Ce n'est pas tellement le fait que vous me regardiez ou non qui importe. Cependant, il faut que les commentaires soient faits par l'entremise de la présidence et non directement à un collègue qui, peut-être, ne partage pas le même point de vue.

M. Marcel Gagnon: Monsieur le Président, je passerai par votre entremise, c'est sûr. Une chose me scandalise, c'est quand on fait l'éloge du déficit zéro d'un budget équilibré.

Je voudrais demander à mon collègue libéral s'il serait fier de son coup s'il avait payé ses dettes en prenant les salaires de ses voisins et en refilant les dépenses à ceux-ci? C'est exactement ce que fait le Canada. Je ne suis pas fier, moi, de cet équilibre du budget.

L'équilibre budgétaire est fait de la caisse de l'assurance-emploi qui ne leur appartient pas pour un montant de 45 milliards de dollars et des 3 milliards de dollars qu'on a volés aux personnes âgées. L'équilibre s'appuie aussi sur le fait d'avoir coupé dans les services de la santé et de l'éducation pour le Québec et les autres provinces. C'est facile pour un gouvernement qui est à même de s'approprier des fonds dans des domaines qui ne le concernent pas alors qu'on ne peut rien faire contre cela. Au Québec, 55 p. 100 de nos impôts vont au fédéral. Nous sommes obligés de nous mettre à genoux pour que cela revienne au Québec. Quand cela revient, on en entend parler pendant des années, comme si on avait quêté. Pourtant, on n'a même pas notre dû.

Un équilibre comme cela, personnellement, cela ne me rend pas fier. Je serais fier de l'équilibre du budget si c'était fait honnêtement par le gouvernement fédéral.

L'hon. Serge Marcil: Monsieur le Président, je suis content que mon collègue de Champlain me pose cette question.

L'argent des citoyens appartient aux citoyens; il est administré par des gouvernements qui sont élus par des citoyens. On part de ce principe. On parle de démocratie et ils parlent de vol parce qu'ils ont seulement ce mot dans leur vocabulaire.

J'aimerais lui poser la question suivante: dans son ancien gouvernement, à l'époque de M. Parizeau, combien avez-vous voté à la population lorsque vous avez décidé de geler les épargnes des Québécois à la Caisse de dépôt dans le cadre d'un référendum? Quand vous avez décidé de...

Des voix: Oh, oh!

Le vice-président: À l'ordre s'il vous plaît! Il semble que la générosité de la présidence ne soit peut-être pas toujours la façon la plus sage de procéder. Je veux simplement rappeler à l'honorable député du côté du gouvernement que lorsqu'on s'adresse à ses collègues, toute intervention doit être faite par l'entremise de la présidence.

Si on veut continuer nos débats d'une façon parlementaire et correcte, il serait sage de suivre les pratiques habituelles et de s'y conformer en faisant ses interventions par l'entremise de la présidence.

Je procéderai maintenant aux déclarations de députés.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Français]

LE PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS

M. Guy St-Julien (Abitibi—Baie-James—Nunavik, Lib.): Monsieur le Président, depuis plusieurs années, je lutte pour le retour du programme Nouveaux Horizons. Ce programme octroyait des subventions aux regroupements de personnes âgées pour la réalisation de projets, contribuant ainsi à leur mieux-être. Il permettait de mettre l'accent sur l'action bénévole entreprise par les aînés à l'égard des autres aînés, ce qui les incitait également à entreprendre des activités qui les gardent en bonne santé physique.

À maintes reprises, lors des caucus québécois et national, j'avais dit que je souhaitais la mise sur pied d'un programme qui cible mieux les besoins des aînés de tout le Canada et qui se traduirait par un effort supplémentaire sur le plan financier.

En terminant, je suis heureux que le budget 2004 affecte également 8 millions de dollars en 2004-2005 et 10 millions de dollars chaque année par la suite au programme Nouveaux Horizons pour les aînés. Ces crédits aideront nos concitoyens âgés à participer à des activités sociales, à avoir une vie active et à contribuer à la vie de leur quartier.

* * *

[Traduction]

L'AGENCE CANADIENNE D'INSPECTION DES ALIMENTS

M. Randy White (Langley—Abbotsford, PCC): Monsieur le Président, la grippe aviaire est présente dans la circonscription d'Abbotsford. J'ai rencontré le ministre de l'Agriculture et le vétérinaire en chef de notre province pour mieux comprendre le problème.

J'ai également rencontré des représentants de l'Agence canadienne d'inspection des aliments pour évaluer les dégâts. Pendant trois heures, hier soir, j'ai écouté les producteurs poser de nombreuses questions à l'ACIA. Il importe que tout le monde sache que cette grippe touche les volailles, et non les humains. Je félicite l'Agence canadienne d'inspection des aliments de son enquête très approfondie sur la question.

Article 31 du Règlement

Je tiens également à dire que le gouvernement remboursera les producteurs pour les volailles abattues, mais nous voulons qu'il comprenne qu'il faudra examiner d'autres coûts, comme ceux du nettoyage, de la perte de productivité et de la perte de volailles attribuables à la grippe. Nous relancerons le gouvernement à cet égard.

* * *

• (1400)

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

M. Brent St. Denis (Algoma—Manitoulin, Lib.): Monsieur le Président, en tant que député fédéral de la vaste circonscription du nord de l'Ontario appelée Algoma—Manitoulin, qui sera rebaptisée sous peu Algoma—Manitoulin—Kapusksing, j'ai eu l'occasion de connaître de très près les membres de nos premières nations. J'ai souvent dit que nous avons beaucoup à apprendre de nos voisins autochtones. Avant tout, j'estime que la spiritualité de nos premiers peuples est une source d'inspiration.

Il est important que l'ensemble de la société canadienne aide à protéger et à préserver le patrimoine autochtone du Canada en travaillant en partenariat pour appuyer les initiatives locales visant à préserver la culture autochtone. Si nous n'agissons pas maintenant, bon nombre des langues et des récits des premiers habitants du Canada risquent de disparaître à jamais.

Je félicite la première nation M'Chigeeng de l'île Manitoulin pour le projet Kinnomaadoog. En visant à préserver les histoires et les langues transmises par les aînés de la collectivité, ce projet nous est utile à tous.

Je remercie les organisateurs de cet excellent projet et ceux qui y participent.

* * *

[Français]

GÉRARD PARADIS

Mme Raymonde Folco (Laval-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, M. Gérard Paradis, un Canadien de Laval-les-Îles, s'est rendu en Colombie pour le compte du Service d'assistance canadienne aux organismes, le SACO. C'est une organisation qui contribue à l'action du Canada pour stimuler le développement des pays économiquement défavorisés grâce aux efforts extraordinaires de bénévoles hautement qualifiés.

L'expertise de M. Paradis aidera une compagnie de produits chimiques à déployer efficacement sa production et à développer une stratégie commerciale pour des produits nouveaux et améliorés. L'action cumulative du travail bénévole marque profondément presque tous les aspects de notre société en favorisant leur croissance et leur développement.

Je me joins aux Lavalloises et Lavallois pour remercier M. Gérard Paradis et les millions de bénévoles qui oeuvrent dans toutes les régions du monde pour améliorer le sort des populations qui en ont le plus besoin.

Article 31 du Règlement

[Traduction]

L'ORDRE DE LA COURONNE

Mme Nancy Karetak-Lindell (Nunavut, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureuse d'annoncer que l'Ordre de la Couronne a été décerné à deux Pères Oblats, le père Charles Choque et le père Joseph Meeùs, qui ont vécu toute leur vie dans la région de Kivalliq, au Nunavut.

Cette marque de reconnaissance spéciale a été décernée par le roi des Belges, Albert II, aux pères Choque et Meeùs pour leurs longs et exceptionnels services, eux qui ont contribué à promouvoir la culture, les valeurs et la spiritualité des Inuits qu'ils ont desservis.

L'ambassadeur de la Belgique, M. Daniel Leroy, leur confèrera l'ordre à Rankin Inlet, vers la fin du mois de mai.

J'invite mes collègues à se joindre à moi pour féliciter les deux nouveaux chevaliers.

* * *

LE COMTÉ DE RENFREW

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC): Monsieur le Président, pour venir en aide à l'est ontarien et lui permettre de diversifier son économie locale, nous pourrions faire preuve d'innovation et accorder au comté de Renfrew le statut de région du Nord. Les partis des deux côtés de la Chambre ont reconnu que l'est ontarien doit compter sur un développement économique plus efficace.

À l'instar de ses voisins du nord de l'Ontario, la population de Renfrew—Nipissing—Pembroke doit relever bon nombre de défis qui se dressent devant toute économie de ressources. Par le passé, l'octroi du statut de région du Nord à des localités situées au sud de la rivière des Français se fondait sur des considérations politiques. Ayant souffert de l'embargo sur leurs ruminants, de la crise du bois d'oeuvre, de l'épidémie de SRAS, du virus du Nil et de la hausse vertigineuse des prix de l'énergie, la population du comté de Renfrew et de la ville de Pembroke a besoin de répit.

J'exhorte donc le premier ministre à penser aux liens qui l'unissent à la vallée de l'Outaouais et à s'élever au-dessus de la politique partisane afin d'accorder le statut de région du Nord au comté de Renfrew avant le déclenchement d'élections. Les emplois de Canadiens sont en jeu.

* * *

DOMINIC AGOSTINO

Mme Paddy Torsney (Burlington, Lib.): Monsieur le Président, hier, le Canada a perdu un grand parlementaire et un grand Canadien. Le décès de Dominic Agostino, député provincial de la circonscription de Hamilton-Est, laisse un trou béant dans le paysage politique du pays.

Au cours de sa carrière Dominic a été commissaire d'un conseil scolaire, conseiller municipal et régional et, depuis 1995, il siégeait à l'assemblée législative, à Queen's Park. Combattant audacieux, Dominic défendait avec énergie et passion les intérêts de sa collectivité de Hamilton, de sa province et de son pays. Il a consacré toute sa vie adulte à la défense des défavorisés.

Au fil des ans, Dominic a gagné le respect de ses alliés et de ses opposants politiques. Quelqu'un a entre autres dit de lui qu'il était le pire cauchemar de Mike Harris. Il manquera vivement à ses innombrables amis. La présence de Dominic aux activités politiques me manquera aussi; il attirait toujours une foule impressionnante d'admirateurs qui appréciaient ses idées, son humour et sa loyauté.

Je sais que tous mes collègues se joignent à moi pour envoyer nos pensées et nos prières à sa famille. Ceux d'entre nous qui ont eu la chance de connaître Dominic conserveront précieusement des souvenirs mémorables d'un homme remarquable qui a enrichi nos vies.

* * *

● (1405)

[Français]

JEAN VIGNEAULT

M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ): Monsieur le Président, la semaine dernière a vu s'éteindre un grand personnage de la région maskoutaine. Jean Vigneault, rédacteur en chef au *Courrier de Saint-Hyacinthe*, éditorialiste, chroniqueur radiophonique et brasseur de conscience, nous a quittés calmement et discrètement, à l'inverse de ce qu'il avait été de tout son vivant.

Jean Vigneault était un provocateur, et son champ de bataille favori était celui de la politique. J'ai parfois goûté à sa médecine, qui n'avait rien d'une médecine douce. Toutefois, j'ai toujours côtoyé un homme socialement engagé, qui mesurait son influence et se servait admirablement bien de sa plume acérée pour améliorer les choses et viser le bien commun.

Les dernières batailles que nous avons faites ensemble sont celles de l'assurance-emploi et de la survie de la faculté de médecine vétérinaire. Nous les avons en partie gagnées.

Bien que nous ne partagions pas le même point de vue quant à l'avenir du Québec, je gardais espoir de réussir à le convaincre, et, somme toute, à force de discussion, Jean Vigneault est devenu tout naturellement un ami.

J'offre mes plus sincères condoléances à sa conjointe de même qu'à tous les membres de sa famille. Soyez assuré, monsieur Vigneault, que nous garderons les plus beaux souvenirs, même dans l'adversité, de vos puissantes charges épistolaires.

* * *

LA GRÈCE

L'hon. Eleni Bakopanos (Ahuntsic, Lib.): Monsieur le Président, cette fin de semaine, plus de 300 000 Canadiens d'origine grecque célébreront le 183^e anniversaire de la Journée de l'indépendance de la Grèce.

[Traduction]

Mes électeurs d'origine grecque et tous les membres de la collectivité grecque de Montréal et du Canada ont contribué à l'édification de cette grande nation en défendant les idéaux axés sur les principes démocratiques, la liberté et les droits individuels que faisaient valoir leurs ancêtres et que partagent tous les Canadiens. Ces principes et ces valeurs qui ont vu le jour en Grèce constituent le fondement du système démocratique de toutes les nations modernes, notamment le Canada, ma deuxième patrie.

[Français]

Je suis fière d'être d'origine grecque, tout comme je suis fière d'être Canadienne, le Canada étant l'exemple par excellence d'un pays poursuivant les idéaux de l'hellénisme: liberté, démocratie et justice.

Article 31 du Règlement

[Traduction]

J'invite les députés à participer, aujourd'hui et au cours de la fin de semaine, avec leurs électeurs d'origine grecque, aux nombreuses célébrations, notamment les réceptions, les défilés et les cérémonies de dépôt de fleurs qui auront lieu un peu partout au Canada et à proclamer:

[Note de la rédaction: La députée a parlé en grec et a fourni la traduction suivante:]

Vive la Grèce. Vive le Canada.

* * *

LA FÊTE DE L'INDÉPENDANCE DE LA GRÈCE

M. Rahim Jaffer (Edmonton—Strathcona, PCC): Monsieur le Président, au nom du Parti conservateur du Canada, l'opposition officielle, je tiens à offrir mes meilleurs voeux à tous les membres de la communauté grecque du Canada qui célèbrent aujourd'hui la culture hellénique à l'occasion de la Fête de l'indépendance de la Grèce.

Le 25 mars 1821, la Grèce a déclaré son indépendance après avoir été assiégée pendant 400 ans par l'Empire ottoman. Je rends hommage à tous ceux et celles qui ont donné leur vie pour la paix, la justice et l'égalité. Je rends hommage aux braves hommes, femmes et enfants qui ont placé les intérêts de leur pays avant toute chose.

Pour les Canadiens d'origine grecque, cette journée est synonyme d'indépendance. Cet esprit d'indépendance qui anime bon nombre de Grecs établis au Canada contribue à faire du Canada un pays plus fort.

J'invite tous les députés à se joindre à moi pour féliciter aujourd'hui la communauté grecque du Canada.

* * *

[Français]

LES ARTS ET LA CULTURE

Mme Sarmite Bulte (Parkdale—High Park, Lib.): Monsieur le Président, le 2 mai 2001 a vu l'annonce d'un investissement majeur de plus de 500 millions de dollars sur trois ans dans la culture canadienne, sous la rubrique «Un avenir en art».

[Traduction]

Je suis heureuse de confirmer que nous renouvelons cet investissement pour une quatrième année, c'est-à-dire pour l'exercice 2004-2005. Au cours de cette même période, un montant supplémentaire de 207 millions de dollars sera investi dans les arts, l'édition, les lieux du patrimoine, le contenu électronique, les enregistrements sonores et les exportations culturelles.

[Français]

Cet investissement forme une génération de jeunes artistes plus représentatifs de la diversité canadienne; renforce l'infrastructure culturelle locale partout au pays; permet aux municipalités canadiennes de prendre de plus en plus conscience de tout le potentiel de la culture au palier local, et ce, de plusieurs façons; améliore l'infrastructure nécessaire pour préserver les lieux historiques au Canada, ainsi que l'accès à la culture canadienne en ligne, tant en français qu'en anglais...

Le Président: L'honorable députée de Winnipeg-Centre-Nord a la parole.

● (1410)

[Traduction]

LE RACISME

Mme Judy Wasylcia-Leis (Winnipeg-Centre-Nord, NPD): Monsieur le Président, le premier jour de cette semaine coïncidait avec la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, à une époque où de nouveaux incidents racistes posent un défi de taille.

Le Parlement, comme les collectivités de partout, a relevé le défi. J'ai à l'esprit la grande manifestation d'hier soir à Toronto contre l'horrible antisémitisme. Je pense à l'évolution renversante qui s'est produite dans ma propre collectivité de Winnipeg North.

Les étudiants de l'école de Shaughnessy Park ont gagné un prix pour leur vidéo intitulée «What's Wrong With This Picture?» dans le cadre du concours national de vidéo «Mettons fin au racisme!».

Le Unity Group du Maples Collegiate s'est mérité la YMCA Youth Peace Medal en reconnaissance de ses initiatives remarquables contre le racisme.

Les étudiants des niveaux 4 et 5 de l'école Prairie Rose ont récemment complété un projet incroyable basé sur une histoire inspirée de l'Holocauste, *Hana's Suitcase*. Je suis particulièrement inspiré par une phrase de l'un des étudiants: «*Hana's Suitcase* est surtout important parce que nous avons appris que les enfants ont le pouvoir d'influencer l'avenir.»

Ces réalisations et l'esprit qu'elle représentent sont pour moi la preuve que nous allons gagner la bataille contre le racisme.

* * *

[Français]

L'ASSURANCE-EMPLOI

M. Michel Guimond (Beauport—Montmorency—Côte-de-Beaupré—Île-d'Orléans, BQ): Monsieur le Président, dimanche dernier, le député de Portneuf qui accompagnait la candidate libérale dans la nouvelle circonscription de Charlevoix—Montmorency, a déclaré au journal *Le Soleil* du 22 mars que «la très grande région de Québec veut que l'on pose un geste avant les élections» en ce qui a trait à la situation des chômeurs qui sont victimes du programme injuste d'assurance-emploi mis en place par le gouvernement libéral.

Il ne faut plus attendre. Il faut aider tout de suite les chômeurs saisonniers de la région de Charlevoix et de la Haute-Côte-Nord qui n'ont, dans la plupart des cas, aucune prestation en ce moment et qui arrivent difficilement à nourrir leur famille. Pendant que le gouvernement fédéral accumule systématiquement des surplus, les travailleurs des industries saisonnières, eux, crèvent de faim.

Le Bloc québécois propose depuis longtemps la création d'une caisse autonome d'assurance-emploi. Malgré tout, le gouvernement libéral fait semblant de chercher des solutions que l'on a déjà trouvées.

Que le gouvernement fasse son travail plutôt que de se moquer des travailleurs en refusant de les rencontrer et de régler définitivement leurs problèmes. J'espère que les libéraux appuieront unanimement la motion du député de Charlevoix qui vise à donner aux travailleurs saisonniers un statut particulier, et ce, indépendamment de la région économique à laquelle ils sont rattachés.

Questions orales

[Traduction]

LA FÊTE DE L'INDÉPENDANCE DE LA GRÈCE

M. John Cannis (Scarborough-Centre, Lib.): Monsieur le Président, aujourd'hui, le 25 mars, est la Fête de l'indépendance de la Grèce. Aujourd'hui, les Canadiens d'origine hellénique vont célébrer l'anniversaire de la libération de leur ancienne patrie après quatre siècles d'occupation sous l'empire ottoman.

En 1821, les Hellènes se sont révoltés contre leurs oppresseurs et ont lancé leur victorieuse guerre d'indépendance. En ce jour, les Hellènes vont commémorer une période sombre de l'histoire de la Grèce, lorsqu'ils vivaient sous l'autorité répressive de l'empire ottoman.

C'est aujourd'hui également que les Hellènes célébreront et rendront hommage aux esprits courageux de leurs ancêtres qui ont tenu tête à leurs oppresseurs et qui les ont combattus victorieusement pour rétablir la démocratie et la liberté dont ils avaient été privés pendant de si nombreuses années.

Comme la Fête de l'indépendance de la Grèce est célébrée aujourd'hui, les Grecs de partout sont particulièrement fiers car ils sont impatients de célébrer le retour dans leur patrie, à Athènes, des Jeux olympiques. Ils auront encore une fois l'occasion d'accueillir ce grand événement qui rassemble toutes les nations dans l'esprit de la paix et de la démocratie.

[Note: Le député a parlé en grec.]

* * *

LES EFFETS INDÉSIRABLES DE MÉDICAMENTS

M. Rob Merrifield (Yellowhead, PCC): Monsieur le Président, les médicaments administrés par erreur continuent à tuer des Canadiens.

La semaine dernière, nous avons appris que deux dialysés étaient décédés après avoir reçu la mauvaise solution intraveineuse, soit du chlorure de potassium au lieu du chlorure de sodium. Au moins neuf Canadiens ont perdu la vie dans des circonstances semblables ces quatre dernières années. Les hôpitaux prennent des mesures pour éviter que cela ne se reproduise, mais combien de personnes devront mourir avant que Santé Canada ne règle le problème?

Jusqu'à 10 000 Canadiens meurent chaque année par suite des effets indésirables des médicaments. Moins de 10 p. 100 de ces cas sont effectivement rapportés.

Le mois dernier, j'ai déposé une motion demandant à nouveau au gouvernement d'étudier la possibilité de rendre obligatoire la déclaration de toutes les réactions indésirables graves à des médicaments. La Chambre a adopté ma motion, mais le gouvernement n'a encore rien fait concernant la déclaration obligatoire. Un vote de la Chambre n'a-t-il vraiment aucune signification?

Des hommes, des femmes et des enfants meurent parce que des médicaments leur sont administrés par erreur. Nous pouvons et nous devons faire mieux. Le problème s'aggravera à moins que nous agissions maintenant.

* * *

LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

M. Alan Tonks (York-Sud—Weston, Lib.): Monsieur le Président, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques est entrée en vigueur le 21 mars 1994. Une décennie après son adoption, 188 gouvernements, dont le Canada, sont désormais parties à cette convention, à laquelle adhèrent presque tous les pays de la planète.

La convention et le Protocole de Kyoto représentent d'importantes étapes vers la mise en oeuvre d'une réponse mondiale au problème du changement climatique, conformément à l'objectif ultime de la convention, qui est de stabiliser les concentrations atmosphériques de gaz à effet de serre à un niveau susceptible de prévenir toute interférence humaine avec le système climatique.

L'objectif de la convention sera pendant longtemps un idéal à atteindre à mesure que nous réduisons radicalement les émissions et modifions les techniques et nos comportements afin de répondre comme il convient au problème du changement climatique.

Nous comprenons que, si nous voulons répondre à l'engagement pris à Kyoto, nous devons planifier nos politiques en vue d'obtenir des résultats durables à long terme. Cette décision est une décision que tous les Canadiens...

• (1415)

Le Président: Le député de Saskatoon—Rosetown—Biggar a la parole.

* * *

L'ASSURANCE-EMPLOI

Mme Carol Skelton (Saskatoon—Rosetown—Biggar, PCC): Monsieur le Président, la vérificatrice générale du Canada a fait paraître son rapport dans lequel elle a souligné un certain nombre de problèmes sérieux dans le régime d'assurance-emploi du Canada.

Le fonds de l'assurance-emploi affiche un surplus de 43,8 milliards de dollars, surplus qui provient du niveau trop élevé des cotisations que paient les travailleurs. Ceux d'entre eux qui ont besoin du régime ne peuvent obtenir la ligne téléphonique 65 p. 100 du temps. Ceux qui font une demande en ligne voient leur formulaire de demande rempli à la main par des fonctionnaires après la présentation de leur demande.

Le gouvernement s'en préoccupe-t-il? Non, les libéraux ne s'en préoccupent pas. S'ils s'en préoccupaient, je n'aurais pas vu au comité ce matin autant de fauteuils vides du côté du gouvernement avant que le président du comité n'annule la séance.

Deux secrétaires parlementaires siègent au comité. Qu'en est-il de la responsabilité ministérielle? Honte aux libéraux pour ne pas se présenter afin de discuter de questions aussi sérieuses.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LE PROGRAMME DE COMMANDITES

M. Stephen Harper (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, dans son budget de 1995, le premier ministre affirmait qu'il allait éliminer le gaspillage et les abus. Par ailleurs, il convertissait l'argent destiné à promouvoir l'unité en un fonds privé assujéti à la signature du premier ministre.

Pourquoi le premier ministre a-t-il toléré l'existence de cette caisse noire libérale?

Le très hon. Paul Martin (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je l'ai dit hier, le fonds pour l'unité a été créé en 1992, sous le gouvernement conservateur.

Par ailleurs, le budget de 1995 a conduit à l'élimination du déficit conservateur.

Questions orales

M. Stephen Harper (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais que le premier ministre soit clair à ce sujet car des fonctionnaires du Bureau du Conseil privé auraient confirmé que ce fonds, assujéti à la signature du premier ministre, aurait été créé en 1996, et non en 1992, contrairement à ce que le premier ministre a affirmé hier et aujourd'hui.

Le premier ministre peut-il être clair? Prétend-il que, du temps où M. Mulroney était premier ministre, il a lui aussi distribué des fonds secrets requérant sa signature?

Le très hon. Paul Martin (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, il n'y a rien de secret. Toutes ces sommes figurent dans les comptes publics. En fait, des réserves ont été constituées. Des réserves ont été constituées sous les conservateurs et sous les libéraux.

Le problème, c'est que les députés de l'opposition sont tellement occupés avec leurs sous-entendus et leurs calomnies qu'ils n'arrivent pas à comprendre ce qui est pourtant une méthode comptable normale utilisée par les conservateurs et par les libéraux.

M. Stephen Harper (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, ce qui est intéressant, c'est que pour un fonds dont nous connaissons tous l'existence, il n'y ait pas de liste des activités qu'il a servi à financer.

Le mandat du Bureau du Conseil privé a été modifié en 1996. Depuis, des dépenses de près d'un demi-milliard de dollars auraient été autorisées par le premier ministre.

Pourquoi a-t-il fallu presque 10 ans au premier ministre pour éliminer cette pratique?

L'hon. Reg Alcock (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé, Lib.): Monsieur le Président, j'ai dit à maintes reprises à la Chambre que l'opposition aurait avantage à consacrer un peu plus de temps au Budget des dépenses. Tous ces fonds y figurent. Tous les paiements figurent dans les comptes publics.

Si les députés de l'opposition veulent que je leur explique les comptes publics et que je leur montre où y trouver ces renseignements, je serais plus que disposé à le faire.

M. Peter MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough, PCC): Monsieur le Président, ce matin au Comité permanent des comptes publics, la crédibilité et le témoignage de l'ancien ministre des Travaux publics, Alfonso Gagliano, ont été mis à mal par une ancienne gestionnaire de projet, Mme Huguette Tremblay, adjointe de Chuck Guité à Travaux publics.

Dans ce contexte, les documents de M. Gagliano sont d'autant plus importants que ce solide témoignage fait grand tort à sa crédibilité.

Ma question s'adresse au premier ministre. Va-t-il expliquer pourquoi les membres libéraux du comité font obstacle à toutes les tentatives en vue de nous donner accès aux documents pertinents qui nous permettront d'aller au fond de ce scandale des commandites?

L'hon. Mauril Bélanger (leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, le comité demande de l'information. Tout ce qu'il demande, et qui se rapporte aux chapitres 3, 4 et 5 du rapport de la vérificatrice générale, sera fourni au comité.

M. Peter MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough, PCC): Monsieur le Président, je peux vous dire que ce n'est pas le cas.

Mme Tremblay a déclaré que Chuck Guité rencontrait M. Gagliano toutes les semaines lorsque ce dernier était ministre. Elle a déclaré que les contrats étaient rarement écrits, que les contrôles faisaient gravement défaut, que les choses se déroulaient délibérément dans le désordre et que les députés participaient au processus décisionnel, y compris le ministre actuel du Conseil privé.

Quels autres ministres actuels ont participé aux décisions à l'origine du scandale des commandites et qu'a déclaré ce ministre au premier ministre relativement à sa rencontre avec M. Gagliano?

• (1420)

L'hon. Mauril Bélanger (leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, certaines de ces questions commencent à devenir intéressantes du point de vue des règles de la Chambre.

Je crois savoir que certaines de ces questions ne doivent être débattues qu'après le dépôt d'un rapport. Nous sommes très heureux de voir que le comité a adopté, ce matin, une motion disant qu'il présentera probablement un rapport provisoire d'ici le milieu d'avril.

[Français]

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, dans les minutes qui ont suivi la publication du rapport de la vérificatrice générale, le premier ministre s'est empressé d'affirmer qu'il ne savait pas et qu'il ignorait tout du scandale des commandites.

Comment le premier ministre peut-il plaider l'ignorance alors que c'est lui, comme ministre des Finances, qui, pendant huit ans, budget après budget, a versé au minimum 400 millions de dollars dans le Fonds pour l'unité canadienne, soit la réserve secrète qui a servi à financer le scandale des commandites?

Le très hon. Paul Martin (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, il n'y a rien de secret là-dedans. Il y a plusieurs réserves. Lorsque vous regardez la façon de faire la comptabilité pour le gouvernement, que ce soit pour nous, pour le gouvernement conservateur ou pour les gouvernements provinciaux, il y a des réserves qui sont mises à part. Tout le monde le sait et c'est public.

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, on n'en annonce pas l'existence, mais on en annonce l'abolition. C'est plutôt curieux.

Le premier ministre tente de faire porter l'odieux à M. Mulroney sur la question de la création de ce fonds. Cependant, au Conseil privé, au propre ministère du premier ministre, on reconnaît que les conditions d'utilisation de ce fonds secret, celles qui ont permis les pires abus, ont été fixées en 1996, et c'est en 1996 que le financement du scandale des commandites a débuté.

Qui était ministre des Finances en 1996? Je vous le donne en mille: c'était le premier ministre. Dans ces conditions, comment peut-il prétendre qu'il ne savait pas?

L'hon. Pierre Pettigrew (ministre de la Santé, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre responsable des langues officielles, Lib.): Monsieur le Président, il s'agit d'une réserve tout à fait normale dont l'argent a été versé dans des programmes réguliers de différents ministères. Il s'agissait de projets qui satisfaisaient aux critères du Conseil du Trésor et chacune de ses lignes est publiée dans les comptes publics.

Questions orales

M. Michel Gauthier (Roberval, BQ): Monsieur le Président, le problème est qu'il s'agit d'une réserve normale qui a servi à faire des choses anormales. On sait bien que le fonds secret du premier ministre a donné lieu à des scandales de commandites après 1996. Cependant, entre 1992 et 1996, nous croyons que ce fonds, généreusement pourvu par le ministre des Finances de l'époque, aurait été à l'origine d'un autre scandale, soit celui d'Option Canada.

Le premier ministre peut-il confirmer que les 4,8 millions de dollars qui ont disparu à Option Canada, et dont même le vérificateur de l'époque ne trouvait plus de traces, provenaient bel et bien de ce fonds secret?

L'hon. Pierre Pettigrew (ministre de la Santé, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre responsable des langues officielles, Lib.): Monsieur le Président, le Centre Terry Fox et le programme Katimavik sont des exemples de programmes tout à fait réguliers qui ont été approuvés par le Conseil du Trésor en fonction de chacun des programmes qui étaient là.

Une chose est certaine, c'est que lorsque le gouvernement du Canada fait la promotion de l'unité nationale, il le fait avec le mandat du public, alors que lorsque ces gens et les péquistes font la promotion de la souveraineté, ils s'en cachent pendant l'élection et ils se font élire malgré leur option de la souveraineté et leur Conseil de la souveraineté qui était, lui, carrément contre...

Le Président: L'honorable député de Roberval a la parole.

M. Michel Gauthier (Roberval, BQ): Monsieur le Président, on sait que quand il s'agit de la promotion de l'unité nationale, n'importe quoi est permis de l'autre côté. L'ancien premier ministre l'a dit, la fin justifie les moyens. Peu importe qu'on ait gaspillé les millions de dollars des citoyens, peu importe qu'il y ait 250 millions de dollars de nos taxes qui soient passés en bonus aux petits amis.

Je demande ceci au ministre de la Santé. Est-il capable de se lever debout et de dire aux citoyens du Québec et aux citoyens du Canada que la fin, pour lui aussi, justifie les moyens quand il s'agit du Canada?

• (1425)

L'hon. Pierre Pettigrew (ministre de la Santé, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre responsable des langues officielles, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais bien savoir combien ces gens mettent dans la Société Saint-Jean-Baptiste? Le Bloc a lui-même financé une publicité dernièrement où M. Falardeau pouvait salir des individus comme M. Claude Ryan.

C'est le Bloc qui finançait et distribuait une feuille de chou où Falardeau insultait des individus d'une façon honteuse. Ces gens n'ont aucune leçon de morale à donner à personne, et notre nouvelle approche de l'unité va fonctionner malgré les chicanes.

* * *

[Traduction]

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Mme Libby Davies (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. J'ajoute que nous allons envoyer sa réponse à Bono, donc j'espère qu'il la pèsera soigneusement.

Le projet de loi censé permettre la fourniture de médicaments à un prix abordable à l'Afrique a des carences irrémédiables. Il prévoit le droit de premier refus pour les grandes sociétés pharmaceutiques, élément qui, les ONG et les experts le savent, constitue une carence irrémédiable du projet de loi et le sàpe. Le premier ministre est en

fonction depuis trois mois et, pourtant, ce projet de loi est identique au mauvais texte présenté par Jean Chrétien.

Si l'aide à l'Afrique est une priorité, pourquoi le premier ministre n'a-t-il rien fait pour corriger ce projet de loi et faire en sorte que les populations qui souffrent obtiennent les médicaments dont elles ont besoin?

[Français]

L'hon. Lucienne Robillard (ministre de l'Industrie et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, Lib.): Monsieur le Président, cette législation, qui est à l'heure actuelle fort importante pour acheminer des médicaments vers les pays les moins avancés, est à l'étude par le comité parlementaire.

Les députés de tous les partis ont eu, d'une part, l'occasion d'entendre les différents intervenants de l'industrie pharmaceutique et, d'autre part, nos organisations non gouvernementales. Nous comptons sur la collaboration de tous pour améliorer ce projet de loi.

[Traduction]

Mme Libby Davies (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le Président, la question était la suivante: qu'a fait le gouvernement pour corriger ce projet de loi? Le gouvernement semble bien satisfait d'un texte déficient.

Toutefois, cela ne s'arrête pas là. Comme Bono l'a fait remarquer, l'engagement du Canada envers le fonds mondial est inférieur d'un tiers à nos obligations. Le fonds mondial a été complètement passé sous silence dans le discours du Trône. Il n'a pas été mentionné dans le budget.

Encore une fois, pourquoi a-t-on ignoré le fonds mondial? Ces engagements étaient-ils simplement de la poudre aux yeux libérale qui ne veut rien dire pour les populations qu'ils sont censés aider? Qu'en est-il de l'engagement libéral? Pourquoi ne se concrétise-t-il pas?

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement a pris un engagement très sérieux envers les pays les plus pauvres du monde et nous honorerons cet engagement.

* * *

LE PROGRAMME DE COMMANDITES

M. Vic Toews (Provencher, PCC): Monsieur le Président, aujourd'hui, le Comité des comptes publics a appris que l'actuel président du Conseil privé s'était entretenu avec Chuck Guité, le fonctionnaire chargé du programme de commandites.

Quand le président du Conseil privé a-t-il appris au premier ministre qu'il avait été mêlé directement au programme de commandites?

Le très hon. Paul Martin (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, l'affirmation que vient de faire le député est fausse.

M. Vic Toews (Provencher, PCC): Monsieur le Président, Huguette Tremblay, qui est fonctionnaire depuis 29 ans et qui avait tout à perdre et rien à gagner, a dit que l'actuel président du Conseil privé s'était retrouvé sur la scène du crime.

Pourquoi le premier ministre refuse-t-il de communiquer les documents de Gagliano, afin que les Canadiens puissent déterminer dans quelle mesure le président du Conseil privé a trempé dans l'affaire des commandites?

Questions orales

L'hon. Stephen Owen (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, la fonctionnaire dont le député parle et qui a témoigné ce matin a été encouragée par le premier ministre à se présenter et à témoigner.

Ce matin, au Comité des comptes publics, le député de Provencher a dit lui-même, à propos d'autres témoignages, que, à moins que les témoignages ne soient corroborés de façon importante, il n'entendait accorder aucun poids à ces deux allégations. Il a dit ce matin que nous devions nous concentrer sur les questions pertinentes.

M. Jason Kenney (Calgary-Sud-Est, PCC): Monsieur le Président, la semaine dernière, Alfonso Gagliano a affirmé qu'il rencontrait Chuck Guité seulement deux ou trois fois par année. Aujourd'hui, M^{me} Tremblay a dit que les rencontres étaient hebdomadaires.

Le président du Conseil privé a prétendu ne rien savoir du programme de commandites et n'avoir rien eu à y voir. Pourtant, M^{me} Tremblay a dit dans son témoignage qu'il était venu au bureau et avait discuté avec Chuck Guité.

Il est clair que le président du Conseil privé a fait de l'ingérence politique. En a-t-il informé le premier ministre?

• (1430)

[Français]

L'hon. Denis Coderre (président du Conseil Privé de la Reine pour le Canada, interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, ministre responsable de la Francophonie et ministre responsable du Bureau sur le règlement des questions des pensionnats autochtones, Lib.): Monsieur le Président, il y a des limites à dire des mensonges. Je n'ai jamais rencontré, je n'ai jamais parlé et je n'ai jamais vu Chuck Guité de ma vie. Ce sont des mensonges. Ils font une atteinte à mon propre privilège.

[Traduction]

Ce n'est pas exact.

M. Jason Kenney (Calgary-Sud-Est, PCC): Monsieur le Président, c'est la même défense que celle d'Alfonso Gagliano. Quand on est pris, il suffit de nier. Nous commençons à faire la lumière sur cette affaire.

Pourquoi le premier ministre a-t-il ordonné aux députés libéraux qui siègent au Comité des comptes publics de refuser l'accès aux journaux et dossiers de l'ancien ministre des Travaux publics qui, d'après le témoignage d'aujourd'hui, a induit le Comité des comptes publics en erreur? Pourquoi?

L'hon. Mauril Bélanger (leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, on nous a dit bien des fois que les comités sont maîtres de leur destin.

Un comité demande des renseignements. Tout ce qui se rapporte aux chapitres 3, 4 et 5 du rapport de la vérificatrice générale sera examiné et remis au comité.

[Français]

Mme Caroline St-Hilaire (Longueuil, BQ): Monsieur le Président, le premier ministre s'est toujours défendu d'être impliqué dans le scandale des commandites en prétendant ne pas avoir été proche de l'équipe de Jean Chrétien. Pourtant, quand 4,8 millions de dollars ont disparu d'Option Canada sans laisser de traces en 1995, plusieurs de ses très proches collaborateurs étaient directement impliqués. Claude Dauphin était président d'Option Canada, Francis Fox siégeait au Conseil pour l'unité canadienne, de même que Rémi Bujold, un proche du premier ministre.

Comment le premier ministre peut-il prétendre avoir été tenu à l'écart et dans l'ignorance, quand ses proches collaborateurs actuels occupaient à l'époque des postes clés?

L'hon. Pierre Pettigrew (ministre de la Santé, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre responsable des langues officielles, Lib.): Monsieur le Président, lorsque nous sommes en train de remettre en question l'unité de ce pays, le gouvernement a toujours eu la responsabilité d'en maintenir l'unité. Et nous, quand nous nous présentons aux élections, nous disons: «Élisez-nous, nous allons protéger l'unité du Canada.» Ces gens se font élire en disant: «Votez pour nous, nous ne vous reparlerons pas de souveraineté pour un certain temps; votez pour un bon gouvernement.» Ce sont des hypocrites. Tels sont ces gens. C'est de notre côté que nous avons le mandat clair de défendre le Canada.

Mme Caroline St-Hilaire (Longueuil, BQ): Monsieur le Président, s'il y a un hypocrite ici, c'est bien lui, qui est le roi de l'hypocrisie!

Des voix: Oh, oh!

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. Comme vous le savez, l'usage du mot «hypocrite» pour décrire un député n'est pas acceptable. Nous avons des problèmes avec des groupes, mais les députés eux-mêmes ne sont pas des hypocrites. Nous ne devons pas nous engager dans un tel langage en Chambre.

L'honorable députée de Longueuil sait bien qu'on ne doit pas faire cela. Elle peut maintenant procéder avec sa question.

Mme Caroline St-Hilaire: Monsieur le Président, depuis le tout début du fonds secret qui a alimenté le scandale des commandites de même que le scandale d'Option Canada, de très proches collaborateurs du premier ministre y jouaient des rôles très importants. Conseillers, ministres, amis et collègues du premier ministre, tous, à un niveau ou à un autre, étaient impliqués dans l'affaire.

Comment le ministre de la Santé, comment le premier ministre peut-il nous faire croire qu'il se tenait loin de tout cela et qu'il n'était pas informé, alors que ses proches étaient dans la gang qui a gravité autour du fonds secret depuis le début?

L'hon. Pierre Pettigrew (ministre de la Santé, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre responsable des langues officielles, Lib.): Monsieur le Président, nous ne nous sommes jamais cachés de faire la promotion de l'unité du Canada. Il est absolument normal que l'entourage du premier ministre et moi-même, depuis 30 ans, avons toujours été favorables à l'unité du Canada.

Lorsque nous avons des stratégies, elles sont toujours franches et limpides. Nous ne nous cachons pas comme ces gens, la succursale péquiste en cette Chambre, les amis de Falardeau qui répandent ces obscénités contre des gens comme Claude Ryan et que le député de Trois-Rivières répète en cette Chambre. C'est une honte, le comportement...

* * *

• (1435)

L'ENVIRONNEMENT

M. Bernard Bigras (Rosemont—Petite-Patrie, BQ): Monsieur le Président, hier, l'ex-ministre du Patrimoine canadien a affirmé, sur les ondes de Télé-Québec, que le premier ministre et la vice-première ministre se sont mis ensemble pour faire des pressions afin que le Canada ne signe pas le Mandat de Berlin sur l'environnement, parce que les deux ministres ne voulaient pas que le Canada entre là-dedans.

Questions orales

Est-ce que le premier ministre reconnaîtra que devant pareille dénonciation, sa crédibilité en matière d'environnement est sérieusement ébranlée et que cela ne fait que confirmer son parti pris pour l'industrie pétrolière?

Le très hon. Paul Martin (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je me rappelle très bien la discussion, ainsi que le fait que M. Gray était là, à Berlin, et qu'il a été appuyé par tous les ministres.

M. Bernard Bigras (Rosemont—Petite-Patrie, BQ): Monsieur le Président, l'ancienne ministre affirme aussi que ses deux collègues sont même allés devant le cabinet pour l'empêcher de signer le Mandat de Berlin.

À la suite des propos très sévères de sa collègue, est-ce que le premier ministre peut nous dire quelle crédibilité on doit accorder à sa supposée détermination de mettre en oeuvre le Protocole de Kyoto?

Le très hon. Paul Martin (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, l'ancien vice-premier ministre, M. Gray, avait la responsabilité; il a assumé sa pleine responsabilité. Il est allé à Berlin, il l'a signé et on l'a appuyé.

* * *

[Traduction]

LE PROGRAMME DE COMMANDITES

M. Monte Solberg (Medicine Hat, PCC): Monsieur le Président, ce matin, au Comité des comptes publics, Huguette Tremblay a affirmé que le président du Conseil privé avait contacté Chuck Guité. Elle l'a précisé ce matin.

Il y a un instant, le premier ministre a, pour l'essentiel, déclaré que Mme Tremblay avait menti. Est-ce là sa position aujourd'hui?

L'hon. Stephen Owen (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, le Comité des comptes publics entend le témoignage de diverses personnes et, par conséquent, différents points de vue. Le processus en cours vise à établir la vérité. Il n'est pas encore arrivé à terme. La déclaration à la Chambre dont le député a parlé contredisait celle de ce témoin.

Les membres du Cabinet ont affirmé qu'ils témoigneraient à toutes les instances pour dire ce qu'ils savaient, le cas échéant, ou pour se défendre eux-mêmes, et ils sont toujours prêts à le faire. C'est la raison même pour laquelle les travaux se poursuivent à ces instances, mais l'allégation de ce matin a été directement contredite par le ministre.

M. Monte Solberg (Medicine Hat, PCC): Monsieur le Président, nous obtenons bien des versions différentes de la part du gouvernement. Je vais donc poser une question directement au ministre, le président du Conseil privé : a-t-il jamais été en contact avec Chuck Guité d'une manière ou d'une autre? A-t-il jamais donné une directive politique à M. Guité? Va-t-il nous répondre, oui ou non?

L'hon. Denis Coderre (président du Conseil Privé de la Reine pour le Canada, interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, ministre responsable de la Francophonie et ministre responsable du Bureau sur le règlement des questions des pensionnats autochtones, Lib.): Monsieur le Président, la réponse est non.

M. Chuck Strahl (Fraser Valley, PCC): Monsieur le Président, il est de plus en plus clair que les libéraux ont du mal à suivre le fil de leurs propres pensées. Le premier ministre dit qu'il y a eu une certaine orientation politique derrière tout ce scandale, qu'un petit

groupe de gens ont donné des instructions impératives. Il est très en colère et il se promène d'un bout à l'autre du pays pour le dire, mais aujourd'hui, il prétend que le témoin ne dit pas la vérité. Qui le témoin essaie-t-il de tromper? Le comité? La Chambre? Le ministre?

Pourquoi le premier ministre ne va-t-il pas au fond des choses et ne rend-il pas publics les documents de M. Gagliano, ce qui permettrait de faire la lumière sur toute cette sordide histoire?

L'hon. Stephen Owen (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, divers processus ont été mis en place. Il y aura une enquête publique qui se fera bien sûr en public et sous autorité judiciaire. De plus, le Comité des comptes publics entendra divers témoignages.

Ce sont des processus qui visent la recherche de faits. Laissons ces processus se mettre en branle et si des documents sont nécessaires, les responsables en feront la demande et le gouvernement les fournira.

M. Chuck Strahl (Fraser Valley, PCC): Monsieur le Président, les responsables de ces processus, comme dit le ministre, ont déjà fait une demande en ce sens. Le Comité des comptes publics a demandé certains documents et les libéraux ont refusé.

Le premier ministre dit qu'il y avait une orientation politique derrière le scandale des commandites. Le président du Bureau du Conseil privé en était-il le directeur? Est-ce là l'orientation politique dont il parle? De quoi s'agit-il? Le premier ministre affirme qu'il sait de quoi il s'agit. Pourquoi ne rend-il pas les documents de M. Gagliano publics, de façon à pouvoir aller au fond des choses et à faire la lumière sur ce qui s'est réellement passé dans ce scandale des commandites?

Le très hon. Paul Martin (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, si nous avons demandé à l'opposition d'accélérer les audiences du comité parlementaire, si nous avons demandé au juge Gomery de se charger de cette enquête et si nous avons convoqué M. Gauthier, c'est que nous voulions aller au fond des choses.

Nous sommes très heureux que Mme Tremblay ait comparu ce matin et nous aimerions entendre d'autres personnes parce que nous voulons réellement aller au fond des choses. Nous voulons savoir ce qui s'est passé et nous voulons que les responsables soient punis.

* * *

● (1440)

[Français]

LA FONCTION PUBLIQUE

M. Eugène Bellemare (Ottawa—Orléans, Lib.): Monsieur le Président, mardi, j'ai posé une question au président du Conseil du Trésor concernant le programme de la revue des dépenses du gouvernement.

[Traduction]

Le ministre n'a pas répondu à ma question. Le moral de nos fonctionnaires me tient à coeur et ceux-ci méritent une réponse claire. Je vais poser de nouveau ma question au ministre. Est-ce que la revue des dépenses gouvernementales donnera lieu à des pertes d'emplois dans la fonction publique?

L'hon. Reg Alcock (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé, Lib.): Monsieur le Président, je prie le député de m'excuser. Lorsqu'il a d'abord posé sa question, j'étais songeur car je me disais qu'il était le seul député à poser des questions sur la fonction publique, le seul qui montrait de l'intérêt pour les 450 000 fonctionnaires qui travaillent pour nous.

Ma réponse à sa question est non.

* * *

[Français]

LES COMPAGNIES D'ASSURANCES

M. Yvon Godin (Acadie—Bathurst, NPD): Monsieur le Président, selon un rapport récent du Bureau d'assurances du Canada, en 2003, les 200 compagnies d'assurances générales ont fait des profits de 2,6 milliards de dollars, soit une augmentation de 700 p. 100 par rapport à 2002. Pendant ce temps, les personnes âgées, les jeunes, les gens à faible revenu sont obligés de vendre leur voiture ou de violer la loi et de conduire sans assurance, car le montant de leurs primes dépasse parfois celui des paiements de leur voiture.

Le gouvernement fédéral a-t-il l'intention d'intervenir et d'arrêter ce vol des Canadiens et des Canadiennes?

L'hon. Denis Paradis (ministre d'État (Institutions financières), Lib.): Monsieur le Président, on a vu dans le budget que le gouvernement est très conscient des besoins de la population canadienne, et le budget a reflété cette conscience gouvernementale.

Quant aux primes d'assurance, puisque c'est de cela dont on parle, elles sont établies par les provinces. Je pense qu'il est important d'avoir un dialogue constant entre le gouvernement canadien et les gouvernements des provinces, pour faire en sorte que le grand gagnant, ce soit le payeur de taxes canadien.

* * *

[Traduction]

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. Svend Robinson (Burnaby—Douglas, NPD): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Le mois prochain, Sa Sainteté le Dalaï Lama viendra au Canada pour donner des enseignements religieux et s'entretenir avec des parlementaires, dont les membres du Comité des affaires étrangères.

J'aimerais savoir si le premier ministre acceptera de rencontrer Sa Sainteté le Dalaï Lama, étant donné que près de la moitié des députés de tous les partis à la Chambre lui ont demandé de le faire, et s'il envisage d'accepter de jouer le rôle d'intermédiaire dans le cadre des pourparlers entre la République populaire de Chine et Sa Sainteté le Dalaï Lama?

L'hon. Bill Graham (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, nous avons reçu des requêtes concernant la visite du Dalaï Lama. Nous avons le plus grand respect pour Sa Sainteté en tant que lauréat du Prix Nobel de la paix et nous lui manifesterons tous les égards qui sont dus aux visiteurs de marque au Canada.

Quant à savoir s'il y aura un entretien officiel au niveau gouvernemental avec lui, c'est une autre question, mais cela ne signifie aucunement que les députés en général et les députés ministériels en particulier ne vouent pas au Dalaï Lama le plus grand des respects et qu'ils ne lui réservent pas la vénération qui lui est due.

* * *

LE PROGRAMME DE COMMANDITES

M. Jason Kenney (Calgary-Sud-Est, PCC): Monsieur le Président, le président du Conseil privé nie avoir jamais contacté Chuck Guité. Ce dernier a été remplacé par Pierre Tremblay.

J'aimerais que le président du Conseil privé nous dise s'il a rencontré Pierre Tremblay pendant qu'il dirigeait le programme de

Questions orales

commandites. Dans l'affirmative, l'a-t-il fait souvent? Dans quelle mesure est-il intervenu dans la gestion du programme?

L'hon. Stephen Owen (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. Je sais que le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux a la cote, mais nous devons entendre sa réponse. Le ministre apprécie certainement les applaudissements, mais il veut répondre à la question, et les députés aimeraient l'entendre.

L'hon. Stephen Owen: Monsieur le Président, cette question concerne de toute évidence des faits liés au programme de commandites au sujet desquels le Comité des comptes publics enquête, et qui seront visés par l'enquête judiciaire dirigée par le juge Gomery. Ces questions devraient leur être adressées. Le ministre a bien voulu opposer un démenti à une question posée plus tôt à la Chambre, mais ces questions relèvent clairement des instances chargées d'enquêter à leur sujet.

M. Jason Kenney (Calgary-Sud-Est, PCC): Encore un autre, monsieur le Président. Il ne répondra même pas.

Je vais donner une autre chance au président du Conseil privé, parce que le premier ministre nous a dit qu'il avait consulté tous ses ministres, y compris celui-ci, au sujet de leur implication dans le scandale des commandites et de leur connaissance des faits. Aujourd'hui, nous avons entendu un témoignage, un témoignage crédible, selon lequel le ministre est intervenu dans le programme lorsqu'il était dirigé par Pierre Tremblay. Est-il, oui ou non, intervenu? Le ministre ne va-t-il pas reconnaître, ici et maintenant, son implication dans le scandale des commandites?

● (1445)

L'hon. Stephen Owen (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Tout d'abord, monsieur le Président, il s'agit d'allégations, des allégations non corroborées, au sujet de quelque chose qui se serait supposément produit. Rien ne vient étayer cette affirmation à l'exception du député qui a pondu sa question.

Les enquêtes ont été lancées pour faire la lumière sur les faits. Tous les ministres sont prêts à donner les réponses appropriées à ce genre de questions lorsqu'elles sont posées sur les tribunes appropriées.

* * *

LES MARCHÉS PUBLICS

M. John Reynolds (leader à la Chambre de l'Opposition officiel, PCC): Monsieur le Président, pas plus tard que la semaine dernière, le premier ministre s'est engagé à mettre fin au copinage et au favoritisme. Les Canadiens l'ont presque cru quand il a dit qu'il le ferait contre vents et marées.

David Peterson doit flotter sur un nuage aujourd'hui. L'ex-premier ministre libéral de l'Ontario est le frère d'un des ministres du gouvernement libéral d'en face. Son cabinet d'avocats vient d'obtenir une prolongation de contrat qui lui rapportera près d'un million de dollars au cours de la prochaine année. Quand au juste le premier ministre a-t-il l'intention de «reléguer aux oubliettes de l'histoire la pratique et la politique du copinage».

Questions orales

L'hon. Andy Mitchell (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Lib.): Monsieur le Président, c'est insensé. L'homme dont il est question s'occupe du dossier de la dévolution des pouvoirs, ce qui a rapport avec les relations territoriales, provinciales et fédérales. Qui de mieux qu'un ex-premier ministre provincial pour s'acquitter de cette tâche?

Cet homme a négocié une entente-cadre et a très bien su piloter ce dossier, ce qu'il continue de faire d'ailleurs. Le contrat a été accordé à cet homme compétent selon les critères établis. Les allégations du député sont tout à fait insensées.

M. John Reynolds (leader à la Chambre de l'Opposition officiel, PCC): Monsieur le Président, ce même grand libéral a perdu des élections après avoir mené dans les sondages avec 25 points d'avance sur ses rivaux, à cause de pratiques insensées comme celles que semble préconiser le gouvernement.

Le premier ministre a déclaré: «Ce ne sont plus les gens que l'on connaît qui permettront d'ouvrir des portes à Ottawa.» Les Canadiens ont alors cru qu'il changerait les serrures, mais il n'a fait que jouer avec les clés. Désormais, ce ne sont pas les gens que l'on connaît qui importent, mais bien les gens que l'on connaît au Cabinet du premier ministre. Quand le premier ministre tiendra-t-il parole et mettra-t-il fin à la pratique du copinage?

L'hon. Andy Mitchell (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Lib.): Monsieur le Président, le premier ministre a tenu parole. Au lieu de se préoccuper de l'affiliation politique des gens, le député de l'opposition aurait intérêt à évaluer leurs compétences, car n'est-ce pas là le critère qui compte? L'homme dont il est question ici est compétent. Voilà pourquoi le travail lui a été confié.

* * *

[Français]

LE BUDGET

M. Pierre Paquette (Joliette, BQ): Monsieur le Président, dans le budget, le gouvernement a fait connaître son intention d'aller de l'avant avec la création d'une commission canadienne des valeurs mobilières, même si le Québec et plusieurs provinces dénoncent cet empiètement sur leur champ de compétences.

Au-delà des beaux discours, on le voit, ce sont toujours les mêmes vieux réflexes centralisateurs. Comment le ministre des Finances peut-il annoncer dans son budget l'intention de créer cette commission des valeurs mobilières sans l'accord du Québec et des provinces?

[Traduction]

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, il y a quelques mois, un groupe de Canadiens de renom a publié un rapport recommandant la création d'un organisme canadien de réglementation des valeurs mobilières pour adapter la réglementation dans ce secteur à la réalité du XXI^e siècle.

Voilà une importante innovation à apporter à la réglementation concernant les marchés financiers. Je suis ravi de constater que les ministres provinciaux responsables discutent sérieusement de cette question.

Je crois que le député doit convenir avec moi et avec eux qu'il est important pour nous d'avoir un système adapté au XXI^e siècle, non un système qui date du XIX^e siècle.

[Français]

M. Pierre Paquette (Joliette, BQ): Monsieur le Président, ce n'est pas avec une autre bureaucratie fédérale qu'on va régler ce genre de problème.

Comment le premier ministre peut-il concilier le contenu de son discours du Trône avec le fait qu'il veut imposer une formule de péréquation et, maintenant, qu'il veut imposer la création d'une commission canadienne des valeurs mobilières? C'est un drôle de partenariat.

[Traduction]

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, en ce qui concerne la péréquation, comme le député le sait sans doute, il s'agit d'un programme de 10 milliards de dollars. Je signale que nous bonifierons ce programme de 1,5 milliard de dollars au cours des cinq prochaines années et qu'une proportion de 45 p. 100 des avantages de ce programme est versée au Québec. Le Québec est donc le plus grand bénéficiaire du programme canadien de péréquation.

En ce qui concerne la réglementation des valeurs mobilières, je me permets de corriger ce qu'a dit le député. Le comité des sages n'a pas recommandé une solution fédérale; il a recommandé une solution canadienne unique.

* * *

● (1450)

LA PORNOGRAPHIE JUVÉNILE

M. Myron Thompson (Wild Rose, PCC): Monsieur le Président, lorsque j'ai travaillé avec les autorités dans le dossier de la pornographie juvénile, j'ai vu des photos extrêmement répugnantes montrant de jeunes enfants et même des bébés subissant des agressions sexuelles. Toute personne normale serait hantée par ces images après les avoir vues. Elles me rendent malade, comme tous les Canadiens d'ailleurs.

Le premier ministre est en poste depuis 100 jours et il semble évident qu'il ne prend pas cette question au sérieux. La meilleure mesure législative qu'il a pu présenter pour protéger nos enfants est un projet de loi recyclé, qui autorise le recours à la défense invoquant le bien public.

Va-t-il jeter à la poubelle cette mesure législative inutile et protéger adéquatement nos enfants en éliminant tous les motifs de défense pour la possession de pornographie juvénile?

L'hon. Irwin Cotler (ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, nous avons la loi la plus rigoureuse en matière de protection des enfants. Il ne s'agit pas de savoir si nous allons supprimer le projet de loi, mais plutôt de savoir si l'opposition nous permettra de l'adopter.

M. Myron Thompson (Wild Rose, PCC): Monsieur le Président, John Sharpe et tous les pédophiles adorent ce projet de loi.

Le 28 octobre 2003, la Chambre a adopté à l'unanimité une motion disant que le gouvernement devrait protéger nos enfants contre les agressions sexuelles et l'exploitation en supprimant immédiatement tout motif de défense relativement à la possession de pornographie juvénile.

Je sais que le premier ministre est complètement paralysé car il doit se défendre dans des scandales, mais il pourrait faire au moins une bonne chose au cours de la présente session et présenter un nouveau projet de loi reflétant l'opinion unanime de la Chambre.

Quand le premier ministre donnera-t-il suite à la motion?

Questions orales

L'hon. Irwin Cotler (ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, le projet de loi est absolument conforme à cette motion présentée à la Chambre et la définition du bien public est absolument conforme à la définition établie par la Cour suprême du Canada.

* * *

LES TRANSPORTS

M. Janko Perić (Cambridge, Lib.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports.

Les exportations canadiennes provenant du triangle technologique, qui comprend ma circonscription, celle de Cambridge, ont augmenté de 20 p. 100 de 2000 à 2002. Ces exportations sont transportées principalement par camion.

Que fait le gouvernement pour améliorer les routes qui servent à franchir la frontière canado-américaine afin de protéger les emplois au Canada?

L'hon. Tony Valeri (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, les députés savent que le Canada est tributaire du commerce. Un camion rempli de marchandises franchit la frontière toutes les trois secondes.

En ce qui concerne la région du député, le récent investissement fédéral-provincial de 300 millions de dollars pour le point de passage de Windsor est capital pour l'économie ontarienne en général et très important pour le secteur de l'automobile en particulier.

Il est clair pour moi que les députés siégeant de ce côté-ci et même les députés siégeant dans ce coin-là tiennent vivement au maintien de flux commerciaux ininterrompus entre nos deux pays pour que nous puissions continuer de commercer avec notre voisin du Sud.

* * *

LE PROGRAMME DES COMMANDITES

M. James Moore (Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam, PCC): Monsieur le Président, j'ai une question fort simple à poser. Le président du Conseil privé a-t-il rencontré Pierre Tremblay, le directeur du programme de commandites, oui ou non?

L'hon. Stephen Owen (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, cette question et la précédente appellent une mise au point. Le député d'en face a mal cité le témoignage que M^{me} Tremblay a livré au Comité des comptes publics.

Je peux le répéter. Ce matin, M^{me} Tremblay a dit: «Je l'ignore. Ce n'était pas moi qu'on appelait. Si on me disait que c'était le cabinet du président du Conseil privé qui appelait, cela ne veut pas dire que c'était le président. Ce pouvait être quelqu'un d'autre. Je ne peux pas vous le dire.»

Voilà son témoignage. Les députés d'en face ne doivent pas le travestir.

M. James Moore (Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam, PCC): Monsieur le Président, nous savons qu'il n'a pas les jambes cassées, puisqu'il s'est levé pour prendre la parole tout à l'heure. Je pose donc la question très simplement. Le ministre pourra peut-être se défendre lui-même au lieu de laisser ce soin au ministre de la Colombie-Britannique.

Le président du Conseil privé a-t-il rencontré M. Tremblay et discuté du programme de commandites, oui ou non? Il a l'obligation de répondre. Lui a-t-il parlé, oui ou non?

L'hon. Stephen Owen (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, le député a répondu non.

* * *

[Français]

L'ENVIRONNEMENT

M. Serge Cardin (Sherbrooke, BQ): Monsieur le Président, le gouvernement s'apprête à vendre toutes les actions qu'il détient dans Petro-Canada et espère empocher au moins 2 milliards de dollars dans l'exercice. Cet argent ne doit pas servir à aider les pétrolières, mais doit au contraire servir à rencontrer les objectifs de Kyoto.

Je demande au gouvernement s'il est prêt à saisir l'occasion qui se présente pour faire un geste significatif en faveur de Kyoto et de prendre l'engagement que les profits de cette vente seront affectés à des projets qui mettent de l'avant l'énergie éolienne?

• (1455)

[Traduction]

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, le produit de la vente de Petro-Canada aidera d'abord à rétablir les principes de prudence financière et, ensuite, 200 millions de dollars seront affectés au Fonds d'appui technologique au développement durable, qui vise à protéger l'environnement.

Nous nous sommes engagés à investir au moins 1 milliard de dollars dans ces technologies environnementales de l'avenir au cours des sept prochaines années.

* * *

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE FÉDÉRAL

Mme Sarmite Bulte (Parkdale—High Park, Lib.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État chargé de l'Initiative fédérale de développement économique dans le Nord de l'Ontario.

Le Groupe de travail sur les femmes entrepreneures a publié son rapport en octobre 2003. Selon le rapport, un des plus grands défis que ces femmes doivent relever encore aujourd'hui est l'accès à des capitaux. Cependant, ce défi est encore plus lourd dans toutes les régions rurales du Canada.

Le ministre pourrait-il nous dire comment le budget aidera les femmes entrepreneures du nord et des régions rurales de l'Ontario à relever ce défi?

L'hon. Joe Comuzzi (ministre d'État (Initiative fédérale de développement économique dans le Nord de l'Ontario), Lib.): Monsieur le Président, je remercie ma collègue de cette question, car elle concerne les femmes entrepreneures et leur capacité de participer plus nombreuses à notre économie qu'elles n'ont pu le faire jusqu'ici.

Le ministre des Finances a déclaré dans son budget qu'il cherchait des moyens novateurs et différents d'améliorer ce programme. Nous entendons trouver ces moyens. Nous entendons offrir aux femmes de plus amples possibilités de recevoir des conseils sur leur entreprise et, ce qui est plus important, un accès aux capitaux dont chaque entrepreneur a besoin.

*Questions orales***LE PROGRAMME DES COMMANDITES**

Le très hon. Joe Clark (Calgary-Centre, PC): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre.

Le premier ministre a parlé d'une réserve de fonctionnement dont s'est servi le gouvernement Mulroney au cours de l'exercice financier 1992-1993. Comme il le sait sûrement, cette réserve a servi à créer le nouveau comité du Cabinet sur les affaires constitutionnelles et le nouveau secrétariat de la fonction publique, à organiser les six conférences nationales de consultation des Canadiens et à financer les activités du comité mixte parlementaire et d'autres projets liés à l'accord de Charlottetown.

Le premier ministre peut-il honnêtement prétendre que ces initiatives très publiques sont comparables aux scandales issus du programme de commandites?

Le très hon. Paul Martin (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, il arrive couramment que les gouvernements, tant fédéral que provinciaux, aient des réserves pour éventualités, pour des situations imprévues ou autres. En fait, la réserve dont il est ici question a justement servi aux éléments que le député vient de mentionner ou pour des objectifs tout aussi louables, comme le Centre Terry Fox.

En fait, il s'agit de fonds publics qui sont dépensés publiquement. Ces dépenses sont dûment consignées dans le budget et les livres comptables.

* * *

[Français]

LE PRIX DE L'ESSENCE

M. Paul Crête (Kamouraska—Rivière-du-Loup—Témiscouata—Les Basques, BQ): Monsieur le Président, avec la vente de ses actions à Petro-Canada, le gouvernement fédéral perdra son secteur témoin de l'industrie pétrolière, ce qui ajoute à la pertinence de donner suite à la recommandation du Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie de créer un office de surveillance du secteur pétrolier.

Est-ce que la ministre de l'Industrie ne voit pas là une raison additionnelle de donner suite à la recommandation du comité pour se donner cet office de surveillance, ce chien de garde qui permettrait enfin de discipliner l'industrie pétrolière? Va-t-on connaître la position du gouvernement avant le déclenchement des élections?

[Traduction]

L'hon. R. John Efford (ministre des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, j'ai répondu à cette question à la Chambre hier. Le député connaît parfaitement notre position à ce sujet. Nous avons déjà expliqué très clairement que la libre entreprise s'organise elle-même, et que les provinces, en l'occurrence deux provinces de l'est du Canada, essaient de réglementer leur industrie pétrolière. Nous étudions la question et nous annoncerons notre décision au moment opportun.

* * *

LES FORCES CANADIENNES

M. Peter Stoffer (Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore, NPD): Monsieur le Président, les membres de nos forces armées et tous ceux qui luttent au nom de notre pays à l'étranger pour tenter d'instaurer la paix et la démocratie dans le monde sont parmi nos plus grands Canadiens. Toutefois, le budget déposé récemment est loin d'être clair quant aux membres des forces armées qui auront droit aux prestations prévues.

Le premier ministre est-il prêt à se lever dès maintenant à la Chambre pour affirmer que ces femmes et ces hommes courageux et leurs homologues civils que nous envoyons à l'étranger pour participer à des conflits, que ce soit en Bosnie, en Haïti, dans le Golfe persique ou en Afghanistan, recevront tous les prestations prévues dans le budget?

● (1500)

L'hon. David Pratt (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à féliciter le député de sa question parce que je crois que c'est là la première question posée par le NPD sur les forces armées depuis la réouverture des travaux de la Chambre le 2 février dernier.

J'aimerais préciser que la mesure dont il parle est une mesure très positive qui fait partie d'un budget très constructif qui a été déposé par un ministre des Finances également très populaire. Cette mesure aura des répercussions très positives sur les hommes et les femmes des Forces canadiennes. Je vois d'un oeil très favorable le versement de cette prestation à tous ceux qui sont envoyés en Haïti, en Bosnie et...

Le Président: Le chef de l'opposition a la parole.

* * *

LE PROGRAMME DES COMMANDITES

M. Stephen Harper (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre a promis aux Canadiens que son gouvernement serait transparent et ouvert et qu'il irait au fond du scandale des commandites.

Pourtant, lors de la période des questions, aujourd'hui, on a posé à plusieurs reprises au président du Conseil privé des questions sur les rapports qu'il avait avec Pierre Tremblay.

Le premier ministre va-t-il demander à ses ministres de se lever et de répondre aux questions ou participera-t-il à part entière à ce type d'obstruction?

Le très hon. Paul Martin (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le ministre s'est levé maintes fois à la Chambre pour répondre aux questions qu'on lui posait.

Le ministre des Travaux publics s'est aussi levé à la Chambre pour répondre à des questions.

Le fait est que le gouvernement, de façon ouverte et transparente, a mis sur pied une commission d'enquête et a demandé au comité parlementaire d'accélérer le processus. Nous avons dit que les ministres étaient disposés à comparaître et à répondre aux questions devant le comité.

Nous irons au fond des choses. J'espère qu'ils vont cesser de retarder les travaux du comité.

* * *

PRÉSENCE À LA TRIBUNE

Le Président: Je voudrais souligner la présence à notre tribune de l'honorable Pat Binns, le premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard.

Des voix: Bravo!

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. John Reynolds (West Vancouver—Sunshine Coast, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais poser la question habituelle du jeudi au leader du gouvernement à la Chambre. J'aimerais lui demander quels seront les travaux pour le reste de la semaine et pour la semaine prochaine.

J'aimerais également lui demander d'assurer à la Chambre que nous ne serons pas obligés, la semaine prochaine, d'annuler encore des réunions de comité en raison de l'absence des députés libéraux et que nous pourrions faire avancer les travaux de la Chambre.

L'hon. Jacques Saada (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre responsable de la réforme démocratique, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux de répondre à la question du jeudi.

[Français]

Cet après-midi, nous continuerons le débat sur le budget. Demain, nous entamerons l'étude à l'étape du rapport et des étapes subséquentes du projet de loi C-3, la Loi électorale du Canada, ce qui sera suivi d'une motion de renvoi au comité avant deuxième lecture du projet de loi C-25, portant sur les dénonciateurs.

Lundi et mardi seront des jours de débat sur le budget. Mercredi, il y aura des votes sur des motions de voies et moyens. Par la suite, nous reprendrons l'étude de tout projet de loi dont l'étude n'aura pas été terminée vendredi, dont le projet de loi C-11, en particulier, et bien sûr, si possible, l'étude du projet de loi C-9, concernant les drogues. Jeudi prochain, j'espère que nous pourrions commencer l'étude à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi émanant du budget.

En ce qui concerne les comités, ma seule réponse, c'est que je suis heureux qu'enfin le Comité permanent des comptes publics puisse avancer pendant la semaine où nous ne siégeons pas à la Chambre.

* * *

[Traduction]

RECOURS AU RÈGLEMENT

QUESTIONS ORALES

L'hon. Stephen Owen (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, quand j'ai répondu à une question posée plus tôt pendant la période des questions au sujet de la rencontre entre le président du Conseil privé et M. Tremblay, c'est de la déposition faite aujourd'hui devant le Comité des comptes publics par Mme Tremblay au sujet d'une rencontre qui aurait eu lieu entre lui et M. Guité que je parlais. Je tenais à le préciser.

Mme Deborah Grey: Monsieur le Président, vu ses propos, il semblerait que nous ayons deux réponses entièrement différentes: celle du ministre responsable du Conseil privé et de son allié et celle d'Huguette Tremblay. Ces deux réponses sont diamétralement opposées. Quelqu'un ment, et je suppose que Huguette...

• (1505)

Le Président: Je suppose qu'on se penchera sur la question. C'est d'une audience de comité dont parle la députée d'Edmonton-Nord. Les comités sont maîtres de leurs propres travaux, comme je l'ai dit à maintes reprises. Le comité peut poser des questions aux témoins. C'est ce qui se passe. Je suis certain que la députée, qui n'a peut-être pas la même expérience des procès que certains autres députés, d'autres instances sans doute mais pas des procès, sait que parfois

Décision de la présidence

dans un procès les témoignages se contredisent. C'est la raison d'être de ces enquêtes et nous laisserons la justice suivre son cours.

NOMINATIONS PAR DÉCRET—DÉCISION DE LA PRÉSIDENCE

Le Président: Je suis maintenant prêt à rendre ma décision sur le rappel au Règlement soulevé le 10 mars 2004 par le très honorable député de Calgary-Centre au sujet de la transcription, dans le hansard, des paroles prononcées le 9 mars 2004 par le leader du gouvernement à la Chambre.

[Français]

Le très honorable député de Calgary-Centre soutient que le hansard ne reproduit pas fidèlement les propos de l'honorable leader du gouvernement à la Chambre, puisqu'il indique, à la page 1259 de la version française, ce qui suit:

Je regrette que cette obligation n'ait pas été remplie, [...]

Il prétend que les mots «à cause d'une erreur administrative» ont été radiés de l'intervention du ministre. Or, l'honorable leader du gouvernement à la Chambre affirme que le libellé du hansard est exact.

[Traduction]

J'ai examiné la situation et il semble bien qu'il s'est produit une erreur, bien que ce ne soit pas celle qui est reprochée. J'ai obtenu des dossiers du hansard une copie d'un document contenant les notes de travail du leader du gouvernement à la Chambre. Comme les députés le savent, il est d'usage courant de mettre ces notes à la disposition des interprètes de la Chambre et ensuite à celle des réviseurs du hansard afin de les aider dans leur travail.

En examinant les notes de travail du ministre, on peut voir clairement que les mots «à cause d'une erreur administrative» figuraient effectivement dans la version originale, mais ont été biffés—vraisemblablement par le ministre—et ont fini par ne pas être prononcés par lui lorsqu'il s'est adressé à la Chambre. Or, il semblerait que, lors de l'interprétation simultanée, l'interprète s'est fié aux notes écrites fournies plutôt qu'aux paroles prononcées et a ainsi inclus par erreur les mots en question lorsqu'il a traduit en anglais l'intervention du ministre.

Cela explique, d'une manière que je juge satisfaisante, l'écart qui préoccupe le très honorable député de Calgary-Centre et je conclus que le hansard a reproduit fidèlement ce qui a été dit à la Chambre. Je tiens à remercier le député de sa vigilance en ce qui concerne l'exactitude des *Débats de la Chambre des communes* et je remercie également le ministre d'avoir contribué à clarifier la question.

* * *

PRIVILÈGE

LA DIVULGATION DES DÉLIBÉRATIONS DU CAUCUS LIBÉRAL DE L'ONTARIO—LA DÉCISION DE LA PRÉSIDENCE

Le Président: Je suis également prêt à rendre ma décision sur la question de privilège soulevée par les honorables députés de Haliburton—Victoria—Brock et de Scarborough—Rouge River le 11 mars 2004 au sujet de l'enregistrement, de la divulgation aux médias et de la publication subséquente des délibérations confidentielles de la réunion du caucus libéral de l'Ontario qui a eu lieu le 25 février dernier à la pièce 253-B de l'édifice de l'Ouest.

J'aimerais remercier les députés de Haliburton—Victoria—Brock et de Scarborough—Rouge River d'avoir soulevé cette question extrêmement sérieuse.

Initiatives ministérielles

Lors de son intervention, le député de Haliburton—Victoria—Brock a déploré le fait que Sun Media avait publié le contenu d'un enregistrement d'une réunion confidentielle. Il a fait valoir que ce geste non seulement violait son droit à la vie privée et celui de ses électeurs, mais aussi portait atteinte à sa faculté de parler en privé au nom de ses électeurs.

[Français]

Après avoir souligné que les locaux où s'est tenue la réunion en question servent à diverses fins et sont souvent utilisés par les députés de tous les partis pour de nombreuses réunions confidentielles de tous genres, l'honorable député de Haliburton—Victoria—Brock a demandé au Président de faire enquête sur la situation afin de garantir la protection de ses droits à titre de député.

[Traduction]

Dans son intervention, le député de Scarborough—Rouge River a demandé à la présidence d'examiner trois aspects de cette situation. D'abord, il a allégué que la divulgation par le journal *Ottawa Sun* du compte rendu de la réunion du 25 février constituait une atteinte au privilège. En deuxième lieu, il a indiqué qu'une infraction au Code criminel avait peut-être été commise. En dernier lieu, il a attiré l'attention de la présidence sur le rapport entre la conduite des médias à l'intérieur et aux alentours du Parlement, sur les privilèges spéciaux que la Chambre accorde aux médias et sur la violation par ceux-ci des règles de la Chambre régissant le caractère confidentiel des réunions privées.

Pour terminer, le député de Scarborough—Rouge River a fait savoir qu'il était disposé à présenter la motion voulue si la présidence jugeait qu'il y avait matière à question de privilège.

Comme je l'ai mentionné le 11 mars dernier, la présidence prend très au sérieux les questions de ce genre. Le Président Bosley a été confronté à une situation semblable le 30 janvier 1986, lorsqu'il y avait eu des allégations d'écoute électronique lors d'une réunion de caucus. Tout comme l'a affirmé le Président Bosley à cette occasion, et je renvoie les députés à la page 10336 des *Débats* du 30 janvier 1986, je peux assurer aux députés que, chaque fois que votre Président reçoit des plaintes de ce genre, il y donne suite aussi rapidement qu'humainement possible.

Dans le cas qui nous occupe, j'avais demandé, avant même que les députés soulèvent la question devant la Chambre, un rapport complet sur la fuite en question. Ce rapport indique qu'il y a en effet eu une erreur humaine. Plus particulièrement, lors de la vérification de l'équipement préalable à la réunion, le personnel chargé de préparer la salle a, par inadvertance, laissé l'équipement en mode de fonctionnement, mode «Lock-in», au lieu de le mettre en mode de verrouillage, mode «Lock-out». Ce mode rend possible la radiodiffusion des délibérations qui se déroulent dans une salle et permet à quiconque en reçoit la transmission au moyen d'un récepteur FM de les enregistrer.

Il importe de souligner, cependant, que la radiodiffusion des délibérations ne pouvait avoir lieu que si quelqu'un avait activé le bouton de diffusion sur la console de la salle de réunion. Or, nous ne savons toujours pas comment ce mécanisme a été activé et qui aurait pu le faire. Cependant, je tiens à assurer la Chambre que j'ai demandé à mes fonctionnaires de prendre toutes les précautions administratives raisonnables pour empêcher qu'une telle situation ne se reproduise.

● (1510)

[Français]

Cela dit, la présidence pourrait, dans certaines circonstances, en rester là et considérer l'affaire close. Si la situation comportait simplement une plainte au sujet des services de la Chambre qu'on pourrait attribuer directement à l'erreur humaine, il n'y aurait pas matière à question de privilège. Or, le cas qui nous occupe n'est pas aussi simple que cela.

[Traduction]

Il est certes vrai qu'une erreur humaine a été commise par le personnel. Toutefois, cette erreur n'explique pas l'activation subséquente du mécanisme qui a permis la fuite. Comme les députés l'ont mentionné, il pourrait y avoir eu des intentions malveillantes de la part d'une ou de plusieurs personnes inconnues et il se peut qu'une infraction au Code criminel ait été commise. Il ne revient pas au Président de se prononcer sur cette question, bien qu'il s'agisse d'une allégation à laquelle les députés voudront peut-être donner suite ailleurs.

Pour la présidence, l'essentiel de la question n'est pas la fuite des renseignements mais la publication d'une fuite de renseignements provenant manifestement d'une réunion privée. Le respect de la confidentialité des affaires du caucus est essentiel aux opérations de la Chambre et aux travaux des députés. La décision de publier une fuite provenant d'une réunion de caucus est, à mon avis, un exemple flagrant d'une attitude cavalière et méprisante à l'égard du droit à la vie privée dont les députés ont besoin pour faire leur travail. Il s'agit là d'une situation qui ne peut rester sans réponse.

Par conséquent, après examen de la situation concernant la publication d'une fuite provenant de la réunion de caucus du 25 février, je conclus qu'il y a, de prime abord, atteinte au privilège et je suis maintenant prêt à recevoir une motion à cet égard.

RENVOI AU COMITÉ PERMANENT DE LA PROCÉDURE ET DES AFFAIRES DE LA CHAMBRE

M. John O'Reilly (Haliburton—Victoria—Brock, Lib.): Monsieur le Président, j'apprécie vos réflexions et votre sagesse en l'occurrence. Je suis prêt à proposer la motion suivante:

Que la Chambre renvoie la question de privilège au Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre pour qu'il l'étudie et fasse rapport de ses conclusions à la Chambre.

Le Président: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

● (1515)

[Traduction]

LE BUDGET

L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude de la motion: Que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement, ainsi que de l'amendement et du sous-amendement.

Initiatives ministérielles

L'hon. Andrew Telegdi (Kitchener—Waterloo, Lib.): Monsieur le Président, le budget de 2004 s'inscrit dans le prolongement du bilan de saine gestion financière du gouvernement. Nous avons présenté un septième budget équilibré d'affilée, une première depuis la Confédération, et nous en prévoyons d'autres dans les deux années à venir.

Nous sommes passés d'un déficit de 42 milliards de dollars en 1993 à un excédent de 1,9 milliard de dollars cette année. L'élimination du déficit et la réduction de la dette ne sont pas une fin en soi. Il s'agit plutôt de maintenir l'autonomie financière de notre pays.

Le financement de la dette constitue encore notre plus grand poste de dépense. Pensez à ce que nous pourrions faire avec cet argent si nous n'avions pas de dette et que nous n'avions pas à gérer le déficit inouï de 42 milliards de dollars et la dette de 520 milliards de dollars légués par le gouvernement conservateur précédent.

Quand on pense aux premières années de gestion de la dette, alors que nous étions dans une situation de déficit et que notre dette était inouïe, on voit vraiment le progrès que nous avons accompli. Dès qu'un budget était déposé, nos ministres chargés d'un portefeuille économique devaient courir les capitales financières du monde—Londres, New York, Paris, Bonn et Tokyo—pour plaider notre cause devant de jeunes prodiges de 28 ans arborant des bretelles rouges qui établissaient le taux des obligations de façon que le coût du financement de notre dette extérieure ne monte pas à cause de taux d'intérêt plus élevés.

Aucun de nos ministres chargés d'un portefeuille économique n'a eu à aller où que ce soit depuis que nous maîtrisons le déficit et la dette.

Les excédents budgétaires ont permis de réduire la dette nationale de 53 milliards de dollars, et les Canadiens ont ainsi économisé plus 3 milliards de dollars en frais d'intérêts. Entre 1993 et 2004, les taux d'intérêts préférentiels sont passés de 7,5 p. 100 à 2,25 p. 100. Le coût du service de la dette est passé de 38¢ pour chaque dollar en 1993 à 21¢ aujourd'hui. Notre dette extérieure est passée de 44 p. 100 à 16 p. 100 du produit intérieur brut, ce qui signifie qu'une plus grande part de ce que gagne les Canadiens reste au pays. Le rapport entre la dette et le PIB est passé de 68,4 p. 100 en 1995 à 42 p. 100 cette année. Le taux de chômage, qui était de 11,5 p. 100 en 1993, est aujourd'hui de 7,4 p. 100. On a également observé une nette augmentation du nombre d'emplois; 271 000 nouveaux emplois ont été créés en 2003 et plus de 2 millions depuis 1993.

Au cours des dix dernières années, l'exercice de rétablissement des finances publiques au pays a surpassé celui de tous les autres pays du G-7, et nous sommes le seul pays membre de cette organisation à maintenir des excédents cette année, en dépit du ralentissement économique mondial. Même dans une période où on se remet des chocs que l'économie a subis par suite du SRAS, de l'ESB et de la grippe aviaire, nous prévoyons une vigoureuse croissance économique de 2,7 p. 100.

Le budget de 2004 répond directement aux préoccupations des Canadiens quant à l'utilisation que fait le gouvernement de l'argent qu'ils ont durement gagné et offre des mesures concrètes pour leur redonner confiance. À cet égard, nous mettons en oeuvre un plan détaillé pour améliorer la reddition de comptes et le contrôle des dépenses. Nous rétablissons le Bureau du contrôleur général, que les Conservateurs avaient éliminé, pour superviser les dépenses gouvernementales. Nous établissons par ailleurs de nouvelles règles pour la gouvernance des sociétés d'État.

● (1520)

Le comité d'examen des dépenses, créé le jour où ce gouvernement a été élu, se consacre à améliorer la gestion du secteur public et à faire en sorte que les programmes gouvernementaux soient efficaces et rentables. Pour ce faire, il a entrepris un examen de tous les postes de dépenses en vue de réaliser des économies annuelles d'au moins 3 milliards de dollars en quatre ans, des économies qui peuvent être utilisées dans des domaines prioritaires comme la santé et l'éducation.

Pendant 10 ans, j'ai demandé des changements dans la façon dont nous effectuons le déménagement pour le gouvernement de façon à réaliser des économies de 30 à 40 millions de dollars par année. Je m'attends à ce que processus parvienne à éliminer le gaspillage en matière de déménagement du gouvernement.

Ma circonscription, Kitchener—Waterloo, est située au coeur du triangle technologique du Canada avec Communtech et c'est une région qui s'est démarquée par sa croissance économique et ses activités d'exportation. Un collège communautaire et deux universités, l'Université de Waterloo et l'Université Wilfrid Laurier, y sont situés. La croissance des exportations et des ventes de nos sociétés de haute technologie et l'agrandissement de nos installations postsecondaires de recherche ont été facilités par l'appui du gouvernement.

Cet appui a permis des profits accrus pour les sociétés et des revenus plus élevés pour leurs employés, qui représentent un rendement net assuré pour le gouvernement. Une étude récente menée dans notre région a démontré que les impôts payés par nos résidents étaient supérieurs aux subventions et aux transferts gouvernementaux de près d'un milliard de dollars.

La réussite de ma collectivité est basée sur l'éducation, qui est également essentielle à la réussite du Canada. L'éducation est un facteur clé pour garantir un niveau de vie plus élevé, une meilleure qualité de vie et la réussite du Canada au XXI^e siècle.

Les programmes sociaux sont importants pour les Canadiens. L'apprentissage des jeunes enfants et les services de garderie sont essentiels au développement intellectuel, et nous augmentons de 150 millions de dollars notre financement important dans ces domaines.

Ce budget facilite l'accès à l'enseignement supérieur aux Canadiens de familles à revenu faible ou moyen, avec des mesures ciblées telles que le bon d'études à la naissance d'enfants de familles à faible revenu pour les encourager à épargner pour l'enseignement postsecondaire. De plus, à compter de 2005, la Subvention canadienne pour l'épargne-études passera de 20 à 40 p. 100 au maximum pour les familles à revenu faible ou moyen.

On a également prévu d'aider les étudiants, avec de nouvelles subventions versées à 20 000 étudiants de familles à faible revenu pour couvrir une partie des frais de scolarité de leur première année. Nous allons accroître le plafond des prêts aux étudiants, réduire la contribution parentale exigée des familles à revenu moyen et accroître le seuil d'admissibilité en ce qui a trait à l'allègement des intérêts sur les prêts non remboursés.

Chose importante, nous avons augmenté les débouchés pour les autochtones, en affectant 150 millions de dollars à la Stratégie de développement des ressources humaines autochtones et 50 millions de dollars à la Stratégie pour les autochtones vivant en milieu urbain.

Initiatives ministérielles

Depuis que nous avons équilibré le budget en 1997-1998, les investissements en recherche et développement ont été l'une de nos principales priorités, et au cours de cet exercice, les dépenses en recherche atteindront les 13 milliards de dollars. Les dépenses en recherche et développement de notre gouvernement sont les plus élevées par habitant parmi les pays du G-7.

Ces investissements vont apporter beaucoup, de façon permanente, aux entreprises canadiennes, à leurs employés et aux collectivités qui en dépendent.

L'un des problèmes quand on prononce un discours du budget, c'est qu'on n'a pas suffisamment de temps pour faire part de toutes les bonnes nouvelles. Chose certaine, depuis son arrivée au pouvoir, notre gouvernement a adopté une approche équilibrée. Nous avons de nouveau investi dans les soins de santé, qui sont une priorité pour les Canadiens. La rencontre prévue entre le premier ministre et les premiers ministres provinciaux permettra d'ouvrir la voie à des soins de santé durables au Canada. C'est une position que Roy Romanow appuie.

• (1525)

Nous entrons dans le nouveau millénaire avec des finances publiques saines. C'est la capacité de gérer nos finances qui permet aux Canadiens de se réaliser pleinement.

M. Ken Epp (Elk Island, PCC): Monsieur le Président, je me dois de corriger cette perception erronée que les députés libéraux continuent de propager en prétendant que ce sont eux qui ont réussi à réduire la dette léguée par le gouvernement conservateur Mulroney.

Je me souviens qu'en 1993, au moment où je faisais campagne, la dette était d'environ 520 milliards de dollars. J'en ai beaucoup parlé. J'ai dit aux gens que c'était pour cela qu'ils devaient voter pour le Parti réformiste, appellation sous laquelle nous étions connus à l'époque. Le candidat conservateur m'avait répondu que son parti avait en fait un budget équilibré au niveau des dépenses de programmes et que le montant élevé de la dette était tout simplement attribuable aux intérêts accumulés au fil des ans sur la dette dont ils avaient héritée des libéraux neuf ans plus tôt. J'ai fait les calculs parce que j'aime bien les chiffres. Je me suis rendu compte qu'il avait raison et j'ai cessé de soulever ce point dans les débats opposants tous les candidats.

Autrement dit, c'est avec le gouvernement Trudeau, au moment où Jean Chrétien était ministre des Finances et qu'il déposait des budgets grandement déficitaires, que nous avons commencé à accumuler cet énorme déficit. Ce déficit a été accumulé par les libéraux. Je reconnais que les conservateurs n'ont pas remboursé toute la dette, mais ils en avaient hérité des libéraux et il la leur ont remise, avec les intérêts accumulés. C'est leur propre dette.

J'aimerais également souligner qu'à l'heure actuelle—par suite de modifications, nous exerçons maintenant une comptabilité d'exercice intégrale—la dette est toujours supérieure à ce qu'elle était quand les libéraux ont pris le pouvoir en 1993.

L'hon. Andrew Telegdi: Monsieur le Président, je serais très heureux de répondre. Le fait est, et je pense qu'il est important que les députés d'en face le comprennent, qu'ils ont hérité des legs précédents du gouvernement conservateur. Ils sont devenus le Parti réformiste, puis l'Alliance, et se sont enfin débarrassés des députés progressistes de leur parti pour redevenir le Parti conservateur.

Le fait est que, avant notre arrivée au pouvoir, le gouvernement conservateur a eu un déficit neuf années d'affilée. La dette est passée de 200 milliards à plus de 500 milliards de dollars en neuf ans seulement.

Ce que les Canadiens doivent comprendre, c'est que nous pratiquons une saine gestion financière. Sur onze budgets, le gouvernement a eu sept budgets équilibrés d'affilée, lesquels, dans bien des cas, ont donné des excédents qui nous ont permis de réduire la dette de plus de 50 milliards de dollars, nous faisant réaliser des économies annuelles de 3 milliards de dollars sur les paiements d'intérêt. Cela signifie aussi que cet argent peut être consacré à la santé, à l'éducation et aux services sociaux, entre autres.

En outre, ce qu'il est primordial que nous comprenions tous et la raison pour laquelle il est extrêmement important de maîtriser le financement de la dette, c'est que notre pays peut ainsi conserver sa souveraineté économique; au cas où les taux d'intérêt augmentent, nous pouvons encore gérer la dette. Le fait est que, depuis que nous gérons les finances du pays, nos taux d'intérêt ont baissé et nos taux d'emploi ont augmenté.

M. James Moore (Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam, PCC): Monsieur le Président, je vais partager mon temps avec mon collègue de Lethbridge, Alberta, qui sera facilement réélu aux prochaines élections où il sera opposé à un certain Ken Nicol, un politicien provincial qui croit avoir une chance de battre mon collègue. En réalité, mon collègue de Lethbridge est un des meilleurs députés en cette enceinte et il sera donc tout logiquement réélu aux prochaines élections.

Ce budget a été une cause de grand désappointement. Pendant le discours du budget, j'ai observé le ministre des Finances et j'ai également jeté un oeil au premier ministre, qui se trouvait immédiatement à sa gauche, puis je me suis demandé: que s'est-il produit? Qu'est-il advenu du programme volumineux et audacieux, des nouvelles idées, du sens aigu du besoin national qu'il allait combler? Où en est le programme audacieux qu'il avait en tête? L'idée d'affecter la taxe sur l'essence à l'entretien des routes et toutes les autres grandes idées ne se reflétaient tout simplement pas dans le budget.

Les Canadiens avaient de très grandes attentes à l'égard du premier ministre. Ils ont espéré voir un nouveau premier ministre et un nouveau programme pour le Canada. En réalité, ce que nous avons vu, c'est un énorme battage publicitaire et du réchauffé qui ne correspondaient en rien aux promesses faites. Le budget a été un grand désappointement. À franchement parler, il s'est agi d'un fouillis et d'un ramassis de projets qui ne répondent en rien aux besoins véritables des Canadiens ou de l'économie canadienne.

Alors que 46 p. 100 des revenus de l'habitant moyen de la Colombie-Britannique sont accaparés par les impôts et les taxes, nous nous attendions tous à plus dans ce budget. Les libéraux n'ont manifestement pas tenu compte du consensus qui est en train de s'établir au Canada, et selon lequel il faut en priorité que l'impôt sur le revenu des particuliers, les taxes d'affaires et les cotisations d'assurance-emploi diminuent si nous voulons connaître la prospérité économique et la croissance des emplois nécessaire à notre avenir.

Sous le gouvernement libéral, les dépenses ont augmenté de 41 milliards de dollars au cours des sept dernières années. Au cours des deux prochaines années, elles augmenteront encore de 13 milliards de dollars. Les Canadiens, qui travaillent fort, enverront à Ottawa plus d'argent qu'auparavant, mais ils ne recevront pas pour autant un volume de services correspondant à leur niveau d'imposition. Les files d'attente continuent de s'allonger dans les hôpitaux, les étudiants continuent de s'endetter et nos militaires doivent constamment faire davantage.

Ce que cela signifie pour le Canadien moyen, c'est que son salaire net diminue, ce qui, ensuite, signifie moins de latitude pour choisir son mode de vie et moins de possibilités, particulièrement pour les jeunes Canadiens.

On peut en voir l'effet en Colombie-Britannique. On peut constater l'effet de cette réalité relativement à la journée d'affranchissement de l'impôt. Cette journée, en Colombie-Britannique, s'est déplacée du 9 juin en 1993 au 2 juillet aujourd'hui. Permettez-moi de répéter cela. Lorsque les libéraux ont accédé au pouvoir en 1993, la journée de l'affranchissement de l'impôt en Colombie-Britannique était le 9 juin et, aujourd'hui, c'est le 2 juillet. Ce que cela veut dire pour une famille typique de ma circonscription, Port Moody—Westwood—Port Coquitlam, c'est qu'elle doit travailler 23 jours de plus pour le gouvernement qu'elle ne le faisait en 1993.

C'est honteux, car les Canadiens travaillent fort. Mes électeurs travaillent fort pour gagner leur argent. Les entreprises font des sacrifices. Les gens font ce qu'ils doivent faire et, pourtant, année après année, le salaire net est plus faible, ils ont moins de choix dans leur vie et, tout cela, c'est à cause de l'irresponsabilité budgétaire du gouvernement libéral.

Qu'est-il advenu, précisément, des promesses du premier ministre lorsqu'il faisait campagne pour devenir premier ministre libéral? Qu'est-il advenu de sa promesse d'une nouvelle entente avec les villes par l'affectation aux routes du produit de la taxe sur l'essence? En neuf budgets depuis dix ans, l'actuel premier ministre, lorsqu'il était ministre des Finances, a refusé d'investir le produit de la taxe sur l'essence dans les routes. Puis, le 29 mai, le premier ministre a déclaré que l'affectation du produit de la taxe sur l'essence aux routes figurerait parmi ses toutes premières priorités de premier ministre. Dix mois plus tard, il n'a pas encore donné suite à sa promesse.

Même après avoir voté en faveur de la motion de l'opposition officielle en octobre dernier, il ne l'a toujours pas fait. N'oublions pas qu'en octobre dernier, la Chambre a adopté, par 202 voix contre 31, une motion qui disait ceci:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait immédiatement entreprendre des discussions avec les provinces et les territoires afin de remettre aux municipalités une partie de la taxe fédérale sur l'essence.

De toute évidence, le gouvernement fédéral et le premier ministre libéral ont abandonné leur nouvelle entente pour les municipalités et on ne peut pas leur faire confiance pour qu'ils investissent le produit de notre taxe sur l'essence dans les routes.

Sa campagne à la direction du Parti libéral, partant au poste de premier ministre du Canada, reposait sur deux piliers. D'une part, il a dit qu'un nouveau pacte pour les municipalités s'imposait. Or, cette idée est absente du budget. D'autre part, il a dit que nous devions résorber le déficit démocratique à la Chambre des communes. Cette idée s'est envolée parce qu'il a refusé de s'engager à la tenue d'élections à date fixe et de donner suite à la promesse pour laquelle il a lui-même votée, à savoir le lancement immédiat de discussions en vue de l'utilisation des recettes de la taxe sur l'essence pour le financement de l'infrastructure routière. Il n'a pas honoré le vote qui a obtenu une majorité de 202 voix contre 31 à la Chambre des communes.

• (1530)

Mon collègue de Mississauga-Sud secoue la tête. Or, comme tous les députés à la Chambre, le député de Mississauga-Sud a voté pour que les recettes provenant de la taxe sur l'essence soient consacrées immédiatement au financement de l'infrastructure routière. Une fois de plus, le premier ministre et le gouvernement libéral n'ont pas joint le geste à la parole.

Initiatives ministérielles

Chaque année le gouvernement libéral rate des occasions. Il dépense plus que jamais. Le gouvernement dépense plus de 183 milliards de dollars cette année; il a déposé le plus gros budget des dépenses de l'histoire du Canada. Il dépense plus que jamais, peu importe les calculs que l'on fait.

Une voix: La population est plus grande.

M. James Moore: Le député de Mississauga-Sud dit que la population est plus grande. Le fait est que ce budget est le plus gros budget de l'histoire du Canada peu importe les calculs, chiffres par habitant ou données brutes. Le gouvernement dépense plus que jamais et il dépense de façon inappropriée. Voici un exemple.

Chaque année, le gouvernement verse entre 4 et 6 milliards de dollars à des entreprises parasites qui n'ont aucune raison de bénéficier de telles largesses. Ces fonds pourraient être alloués à des programmes fantastiques, à des réductions d'impôt, à l'aide aux étudiants, aux soins de santé et à une foule d'autres projets dont le Canada a cruellement besoin.

Si les Canadiens veulent savoir à quoi se résume la réalité fiscale canadienne, disons que le problème fondamental vient du fait que les deux tiers des services publics dont ils bénéficient sont dispensés par les provinces et les municipalités. Or, le problème, c'est que les deux tiers des impôts que les Canadiens paient vont à Ottawa. Il y a un déséquilibre dans la mesure où c'est un palier de gouvernement qui récolte les deux tiers des recettes fiscales, alors que c'en est un autre qui est censé dispenser les deux tiers des services. C'est ce qui explique la majeure partie des tensions qui existent au Canada.

Lors des conférences fédérales-provinciales, les premiers ministre des provinces et le gouvernement fédéral se chamaillent quant à savoir si certains paliers de gouvernement font leur juste part pour financer les soins de santé ou l'enseignement postsecondaire. Ils se disputent quant à savoir si certains projets sont bien exécutés. Ils se disputent quant à savoir si les taux d'imposition sont adéquats. Il y a constamment des luttes et des joutes politiques. Les dix provinces et les trois territoires n'ont pas le même échéancier électoral que le gouvernement fédéral.

Les gouvernements fédéral et provinciaux se livrent constamment à de la politocaille. Ils se chamaillent sans cesse au sujet du déséquilibre qui existe parce que les provinces doivent fournir les deux tiers des services avec le tiers du financement. Ce déséquilibre chronique auquel s'ajoute l'incidence des échéanciers électoraux dans ce débat est un véritable problème pour les Canadiens. C'est très frustrant parce qu'on ne répond tout simplement pas aux besoins des Canadiens.

Alors que nous nous engageons dans un cycle électoral, la question qu'il convient maintenant de se poser, c'est que faisons-nous maintenant que nous formons l'opposition officielle et que le nouveau Parti conservateur a été créé? Quelle solution de rechange proposerions-nous? À quoi ressemblerait le Canada sous un nouveau gouvernement conservateur?

À titre de députés de l'opposition officielle et du nouveau Parti conservateur, notre mot d'ordre, c'est que nous croyons à un Canada où les impôts seraient moins élevés, où l'État interviendrait moins, où l'on ferait une plus grande place à la liberté et à la responsabilité individuelle et à une réforme démocratique. Voilà ce que nous proposons. Nous corrigerions le déséquilibre qui a pour effet que les deux tiers des recettes fiscales vont à Ottawa alors que les deux tiers des services sont fournis par les provinces et les municipalités.

Initiatives ministérielles

Le député de Kitchener—Waterloo prenait la parole il y a un instant. Il lui est très facile de déclarer à la Chambre que le gouvernement fédéral a réalisé l'équilibre budgétaire et que les libéraux en sont à leur septième budget équilibré. Il est très facile de tenir ce genre de discours si tout ce qu'ils font, c'est de se décharger de leurs responsabilités sur les provinces, réduire les paiements de transfert, augmenter les impôts, à plus de 70 reprises, manquer à leur promesse électorale d'abaisser ou de supprimer la TPS et omettre d'accorder des allègements fiscaux généraux aux Canadiens. Il est très facile de tenir ce genre de discours, alors qu'ils réduisent les paiements de transfert au titre des soins de santé et plongent les hôpitaux et les universités dans un état de crise. Il est très facile de parler de la sorte, alors qu'ils saignent nos forces armées, omettent de remplacer les hélicoptères, laissent nos militaires se déplacer dans des jeeps Iltis et leur donnent du matériel de camouflage qui n'est pas adapté à l'environnement où ils sont supposés se battre pour préserver la sécurité internationale. Voilà les résultats.

Les libéraux peuvent toujours se vanter d'en être à leur septième budget équilibré. C'est chose facile quand ils mettent nos troupes en danger, exposent la vie des gens, créent des listes d'attente dans les hôpitaux, poussent les universités et les étudiants à s'endetter massivement, et augmentent les impôts, et cela, à 70 reprises.

Le nouveau Parti conservateur prône la responsabilité financière, la prudence financière et s'engage à laisser plus d'argent aux citoyens. Nous croyons que le programme de commandites, le registre des armes à feu et le gâchis de DRHC ont démontré, à de nombreuses reprises, qu'un dollar entre les mains d'un citoyen, un dollar entre les mains d'un contribuable, est utilisé beaucoup plus efficacement et à meilleur escient que s'il est confié à un bureaucrate fédéral, au Parti libéral du Canada.

Nous croyons que le pouvoir, l'argent, le contrôle et l'influence devraient appartenir à nos concitoyens, afin qu'ils puissent décider eux-mêmes comment vivre leur vie sans avoir à compter sur les programmes gouvernementaux, sans avoir à faire la queue. Nous croyons qu'il faut le faire, pour que les Canadiens ne se voient pas privés de la possibilité de décider eux-mêmes de la façon de vivre leur existence, par cet État libéral, véritable léviathan qui écrase systématiquement les Canadiens sous les impôts, les prive de débouchés, provoque un exode des cerveaux et le départ des jeunes Canadiens, et crée d'autres situations semblables.

L'heure d'un nouveau départ pour le Canada a sonné. Le Parti conservateur, qui saura faire preuve de responsabilité sur le plan financier, leur assurera ce nouveau départ.

• (1535)

M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.): Monsieur le Président, concernant les dernières observations du député, j'ai remarqué qu'il parlait notamment de réduire les impôts, de permettre aux Canadiens de conserver un peu plus d'argent et de les laisser s'arranger avec leurs problèmes.

Si on réduisait les taux d'imposition, il y aurait subitement moins de ressources pour dispenser les programmes et cibler ceux qui en ont le plus besoin. Pensez par exemple à l'ancien régime d'allocations familiales, qui était universel. Il a été remplacé par la Prestation fiscale canadienne pour enfants qui est ciblée et qui accordée en fonction du revenu, de sorte qu'elle rejoint ceux qui en ont le plus besoin.

Il y a aussi la politique du Parti conservateur préconisant d'éliminer le Régime de pensions du Canada et de dire aux gens de tout simplement se procurer des REER. Ces comme...

• (1540)

M. James Moore: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement.

Je demande au député de Mississauga-Sud de déposer tout document précisant que le nouveau Parti conservateur veut éliminer le RPC.

Le vice-président: Je crois que la réponse est connue d'avance et que l'on sait qu'il ne s'agit pas d'un recours au Règlement. Nous menons actuellement un débat. Je suis sûr que le député aura une occasion de répondre à la question ou aux commentaires soulevés par son collègue d'en face.

M. Paul Szabo: Monsieur le Président, permettez-moi de retirer ce commentaire et de dire que le député appartenait à un autre parti avant la fusion et que telle était la politique de ce parti. Je ne sais pas comment ils vont régler leurs divergences de vue.

L'idée n'en demeurerait pas moins d'empêcher le gouvernement de s'immiscer dans la vie privée des citoyens et d'offrir entre autres un régime de pensions du Canada sain et d'imposer un régime enregistré d'épargne-retraite.

En fait, la question revient à se demander s'il incombe au gouvernement de donner un coup de main aux citoyens qui en ont le plus besoin ou, comme le député semble le suggérer, si le gouvernement doit se retirer de tous les programmes et services, ne pas prélever d'impôts auprès des contribuables et les laisser se débrouiller tout seuls.

M. James Moore: Monsieur le Président, il est certain que le nouveau Parti conservateur et je crois même pouvoir dire sans me tromper que l'ensemble des Canadiens croient dans le principe de l'entraide sociale, qui consiste à aider les gens qui ne peuvent subvenir à leurs besoins.

En toute franchise, je trouve un peu offensant de siéger ici à titre de député de l'opposition et d'entendre les libéraux prétendre sur un ton plutôt moralisateur que nous laisserions des gens dans la rue et qu'ils ne feraient jamais une chose pareille, alors que nous savons pertinemment qu'il y a une liste d'attente d'un an pour les logements à prix abordable en Colombie-Britannique.

Un de mes électeurs, prénommé Gary, avec qui le personnel de mon bureau travaille de près depuis quelques jours, a déjà eu deux anévrismes cérébraux, lutte présentement contre un cancer de la gorge, est atteint d'ostéoporose progressive et deviendra sans abri le 1^{er} avril. Gary est un gars fantastique, mais la vie ne l'a pas épargné. C'est un bon gars, mais la vie l'a bousculé. Il a fait certains choix erronés, mais la vie a été dure. Aujourd'hui, il se retrouve seul et laissé pour compte. Nous avons énormément de difficultés à trouver des logements. C'est pour le moins frustrant quand on sait que 2 milliards de dollars se sont envolés dans le registre des armes à feu et pour toutes sortes de dépenses inconsidérées alors qu'avec cet argent on pourrait vraiment aider cet homme.

Voici la différence. Le député a parlé de la prestation fiscale pour enfants. Voici la différence entre le nouveau Parti conservateur et l'ancien Parti libéral. L'Alliance canadienne, lors de la dernière campagne, et le Parti progressiste-conservateur, lors de la campagne précédente, ont adopté la même position à cet égard.

Durant la dernière campagne, nous avons appuyé l'idée du crédit d'impôt de 3 000 \$ par enfant. Cela signifiait que chaque famille du pays aurait droit à un crédit de 3 000 \$ par enfant. Même une personne n'ayant aucun impôt à payer recevrait 3 000 \$. Avec cette somme, les parents pourraient élever leurs enfants comme bon leur semblait.

Initiatives ministérielles

La vision des libéraux, c'est qu'ils préfèrent mettre le grappin fiscal sur les 3 000 \$, embaucher un bureaucrate pour que le parent puisse occuper un deuxième emploi afin de pouvoir payer les impôts qui serviront à embaucher le bureaucrate qui s'occupera de l'enfant pendant que le parent est au travail.

Nous préférons donner les outils aux familles afin qu'elles disposent des ressources nécessaires pour s'occuper de leurs enfants, qu'elles aient le choix de vivre leur vie à leur guise et le pouvoir de déterminer leur propre avenir. Ainsi, les fonds ne seraient pas happés par le gouvernement fédéral, qui ne les consacrerait plus à des programmes inutiles qui ne fonctionnent pas, qui sont préjudiciables pour des gens comme Gary, dont mon bureau s'occupe, qui mettent les hôpitaux en danger, qui endettent les étudiants et qui ne répondent pas aux besoins de nos forces armées.

C'est une question de priorités. Le gouvernement nage dans les recettes, il a présenté le plus gros budget de toute l'histoire du Canada, mais les libéraux ont choisi toutes les mauvaises priorités.

Nous croyons qu'il faut habiliter les Canadiens. Oui, nous croyons à la valeur morale de l'entraide sociale; tous les Canadiens y croient. Nous croyons aussi que cela va de pair avec une certaine responsabilisation des Canadiens et un certain pouvoir pour que les citoyens puissent être plus libres de vivre comme ils l'entendent au lieu de vivre à la manière que les libéraux leur imposent.

M. Rick Casson (Lethbridge, PCC): Monsieur le Président, il est toujours difficile d'intervenir après notre collègue de Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam, car il accomplit un si bon travail.

Cette circonscription nous a donné deux excellents députés. Il y en a eu un entre ces deux bons députés qui ont représenté la circonscription, mais nous sommes heureux d'avoir celui-ci parmi nous. J'espère qu'il dira bonjour à Sharon Hayes qui était une de nos collègues il y a quelques années. Je suis sûr qu'elle est de retour dans la circonscription et qu'elle est très active.

J'apprécie l'occasion d'intervenir aujourd'hui pour parler du budget, mais c'est également troublant, car les libéraux ont présenté un budget dans lequel ils nous demandent de leur faire confiance parce qu'ils prennent des mesures pour nous sortir du gâchis dont ils sont responsables.

Je suppose qu'au moment où les Canadiens voteront, ils devront se demander s'ils peuvent faire confiance ou non aux libéraux et s'ils peuvent oublier facilement les dix dernières années où on a gaspillé les deniers publics. Je ne crois pas que ce soit possible.

Il suffit de voir le bilan des libéraux. Ils n'ont vraiment pas réussi à en donner pour leur argent aux Canadiens. Ces derniers envoient plus d'argent à Ottawa, mais les listes d'attente dans les hôpitaux s'allongent. Les étudiants s'endettent davantage et nos soldats sont de plus en plus débordés.

Je voudrais parler de l'endettement des étudiants car l'un des programmes présentés dans le budget donne aux étudiants la capacité de s'endetter davantage. En tant que députés, nous traitons avec des étudiants qui croulent sous les dettes, qui ont des agents de recouvrement à leur porte et qui ont désespérément besoin d'aide.

Il serait préférable de prendre le problème par l'autre bout et d'aider à éviter au départ que les étudiants ne s'endettent trop, au lieu de créer une loi ou une réglementation qui permet aux étudiants de s'endetter davantage, car ils éprouveront encore plus de difficultés à leur arrivée sur le marché du travail.

Cependant, on ne semble pas avoir de mal à verser de l'argent à des agences de publicité proches des libéraux, à jeter de l'argent dans des gouffres comme le registre des armes à feu, à subventionner de

façon excessive des entreprises, à acheter des jets Challenger, à accorder des subventions à des groupes d'intérêt et à financer les dépenses de la gouverneure générale. Ces deniers publics seraient beaucoup plus productifs dans les poches des Canadiens laborieux comme les personnes au foyer, les agriculteurs, les pêcheurs et les travailleurs forestiers.

Examinons le problème auquel le secteur du bois d'oeuvre est confronté depuis de nombreuses années à cause de l'inaction du gouvernement. Le long processus qui suit son cours à l'Organisation mondiale du commerce et à l'ALENA est tout à fait inacceptable.

Le gouvernement savait que l'accord sur le bois d'oeuvre arrivait à échéance et il aurait dû faire quelque chose avant qu'il n'achoppe vraiment. Cela dure depuis maintenant deux ans et certaines de ces collectivités n'ont pas encore reçu un centime de l'argent promis.

Une promesse qui a été faite ne signifie rien sans livraison de la marchandise. Nous avons vu des programmes agricoles qui ont été mis en place avec seulement le tiers de ce qui avait été promis initialement. Cela vaut également pour certaines mesures dans le domaine de l'éducation. Des subventions et des programmes mis en place sont loin d'avoir fourni les sommes promises aux étudiants.

Le gouvernement a parlé d'un contrôle accru des dépenses. Je pense que c'est un peu tard, après dix années de gouvernement libéral, de dire qu'il va maintenant mettre de l'ordre dans ses affaires. Depuis le 12 décembre, avec la nomination du nouveau premier ministre, il dit que tout est maintenant différent et qu'il va mettre de l'ordre dans ses affaires. Je crains que les Canadiens ne soient incrédules et que le gouvernement ne doive en payer le prix, et c'est le temps.

Il continue de parler de rétablir la fonction de contrôle dans la gestion des affaires du gouvernement. C'est le gouvernement qui a aboli ce poste en 1994. Il parle maintenant de le rétablir, dix ans plus tard, après avoir dilapidé des milliards de dollars des contribuables.

Il a parlé de l'examen des programmes pour éliminer le gaspillage et la mauvaise gestion. Cela vient tout droit de la documentation de notre campagne. Nous disons depuis des années que tous les programmes qui sont mis en oeuvre doivent faire l'objet d'un examen régulier pour vérifier s'ils continuent de donner aux Canadiens les services prévus. Dans le cas contraire, il faudrait y mettre fin ou les réorienter de façon à ce qu'ils puissent s'acquitter de leurs mandats.

Il a parlé d'édifier une société ou un pays à la mesure du XXI^e siècle; cependant, il continue d'utiliser des pratiques du XIX^e siècle. On gaspille toujours l'argent du contribuable qui doit lui-même travailler jusqu'en juin ou juillet, comme l'a mentionné le député qui m'a précédé, pour payer ses impôts, pour ensuite assister au gaspillage de son argent.

• (1545)

Mais surtout, nous voyons un premier ministre dont l'entreprise bat pavillon étranger pour éviter de payer des impôts au Canada. L'une des choses dont les Canadiens sont fiers, c'est de payer leurs impôts tout en souhaitant que leur argent soit consacré à des choses raisonnables. Tous les Canadiens veulent aider les moins nantis et appuyer les programmes adoptés à cette fin. Toutefois, ils n'accueillent pas très bien le fait que leurs impôts soient gaspillés.

Lorsque le premier ministre se déplaçait dans le cadre de la course à la direction de son parti, nous avons vu qu'il courtisait les villes. Ils s'y rendait et leur faisait des promesses. Puis, dès qu'il est devenu premier ministre, il leur a tourné le dos.

Initiatives ministérielles

Le gouvernement a perçu 7 milliards de dollars en taxes sur l'essence l'année dernière. Le remboursement de la TPS aux municipalités coûtera 580 millions de dollars, soit 7 milliards de dollars en 10 ans. Ce sont les chiffres avancés par le ministre des Finances. Le gouvernement perçoit tout cet argent en taxes sur l'essence en un an. Il a promis d'en remettre une partie aux municipalités.

Nous avons dit que nous collaborerions avec les provinces à la mise en place du système qui permettrait d'accorder un allègement en utilisant la taxe sur l'essence. L'argent n'irait pas seulement aux villes; il irait aussi aux municipalités pour les infrastructures. Au pays, chaque ville, chaque village et chaque arrondissement municipal connaît des difficultés et a besoin de ce type de financement. L'état des routes se détériore et les gens ont besoin d'aide.

À titre de porte-parole pour les questions relatives aux anciens combattants, j'aimerais aborder certains des problèmes qui les touchent. Ce matin, j'ai eu l'occasion de discuter de diverses questions avec quelques groupes d'anciens combattants.

L'une des dames qui est venue me voir était M^{me} Helen Rapp, vice-présidente de l'organisation des veuves de militaires au Canada. C'est une dame bien informée qui en est venue directement au fait. Elle voulait discuter d'un certain nombre de questions auxquelles le gouvernement a négligé d'apporter une réponse. L'une d'entre elles concerne les personnes de plus de 60 ans qui épousent un ancien combattant. Ces personnes ne sont pas admissibles aux prestations aux anciens combattants lorsque ces derniers meurent. Je crois comprendre que l'on parle aux États-Unis de la disposition relative aux mariages intéressés.

Cette disposition, introduite dans la législation en 1902, est toujours en vigueur. Les personnes concernées se sont adressées à la Commission des droits de la personne et au solliciteur général. Elles ont fait tout ce qu'elles pouvaient pour faire renverser cette disposition parce que rien ne la justifie. Ces personnes se marient, elles vivent ensemble parce qu'elles s'aiment et tiennent à avoir la possibilité de subvenir mutuellement à leurs besoins dans leurs dernières années. Il est ridicule que le gouvernement déclare que ces personnes ne sont pas admissibles aux prestations destinées aux conjoints d'un ancien combattant si elles ont épousé un ancien combattant après l'âge de 60 ans. Cette question doit être réglée et le budget ne l'a certainement pas fait.

L'autre question concerne le fait que le taux des prestations au survivant est actuellement de 50 p. 100, alors que, pour la plupart des autres régimes de pensions, il est de 60 p. 100. Les anciens combattants ont demandé que l'on porte également ce taux à 60 p. 100, mais je ne vois aucune reconnaissance de ce fait dans le budget.

Il y avait un poste dans le budget pour le monument de Juno Beach. C'est important. Il y a une semaine, nous avons eu droit à une séance d'information, et les fonctionnaires du ministère nous ont dit de combien de monuments le Canada avait la responsabilité dans divers pays. Il est important que ces monuments soient entretenus et que le financement soit suffisant. Ils doivent avoir une apparence telle que les Canadiens et tous les gens du monde entier puissent les admirer et être fiers de la contribution que nos combattants ont faite à la cause de la démocratie et de la paix dans le monde.

J'ai remarqué que des jeunes se rendront au monument commémoratif de Vimy. On leur donne une rémunération qui leur suffit à peine pour subsister pendant leur séjour. Il faut s'attaquer à ce problème. J'espère que le ministre des Anciens Combattants prêtera

attention à certains de ces problèmes et veillera à ce que les monuments dressés un peu partout dans le monde à la mémoire de nos combattants soient correctement entretenus et reçoivent un financement suffisant.

La semaine dernière, le Comité consultatif des anciens combattants a déposé un rapport. En 2003, les anciens combattants ont lancé un groupe de travail sur la modernisation du service et du programme. Rien n'est plus urgent.

● (1550)

Un autre groupe est venu me voir. La situation des anciens combattants des deux guerres mondiales et de la guerre de Corée évolue. Ils se font plus vieux et leurs besoins changent. Il faut étudier la question. Toutefois, la société accueille chaque année 5 000 anciens combattants de plus qui sortent des forces armées. C'est un dossier dont le ministère doit se charger. Il faut revoir et modifier toute notre façon d'assurer des services aux anciens combattants.

Les nouveaux problèmes qui surgissent, soit pour les anciens combattants qui prennent de l'âge, soit pour les anciens combattants de fraîche date, réclament notre attention. Il faut que le financement soit au rendez-vous pour que nous puissions agir.

M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.): Monsieur le Président, le député a commencé son discours en traitant de la question des étudiants et de leur endettement. Tous conviendront à la Chambre que cette question doit être examinée.

Quand je suis devenu député, une des choses que j'ai retenues du Comité de la santé, c'est que les fonctionnaires nous ont dit que dans le système de santé, 75 p. 100 des dépenses servaient à remédier aux problèmes de santé, et seulement 25 p. 100, à leur prévention. Ce modèle ne pouvait être maintenu. J'ai le sentiment que comme dans la santé, nous devons passer d'un modèle axé sur la maladie à un modèle axé sur le mieux-être.

Je voudrais interroger le député au sujet de toute l'idée des REEE et du Bon d'études et sur la façon dont ces deux programmes sont axés sur les enfants qui formeront la prochaine génération. Les budgets précédents renfermaient des mesures comme le programme d'exonération du remboursement de prêts, le remboursement fondé sur le revenu et un certain nombre d'autres initiatives visant à aider les étudiants endettés.

Le député sait que la dette moyenne des étudiants est d'environ 18 000 \$, mais que seulement quelque 60 p. 100 des étudiants sont admissibles au régime des prêts et bourses et que 85 p. 100 environ de ceux qui obtiennent des prêts les remboursent. Il s'agit donc d'un nombre relativement petit. Le député a dit que les étudiants étaient endettés jusqu'au cou et qu'ils étaient pourchassés par leurs créanciers. Mais ce n'est pas le cas. S'ils n'obtiennent pas d'emploi et s'ils n'ont pas les moyens de payer, ils n'ont rien à payer. Ce n'est que lorsqu'ils trouvent un emploi qu'ils commencent à rembourser leurs prêts.

Compte tenu que l'écart entre le salaire de départ d'un diplômé postsecondaire et celui d'un diplômé du niveau secondaire se situe entre 10 000 \$ et 15 000 \$, le député ne convient-il pas qu'il est faux non seulement de dire que les étudiants n'ont pas les moyens d'aller à l'école, mais encore qu'ils ne peuvent pas se permettre de ne pas aller? Le député n'en convient-il pas?

● (1555)

M. Rick Casson: Monsieur le Président, les avantages d'une éducation postsecondaire sont clairs et les chiffres sont éloquentes.

Initiatives ministérielles

Toutefois, bon nombre des électeurs qui viennent nous rendre visite à nos bureaux sont sous-employés. Ils ont fait des études universitaires et ils n'arrivent pas à trouver de l'emploi dans leur domaine de compétence. Ils doivent accepter de travailler pour un salaire moindre. Toutefois, dès qu'ils commencent à travailler, ils doivent également commencer à rembourser leur dette.

J'aimerais parler de certains des autres programmes que le gouvernement a mis sur pied au cours des dernières années. Dans le budget de 1998, on avait promis de faciliter le remboursement de la dette de 12 000 diplômés par année. Au cours de la première année, je crois que 44 diplômés ont eu droit à cette aide. Ce nombre est par la suite passé à 614. En 2001, 1 300 diplômés y ont participé. Ces programmes, qui sont probablement fondés sur de bonnes intentions, ne sont pas suivis et ils ne fonctionnent pas. Le programme dont je parle était censé venir en aide à 12 000 diplômés, mais en 2001, il ne s'appliquait qu'à 1 300 personnes par année. Ce programme ne fonctionnait donc pas très bien.

Nous avons prévu 100 millions de dollars par année en subventions annuelles pour les étudiants dans le besoin. Ces sommes n'ont pas toutes été dépensées. La première année, nous avons dépensé 73 millions de dollars. La deuxième 81 millions. Il reste de l'argent. Pourquoi? Je crois que c'est parce que les étudiants ne sont pas bien informés. Pour une raison ou une autre, la bureaucratie qui entoure la mise sur pied de ces programmes coûte très cher.

Il est très bien de dire que nous mettrons en place un programme pour aider les gens à faire des études universitaires, et nous en reconnaissons le bien-fondé, mais ce programme devrait être géré de façon efficace. Si les sommes prévues restent inutilisées ici à Ottawa et qu'elles ne viennent pas en aide aux étudiants, alors elles ne servent à rien. Lorsque le gouvernement met un programme sur pied, il devrait voir à ce qu'il soit accessible aux gens qui en ont besoin.

M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.): Monsieur le Président, je siège au Parlement depuis environ dix ans et, comme tous les autres députés, je n'ai jamais vu un budget répondre à chacune des priorités qu'envisageaient les Canadiens.

Je vois que le président du Comité des finances se trouve parmi nous. Il siège à ce comité depuis de nombreuses années, tandis que j'y siège moi-même depuis quatre ou cinq ans. Le comité est allé s'enquérir de leurs priorités auprès de Canadiens de tout le pays. Il a rédigé des rapports et formulé des recommandations. La liste totale de ce que revendiquaient les divers groupes ayant fait des présentations au comité surpassait habituellement par des dizaines de milliards de dollars les sommes que nous pouvions investir sans retomber en déficit.

Il s'agit du septième budget consécutif équilibré et les Canadiens n'accepteraient pas que nous retombions en déficit. Cela signifie que des choix doivent être effectués. Chacun des budgets ne peut traiter toutes les questions. Si on fait trop peu pour un poste budgétaire, rien n'est fait adéquatement. Certaines questions sont prioritaires et des décisions doivent être prises.

Je suis assez satisfait de ce budget, parce qu'il nous ramène à certains des principes qui nous ont été très utiles au cours des 10 dernières années pour mettre de l'ordre dans nos finances.

Ce budget touche quatre grands thèmes: investissement dans la santé publique, éducation, recherche et développement, ainsi qu'une nouvelle donne pour nos collectivités. Certes, le budget touche d'autres secteurs, mais je vais me contenter d'en évoquer deux ou trois.

Relativement à la santé publique, les députés savent que deux milliards de dollars additionnels seront accordés aux provinces. Cette

somme avait fait l'objet d'une entente avec celles-ci. Il s'agit d'un nouveau versement. Nous ne pouvons examiner ce budget isolément. Nous devons examiner ce qu'il est advenu des soins de santé dans la suite des budgets à l'occasion desquels nous avons réitéré notre investissement dans notre système de soins de santé. La majoration de notre investissement dans ce système a été énorme. Il s'agit d'une augmentation de 7 p. 100 à chacune des deux dernières années.

Les députés se rappelleront le Forum national sur la santé, tenu en 1973. Des experts ont parcouru le pays de bord en bord durant deux ans pour s'adresser à chacun des groupes intéressés et pour chercher à connaître la situation actuelle et la direction dans laquelle nous orienter. Je me rappelle le rapport du forum. J'ai siégé au Comité de la santé et j'ai suivi la question de très près. J'y ai même pris une part active.

Lorsque le rapport a paru, il indiquait qu'il y avait suffisamment d'argent dans le système, mais que le problème tenait au fait que cet argent n'était pas bien dépensé. C'était une conclusion intéressante, car j'ai entendu la même chose de la part de fonctionnaires de la santé à la toute première réunion du Comité de la santé à laquelle j'ai assisté. Ils ont dit que si on dépensait 75 p. 100 des fonds pour remédier à des problèmes et seulement 25 p. 100 pour les prévenir, ce modèle n'était pas durable. Ils ont dit que nous devions passer à des choix sains en ce qui concerne les modes de vie et encourager les gens à vivre plus sainement pour alléger la pression sur le système de soins de santé.

Nous nous sommes éloignés de la conclusion du Forum national sur la santé. Elle a littéralement été abandonnée, car on continue de réclamer une augmentation des fonds affectés à la santé.

Depuis que je suis député, depuis que je suis conscient de mon rôle dans notre pays, les soins de santé ont toujours été la priorité numéro un. Je crois qu'elle le sera toujours. C'est probablement un des aspects qui nous définit. Je crois que notre système fait l'envie du monde. Nous comptons sur lui et nous voulons le protéger. Nous chérissons notre système de soins de santé. Nous voulons garantir qu'il sera là pour nous quand nous en aurons besoin.

Je ne connais pas les chiffres d'aujourd'hui, mais au début des années 90, lorsque j'ai posé la question, on ma dit qu'environ 75 p. 100 des coûts des soins de santé dans une vie sont engagés dans les deux dernières années. Dans beaucoup de cas, cela arrive quand nous sommes confrontés à des maladies qui menacent notre vie. Cela signifie que l'intensité de l'utilisation des ressources augmente. Cela signifie qu'un particulier a besoin de davantage de spécialistes, de davantage d'équipement spécialisé, de davantage de médicaments, etc. Cela signifie que si on demandait aux gens de payer pour les services au moment où ils les reçoivent, personne n'aurait les moyens de tomber malade. C'est pourquoi nous avons un système de soins de santé qui bénéficie d'un financement public; cela fait partie des cinq principes de la Loi canadienne sur la santé. Cela signifie que nous payons toute notre vie, afin que le système de soins soit là lorsque nous en aurons besoin.

● (1600)

Les Canadiens chérisent ce principe. Ils veulent que nous continuions de le défendre et de voir à ce que ceux et celles qui ont besoin de soins de santé les reçoivent quand ils en ont besoin, non pas s'ils ont les moyens de se les offrir. Ils obtiennent les soins lorsqu'ils en ont besoin. Les soins de santé seront toujours une rubrique dans les budgets au Canada. Nous devrions toujours continuer de faire tout en notre pouvoir pour améliorer la qualité du système de soins de santé et l'accessibilité à ce système. Cependant, celui-ci présente des problèmes.

Initiatives ministérielles

Actuellement, nous dépensons autant pour les médicaments que pour la rémunération des médecins et des infirmières. Les coûts de l'assurance-médicaments sont énormes. Je ne sais pas si cela est légitime, mais nous devons trouver pourquoi ces coûts sont aussi élevés.

J'ai participé récemment à un forum, et j'ai pris des notes. Les coûts de l'assurance-médicaments sont un élément important des coûts des soins de santé. Actuellement, nous dépensons autant pour les médicaments que pour la rémunération des médecins. Certaines provinces imposent un plafond sur la contribution des aînés aux coûts des médicaments dont ils ont besoin. Pour les médicaments qui figurent sur la liste des médicaments couverts, ce sont les Ontariens qui paient le moins cher au Canada. Cependant, pour les médicaments qui ne sont pas sur la liste, soit ceux qui ne sont pas couverts ou qui ne sont que partiellement couverts, les coûts sont plus bas dans d'autres provinces.

C'est lors de ce forum que j'ai reconnu que les coûts des soins de santé varient selon la province où l'on vit. Il y a de grandes différences. Les aînés au Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve-et-Labrador ne bénéficient d'aucune couverture pour les médicaments. Seules les personnes qui reçoivent le supplément de revenu garanti peuvent être couvertes. La justification de la couverture des médicaments est fondée sur le revenu alors que nous dépensons autant pour les médicaments que pour la rémunération des médecins et des infirmières. Ça ne va pas.

Je ne suis pas certain que la transférabilité et l'intégralité dont nous vantons au sujet de la Loi canadienne sur la santé soient une réalité. Je sais par exemple que, à Toronto, les services sociaux prennent en charge les soins de la vue et les soins dentaires des personnes âgées dont le revenu est en deçà d'un certain seuil. Dans ma propre région de Peel, juste à côté, ces prestations n'existent pas. Pourquoi est-ce qu'à Toronto les frais dentaires des personnes âgées à faible revenu sont couverts alors qu'ils ne le sont pas à Peel? Et pourtant, c'est le même système.

• (1605)

Je suppose que l'on trouve ces mêmes différences dans les autres provinces et dans d'autres régions de la province. Est-ce que l'endroit où nous vivons devrait être important? Je ne crois pas que c'est ce qui était prévu par la Loi canadienne sur la santé.

Nous avons du travail à faire. Nous savons que les provinces fournissent les services et que la responsabilité du gouvernement fédéral est de protéger la Loi canadienne sur la santé et la faire respecter. En ce qui concerne les contribuables, il n'y a qu'une seule source d'argent. C'est leur argent et peu leur importe l'administration qui fournit les services. Ce qui leur importe, c'est que chaque palier de gouvernement fasse ce qu'il peut pour que notre système de santé soit adaptable, équitable, transférable, intégral et financé par les fonds publics, toutes les bonnes choses qui se trouvent dans la Loi canadienne sur la santé.

Je tenais à le souligner car nous avons du travail à faire pour améliorer la qualité de notre système de santé. Il faut que nous sachions si nous allons dans la bonne direction. L'argent investi dans la prévention est plus rentable en termes d'amélioration de l'état de santé des Canadiens que l'argent dépensé pour guérir ou régler les problèmes.

Il faut changer le modèle de prestation des soins de santé. J'ai aussi soulevé cette question. J'ai écrit que, pour la majorité des gens, les soins de santé primaires incluent la prévention des maladies, les programmes de bien-être, la responsabilité personnelle de chacun pour sa santé et les soins actifs très chers assurés dans nos hôpitaux

et dans les installations de soins de longue durée. Il y est également dit que ce qu'il nous faut, c'est un système entièrement intégré qui nous fournisse ce dont nous avons besoin, quand nous en avons besoin et où nous en avons besoin et à un coût approprié.

Le ministre ontarien de la Santé décrivait récemment les hôpitaux comme l'ancre de notre système de soins de santé. Les hôpitaux constituent peut-être un élément important de notre système, mais si les gouvernements provinciaux considèrent véritablement les hôpitaux comme des ancres, pourrions-nous jamais changer la façon dont le système de soins de santé fonctionne?

Les hôpitaux sont les endroits où vont les gens lorsqu'ils sont malades. Si, toutefois, nous voulons obtenir davantage pour l'argent que nous dépensons dans les soins de santé, nous devons assurer un plus juste équilibre entre la part des fonds réservée au traitement des malades et la part réservée aux services visant à assurer le bien-être des gens. Par exemple, 97 p. 100 des personnes âgées vivent chez elles. Nous dépensons 28 milliards de dollars dans le système de soins de santé en Ontario, mais seulement 1 p. 100 de cette somme est consacré aux services communautaires. Ce 1 p. 100 du budget est utilisé pour les 97 p. 100 de personnes âgées qui vivent chez elles. Quatre-vingt quinze pour cent de l'argent est dépensé dans les hôpitaux, pour les salaires des médecins et l'assurance-médicaments.

Nous devons repenser le modèle de soins de santé primaires. Nous devons consacrer davantage de ressources au bien-être et à la prévention de la maladie. Le problème de l'obésité chez les enfants est un exemple. Nous observons ce qui se passe dans notre société. Nous savons que l'obésité chez les enfants va finir par coûter extrêmement cher à notre système de soins de santé.

Un député qui a pris la parole avant moi parlait du logement abordable. Je crois qu'il a dit que dans une collectivité en Colombie-Britannique, la liste d'attente pour des logements abordables était d'une année, et il a parlé du cas d'une personne très malade qui allait se retrouver sans logement.

Je veux vous parler de la situation concernant les logements abordables à Peel, dans la ville de Mississauga. Il y a pénurie de logements abordables, en particulier pour les personnes âgées. La moitié des logements abordables sont réservés aux personnes âgées et l'autre moitié aux familles. Les listes d'attente pour les personnes âgées capables de vivre dans leur propre logement sont très longues. Dans la région de Peel, et j'ai tenu le colloque le 25 février, la liste d'attente est de sept à huit ans. Elle était de deux ans en 1995-1996. On n'a construit à peu près aucun logement sans but lucratif à Peel depuis 1996. Cela pose un problème. Il est extrêmement important, pour la dignité des gens, d'avoir un toit. C'est une valeur à laquelle nous tenons dans ce pays.

Par rapport aux plus démunis de notre société, nous devons réfléchir aux valeurs qui nous tiennent à coeur. Je suis marié et j'ai trois enfants. Mes enfants sont à l'université ou ils ont terminé leurs études universitaires. Nous avons maintenant une maison. Nous avons pratiquement tout ce que nous voulons. Personnellement, je ne veux rien de plus. Cependant, lorsque je vais dans ma communauté, je parle à des gens qui sont désespérés. Des gens viennent à mon bureau et, en un rien de temps, ils commencent à pleurer en me racontant leur histoire. Lorsque les gens pleurent de désespoir et qu'ils commencent à être dépressifs, nous savons que nous avons du travail à faire.

Initiatives ministérielles

●(1610)

Je voudrais parler un peu des personnes âgées et expliquer mes préoccupations à leur endroit. Les problèmes des personnes âgées n'ont peut-être pas été mentionnés clairement ou expressément dans le budget, mais cela ne veut pas dire que nous ne nous en préoccupons pas.

Je veux partager avec la Chambre quelques réflexions sur ce que nous pouvons faire pour régler les problèmes de nos aînés. À mon avis, ce sont les personnes les plus vulnérables de notre société. Elles n'ont aussi que très peu d'outils pour régler leurs problèmes.

Je me suis penché sur ces problèmes pendant la prorogation et je pense que c'est le 10 décembre dernier que j'ai mis au point une stratégie. J'ai organisé deux assemblées de citoyens, et les gens m'ont donné des idées très intéressantes. En fait, j'ai déposé 17 motions à la Chambre. Je vais m'attarder sur certaines d'entre elles.

Tout d'abord, je propose que le Canada établisse et mette en oeuvre un revenu annuel garanti pour les aînés. Je me fiche de savoir comment un aîné s'est retrouvé dans cette situation, il doit y avoir un niveau de revenu au-dessous duquel un aîné ne peut vivre dans la dignité. Nous devrions donc établir des seuils de pauvreté. Nous n'en avons pas à l'heure actuelle au Canada. Nous avons un certain nombre de mesures que les gens utilisent si cela convient à leurs intérêts, mais nous n'avons pas déterminé le seuil de pauvreté au Canada, par province ou région, que nous sommes prêts à tolérer. Si nous devons faire cela, ce serait le point de référence en fonction duquel nous pourrions régler des questions, comme l'assistance sociale et d'autres suppléments aux gens dans le besoin. En fait, nous établirions le seuil de pauvreté que nous sommes prêts à tolérer.

Je propose également que nous fassions ce que nous pouvons pour éliminer la retraite obligatoire à l'âge de 65 ans. Cela fait encore partie des conventions collectives dans un certain nombre de provinces. Peut-on imaginer une personne de 65 ans qui est dynamique et en bonne santé, qui accomplit un excellent travail et qui a de grandes compétences, à laquelle on dit qu'elle doit partir, car elle a maintenant atteint l'âge de 65 ans? C'est répréhensible.

En fait, cet âge de 65 ans pour la retraite a été établi, sauf erreur, durant l'ère Bismarck et Hitler qui voyaient les gens de 65 ans comme des bouches inutiles à nourrir. C'est un petit peu différent maintenant. Je pense que cet âge obligatoire de la retraite n'a plus sa raison d'être et nous devons faire ce que nous pouvons pour l'éliminer dans toutes les régions du pays.

Les fournisseurs de soins, ceux qui s'occupent des aînés, forment un groupe grandissant. Dans la Loi de l'impôt sur le revenu, on retrouve, et je suis heureux d'avoir fait ma part à ce sujet, un crédit d'impôt pour fournisseurs de soins. Il s'adresse à ceux qui offrent des soins à la maison à un membre de la famille handicapé ou atteint d'incapacité. Je pense que ce crédit doit être accru. Il ne représente que 500 \$ environ.

Lorsque des gens doivent se retirer de la population active pour s'occuper de leurs proches, d'un aîné atteint d'incapacité ou d'une personne qui a besoin d'aide car il est impossible d'obtenir les soins voulus de maintien à domicile, ils perdent non seulement un chèque de paye, mais également des années d'emploi durant lesquelles ils pourraient accroître leurs droits à pension pour leur retraite. Les fournisseurs de soins font un énorme sacrifice et je pense que nous devrions faire davantage pour eux. Nous devrions offrir des prestations d'assurance-emploi à ceux qui se retirent de la population active pour assurer des soins. Pourquoi ne seraient-ils pas admissibles? C'est un travail non rémunéré, mais important.

J'estime qu'il faudrait augmenter le supplément pour les dépenses médicales. De temps à autre, et j'ai des exemples dont je ne fournirai pas le détail, les aînés font face à une hausse de leurs dépenses pour les soins de santé ou les médicaments. Certaines dépenses ne sont pas assurées et le gouvernement n'accorde pas l'aide dont les aînés auraient besoin à cet égard. Je crois que nous devrions trouver des moyens d'alléger le fardeau qui pèse sur les aînés qui encourent, fort légitimement, des frais médicaux hors de l'ordinaire, particulièrement ceux dont le revenu est indépendant de leur volonté.

Je pense également qu'il faut instaurer une continuité dans les prestations du Régime de pensions du Canada pour les soignants qui laissent un emploi rémunéré sur le marché du travail. Pourquoi ces personnes devraient-elles, pendant des années, perdre des crédits de revenu d'emploi au titre du Régime de pensions du Canada? C'est insensé.

Qu'en est-il de l'amélioration des soins à domicile? À l'heure actuelle, on note un écart dans la prestation des soins à domicile. Il est possible d'obtenir deux ou trois heures de soins à domicile, mais qu'arrive-t-il aux gens qui ont besoin de supervision constante et qui peuvent même se retrouver en difficulté s'ils sont laissés seuls une demie heure? Si une personne a besoin de plus de quatre heures de soins à domicile par jour, quelqu'un devra laisser son travail pour en prendre soin, à défaut de quoi elle devra être placée dans une maison de soins infirmiers dont le coût mensuel peut aller jusqu'à 2 000 \$ ou 2 500 \$. Il arrive que les gens n'ont pas les moyens de recourir à cette solution ou qu'elle n'est pas disponible.

●(1615)

L'industrie des centres d'hébergement et de soins de longue durée devrait être entièrement réglementée et la réglementation devrait s'appliquer même aux petites institutions privées. Il y a eu trop de cas de maltraitance des aînés, et nous devons régler ce problème. Il devrait exister des normes pour l'industrie des centres de soins de longue durée.

Nous devons aussi prendre des mesures à l'égard des gens condamnés pour agression ou fraude contre les aînés. Les aînés sont des gens vulnérables. Les individus assez vils pour profiter de cette vulnérabilité méritent des peines plus sévères. J'appuierais des mesures en ce sens car il existe un facteur aggravant dans ce cas.

Nous devons créer un poste de directeur national de la santé publique. Santé Canada a bien des dossiers en cours et mène plusieurs batailles avec différents groupes d'intérêts. Ce serait formidable d'avoir un directeur de la santé publique au Canada qui pourrait notamment apporter des solutions aux problèmes de santé et aux besoins des aînés pour veiller à ce qu'ils reçoivent les services dont ils ont besoin.

Pourquoi ne pas créer, au Cabinet, un poste de secrétaire d'État responsable des aînés? Ainsi, lorsqu'on étudierait des dossiers concernant les aînés, il y aurait quelqu'un à la table pour les défendre.

Et pourquoi pas une campagne de sensibilisation publique à l'âgisme? L'âgisme est le racisme fondé sur l'âge. Cette forme de discrimination est endémique dans nos institutions. Je songe par exemple à un médecin du Nouveau-Brunswick qui refuse d'accepter de nouveaux patients s'ils ont plus de soixante ans. Voilà un exemple d'âgisme. Ils ont payé pour ces services alors pourquoi leur refuser?

Initiatives ministérielles

J'ai aussi recommandé que l'on adopte une déclaration des droits des aînés. Je ne dis pas que cette déclaration des droits aurait préséance sur la charte ou tout autre texte de genre, mais je crois qu'on devrait établir un système de valeurs pour les aînés, un système qui servirait en quelque sorte de lentille pour observer tout ce que l'on fait en pensant aux répercussions de ces actions sur les aînés; un système grâce auquel on garantirait la protection des droits des aînés.

Voilà un volet totalement absent du budget. Je veux que les Canadiens sachent que, comme bien d'autres députés ici, je me préoccupe des aînés; nous allons travailler pour que le prochain budget tienne compte de certaines des priorités des aînés.

M. Brian Fitzpatrick (Prince Albert, PCC): Monsieur le Président, ce qui me préoccupe c'est qu'on régurgite dans le budget la promesse de 2 milliards de dollars supplémentaires au titre de la santé qui a été faite il y a un certain temps déjà. Le budget renferme d'ailleurs plusieurs vieilles promesses que le premier ministre précédent avait faites.

Je vis en Saskatchewan, la province qui reçoit des milliards de dollars de moins en paiements de péréquation que le Manitoba, et ce, malgré le fait que les deux provinces bénéficient à peu près du même niveau de vie. La Saskatchewan est confrontée à de graves problèmes. La période d'attente pour subir un test par IRM est de 22 mois et de 29 mois pour recevoir des soins de santé. La province a désespérément besoin de routes et de ponts. La province est mal en point.

J'ai remarqué que les fonds prévus au titre de la péréquation étaient d'environ 2 milliards de dollars de moins dans ce budget. La promesse faite il y a longtemps au titre de la santé consiste à verser 2 milliards de dollars supplémentaires. Il semble bien qu'une somme compense l'autre.

En Saskatchewan, nous serions beaucoup plus heureux si des modifications avaient été apportées à la formule de péréquation actuelle afin d'éliminer certaines des répercussions profondes que la formule a sur la province. Plutôt que de tourner autour du pot avec le financement des soins de santé, le gouvernement doit instaurer un système de péréquation décent de façon à ce que la Saskatchewan puisse offrir des niveaux de service équivalents à ceux offerts dans les provinces riches, notamment en Ontario.

Le député pourrait-il expliquer pourquoi les fonds de péréquation ont été réduits de 2 milliards de dollars et comment il se fait que la Saskatchewan, qui bénéficie à peu près du même niveau de vie que le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et le Manitoba, reçoit considérablement moins par habitant que ces trois provinces dans le cadre de la péréquation?

• (1620)

M. Paul Szabo: Monsieur le Président, quand je faisais partie du Comité des finances, je me rappelle avoir travaillé sur la question de la péréquation. Le député devrait savoir que cette formule ne dépend pas de la volonté arbitraire du gouvernement du Canada mais qu'elle est basée sur des accords entre toutes les provinces. Elles savent exactement ce qui se produit.

Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de points de friction pour différentes provinces. Comme le député ne l'ignore pas, par exemple, Terre-Neuve refuse que sa péréquation soit réduite par les revenus pétroliers et gaziers qu'elle tire de l'exploitation extracôticière. Elle veut une exclusion à ce titre. Je suis convaincu que les provinces ont défendu leur cas de mille façons mais je peux donner l'assurance au député que la péréquation n'est pas seulement une décision fédérale pour déterminer qui obtient quoi. Cela est établi en fonction de

formules et d'accords établis entre les provinces, de leurs déclarations et de leur activité économique.

Je ferai également remarquer au député que le montant supplémentaire de 7 milliards de dollars de TPS qui est destiné à nos localités contribuera à soulager la pression que ressentent certaines des régions dont le député a parlé. Je vais laisser les municipalités décider comment cet argent sera dépensé. Je pense que c'est vraiment important.

Je suis également très heureux du fait que cet argent soit destiné, effectivement, à toutes les localités, et pas seulement aux localités riches, les plus grandes, qui peuvent faire de plus grosses vagues en revendiquant. J'estime qu'il est important que toutes les villes en bénéficient.

Je comprend les préoccupations du député mais j'aimerais davantage d'information sur la façon dont ce problème ou dont cette injustice se sont manifestés et sur les options et les mécanismes qui sont disponibles pour les régler.

[Français]

M. Marcel Gagnon (Champlain, BQ): Monsieur le Président, j'ai écouté avec attention le discours du collègue libéral et ses préoccupations par rapport au budget et, entre autres, par rapport aux personnes âgées. Je sais qu'il a pris à témoin le président du Comité permanent des finances qui fait le tour du Canada pour aller prendre le pouls de la population et, ainsi peut-être, influencer le budget.

Je me demande jusqu'à quel point les préoccupations des Canadiens dans leur ensemble se reflètent dans ce budget.

J'aimerais savoir quel est le pourcentage de préoccupations ou de recommandations faites par le comité qu'on voit dans le budget. En effet, les préoccupations du député m'intéressent beaucoup.

Il a beaucoup parlé, entre autres, du système de santé et d'une foule de choses qu'on devrait améliorer à l'égard des personnes âgées, et qui relèvent carrément des provinces. Ce n'est pas le rôle du gouvernement fédéral de s'occuper, par exemple, des soins à domicile. Ce sont les provinces et le Québec, qui est muni de CLSC et de tout un système de santé et de prévention en santé, qui doivent donner des services à domicile.

Ce que le Québec et les autres provinces demandent, c'est qu'on nous donne l'argent. Environ 55 p. 100 de nos taxes et nos impôts vont au fédéral. Il y a une partie, soit tout ce qui regarde la santé, l'éducation et le monde municipal, qui doit être retournée dans les provinces pour qu'on puisse assumer les services qu'elles souhaitent voir donner aux personnes âgées.

Je me demande s'il est d'accord avec moi sur ce principe, à savoir que plutôt que d'accumuler des surplus, si le gouvernement fédéral donnait aux provinces ce qui revient aux provinces pour administrer ce domaine particulier, on ne multiplierait pas les services, on dépenserait moins d'argent donc on en aurait plus. En effet, les provinces auraient plus d'argent pour distribuer aux personnes âgées.

Il a aussi parlé...

• (1625)

Le vice-président: J'essaie dans la mesure du possible d'indiquer à l'honorable député qu'il pourrait peut-être poser sa question, parce que le temps qui lui était imparti s'écoule.

Initiatives ministérielles

M. Marcel Gagnon: Je termine en disant que, puisqu'il a parlé de revenu minimum pour les personnes âgées, cela existe. Il y a le Supplément de revenu garanti. Je ne sais pas s'il serait d'accord avec moi pour qu'on fasse plus d'efforts pour aller porter le supplément à ceux qui ne l'ont pas. On ne désire pas ajouter des services, seulement peut-être ce service en particulier, de sorte qu'on puisse aller voir les gens qui n'ont pas la capacité de demander ce supplément, pour qu'ils puissent quand même le recevoir. Cela touche environ 200 000 Canadiens.

[Traduction]

M. Paul Szabo: Monsieur le Président, le député a posé de très bonnes questions.

Si je comprends bien, environ les deux tiers des recommandations du Comité des finances ont trouvé écho dans le budget précédent. Dans le cas de ce budget particulier, malheureusement, comme le député le sait, la session a été prorogée avant que le comité ne puisse déposer son rapport, et une bonne partie de son contenu n'était pas officiel, de sorte que j'en ignore la teneur exacte. Je sais que, au cours des années, le Comité des finances a contribué pour beaucoup au dernier budget grâce aux consultations faites auprès des Canadiens d'un océan à l'autre.

En ce qui concerne le rôle des provinces, c'est là un sujet très intéressant. Je me demande si c'est le rôle du gouvernement fédéral de donner congé de TPS aux municipalités. Je croyais que celles-ci relevaient des provinces. Ce domaine ne relève pas de nous.

Au cours des dernières années, nous avons accordé des subsides spéciaux aux provinces pour qu'elles acquièrent des appareils IRM. Le gouvernement fédéral n'a aucune responsabilité dans ce domaine, mais, c'était à prévoir, les provinces n'ont pas refusé cet argent.

À certains moments, nous devons collaborer. Le gouvernement fédéral doit parfois participer à certains secteurs qui ne sont pas de sa juridiction spécifique. Ce n'est pas une mauvaise chose.

Pour ce qui a trait aux soins à domicile, je ne laisse pas entendre que le gouvernement fédéral devrait s'en occuper. Si nous pouvions instaurer une collaboration dans ce domaine, si nous pouvions venir en aide davantage à certains secteurs où nous assumons une certaine responsabilité, moyennant entente, les provinces auraient plus d'argent à employer ailleurs. Voilà le genre de collaboration qui est nécessaire, à mes yeux.

Le député a posé une question au sujet du revenu annuel garanti. Je suis bien conscient que le SRG constitue, en réalité, une sorte de prestation complémentaire permettant aux gens de joindre les deux bouts. Qu'arriverait-il si nous établissions un seuil de pauvreté dans chaque province, puis dans chaque région à l'intérieur d'une province? Un seuil de pauvreté a déjà été établi, et ce devrait être celui que nous sommes prêts à tolérer. Si nous agissons en fonction de celui-ci, peu m'importe le montant du revenu annuel garanti. Tout ce que je sais, c'est que, s'il y a un écart entre le revenu d'un aîné et le seuil de pauvreté que nous sommes prêts à tolérer, nous devrions accorder une prestation complémentaire. Nous parviendrions à garantir un revenu annuel simplement en relevant le SRG jusqu'à atteindre le seuil de pauvreté établi.

Il existe de nombreux mécanismes pour y parvenir, mais le principe est important, que nous soyons disposés ou non à assister nos aînés afin qu'ils puissent vivre dans la dignité à laquelle ils ont droit.

M. Reed Elley (Nanaimo—Cowichan, PCC): Monsieur le Président, c'est un plaisir de prendre la parole au nom de mes

électeurs, ceux de Nanaimo—Cowichan, et de participer au débat sur le dernier budget du gouvernement libéral.

Je tiens à informer la présidence que je partagerai mon temps de parole avec le député de Battlefords—Lloydminster.

À un moment où le pays souhaite que le gouvernement fédéral s'attaque aux nombreux problèmes graves auxquels nous faisons face, il me semble personnellement que le budget laisse beaucoup à désirer. Je pourrais parler de la piètre réaction aux besoins en santé et de la réponse quasi inexistante à ceux des militaires et des autochtones, mais je vais plutôt parler d'une autre question qui se rapporte au domaine dont je suis chargé à titre de porte-parole.

Le budget a fort peu de neuf à offrir pour l'enseignement secondaire. Je crois que notre jeunesse est notre plus précieuse ressource naturelle. C'est en elle que réside notre avenir. Quand le gouvernement hypothèque leur avenir sans tenir compte de ce qu'il en coûtera, il sème volontairement et délibérément les obstacles sur la route de la prochaine génération.

J'ai l'impression qu'il s'agit de lapolissades, mais lorsque tant de familles à faible revenu ont du mal à payer leurs factures et à se nourrir, il est ridicule de les encourager à épargner davantage sans leur donner les moyens de le faire. Il est vrai que le bon d'études de 2000 \$ semble une idée magnifique, mais, dans la plupart des établissements d'enseignement postsecondaire, cela ne paiera même pas les dépenses d'un trimestre.

En outre, il est probable que, en modifiant le seuil familial pour permettre à un plus grand nombre d'étudiants d'obtenir des prêts du Canada et en augmentant le montant des prêts, on fera en sorte qu'un plus grand nombre d'étudiants auront une dette encore plus lourde lorsqu'ils décrocheront leur diplôme.

Le diplômé qui entame sa vie d'adulte avec une dette de 20 000 \$ ou de 50 000 \$ a une lourde meule autour du cou. Le gouvernement n'a rien fait pour s'attaquer au problème grave du remboursement. Beaucoup de diplômés, s'ils ont la chance de décrocher un emploi tout de suite après leurs études, touchent d'abord un salaire très faible, si bien qu'ils ont beaucoup de mal à rembourser les prêts.

Ce qu'il faut demander, c'est comment nous en sommes arrivés là. La réponse est très claire. Elle se trouve dans le budget que l'actuel premier ministre a présenté en 1995. Il a sabré les versements du TCSPS, c'est-à-dire les transferts fédéraux aux provinces au titre de la santé et de l'enseignement postsecondaire. Le gouvernement a forcé les provinces à compenser les effets de son action égoïste, et les établissements d'enseignement ont fini par être obligés d'accroître les frais de scolarité.

Ils peuvent affirmer qu'ils font montre de prudence financière, mais le gouvernement libéral et le premier ministre ont en fait accru la dette fédérale de 23,1 milliards de dollars depuis que le premier ministre a été nommé aux finances, soit un total estimatif de 510,6 milliards de dollars en fin d'exercice ou plus d'un demi-billion de dollars. Les libéraux l'ont fait en augmentant les dépenses fédérales à même l'argent des contribuables, en ne prévoyant aucune réduction des impôts dans le budget.

En ce qui concerne le budget et ses conséquences pour les Canadiens handicapés, la proposition d'offrir des crédits d'impôt pour les fournitures et le matériel nécessaires aux études postsecondaires est positive. Malheureusement, la plupart des Canadiens handicapés n'ont pas les ressources financières pour suivre des programmes d'études. Ils ne peuvent pas profiter des programmes d'amélioration des compétences, car, souvent, ils sont tellement pauvres qu'il leur est impossible d'envisager de fréquenter un établissement scolaire. C'est malheureux, mais c'est vrai.

Initiatives ministérielles

Comme je prends ma retraite après les prochaines élections, ce pourrait bien être la dernière fois que je prends la parole à la Chambre. Je voudrais terminer mon allocution en faisant quelques observations personnelles, si je peux me le permettre.

Être député de l'opposition comporte certes son lot de frustrations, car bon nombre des préoccupations que nous transmettons à Ottawa ne sont jamais examinées. Après sept années passées à la Chambre, je constate que les véritables votes libres sont très rares à la Chambre des communes. On applique exagérément la discipline de parti, particulièrement chez les députés ministériels. Aucune réforme du Sénat n'est en cours. Des élections sont tenues au gré de la fantaisie du premier ministre, lorsqu'il est politiquement opportun d'en tenir.

● (1630)

Nous avons toujours un système de justice pénale qui ne s'intéresse que pour la forme à la protection de nos enfants, qui fait très peu de cas des victimes d'actes criminels avec violence et qui continue d'autoriser les libérations conditionnelles anticipées, ce qui, dans bien des cas, amène des criminels à récidiver.

J'ai également été témoin d'occasions bien tristes à la Chambre, par exemple, lorsque le gouvernement a refusé d'indemniser les victimes innocentes qui, à cause du scandale du sang contaminé, ont contracté l'hépatite C en dehors de la période de 1986 à 1990.

Ce qui me préoccupe aussi énormément, c'est que, lors de ses récents votes, le Parlement a eu tendance à s'éloigner, à mon avis, des valeurs morales traditionnelles qui ont cours dans notre pays. La triste volte-face des 100 députés et plus qui, en 1999, appuyaient la définition traditionnelle du mariage comme étant l'union d'un homme et d'une femme, à l'exclusion de toute autre forme d'union, en est un exemple sérieux.

Je suis d'avis qu'aucun gouvernement ne peut éviter les questions morales. Effectivement, affirmer que les valeurs morales et les croyances religieuses ne devraient pas jouer un rôle dans les décisions n'a aucun fondement dans la réalité. Toutes les décisions que nous prenons en tant qu'êtres humains se fondent sur nos principes personnels en matière de moralité et de religion. Ce à quoi nous assistons réellement à la Chambre et dans notre pays, c'est à un choc de points de vue. Ce qui m'attriste, c'est de constater que l'appel envers la rectitude politique, qu'ont lancé nombre de députés ainsi que les médias, qui, très souvent, ne sont pas objectifs ou sont intolérants envers certains points de vue a eu pour effet que le point de vue de millions de Canadiens est tout simplement écarté. J'estime qu'il s'agit là d'une grave lacune dans notre démocratie.

Ce qui me déconcerte d'une façon particulière également, c'est de voir qu'un très petit nombre de députés s'efforcent parfois de discréditer le point de vue d'autres députés et qu'ils tentent de les bâillonner, voire de ruiner leur carrière dans certains cas. La vérité résistera certes à tous les tests si seulement elle peut être entendue.

Le gouvernement libéral, à mon avis, a perdu toute crédibilité pour gouverner le pays. Ce gouvernement inepte paie grassement à même les deniers publics des sociétés et agences proches du Parti libéral et il s'étonne ensuite que moins en moins de Canadiens se donnent la peine d'aller voter. Ce mauvais gouvernement nuit au progrès des Canadiens et dilapide les deniers publics, et se demande ensuite pourquoi les politiques sont traités avec dédain. Ce gouvernement parfois dictatorial vit au-dessus de ses moyens pendant que les contribuables canadiens voient leurs revenus durement gagnés assujettis à des taux d'imposition qui comptent parmi les plus élevés dans le monde. Comme si cela ne suffisait pas, le gouvernement a le culot de hausser encore les impôts.

Hélas, à l'approche de mon départ de la Chambre, je dois dire que rien n'a changé depuis sept ans. Je continuerai néanmoins à me battre, comme simple citoyen, pour le rétablissement de la démocratie dans ce pays que j'aime.

Quant au budget, j'estime qu'il ne reflète pas les valeurs canadiennes, et je vais voter contre.

● (1635)

Le vice-président: Avant la reprise du débat, il est de mon devoir, conformément à l'article 38 du Règlement, de faire connaître à la Chambre la question qu'elle abordera au moment de l'ajournement, ce soir: le député de Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique.

Reprise du débat. Le député de Battlefords—Lloydminster a la parole.

M. Gerry Ritz (Battlefords—Lloydminster, PCC): Monsieur le Président, j'ai le plaisir d'intervenir à nouveau. Avec d'autres députés, j'ai assisté ici à la présentation de sept budgets dits «excédentaires» d'affilée. Un budget excédentaire signifie en réalité que le gouvernement fait payer beaucoup trop d'impôts aux contribuables.

Le plus grand quotidien du pays a fait paraître l'autre jour un éditorial sur le budget. C'était un excellent éditorial dont j'aimerais faire lecture. Voici ce qu'il dit:

Les factures ne se payent pas avec des promesses et des sourires. La manifestation de bonne volonté n'évite pas la faillite et les demi-mesures ne sauveront [personne] en temps de crise.

Ce sont des mots terribles mais qui résument bien tout ce budget. Il n'y a vraiment rien dans le budget pour promouvoir la croissance et le potentiel de ce grand pays appelé le Canada. On n'y trouve rien et c'est censé être un budget préélectoral.

Je pense que le premier ministre et son ministre des Finances essaient de tirer profit de la situation. Évidemment, le premier ministre a été ministre des Finances pendant plusieurs de ces années de budgets excédentaires. Les libéraux essaient de prouver aux Canadiens qu'ils peuvent être responsables en matière de finances, parce le scandale, en l'occurrence le scandale des commandites, a semé la pagaille dans leurs rangs. Ce qui ressort de l'examen, colonne après colonne, du budget principal des dépenses et du budget supplémentaire des dépenses, c'est que des millions de dollars ont été affectés ici et là à des fins strictement politiques.

Lorsque nous jette un bref coup d'oeil sur le budget, nombre d'affectations paraissent substantielles. Puis, on se rend compte qu'il y a une petite astérisque en marge qui dit «sur dix ans». Nous avons un gouvernement qui projette sur dix ans alors que l'électorat ne leur donnerait probablement pas dix jours si on faisait un sondage immédiatement.

Le gouvernement essaie désespérément de se faire rassurer par les Canadiens et, dans les sondages, une petite remontée, un petit soubresaut de chat mort, comme on dit, pour les gros chats dodus d'en face. Ils peuvent ensuite présenter ça dans les sondages et déclarer aux Canadiens qu'ils sont des gestionnaires prudents. Voilà le cri de ralliement de l'ancien ministre des Finances: responsabilité et la prudence financières. Voilà de quoi il parlait. Or, cette moto n'est restée qu'un voeu pieux. Le ministre des Finances ne savait pas ce qui se passait.

Initiatives ministérielles

Nous avons un budget qui cherche à dire aux Canadiens que le gouvernement ne va pas se lancer dans de grandes dépenses avant les élections. Il a adopté la position contraire. Il a promis en fait les deux milliards de dollars pour les soins de santé à nouveau. Lorsqu'on a demandé aux premiers ministres provinciaux ce qu'ils en pensaient l'autre soir après la présentation du budget, le premier ministre Hamm de la Nouvelle-Écosse a dit que cela faisait cinq fois qu'on lui promettait cette somme. Le gouvernement l'a annoncée cinq fois, mais cela ne veut pas dire qu'il va verser dix milliards de dollars. Il est encore question de deux milliards de dollars et ils n'ont pas encore été versés. Nous en parlons depuis plus d'un an. Cet argent reste à être versé.

En ce qui concerne les soins de santé, le gouvernement parle d'une plus grande équité fiscale pour les Canadiens handicapés et pour les fournisseurs de soins, ce qui est un très bel objectif. Cependant, c'est ce même gouvernement qui a retiré à tout le monde le droit au crédit d'impôt pour personnes handicapées, qui a forcé les gens à subir un examen des ressources et des tests médicaux pour prouver qu'ils étaient encore handicapés. Le gouvernement est sans pitié d'un côté et il lance de belles paroles de l'autre. Je suppose qu'il reviendra aux Canadiens de déterminer s'ils doivent le croire ou pas. En fin de compte, en moyenne, le gouvernement fédéral ne finance que de 16 p. 100 les soins de santé. C'est le facteur social le plus important au Canada.

Le député de Mississauga qui est intervenu avant moi a parlé du coût élevé des produits pharmaceutiques. Il a tout à fait raison. Le gouvernement n'a pas suivi le rythme à cet égard au niveau fédéral. Voici ce qu'il a fait. Il a créé des surplus, équilibrés des budgets et supprimé des déficits, mais il s'est déchargé de ces déficits sur les provinces. Toutes les provinces se rapprochent maintenant d'un déficit actif à cause du manque de transferts. Le gouvernement a réduit de 25 milliards de dollars les transferts en matière de santé et de programmes sociaux au cours des dernières années et il réinjecte deux milliards de dollars. Ce n'est pas un très bon rendement pour les provinces pas plus que pour les citoyens qu'elles représentent. C'est le même contribuable. Le gouvernement dit que c'est une saine gestion financière.

Le gouvernement prend également un engagement maintenant. Ce qu'il propose, c'est un peu comme fermer la porte de l'écurie une fois que le cheval est sorti. Il va rétablir le poste de contrôleur général. Il y a beaucoup de discussions sur les raisons pour lesquelles on avait supprimé ce poste au départ.

Il faut rappeler que c'est le même gouvernement libéral qui a pris cette mesure en 1995, dans le cadre de ce qu'il a appelé un examen des programmes. Selon moi, le dernier poste qu'on devrait vouloir abolir est celui du contrôleur, à moins qu'on ait autre chose en tête, à moins qu'on ne soit en train de créer des petites caisses noires comme le programme de commandites et qu'on ne veuille pas voir le contrôleur nous taper sur l'épaule en disant «Je suis votre conscience financière et vous ne devriez pas agir ainsi avec l'argent des contribuables».

Le gouvernement a liquidé tout ce système de contrôle et on voit maintenant les résultats. Les contribuables commencent à calculer les sommes qui ont disparu au cours de ce laps de temps; or, un contrôleur n'aurait jamais permis qu'une telle situation se produise. Cela n'aurait tout simplement pas eu lieu.

• (1640)

Passons à autre chose, à l'importance de l'éducation par exemple. Personne n'est contre cela. Ensuite, il y a la stratégie pour les autochtones. Encore là, tout le monde est d'accord.

Cependant, lorsqu'on a demandé à des présidents de groupes d'étudiants et à des dirigeants de syndicats d'étudiants ce qu'ils pensaient du budget, un étudiant a déclaré «Ils viennent de me donner 50 \$ en me disant d'aller m'acheter une BMW». Voilà l'efficacité de ce budget.

D'autres étudiants ont parlé du Bon d'études canadien. Cela semble formidable, mais ce n'est rien qu'une autre mesure insipide. Les enfants des familles à faible revenu nés après 2003 recevront jusqu'à 2 000 \$. Le gouvernement versera initialement 500 \$, puis 100 \$ par année ensuite. Si la famille fait sa part et verse la même somme, après 18 ans, elle aura amassé un fonds de 10 000 \$ à 11 000 \$. Qu'aura-t-on à l'université pour une telle somme dans 18 ans? Ma fille vient de terminer ses études universitaires et c'est ce que lui coûtait chaque année d'étude, à condition que je paie son logement. Dans 18 ans, une somme de 10 000 \$ ou 11 000 \$ ne paiera probablement que les livres. La volonté du gouvernement et la ligne dans le budget paraissent très bien, mais quel sera l'effet de cette mesure dans la réalité? Il sera minime. Même les étudiants critiquent sévèrement cette mesure.

Lorsqu'on a interviewé le chef Phil Fontaine à propos du budget et des autochtones, il a dit que cela ne correspondait pas du tout à ce qu'ils avaient demandé et proposé. Si on considère la crise du logement, la crise de la santé et la crise de l'éducation du point de vue des autochtones, le budget ne répond pas aux besoins, loin de là. Je crois que le gouvernement a laissé passer une belle occasion.

Le gouvernement parle de l'importance du savoir et de la commercialisation et il fait quelques propositions: de bonnes idées, mais c'est trop peu, trop tard.

«L'importance des collectivités» est une autre grande rubrique du budget. On y traite de sommes considérables. Les municipalités recevront 7 milliards de dollars en remboursement de la TPS au cours des 10 prochaines années. C'est 700 millions de dollars par an, une somme qui n'est pas faramineuse. La Chambre de Commerce du Canada parle d'un déficit sur le plan de l'infrastructure atteignant près de 60 milliards de dollars actuellement au pays. Nous aurions besoin de ce montant uniquement pour revenir à un niveau acceptable et stable. Il n'y aurait aucune nouvelle construction. Nous reviendrions seulement au niveau où le bât blesse. Il s'agit d'un déficit de 60 milliards de dollars et le gouvernement compte l'éliminer avec 700 millions de dollars par an; ce montant ne rembourse même pas les intérêts. Cela ne bouchera même pas les trous de quelques routes. Si on bâtit quelques ponts et quelques aqueducs et égouts, l'argent sera disparu.

La ville de North Battleford a fait face à ce genre de problèmes. Nous avons eu un crise de l'eau potable il y a quelques années et nous avons demandé l'aide du gouvernement dans le cadre du programme de partage des coûts. Nous avons dit au gouvernement que nous devions absolument faire quelque chose pour régler les problèmes de nos systèmes d'égout et d'alimentation en eau. North Battleford avait besoin d'environ 5 millions de dollars pour accélérer le programme. La ville pouvait à ce moment-là compter sur 15 millions de dollars en obligations garanties et non garanties, mais elle avait besoin de 5 millions de dollars de plus pour donner un coup d'envoi au projet et le faire avancer de quelques années.

Initiatives ministérielles

Qu'est-ce que la ville a obtenu du gouvernement libéral? Un beau panneau le long de l'autoroute sur lequel on pouvait lire que le gouvernement reconnaissait qu'il y avait des problèmes à North Battleford, qu'il compatissait avec les habitants et qu'il souhaitait la meilleure des chances à l'administration municipale. C'est tout ce que nous avons obtenu. Le gouvernement aurait dû venir en aide à North Battleford. Le gouvernement affirme qu'il veut que les municipalités puissent se faire entendre, mais dans ce cas-ci, y avait-il quelqu'un pour les écouter? Personne. C'est merveilleux de vouloir se faire entendre, mais si personne n'écoute, cela ne sert pas à grand-chose. Lorsqu'un arbre tombe dans la forêt, y a-t-il quelqu'un à Ottawa pour s'en préoccuper? C'est ce genre de choses que nous constatons ici.

On prévoit 4 milliards de dollars sur 10 ans pour la décontamination de certains sites. C'est bien. Que s'est-il passé au cours des 10 dernières années quand le gouvernement ne faisait rien?

Il y a une chose que j'ai beaucoup aimée dans le budget, et c'est la partie qui porte sur le monument de Juno Beach. Mon bureau de North Battleford a participé à ce dossier. Le gouvernement versera 1,5 million pour le monument de Juno Beach. C'est merveilleux. Wal-Mart a déjà versé quatre ou cinq fois ce montant. Ce monument est érigé. C'est Wal-Mart qui l'a fait. Et maintenant le gouvernement fédéral essaie de s'attribuer une partie du mérite en versant 1,5 million de dollars.

Nous pourrions continuer à dévoiler les failles de ce budget pendant longtemps encore. Comme je l'ai déjà dit, les dépenses augmentent et le fait qu'il y ait toujours un excédent ne peut que signifier que le gouvernement perçoit trop d'argent en impôts.

Nous n'avons pas encore parlé d'agriculture. Ce ne sera pas très long. Vingt-cinq millions de dollars. C'est tout ce qu'il y a dans ce budget pour l'agriculture. Le troisième plus important contributeur au PNB du Canada n'obtient que 25 millions de dollars. L'annonce faite lundi, la veille du dépôt du budget, portait en réalité sur l'ESB. Les 25 millions prévus dans le budget ne tiennent aucunement compte du secteur des céréales et des oléagineux ou de celui des légumineuses, des problèmes d'alimentation en eau qui sévissent partout au pays par suite des nombreuses périodes de sécheresse, ni des infestations de sauterelles. Cette somme ne tient aucunement compte des pâturages de l'ARAP qui ne servent qu'à l'incubation des sauterelles ou les parcs nationaux qui sont aux prises avec la tuberculose ou d'autres maladies.

Le gouvernement est passé à côté de bon nombre d'occasions dans ce budget et je crois réellement que les Canadiens l'écartera quand viendra le jour du scrutin.

• (1645)

M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.): Monsieur le Président, je suis renversé d'entendre le député dire que 750 millions de dollars, ce n'est pas beaucoup d'argent. C'est vraiment étonnant. Les Canadiens trouvent important que nous adoptions une attitude responsable par rapport à l'argent des contribuables.

Le député a d'abord parlé des sept budgets équilibrés d'affilée, des budgets excédentaires, et il a dit que, s'il y a des excédents, c'est parce que les impôts sont trop élevés. Si nous suivons sa logique, ce que le député dit, c'est que nous ne devrions avoir que des budgets équilibrés et ne jamais rembourser la dette.

Si le député voulait passer du temps avec moi, je lui expliquerais que, lorsqu'on enregistre un excédent au cours d'un exercice financier, on l'applique en totalité au remboursement de la dette. Ces dernières années, le gouvernement a remboursé 52 milliards de dollars de la dette nationale. Cela nous permet d'économiser 3

milliards de dollars par année en intérêts et d'investir cet argent dans des mesures avantageuses pour les Canadiens.

Le député aurait intérêt à répondre à la question. Est-il en train de dire que nous ne devrions jamais enregistrer d'excédent au Canada, c'est-à-dire que nous ne devrions pas rembourser la dette de notre pays? Est-ce là sa position?

M. Gerry Ritz: Monsieur le Président, le député est sûrement sous l'influence de la marijuana médicinale du gouvernement parce que ce n'est pas ce que j'ai dit du tout. Il devrait pourtant le savoir puisqu'il est comptable. Quand le gouvernement obtient un excédent, c'est parce qu'il a trop de recettes fiscales.

La dette du pays, même après le remboursement de 52 milliards de dollars, qui a été appliqué principalement à la dette contractée sur les marchés et qui a pu être fait simplement parce que le taux d'intérêt n'était pas aussi élevé qu'avant, la dette du pays, dis-je, est encore supérieure de 43 milliards de dollars à ce qu'elle était lorsque les libéraux sont arrivés au pouvoir en 1993. Nous consacrons toujours près de 40 milliards de dollars au service de la dette tous les ans. C'est de l'argent que l'on peut consacrer à la santé, à l'infrastructure et à l'éducation de nos enfants.

Nous devons cibler la dette. Nous ne pouvons pas commencer à jongler avec un milliard de dollars par année. Nous devons laisser les Canadiens décider. Nous devons leur enlever ce poids. Sept cent millions de dollars, ce n'est pas grand-chose sur des recettes de 190 milliards de dollars. Ce n'est pas beaucoup d'argent pour le gouvernement. C'est beaucoup d'argent pour les Canadiens, pas de doute là-dessus. Nous avons vu le même montant gaspillé dans les programmes de commandites. C'est sûr que c'est beaucoup d'argent, mais quand on parle d'un déficit de 60 milliards de dollars au titre de l'infrastructure, 700 millions de dollars par année ne représentent pas grand-chose.

• (1650)

M. Paul Szabo: Monsieur le Président, encore une fois, le député dit que 750 millions de dollars ou quelques centaines de millions de dollars ne représentent pas beaucoup d'argent. Je voudrais lui poser la question de nouveau.

Après avoir passé dix ans à la Chambre, je crois savoir que tout surplus obtenu à la fin d'un exercice sert au remboursement de la dette nationale. C'est ainsi qu'est remboursée la dette nationale.

Le député estime que, si le gouvernement obtient un excédent, c'est qu'il a eu trop de recettes fiscales. Autrement dit, il soutient que nous devrions n'avoir qu'un budget équilibré, que nous ne devrions pas avoir d'excédent et ne pas imposer les Canadiens plus que nécessaire. Cependant, si nous ne le faisons pas, nous ne pourrions pas rembourser la dette.

Je lui pose de nouveau la question. Sait-il que l'excédent sert intégralement au remboursement de la dette et que, s'il n'y en a pas, comme cela devrait être le cas selon lui, c'est que son parti et lui s'opposent au remboursement de la dette nationale?

M. Gerry Ritz: Monsieur le Président, il peut tourner cela de la façon qu'il l'entend. Il est complètement à côté de la plaque. La question n'est pas de savoir comment nous remboursons la dette; c'est plutôt de savoir quand nous le faisons. Je pense que le député serait d'accord avec moi pour dire que notre programme de paiement anticipé légiféré est de beaucoup préférable à la méthode désordonnée que ces gens utilisent, dépensant l'excédent et appliquant le milliard de dollars qui reste au paiement de la dette et voilà, le surplus est remis en jeu. Quelle attitude ridicule! Ce n'est pas surprenant que nous ayons ces problèmes.

Initiatives ministérielles

Mme Sophia Leung (Vancouver Kingsway, Lib.): Monsieur le Président, je vais partager le temps qui m'est alloué.

Il me fait plaisir de commenter le budget présenté par le ministre des Finances. En tant que membre du Comité des finances, je sais que notre gouvernement a toujours consulté les citoyens de tout le pays. Par conséquent, ce budget est le résultat de l'écoute des préoccupations des Canadiens.

En tant qu'ancienne professeure d'université, je continue de m'intéresser à l'éducation. Nous savons tous qu'une éducation postsecondaire est essentielle dans la société d'aujourd'hui et qu'elle est exigée pour 70 p. 100 de tous les nouveaux emplois créés au Canada.

Le budget annonce un bon d'études du Canada qui sera donné à la naissance d'enfants de familles éligibles à la prestation nationale pour enfants. Ce bon a une valeur de 2 000 \$ pour chaque enfant né après 2003. Il s'accumulera pour l'éducation collégiale de l'enfant, plus tard. Le gouvernement accordera à plus de 20 000 étudiants de familles à faible revenu des subventions qui vont jusqu'à 3 000 \$ pour défrayer une partie de la scolarité de la première année. Toutes ces mesures vont aider.

Ainsi, le gouvernement fournira une formation pour enseigner à lire et à écrire, ainsi que pour parfaire la formation des travailleurs, des mesures pour encourager les programmes d'apprentissage dans des métiers spécialisés ainsi que la formation dispensée par l'employeur. Cela aidera certainement les Canadiens à acquérir davantage de compétences pour le choix d'un emploi.

Le budget prévoit une somme de 15 millions de dollars sur deux ans pour la mise en place d'un projet pilote visant à fournir une contribution correspondante à celle des centres de formation syndicaux. Ces fonds serviront à l'achat de machines et de matériel nouveaux permettant de satisfaire aux exigences et aux normes actuelles de l'industrie.

Au Canada, la population est vieillissante et le taux de natalité est à la baisse. Notre marché du travail a besoin de nombreux immigrants spécialisés, mais ces immigrants ont besoin d'une formation linguistique pour pouvoir surmonter les obstacles culturels et linguistiques qui se dressent devant eux.

L'an dernier, notre gouvernement s'est engagé à verser 5 millions de dollars par année à des projets pilotes dans le cadre desquels des partenaires communautaires fournissaient une formation linguistique plus poussée aux nouveaux immigrants. Le présent budget prévoit 15 millions de plus par année pour fournir aux immigrants qualifiés une formation linguistique avancée. Cela devrait leur permettre essentiellement d'obtenir un emploi le plus rapidement possible.

Le budget prévoit aussi le versement de 15 millions de dollars par année, à compter de 2005-2006, pour favoriser l'intégration des immigrants spécialisés et la reconnaissance des compétences de travailleurs formés à l'étranger.

Nous savons tous que de nombreux professionnels formés à l'étranger, comme des médecins, des infirmières, des ingénieurs, des enseignants et des scientifiques, viennent s'établir au Canada, mais ne peuvent mettre leurs connaissances à profit. On gaspille leurs talents et leurs compétences. Nous avons besoin d'eux au Canada. Notre gouvernement a l'intention de reconnaître les titres de compétence de ces gens afin qu'ils puissent mieux contribuer à la société canadienne. Nous accordons un excellent soutien aux nouveaux immigrants qui seront en mesure, par la suite, d'occuper un emploi chez nous.

• (1655)

Je parlerai maintenant des entreprises. Nous savons tous que les petites entreprises et les entrepreneurs sont l'épine dorsale de notre économie et les véritables créateurs d'emplois au Canada. Dans ma circonscription, Vancouver Kingsway, les petites entreprises sont majoritaires. Je sais que c'est très important pour elles. Elles subissent aussi beaucoup de difficultés. Le budget devancera d'une année la hausse prévue du plafond de la déduction accordée aux petites entreprises, c'est-à-dire le montant des bénéfices auxquels s'applique le taux d'impôt réduit de 12 p. 100, pour le porter à 300 000 \$ d'ici 2005.

Par ailleurs, afin de compenser les pertes financières pouvant résulter de la mise au point de technologies et de produits nouveaux, le budget vient en aide aux petites entreprises novatrices en démarrage en prolongeant à dix ans la période de report prospectif des pertes autres qu'en capital. Cette mesure aidera assurément beaucoup de nouvelles entreprises qui sont très novatrices. Il s'agit d'une mesure d'aide importante pour ces entreprises.

Pendant nos consultations publiques, on nous a également dit que le Canada avait réellement besoin de plus de financement par capital de risque, afin d'aider et encourager la création de nouvelles entreprises. C'est pourquoi la somme de 270 millions de dollars est réservée, dans le budget, aux fins de nouveaux investissements de capital de risque par la Banque de développement du Canada et Financement agricole Canada.

Le budget prévoit 100 millions aux fins d'investissement direct dans les nouvelles technologies, pour les faire passer à l'étape suivante du financement par capital de risque. Cent millions de dollars sont également prévus pour appuyer la création de fonds spécialisés qui mobiliseront des investissements de capital de risque privés supplémentaires dans les technologies de pointe.

Je pense que ce sont là des mesures avisées, comme nous l'avons entendu dire à de nombreuses reprises pendant nos consultations publiques. Je félicite le ministre des Finances pour ces mesures d'appui solides.

Je vais maintenant parler de la santé. Les nombreuses consultations que nous avons tenues, notamment pendant l'épidémie du SRAS de l'an dernier, nous ont permis de constater que le Canada avait réellement besoin d'une nouvelle agence de santé publique. Des fonds nouveaux de 160 millions de dollars sont prévus, ainsi que le transfert d'une somme supplémentaire de 400 millions de dollars de Santé Canada, afin de permettre le lancement de la nouvelle agence de santé publique du Canada.

Encore une fois, je félicite le ministre des Finances. Voilà une mesure formidable pour le Canada.

La nouvelle agence se concentrera sur la gestion des maladies infectieuses, la préparation aux interventions d'urgence et les maladies chroniques. Nous savons tous que c'est nécessaire, indispensable, et très important pour la santé des Canadiens. Cette organisation nationale exercera également une surveillance générale afin de dépiaster rapidement les flambées de maladies et mobilisera les ressources d'urgence pour contrôler les maladies infectieuses. Le gouvernement nommera également un agent de santé publique en chef qui sera chargé de superviser l'agence et qui aidera à coordonner les interventions nationales pendant des désastres et des urgences touchant la santé publique.

En fait, au Canada, nous avons quelques excellents centres qui pourraient accueillir cette agence. Bien sûr, comme je viens de la Colombie-Britannique, je pense que Vancouver serait un endroit très approprié.

Initiatives ministérielles

Dans l'ensemble, le budget traite de nombreux aspects, et je n'en ai mentionné brièvement que quelques-uns, mais il faut dire que la plus grande réalisation est très évidente.

• (1700)

On prévoit que ce budget sera le septième budget équilibré d'affilée, et c'est la première fois depuis le début de la Confédération qu'une situation aussi remarquable se produit. J'estime que le budget est également un des meilleurs parmi ceux des pays du G-8. En outre, l'amélioration de la gestion et de la surveillance des dépenses par la mise en oeuvre d'un plan détaillé, y compris le rétablissement du bureau du contrôleur général du Canada, constitue une autre réalisation importante.

Le budget confirme également le paiement aux provinces et aux territoires, au cours de l'exercice 2003-2004, de 2 milliards de dollars de plus pour le financement de la santé. Dans le cadre de l'engagement du gouvernement à offrir un financement stable et à long terme des soins de santé, les transferts en espèces aux provinces et aux territoires, au titre de la santé et des programmes sociaux, atteindront 28,1 milliards de dollars en 2007-2008. Cela représente une augmentation annuelle moyenne de 1,8 milliard de dollars ou de 8 p. 100 par année à compter de 2003-2004.

Bien sûr, comme je l'ai déjà dit, la création de l'Agence de la santé publique du Canada est une autre réalisation très importante pour notre pays. En outre, nous accélérons la mise en oeuvre de l'accord avec les provinces et les territoires pour offrir un meilleur accès à des services de garde de qualité et à coût abordable et à des programmes d'apprentissage pour les jeunes enfants. Cela est très important. Je tiens à offrir mes félicitations au gouvernement.

M. Sarkis Assadourian (Brampton-Centre, Lib.): Monsieur le Président, je félicite ma collègue de son intervention. J'ai une question à lui poser au sujet des taux d'intérêt.

Il y a quelques années, nous avons eu des taux d'intérêt de 10, 15 et 22 p. 100 sur les prêts hypothécaires. Aujourd'hui, ils sont à leur plus bas depuis 40 ou 45 ans. Le propriétaire qui a une hypothèque de 100 000 \$ en moyenne, ou peut-être un peu plus maintenant, réalise des économies énormes en intérêts hypothécaires.

L'opposition déplore que, cette fois-ci, il n'y ait aucun allègement des impôts. Mais nous avons eu les plus importants allègements qu'aucun gouvernement ait jamais accordés: les contribuables ont eu droit à 100 millions de dollars il y a quelques années. Cette mesure continue de s'appliquer.

La députée pourrait-elle expliquer l'effet des faibles taux d'intérêt sur ceux qui remboursent une hypothèque? Ils économisent des milliers de dollars chaque année parce que la politique de notre gouvernement a permis de pratiquer des taux d'intérêt très faibles pour les détenteurs de prêts hypothécaires et les hommes et femmes d'affaires.

• (1705)

Mme Sophia Leung: Monsieur le Président, la faiblesse des taux d'intérêt est un autre avantage considérable. On encourage ainsi beaucoup de Canadiens, surtout des jeunes et des nouveaux venus chez nous. Ils peuvent maintenant songer à acheter une maison. Voilà ce que nous pouvons offrir aux Canadiens, et leur qualité de vie s'en trouve améliorée. C'est un signe de la réussite de notre pays.

Nous savons que la faiblesse des taux stimule énormément le marché. Je viens de la Colombie-Britannique, et, à Vancouver, les acheteurs se disputent les maisons. Plus important encore, bien des jeunes et beaucoup de familles peuvent se trouver un meilleur logement.

[Français]

L'hon. Robert Thibault (Ouest Nova, Lib.): Monsieur le Président, c'est un grand honneur pour moi de me lever aujourd'hui en cette Chambre pour parler du budget fédéral.

[Traduction]

Il s'agit d'un très bon budget pour le Canada. C'est le résultat de dix années de travail acharné et de beaucoup de sacrifices de la part des Canadiens.

Nous nous retrouvons maintenant avec sept budgets équilibrés de suite. C'est un record. Cela fait non pas depuis la dernière décennie, depuis les 20 dernières années ou même depuis la guerre, mais bien depuis la Confédération et même avant la flamme éternelle que nous tenons le record en matière de budgets équilibrés.

La meilleure nouvelle, c'est que nous tenons notre extraordinaire promesse faite aux Canadiens d'établir des budgets équilibrés à l'avenir. Et nous faisons cela tout en procurant aux Canadiens les services et les programmes fondamentaux dont ils ont besoin. Nous faisons également preuve de prudence en constituant une réserve de 4 milliards de dollars pour les imprévus dans notre pays. L'année dernière, nous avons connu des difficultés telles que l'ESB, l'ouragan Juan, les incendies en C.-B. et le SRAS. Autant d'événements qui nous ont coûté cher.

L'économie mondiale n'a pas enregistré les performances que nous aurions souhaité. Beaucoup de pays ont de nouveau connu des déficits au cours des dernières années, tandis que le Canada, en raison de sa gestion sage et prudente, a pu engranger un surplus. Tous les Canadiens en profitent.

Nous en voyons la preuve dans les biens et services qu'obtiennent les Canadiens. En cette même Chambre, nous avons annoncé l'autre jour un transfert de 2 milliards de dollars aux provinces pour les soins de santé. Nous avons annoncé une subvention additionnelle d'un milliard de dollars aux agriculteurs touchés par l'ESB. À la prochaine occasion, nous devrions venir en aide à l'aquaculture, mais pour le moment nous nous sommes occupés de l'agriculture. Nous avons éprouvé des problèmes avec les porcs et d'autres avec l'ESB sans qu'il en coûte un sou aux Canadiens. Voilà de l'argent que, il y a seulement quelques années encore, nous aurions envoyé à l'étranger dans d'autres marchés pour rembourser une partie de notre dette. En réduisant celle-ci et en continuant à le faire, nous sommes maintenant en mesure de fournir de meilleurs services aux Canadiens sans accroître leurs impôts.

Nous avons fait tout cela sans augmenter les impôts, au contraire en les réduisant de 100 milliards de dollars, principalement pour les Canadiens à revenu moyen ou faible, ce qui a laissé davantage d'argent aux familles. Nous avons également accordé un crédit d'impôt pour enfants. Cela signifie que les moins fortunés éprouvent moins de difficultés.

Des problèmes demeurent. Nous devons poursuivre nos efforts. Nous ne prétendons pas avoir atteint la perfection, ni que le pays soit parfait et que tout soit bien. Ceci dit, nous avons amélioré de beaucoup la situation des Canadiens au cours des 10 dernières années. Nous nous préoccupons des Canadiens à faible revenu. Nous envisageons d'intervenir en leur faveur.

Avec ce budget, nous avons facilité à tous les Canadiens l'accès aux études postsecondaires.

Initiatives ministérielles

[Français]

Il y a des collèges communautaires, des universités et des institutions dans ce pays qui sont de renommée internationale. Nous avons fait de grands investissements, nous avons investi dans les gens afin qu'ils puissent accéder à l'éducation.

Moi, je ne suis pas content. Je ne suis pas prêt à dire que nous sommes rendus, que nous avons fait tout ce que nous devons faire. Il y a encore des difficultés. Il y a encore le problème des jeunes qui vont choisir un programme d'éducation plutôt qu'un autre parce qu'ils ne veulent pas accumuler de trop grandes dettes.

Je pense qu'il est important que tous les jeunes de ce pays réalisent leur potentiel. S'ils ont des rêves, s'ils rêvent d'accéder à certaines professions, certaines connaissances ou certains métiers, ils doivent poursuivre ces rêves. Ils ne doivent pas se limiter à la dette qu'ils vont accumuler. On peut continuer de faire du travail dans cette direction-là. On peut continuer de discuter et de coopérer avec les provinces.

Il faut reconnaître que nous avons tout de même fait des progrès. Il y a des avancées dans ce budget qui ne vont porter fruit que dans 10 ans ou plus tard, d'autres dont l'effet est immédiat. On va les aider, premièrement, en considérant quel est le montant raisonnable par semaine, en 2004, pour les coûts d'université? On regardera quels devraient être les montants des prêts étudiants plutôt que d'utiliser les chiffres d'autres années qui sont devenus désuets.

Également, les étudiants qui vont graduer et qui iront sur le marché du travail, seront peut-être sous-employés dans les premières années et ils auront de la difficulté à payer leurs dettes, à financer cela. On va les aider davantage. On l'a fait dans le passé, on va faire davantage pour les aider.

● (1710)

[Traduction]

Le gouvernement fédéral dispose de plusieurs possibilités pour apporter sa contribution dans le domaine de l'éducation tout en tenant compte du fait que ce secteur est de compétence provinciale. Mentionnons le travail que nous avons réalisé dans le cas des conseils subventionnaires et de la recherche postsecondaire. Nous avons fait revenir au Canada des chercheurs canadiens qui oeuvraient partout dans le monde. Ils effectuent maintenant de remarquables travaux de recherche au Canada, des recherches de niveau mondial. Nous devons poursuivre dans cette voie, et c'est précisément ce que permet de faire ce budget. Il prévoit un investissement supplémentaire de 90 millions de dollars dans le domaine de la recherche.

Mais ce n'est pas tout. Ce qui compte également, c'est que nous faisons encore plus d'investissements pour promouvoir la collaboration entre les secteurs universitaire et privé et la commercialisation du fruit de leurs travaux. Dans le domaine de la génomique, les meilleurs spécialistes sont des Canadiens. Dans le domaine de la technologie de l'information, ce sont également des Canadiens. Il y a énormément de potentiel au Canada. Nous devons continuer de commercialiser le fruit de ces recherches.

Dans la région de l'Atlantique, il reste beaucoup à faire. Nous le reconnaissons, mais nous sommes très heureux de voir ce que nous avons pu réaliser grâce au Fonds d'innovation de l'Atlantique. Ce fonds a permis d'attirer un grand nombre de professeurs, d'étudiants et d'universités du Canada vers les laboratoires de l'Atlantique. Les étudiants diplômés sont ainsi en mesure de travailler en collaboration avec le secteur privé à des programmes, des services et des produits qui permettront de créer des emplois durables au Canada atlantique.

Notre espoir n'est ni irréaliste ni déraisonnable. Notre espoir est d'amener les institutions et l'économie du Canada atlantique à un niveau suffisant pour qu'elles puissent profiter de tous les programmes disponibles à l'échelle nationale.

La capacité du Canada atlantique à profiter des programmes et à y participer était limitée dans le passé par la taille de ses universités et celle de son secteur privé. Mais les programmes qui viennent d'être mis sur pied donnent aux Canadiens de l'Atlantique les mêmes chances qu'aux Canadiens des grands centres. J'espère poursuivre mon travail dans ce sens.

Je suis ravi des investissements additionnels destinés aux militaires. Cela ne satisfera peut-être pas tous les Canadiens. Ce ne sont pas des centaines de milliards de dollars en nouvelles acquisitions de matériel ou en nouveaux effectifs. Mais ce sont de très bonnes mesures ciblées qui s'ajoutent aux mesures déjà annoncées.

Dans le budget de l'année dernière, nous avons annoncé 800 millions de dollars pour les militaires. Maintenant, nous parlons de nouveaux fonds destinés à les aider à accomplir des missions en cours, comme celles en Haïti et en Afghanistan. Nous rendons hommage au travail et aux sacrifices des militaires et de leurs familles. Nous exonérons leurs salaires d'impôts pendant qu'ils servent à l'étranger loin de leurs familles.

J'étais ravi d'entendre le ministre de la Défense nationale dire aujourd'hui qu'il envisage d'étendre cette exonération à toutes les régions où le personnel militaire et paramilitaire, la police et d'autres Canadiens sont en danger. Ce sont vraiment de bonnes nouvelles. En outre, nous avons prévu accélérer le rythme de livraison du nouvel équipement dans le cadre des programmes d'acquisition en cours. Les militaires en seront très contents. Nos militaires sont les meilleurs et les mieux formés au monde. Ils méritent le meilleur équipement et nous allons le leur fournir.

Nous faisons de très bons investissements dans l'ensemble des collectivités de tout le pays.

J'ai hâte de revenir ici l'an prochain pour annoncer une contribution encore meilleure de notre gouvernement.

● (1715)

[Français]

Le vice-président: Comme il est 17 h 15, il est de mon devoir d'interrompre les délibérations et de mettre aux voix sur-le-champ toute question nécessaire pour disposer du sous-amendement dont la Chambre est maintenant saisie.

La mise aux voix porte sur le sous-amendement. Plaît-il à la Chambre d'adopter ce sous-amendement?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le vice-président: Que tous ceux qui appuient le sous-amendement veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le vice-président: Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le vice-président: À mon avis, les non l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

Le vice-président: Convoquez les députés.

Initiatives parlementaires

● (1740)

(Le sous-amendement, mis aux voix, est rejeté par le vote suivant:)

(Vote n° 37)

POUR

Députés

Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bergeron	Bigras
Cardin	Crête
Desjarlais	Desrochers
Duceppe	Gagnon (Québec)
Gagnon (Lac-Saint-Jean—Saguenay)	Gagnon (Champlain)
Gaudet	Girard-Bujold
Godin	Guay
Guimond	Laframboise
Lalonde	Lill
Loubier	Marceau
McDonough	Ménard
Paquette	Perron
Proctor	Robinson
Roy	Sauvageau
St-Hilaire	Stoffer
Tremblay	Wasylycia-Leis — 34

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Allard	Anderson (Victoria)
Anderson (Cypress Hills—Grasslands)	Assad
Assadourian	Bagnell
Bakopanos	Barnes (London West)
Barrette	Beaumier
Bélangier	Bellemare
Bennett	Bertrand
Bevilacqua	Binet
Blondin-Andrew	Bonin
Bonwick	Boudria
Brisson	Brown
Bulte	Burton
Byrne	Calder
Cannis	Caplan
Carroll	Casson
Castonguay	Catterall
Cauchon	Chamberlain
Charbonneau	Coderre
Collenette	Comuzzi
Cotler	Cullen
Cuzner	Day
DeVillers	Dion
Doyle	Drouin
Duncan	Duplain
Easter	Efford
Eggleton	Elley
Epp	Eyking
Farrah	Fitzpatrick
Folco	Fontana
Frulla	Fry
Gallant	Goldring
Goodale	Gouk
Graham	Grewal
Grey	Guarnieri
Harvard	Harvey
Hearn	Herron
Hilstrom	Hubbard
Jackson	Jennings
Jobin	Johnston
Jordan	Karetak-Lindell
Karygiannis	Kenney (Calgary Southeast)
Keyes	Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Kilgour (Edmonton Southeast)	Kraft Sloan
Laliberte	Lancôt
Lastewka	LeBlanc
Leung	Lincoln
Longfield	Lunn (Saanich—Gulf Islands)
MacAulay	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Macklin	Malhi
Maloney	Manley
Marcil	Marleau
Martin (LaSalle—Émard)	Matthews
McCallum	McCormick
McGuire	McKay (Scarborough East)
McLellan	McNally

McTeague	Merrifield
Mitchell	Murphy
Myers	Neville
O'Brien (Labrador)	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Obhrai
Owen	Pacetti
Pagtakhan	Paradis
Parrish	Patry
Penson	Peric
Peschisolido	Phinney
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Pratt
Proulx	Provenzano
Redman	Reed (Halton)
Regan	Reid (Lanark—Carleton)
Reynolds	Ritz
Robillard	Saada
Savoy	Scherrer
Scott	Serré
Sgro	Shepherd
Simard	Solberg
Sorenson	Speller
St-Jacques	St-Julien
St. Denis	Steckle
Stewart	Strahl
Szabo	Telegdi
Thibault (West Nova)	Thompson (New Brunswick Southwest)
Tirabassi	Toews
Tonks	Torsney
Ur	Valeri
Vanclicf	Volpe
Wappel	Whelan
White (North Vancouver)	Wilfert
Wood — 177	

PAIRÉS

Députés

Bourgeois	Bradshaw
Dalphond-Guiral	Discepola
Galloway	Gauthier
Ianno	Lee
Picard (Drummond)	Plamondon — 10

Le Président: Je déclare le sous-amendement rejeté.

[Traduction]

Comme il est 17 h 44, la Chambre passe maintenant à l'étude des initiatives parlementaires inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui.

INITIATIVES PARLEMENTAIRES

● (1745)

[Français]

LE PROGRAMME DE L'ASSURANCE-EMPLOI

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 3 février, de la motion.

Initiatives parlementaires

M. Michel Guimond (Beauport—Montmorency—Côte-de-Beaupré—Île-d'Orléans, BQ): Monsieur le Président, cela me fait énormément plaisir d'intervenir sur cette motion qui a été présentée par mon collègue, le député de Charlevoix. Je vais profiter de l'occasion pour le féliciter. En effet, avec le redécoupage de la carte électorale, il doit abandonner la moitié de sa circonscription, mais je pense qu'il sera sûrement le prochain député de Manicouagan à la prochaine élection. J'ai pour ma part eu la joie, l'honneur et la chance d'être désigné candidat pour le Bloc québécois dans la nouvelle circonscription de Charlevoix—Montmorency.

Je pense qu'il serait pertinent de reprendre la lecture de cette motion qui se lit ainsi:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait modifier le programme de l'assurance-emploi afin de créer un statut particulier pour les travailleurs saisonniers, indépendamment de la région économique de l'assurance-emploi dans laquelle ils résident.

D'entrée de jeu, je voudrais applaudir la bataille qui a été livrée depuis plusieurs années par un groupement de Charlevoix, particulièrement de La Malbaie. Ce mouvement a littéralement fait tache d'huile à la grandeur du Québec où il a apparemment donné lieu à 14 autres regroupements. J'ai parlé du mouvement des Sans-Chemise de Charlevoix dont la coordinatrice est Mme Danie Harvey de La Malbaie. Avec peu de moyens, ils font un travail d'éducation populaire fantastique. Le dénominateur commun de cette bataille est d'obtenir une véritable réforme du programme de l'assurance-emploi.

De la façon dont le système actuel est structuré, il est totalement inadéquat à la situation des travailleurs des industries saisonnières. Je pense qu'on devrait apporter une correction. On est habitués de parler de travailleurs saisonniers, mais ces travailleurs et ces travailleuses oeuvrent dans des industries qui sont saisonnières.

Même si on voulait mettre un immense dôme au-dessus de la région de Charlevoix et de la Côte-Nord, pour qu'on puisse se promener à l'année longue en babouches et en bermuda, avec une température contrôlée de 21° C, cela ne se peut pas. Il y a au Québec une réalité qui s'appelle l'hiver.

Il y a au Québec, plus particulièrement dans les régions que je viens de citer, des travailleurs qui oeuvrent dans des industries surtout actives dans la période estivale et au printemps. J'aimerais en citer quelques-unes. Il y a, par exemple, tous les travailleurs de l'industrie sylvicole. Je regrette, mais des travaux sylvicoles, des coupes d'éclaircies, de la plantation d'arbres, cela ne se fait pas quand il y a quatre pieds de neige. On se doit donc de faire ces travaux dès la fin du printemps, pendant l'été et une partie de l'automne.

On pourrait parler de l'industrie de la pêche et de la culture des mollusques. Là aussi, cela se fait à la fin du printemps et en été. On pourrait parler de l'industrie touristique. C'est vrai que nos régions ont beaucoup de choses à offrir mais, malheureusement, ce n'est pas un tourisme quatre saisons; il y a un tourisme d'hiver. Bien sûr, de plus en plus d'Européens viennent faire de la motoneige dans la région de Charlevoix, sur la Côte-Nord, dans le Bas-Saint-Laurent ou en Gaspésie. Cependant, c'est encore une clientèle très minime, qui n'est pas assez considérable pour que les travailleurs de l'industrie saisonnière du tourisme puissent travailler toute l'année.

Il y a une problématique. Il faut prendre pour acquis que les gens de Charlevoix et de la Haute-Côte-Nord veulent travailler. Il faut absolument détruire le mythe que ces gens-là se satisfont de leur situation de chômage régulier. Si les gens avaient la possibilité de travailler toute l'année, ils aimeraient mieux cela que d'être au chômage. Je veux que cela soit bien clair. Malheureusement,

beaucoup de préjugés pèsent sur la tête des travailleurs et des chômeurs. On se doit de corriger le tout.

● (1750)

Le régime d'assurance-emploi est, à l'heure actuelle, mésadapté et inéquitable pour les travailleurs. Je veux rappeler que le premier ministre actuel, alors qu'il était candidat à la chefferie du Parti libéral, a rencontré le 11 juin 2003, au camping Le Genévrier, à Baie-Saint-Paul, deux représentants du mouvement des Sans-Chemise. Il a pris l'engagement de modifier ce régime d'assurance-emploi.

Lorsque nous avons repris les travaux parlementaires le 2 février dernier, dans le discours du Trône, on n'a pas glissé une ligne ou un mot sur la réforme du programme d'assurance-emploi. Dans le budget du mardi 23 mars, il n'y a pas une ligne ni un mot sur l'assurance-emploi. Donc, le député de LaSalle—Énard, candidat à la chefferie du Parti libéral, tenait un langage le 11 juin, et maintenant qu'il est à la tête de ce parti et de ce gouvernement, il refuse de prendre des engagements concrets.

Les gens de la Côte-Nord et dans Charlevoix en ont leur voyage; ils sont écoeurés. Et quand une population est désabusée, cela peut provoquer des situations où la loi peut facilement être contournée. On a régulièrement à vivre, en Haute-Côte-Nord, des fermetures de routes. Je sais que des fermetures de routes font mal aux travailleurs de l'industrie du camionnage. Souvent, ces gens sont payés au voyage. Or, c'est leur moyen de s'affirmer. Ils ont occupé les bureaux de l'assurance-emploi et ont fait des manifestations devant tous les édifices fédéraux en Haute-Côte-Nord et dans Charlevoix. Ils sont exaspérés.

Je veux aussi saluer les gens du mouvement Action-Chômage, particulièrement en Haute-Côte-Nord. Je veux souligner le travail d'une dame qui s'appelle Mme Lyne Sirois. C'est une femme d'idées, une femme qu'il n'est pas facile de convaincre, mais une femme de conviction et de coeur. Elle mène actuellement ce débat avec les membres de ce comité. Ils sont tannés des promesses faites par ce gouvernement.

Je veux vous dire une chose. À la veille des élections, que le gouvernement ne pense pas essayer d'acheter des votes avec cela. Cela peut expliquer pourquoi on n'en parlait pas dans le discours du Trône ni dans le budget. On pense arriver à la veille des élections avec des mesures de maquillage, des mesures transitoires, exactement comme ce gouvernement a fait à la veille de l'élection de 2000. Encore une fois, on veut prolonger les mesures transitoires, exactement comme l'a fait le député actuel de Outremont, l'ancien ministre de la Justice. En octobre 2003, il a prolongé des mesures transitoires pour un an. C'est encore du «patchage» pour essayer d'acheter du temps et des votes.

Parmi les personnes que je voulais mentionner, je tiens à saluer une dame qui travaille dans l'industrie sylvicole en Haute-Côte-Nord, Mme Manon Scaliene. C'est aussi une femme que je qualifierais d'activiste, une femme de coeur, une femme d'idées, qui mène également ce combat.

Je veux juste vous dire que la population ne sera pas dupe. Il faut que ce gouvernement donne suite aux promesses faites par le candidat à la chefferie du Parti libéral, l'actuel premier ministre. Ce que les gens veulent, c'est rencontrer le ministre des Ressources humaines pour lui expliquer la problématique des travailleurs des industries saisonnières. Eu égard à ce que les gens veulent dans un premier temps, le Bloc québécois rejoint les revendications des Sans-Chemise.

Initiatives parlementaires

J'annonce au gouvernement et au public que cela fera probablement partie de la plate-forme électorale du Bloc québécois, lorsqu'elle sera adoptée, pour les prochaines élections. Ce que nous demandons, c'est la création d'une caisse autonome de l'assurance-emploi pour éviter que le gouvernement pige encore une fois dans les surplus accumulés et qu'il se pète les bretelles en disant qu'il a un budget équilibré, qu'il a réduit le déficit et qu'il a même généré un surplus.

L'année dernière, la caisse de l'assurance-emploi a dégagé un surplus de l'ordre de trois milliards de dollars.

● (1755)

Ces trois milliards sont allés dans le fonds consolidé du gouvernement du Canada, alors que les travailleurs et les travailleuses, les chômeurs et les chômeuses auraient pu bénéficier des améliorations du régime.

Par conséquent, le Bloc québécois demande la création d'une caisse autonome gérée par les travailleurs et les employeurs, parce que, concernant ces cotisations, on a dit au premier ministre: «Cet argent-là ne vous appartient pas. Vous n'avez pas d'affaire à vous en servir pour vous financer.»

Bien que mon temps de parole soit terminé, je tiens à ajouter que j'aurais pu en parler encore longtemps.

[Traduction]

M. Reed Elley (Nanaimo—Cowichan, PCC): Monsieur le Président, j'ai déclaré, dans une allocution précédente, que je croyais que ce serait mon dernier discours avant mon départ à la retraite, mais je suis encore ici. Je suis un vrai pot de colle.

C'est un plaisir que de participer à la dernière heure de débat sur la motion n° 475. Pour que ce soit bien clair, la motion se lit comme suit:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait modifier le programme de l'assurance-emploi afin de créer un statut particulier pour les travailleurssaisonniers, indépendamment de la région économique de l'assurance-emploi dans laquelle ils résident.

Dans les faits, d'après ma compréhension du débat précédent sur cette motion, le député qui l'a présentée cherche à établir ce statut particulier pour les travailleurs saisonniers, indépendamment de l'endroit où ils vivent dans les régions économiques de l'assurance-emploi d'un bout à l'autre du pays. En réalité, cela créerait des exigences particulières d'admissibilité pour tous les travailleurs saisonniers.

Je crois que pour débattre pleinement de ce type de motion, il serait utile que nous prenions un peu de recul et que nous examinions le programme d'assurance-emploi dans son ensemble. Cela brossera la toile de fond sur laquelle nous pourrions étudier comme il convient le fonctionnement de la motion n° 475.

Comme nous le savons tous, le programme d'assurance-emploi, ou d'assurance-chômage, comme on l'appelait autrefois, visait initialement à prodiguer une aide temporaire aux travailleurs qui se retrouvaient subitement sans emploi. Son objectif initial déclaré était que tant les employés que les employeurs cotisent à un fonds d'assurance qui procurerait aux travailleurs les moyens à court terme de continuer de remplir leurs obligations financières en cas de licenciement.

Malheureusement, toutefois, les gouvernements antérieurs, et le gouvernement libéral en particulier, ont usé et abusé des incidences financières et politiques du programme d'AE, surtout à leur avantage, sans égard aux conséquences de cette action sur les travailleurs et les employeurs.

Le rapport de novembre 2003 de la vérificatrice générale, que, j'en suis persuadé, tous les députés libéraux connaissent bien maintenant, signalent plusieurs éléments cruciaux. Ce qui est malheureux, c'est que si la vérificatrice générale a pu confirmer les chiffres, l'opposition officielle a soulevé bon nombre de ces mêmes éléments par le passé mais le gouvernement l'a tout simplement ignorée.

Voici quelques faits tirés du rapport de la vérificatrice générale rendu public en novembre 2003. En 2001, 15,1 millions de Canadiens ont contribué au programme de l'assurance-emploi et 2,4 millions ont effectivement reçu des prestations. Le surplus accumulé dans le compte de l'assurance-emploi atteint 43,8 milliards de dollars. C'est de l'argent qui a été soutiré aux travailleurs. C'est de l'argent qui aurait dû rester dans la poche des contribuables. C'est de l'argent que le premier ministre actuel, du temps où il était ministre des Finances, a utilisé pour équilibrer le budget. Il l'a tout simplement équilibré aux dépens des travailleurs canadiens.

En outre, et il n'y a là rien de nouveau, le bureau du vérificateur général attire l'attention du Parlement sur ce problème depuis 1999.

Une autre révélation tirée du rapport de la vérificatrice générale de l'an dernier concerne le fait que le surplus actuel est d'environ trois fois supérieur aux réserves maximum considérées comme suffisantes en 2001 par l'actuaire en chef de DRHC. Trois fois le maximum, cela correspond à des trop-payés de 300 p. 100 prélevés auprès des employés et des employeurs. C'est de l'argent que les employés auraient pu utiliser pour leurs besoins personnels, pour les études de leurs enfants ou pour prendre des vacances en famille bien méritées. C'est de l'argent que les employeurs auraient pu utiliser pour engager et former de nouveaux employés, pour remplacer du matériel désuet ou pour accroître leur part du marché.

● (1800)

En 1996, la Loi sur l'assurance-emploi a subi une série de modifications. Malheureusement, ni la Commission de l'assurance-emploi ni le ministère des Ressources humaines ne font état d'économies dues à ces modifications. Il est certes malheureux que le ministère soit si sélectif dans ses propres mesures du rendement.

Dans sa conclusion au chapitre 7, la vérificatrice générale fait plusieurs recommandations concernant l'assurance-emploi. Entre autres : premièrement, que DRHC veille à l'atteinte des objectifs de rendement partout au pays, et que les causes des problèmes soient davantage analysées. Cela semble être un objectif évident. Malheureusement, le programme de l'assurance-emploi n'a pas toujours été correctement surveillé et on n'a pas toujours pris les mesures correctives nécessaires.

Deuxièmement, que DRHC élabore et mette en oeuvre un plan d'évaluation du programme de prestations de revenu de l'assurance-emploi.

Troisièmement, que la CAEC fasse en sorte que l'incidence de tous les changements apportés à la Loi sur l'assurance-emploi soient évalués.

Malheureusement, depuis plusieurs années, ce vieux gouvernement libéral usé et flétri se sert du programme d'assurance-emploi comme d'un programme de subventions aux régions et à l'industrie. Du fait des décisions prises par le passé, des groupes différents reçoivent des prestations différentes. J'appuie l'objet de la motion, qui est d'assurer l'uniformité du programme de l'assurance-emploi dans l'ensemble du Canada. Malheureusement, la motion semble très élémentaire et ne renferme pas les renseignements et les nombreux éléments essentiels qui nous auraient permis de prendre une décision intelligente sur la manière de voter.

Initiatives parlementaires

C'est simple, nous devons veiller à ce que le programme d'assurance-emploi offre une protection de revenu adéquate aux Canadiens de toutes les régions du pays lorsqu'ils subissent une perte de revenu imprévue tout en nous assurant que les critères d'admissibilité et les cotisations au fonds sont équitables.

De toute évidence, l'objet du programme consistait à à l'origine à maintenir les cotisations de l'employé et de l'employeur à un niveau raisonnable afin que le programme demeure un fonds d'assurance au lieu d'être utilisé par le gouvernement libéral pour simplement équilibrer le budget. À mon avis, il faudrait revenir au but visé à l'origine.

Bien que je respecte le principe de la motion, je me pose des questions sur sa formulation plutôt vague. Nous, législateurs, avons besoin de savoir ce qu'on entend précisément par «statut particulier». Cette motion pourrait avoir des répercussions financières. Toutefois, il nous est impossible pour l'instant de déterminer la nature exacte de ces répercussions ni des options qui pourraient bien être offertes.

Ce qu'il faut savoir au sujet du régime d'assurance-emploi, ce qui est encore plus grave que la situation des travailleurs saisonniers qui fait l'objet de la motion, c'est tout ce que le premier ministre et le gouvernement libéral défaillant ont fait subir au régime d'assurance-emploi et aux mécanismes de cotisation.

Encore une fois, les Canadiens sont surtaxés. Encore une fois, nous voyons les libéraux dépenser 1,5 milliard de dollars pour satisfaire à leurs propres besoins. Encore une fois, nous sommes aux prises avec un gouvernement libéral fatigué qui doit être remplacé par un gouvernement qui offrira une vision et de l'espoir non seulement aux travailleurs mais à tous les Canadiens.

J'ai l'impression que, dans les semaines qui viennent, les Canadiens décideront de porter au pouvoir le nouveau Parti conservateur du Canada.

• (1805)

Mme Wendy Lill (Dartmouth, NPD): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de prendre la parole ce soir au sujet de la motion n° 475, qui se lit ainsi:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait modifier le programme de l'assurance-emploi afin de créer un statut particulier pour les travailleurs saisonniers, indépendamment de la région économique de l'assurance-emploi dans laquelle ils résident.

Je suis ravie d'appuyer la motion. Il est nécessaire de modifier le système d'assurance-emploi de manière à reconnaître les travailleurs saisonniers. Le système actuel a besoin d'être remanié à fond comme notre collègue d'Acadie—Bathurst l'a dit à maintes reprises à la Chambre.

Les libéraux ont créé un système qui ne protège que les travailleurs qui correspondent à un modèle dépassé depuis longtemps: celui de l'employé qui occupe le même emploi depuis l'obtention de son diplôme d'études secondaires jusqu'à la retraite, qui a deux semaines de vacances annuelles et qui touche une prime à Noël. Nous savons tous que ce modèle n'existe plus.

De moins en moins de travailleurs correspondent à cette définition. La plupart des gens changent d'emploi tous les trois à cinq ans. Plusieurs occupent et laissent des emplois traditionnels pendant qu'ils élèvent leur famille ou s'occupent d'un parent malade, qu'ils retournent à l'école ou qu'ils vont se perfectionner afin d'acquérir les compétences qui leur permettront de devenir eux-mêmes entrepreneurs et de créer davantage d'emplois.

Le système d'assurance-emploi créé par les libéraux ne protège ni les travailleurs saisonniers ni les travailleurs occasionnels. Il ne protège pas les femmes. Personnellement, je déplore que le système

ne protège pas les travailleurs autonomes, surtout les artistes qui se débrouillent tant bien que mal pour gagner leur vie avec des contrats, des redevances et des emplois à temps partiel.

Hier, le caucus du NPD a eu l'occasion de parler longuement du système d'assurance-emploi avec M. Ken Georgetti et plusieurs autres représentants du Congrès du travail du Canada. Nous avons eu un entretien très intéressant au sujet des travailleurs saisonniers.

Il importe de reconnaître qu'il y a des travailleurs saisonniers aux quatre coins du Canada. C'est le CTC, qui représente des centaines de milliers de travailleurs au Canada, qui le dit. Actuellement, le CTC représente un énorme pourcentage des travailleurs canadiens dans les industries telles que l'industrie forestière, la pêche, le tourisme et l'agriculture. La motion concerne ce point très important soulevé par le CTC, hier.

Le CTC a soulevé un autre point qui me fait frémir, à savoir que 66 p. 100 des travailleurs sans emploi, des travailleurs qui ont perdu leur emploi, n'ont jamais pu obtenir des prestations même s'ils ont contribué au système d'assurance-emploi.

Tout le concept de l'assurance repose sur l'idée qu'on sera protégé quand on en aura besoin. Voilà pourquoi cela s'appelle de l'assurance. Il y a quelque chose qui cloche dans tout programme d'assurance quand la plupart des travailleurs y contribuent, sans jamais y avoir droit. Voilà comment ce régime a changé et s'est métamorphosé ces 10 dernières années.

La caisse de l'assurance-emploi a accumulé un excédent de cotisations de près de 50 milliards de dollars depuis 1994. Le régime a commencé à changer en 1994 et le gouvernement a commencé à réduire le nombre de personnes pouvant recevoir des prestations auxquels elles croyaient avoir droit.

Notre économie dépend du travail de toute cette main-d'oeuvre saisonnière, des personnes qui travaillent dans le domaine du tourisme, de l'agriculture, des mines et de la pêche. Si l'industrie du tourisme n'existait pas, le Canada perdrait une industrie de 55 milliards de dollars qui verse plus de 9 milliards de dollars en impôt au gouvernement fédéral. Le temps est venu de s'arrêter et de réfléchir à ce qu'apportent ces soi-disant travailleurs saisonniers. Ils sont le moteur d'une des plus grandes industries du pays.

• (1810)

Sans ces hommes et ces femmes qui acceptent de travailler à temps partiel dans l'industrie de la pêche, il n'y aurait pas de restaurant où l'on sert des poissons et des fruits de mer, pas de conserve de poisson et aucun supplément d'huile de poisson.

Les crises dans le domaine de la sécurité publique et de la santé, comme l'éclosion du SRAS à Toronto, l'ouragan Juan en Nouvelle-Écosse et l'épidémie de grippe aviaire en Colombie-Britannique, ont toutes affligé les travailleurs. L'assurance-emploi ne couvre pas les courtes périodes de chômage, pas plus qu'elle ne couvre, à l'heure actuelle, ces crises extrêmes ayant touché notre main-d'oeuvre l'année dernière. Même dans les régions où le taux de chômage est relativement faible, comme à Toronto, les travailleurs ont besoin de ce filet de sécurité que doit supposément fournir l'assurance-emploi, ce qui est rarement le cas.

Initiatives parlementaires

Ce qui est le plus frustrant pour les nombreux travailleurs, c'est qu'ils paient pour cette assurance. Les travailleurs saisonniers doivent toujours cotiser à l'assurance-emploi, même lorsqu'ils savent dès le début de leur emploi qu'ils ne pourront demander des prestations à la fin de leur période de travail. Lorsque ces travailleurs entendent dire que l'assurance-emploi a un excédent de 45 milliards de dollars, ou tout autre chiffre faramineux entendu récemment, ils savent que le gouvernement libéral n'a pas leurs intérêts à coeur.

L'autre jour, j'ai entendu une expression que j'ai trouvée amusante, mais aussi assez pathétique. Il s'agit d'un nouveau syndrome, le syndrome des travailleurs canadiens indignés. Des milliers de travailleurs canadiens cotisent au régime d'assurance-emploi tout en sachant pertinemment qu'ils ne pourront percevoir de prestations lorsqu'ils seront licenciés. C'est une expression accrocheuse, mais qui est aussi assez effrayante.

Pour certaines localités, l'excédent se résume à la différence entre le montant que leurs résidents cotisent à l'assurance-emploi et le peu qu'ils en retirent. Nous entendons parler des excédents faramineux de la caisse d'assurance-emploi qui ne cessent d'augmenter, mais en réalité, qu'est-ce que cela signifie pour nos localités? Je puis expliquer assez clairement aux députés ce que cela signifie pour ma collectivité.

Dans ma circonscription, celle de Dartmouth, nous perdons chaque année 30,3 millions de dollars en regard de l'excédent de l'assurance-emploi. Les habitants de la circonscription de Vancouver-Est perdent 48 millions de dollars. C'est de l'argent qui, autrefois, revenait aux travailleurs en chômage de nos collectivités, à l'époque où le régime fonctionnait dans l'intérêt des travailleurs plutôt que contre eux. Lorsqu'ils étaient sans travail, les chômeurs de Dartmouth ou de Vancouver-Est pouvaient avoir accès à ces fonds. Cela faisait tourner l'économie, leur permettait de payer l'épicerie, les fournitures scolaires et les vêtements de leurs enfants ainsi que les médicaments. Cet argent faisait partie de notre économie. Maintenant, il s'accumule dans les coffres du gouvernement fédéral et il ne revient pas dans nos collectivités.

La situation est encore plus révoltante dans des régions rurales comme la circonscription d'Acadie—Bathurst, où les habitants perdent 81 millions de dollars par année. Il n'est pas étonnant que nos régions rurales soient en difficulté. Si ces centaines de millions de dollars étaient restés dans nos collectivités, les retombées auraient été énormes.

Une augmentation des ventes dans les commerces est synonyme de plus d'emplois. S'il y a de meilleures perspectives de formation pour les ouvriers qualifiés, les écoles locales sont occupées; si l'on dépense davantage dans des oeuvres caritatives au sein de la collectivité, on améliore la situation à l'échelle locale; s'il y a davantage de personnes qui lancent leur entreprise, les résidents ne quittent pas la localité. Voilà autant de retombées et de résultats qui découlent directement du fait que l'argent est canalisé vers les localités.

Il y a quelques semaines, j'ai parlé du problème que pose la formule de péréquation pour les provinces moins bien nanties et j'ai mentionné que je suis moins optimiste quant à la situation actuelle des Maritimes à cet égard. Par surcroît, les chiffres que le Congrès du travail du Canada nous a fournis en ce qui a trait à l'argent qui sort de notre collectivité m'attristent encore davantage.

Comment pouvons-nous empêcher nos jeunes de quitter la région si le gouvernement fédéral vient faire des ponctions dans nos provinces au moyen de l'assurance-emploi qui accumule les surplus? Comment pouvons-nous conserver le dynamisme de nos petites

collectivités si nous punissons les citoyens qui y vivent? Voilà ce que fait le système d'assurance-emploi. Il pénalise les gens qui travaillent dans les industries saisonnières à l'instar de ceux qui travaillent à temps partiel ou occasionnel.

• (1815)

Ces collectivités ont perdu des centaines de millions de dollars parce que le système d'assurance-emploi n'a pas protégé la majorité des travailleurs, particulièrement les travailleurs occasionnels, à temps partiel et saisonniers. Il faut complètement revoir la façon de considérer le travail et reconnaître que nombre de travailleurs n'ont qu'un emploi épisodique et qu'entre les périodes d'emploi il faut les appuyer.

Tous les Canadiens tirent profit d'une main-d'oeuvre capable de réagir lorsqu'il s'agit d'accepter des emplois qui ne durent que quelques semaines ou n'occupent pas à temps plein. Voilà la réalité des industries d'aujourd'hui. Voilà ce qui nuit à notre productivité; nous n'appuyons pas les travailleurs dont nous avons besoin pour maintenir le dynamisme de nos industries et de nos collectivités.

Je remercie mon voisin qui a présenté cette motion. C'est une mesure importante pour essayer de corriger ce système qui est un élément vital pour les travailleurs, partout au Canada. Nous appuierons cette motion.

[Français]

M. Paul Crête (Kamouraska—Rivière-du-Loup—Témiscouata—Les Basques, BQ): Monsieur le Président, je suis très heureux de prendre la parole aujourd'hui sur cette motion présentée par le député de Charlevoix et appuyé par la députée de Rimouski—Neigette-et-la Mitis. Je me permets de la relire, parce que je pense que le texte en lui-même parle beaucoup:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait modifier le programme de l'assurance-emploi afin de créer un statut particulier pour les travailleurs saisonniers, indépendamment de la région économique de l'assurance-emploi dans laquelle ils résident.

Les travailleurs saisonniers sont des gens qui travaillent dans des pépinières, comme à Saint-Modeste, Rivière-du-Loup, dans des tourbières, dans l'industrie touristique, dans le secteur forestier et dans le domaine agricole. Ils occupent ces emplois entre 12 et 20 semaines par année. D'année en année ces gens ont le même type de travail et accumulent à peu près le même nombre de semaines.

La partie de la motion qui dit qu'il «faudrait créer un statut particulier pour les travailleurs saisonniers, indépendamment de la région économique de l'assurance-emploi dans laquelle ils résident» est importante. En effet, on s'est rendu compte que lorsque le taux de chômage baisse dans une région, on demande aux gens de travailler plus de semaines pour qu'ils se qualifient au régime d'assurance-emploi, et on leur donne moins de semaines de prestations.

Pour quelqu'un qui travaille dans un secteur économique en progression, cela peut être satisfaisant s'il ne s'agit pas d'un emploi saisonnier. Toutefois, si vous êtes dans un secteur où le travail est saisonnier, même si l'économie de la région va mieux, il y a un nombre de semaines de travail fixe. En bout de ligne, la croissance économique a un effet inverse sur ces travailleurs et travailleuses saisonniers. De fait, elle diminue la qualité de leurs conditions de vie parce qu'on leur demande de travailler plus de semaines pour se qualifier à l'assurance-emploi.

Initiatives parlementaires

Souvent, ils ne pourront pas se qualifier. Ou bien ils ont moins de semaines de prestations et ils vivent le terrible «trou noir», habituellement au printemps, ou bien, après avoir travaillé 12 semaines en été, ils ont eu droit à une trentaine de semaines de prestations et soudainement, il reste 10 semaines pendant lesquelles ils n'ont plus de revenu.

Imaginons-nous la situation! Par exemple, deux personnes de la même famille travaillent à la pépinière à Saint-Modeste et occupent des emplois de ce type. Soudainement, pendant 10 semaines au cours de l'année, il n'y a plus d'argent pour payer le logement, pour effectuer les paiements de la voiture et il n'y a plus d'argent pour les enfants. Il faut se réorganiser autrement.

Ce genre de situation est inacceptable parce que le régime d'assurance-emploi a généré des surplus astronomiques au cours des 10 dernières années. Le gouvernement actuel doit 45 milliards de dollars aux employeurs et aux travailleurs qui ont cotisé à ce régime et qui n'ont pas eu de remboursement.

En même temps, comme dans tout autre régime d'assurance, on est dans une situation particulière. En effet, le gouvernement a affecté ces sommes à une tout autre catégorie de dépenses, par exemple, en payant un pan de la dette, des déficits et l'accroissement des dépenses de fonctionnement du gouvernement fédéral. C'est que, paradoxalement, dans l'appareil fédéral central, ici, il y a eu plus de dépenses de fonctionnement, mais cet argent provient directement des régions qui ont été taxées par les resserrements au régime d'assurance-emploi. Il faut absolument que cela soit corrigé et ce, le plus tôt possible.

On a gagné dans le passé le fait de faire disparaître la règle d'intensité. Vous vous souvenez, lors de la réforme de 1994. C'était affreux, car chaque fois que quelqu'un utilisait 20 semaines de prestations d'assurance-emploi, on lui enlevait 1 p. 100 de ses prestations. C'était vraiment inacceptable, et on a réussi à coup de batailles à gagner cette chose. Maintenant, on voudrait que les travailleurs saisonniers puissent avoir ce statut, indépendamment de l'activité économique, de façon à les protéger et leur donner un nombre de semaines suffisants.

Est-ce qu'on réussira à gagner cette bataille? En 2001, le Comité permanent du développement des ressources humaines a déposé un rapport unanime pour apporter 17 modifications au régime d'assurance-emploi. On venait d'avoir des élections en 2000 et les candidats libéraux s'étaient tous engagés à apporter des changements au régime d'assurance-emploi. Savez-vous combien de recommandations le gouvernement a retenues? Pas cinq, pas quatre, pas trois, pas deux, pas une, zéro. Aucune recommandation n'a été retenue.

Le régime d'assurance-emploi était la vache à lait du gouvernement libéral qui était dirigé par M. Chrétien et la vache à lait du ministre des Finances qui, aujourd'hui, dit à qui veut l'entendre qu'il a rétabli la situation financière. Il l'a rétablie sur le dos, justement, des travailleurs, des employeurs et des chômeurs qui ont vu leurs prestations diminuer de façon importante.

En 1994, on a commencé à diminuer le montant des prestations d'assurance-emploi. Le montant des prestations hebdomadaires est passé de 60 à 55 p. 100. À la deuxième étape, on a serré la vis. En effet, les gens doivent travailler plus de semaines pour se qualifier et ils reçoivent leurs prestations pendant moins de semaines. Depuis ce temps, d'élection en élection, j'ai une crainte.

• (1820)

Je l'ai encore vu. La personne qui se présente contre moi pour le Parti libéral du Canada, le Parti libéral des commandites, a dit qu'il va falloir faire quelque chose pour les travailleurs saisonniers, que

c'est important pour la campagne électorale. Ce que je dis à la population, c'est que si vous voulez vraiment qu'il y ait un changement dans les régions touchées par le problème du travail saisonnier, il faut absolument qu'il y ait le moins possible de libéraux élus.

La dernière fois, dans les Maritimes, si on avait fait le ménage, si on les avait éliminés comme on l'a fait dans les régions au Québec, il n'y aurait pas eu assez de députés libéraux pour former un gouvernement. Soyez certains qu'ils nous auraient écouté beaucoup plus et qu'on aurait tenu compte de ce résultat. Si on réélit des libéraux en se disant que peut-être il y aura quelque chose pour les travailleurs saisonniers, on n'aura rien gagné.

Il y a eu un discours du Trône il y a un mois. Il y a eu un discours sur le budget mardi et il n'y a absolument rien là-dessus. Si le gouvernement veut faire quelque chose, il lui reste peut-être quelques semaines pour le faire. Alors, qu'il le fasse rapidement, qu'il adopte des mesures concrètes pour qu'on soit certains, avant l'élection, qu'on aura dans nos poches pour nos travailleurs saisonniers, pour nos industries saisonnières, un avantage qui aura été gagné et dont on sera certains.

Cela a un impact sur les personnes, mais aussi sur les secteurs industriels. Dans ma région, on a maintenant beaucoup de difficultés à trouver des travailleurs dans le domaine touristique, des gens qui travaillent dans les hôtels, les auberges ou les restaurants. En effet, ils se qualifient tout juste à l'assurance-emploi. Ils ont besoin de faire des heures dans d'autres régions, à Montréal par exemple, et ils ne nous reviennent pas.

On a donc formé des gens, on les a habitués à remplir ce genre de tâches et, en bout de ligne, on les perd. C'est très négatif pour l'économie de nos régions. L'industrie touristique est une industrie importante qui rapporte de l'argent et qui, de plus, permet à l'ensemble de la population de se payer des vacances intéressantes. Donc, une solidarité doit être maintenue.

J'appelle tous les députés de cette Chambre à appuyer cette motion du député de Charlevoix. Il représente une partie de la population où il y a beaucoup de travailleurs saisonniers. Il y a eu des initiatives importantes prises par les gens de cette région. Des engagements ont été pris aussi par l'actuel premier ministre quand il était candidat au leadership du Parti libéral du Canada. Il n'a pas tenu ses engagements lors du discours du Trône et dans le budget.

Aujourd'hui, par le vote que nous aurons sur cette motion, il faudra qu'on sache qu'il y aura de l'argent concret de la part du gouvernement, pas dans un ou deux ans, mais immédiatement. Il faut qu'on assure à nos travailleurs saisonniers, dès la saison 2004, un statut qui corresponde à ce qu'ils méritent.

Pour des gens qui sont dans un secteur où il y a un certain nombre d'heures de travail dans l'année, il faut s'assurer qu'ils puissent subvenir à leurs besoins. Il faut un régime d'assurance-emploi qui aide vraiment ces gens à avoir un revenu de soutien lorsqu'ils n'ont plus d'emploi. C'est ce à quoi la motion nous convie et c'est pourquoi j'invite tous les députés de cette Chambre à appuyer la motion pour qu'on puisse avoir une recommandation concrète, un geste concret qui soit posé pour améliorer le sort des travailleurs saisonniers.

• (1825)

M. Mario Laframboise (Argenteuil—Papineau—Mirabel, BQ): Monsieur le Président, il me fait évidemment plaisir de prendre la parole aujourd'hui au sujet de cette motion déposée par mon collègue de Charlevoix, appuyé par ma collègue de Rimouski—Neigette-et-la Mitis; cette motion se lit comme suit:

Initiatives parlementaires

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait modifier le programme de l'assurance-emploi afin de créer un statut particulier pour les travailleurs saisonniers, indépendamment de la région économique de l'assurance-emploi dans laquelle ils résident.

Vous savez, on pense toujours que les problèmes en assurance-emploi surviennent dans des régions bien spécifiques, comme la Côte-Nord et la Gaspésie, ou dans des endroits où les travailleurs vivent de la pêche et d'autres types d'industries.

Moi, je fais partie d'une circonscription qui se trouve de l'autre côté de la rivière; elle débute aux limites de la ville de Gatineau et se termine aux limites de la communauté métropolitaine de Montréal, c'est-à-dire que la ville de Saint-Eustache est la limite, et il y a par la suite l'autoroute 15. Argenteuil—Papineau—Mirabel est une circonscription fondée sur trois principaux types d'industries, soit l'agriculture, le tourisme et la foresterie. Ce sont des types d'industries où l'on peut dire qu'on retrouve des travailleurs saisonniers.

Vous savez ce qui peut se passer au Québec, avec nos belles saisons. Ce n'est pas évident quand on est en agriculture, en foresterie ou en tourisme. Tout dépend du temps qu'il fait. Quand les automnes sont très pluvieux, c'est plus difficile pour l'industrie touristique. Quand on n'a pas de belle température pour l'agriculture, c'est la saison des récoltes qui s'en trouve diminuée.

Tous ces types d'industries vivent avec des travailleurs et des travailleuses qui appuient leur industrie. C'est le type de travail qui est saisonnier. Ce n'est pas la personne qui est saisonnière, l'homme ou la femme qui fait ce travail; c'est le type de travail qui est disponible. Et s'il n'y en avait pas, si l'on n'avait pas de travailleurs saisonniers dans l'industrie de la forêt, en agriculture ou dans le tourisme, oh catastrophe!

Cela prend des travailleurs et des travailleuses dans ce type d'industrie pour être capable d'offrir de la nourriture à tous les habitants du Québec et du Canada, grâce à l'agriculture, pour être capable de construire les maisons de nos habitants, grâce à la foresterie, et pour être capables de les divertir, grâce au tourisme. Il faut ces travailleuses et ces travailleurs pour ces types d'industries.

Évidemment, vous avez compris que c'est de plus en plus difficile, compte tenu du fait que les saisons décident du travail et compte tenu du système mis en place par le gouvernement libéral. C'est ce gouvernement qui a mis en place la structure de l'assurance-emploi. Il faut arrêter de penser comme on le fait. Plusieurs personnes qui nous écoutent pensent que cela ne se peut pas qu'un gouvernement puise dans l'argent des travailleurs et des entreprises. Depuis 1996, plus un sou du gouvernement n'est injecté dans l'assurance-emploi. Ce sont des cotisations payées par les travailleurs et les employeurs. Telle est la réalité, elle n'est pas autrement.

C'est pratiquement une question-test que je soumettrais aux citoyens qui nous écoutent. Posez la question suivante à tous les candidats qui se présenteront à la prochaine élection fédérale: est-ce que le gouvernement fédéral met de l'argent dans la caisse de l'assurance-emploi? C'est non. Depuis 1996, c'est un choix qu'a fait le Parti libéral, qui était dirigé par M. Chrétien et qui avait comme ministre des Finances l'actuel premier ministre. On a décidé en 1996 que le gouvernement fédéral ne mettait plus un sou dans la caisse de l'assurance-emploi, et on a modifié la façon de verser les prestations, pour payer le moins possible, de façon à ce que les cotisations qu'on avait augmentées fassent les frais du système.

Cependant, ce qui s'est passé est encore pire, c'est-à-dire qu'on fait des profits avec ce qu'on va chercher en cotisations. C'est 45 milliards de dollars. Ce ne sont pas des choses que nous inventons parce que nous sommes du Bloc québécois; c'est la réalité. Ceux et

celles qui suivent les actualités économiques peuvent le lire; les spécialistes économiques le mentionnent, c'est vrai, le gouvernement fédéral fait des surplus avec la caisse de l'assurance-emploi.

Le problème, c'est que ces sommes se retrouvent dans le budget consolidé du gouvernement. Donc, quand on questionne le premier ministre ou quand on questionnait le ministre des Finances de l'époque et qu'on lui disait qu'il prenait l'argent des travailleurs, il disait non, que c'était consolidé dans le budget du Canada.

• (1830)

La réalité, c'est que tous les ans depuis quelques années, 3 milliards de dollars—ç'a déjà été plus que cela, ç'a été jusqu'à 7 milliards par année—, de la caisse de l'assurance-emploi servent à créer les surplus du gouvernement fédéral dont il peut se servir pour éliminer sa dette.

Par contre, le problème c'est que pendant ce temps, des travailleurs et des travailleuses saisonniers n'ont plus de prestations au moment où l'on se parle. En effet, pour vous présenter une formule simple, il faut travailler au moins 20 semaines pour essayer de retirer les 30 semaines, parce que là-dessus, il y a deux semaines de pénalité. Donc, tous ceux et celles qui travaillent dans des domaines saisonniers et qui ne travaillent pas 20 semaines durant l'année se retrouvent évidemment avec un manque à gagner. Si on travaille 12 semaines, il nous manque 10 semaines de prestations. Si on travaille 16 semaines, il nous manque six semaines.

Compte tenu que la grande majorité du travail saisonnier se passe en été, c'est à ce moment-ci de l'année, soit au printemps, au moment où l'on se parle, qu'il y a des gens qui n'ont plus de prestations, qui n'ont plus de revenus et qui ont de la difficulté à faire vivre leur famille. À cet égard, certains vous diront: «Bien oui, mais c'est ainsi.»

Sauf qu'il est très difficile d'accepter que, pendant ce temps, le gouvernement fédéral engrange des milliards avec le système de perception et ce qu'il paie en prestations. C'est donc évidemment très difficile à accepter pour les familles qui se retrouvent dans le besoin.

Pour nous, les députés du Bloc québécois et mes collègues qui sont ici en cette Chambre, qui avons la chance de voir ce qui se passe avec l'argent des cotisations des travailleurs et des employeurs, c'est difficile de ne pas se lever en cette Chambre et de faire ce que l'on fait aujourd'hui, soit de dire au gouvernement: «Arrêtez! Remettez l'argent dans le système pour qu'on puisse régler le problème des gens qui occupent des emplois saisonniers dans les domaines touristique, de l'agriculture et de la foresterie, pour qu'ils puissent avoir des revenus à longueur d'année, de sorte qu'ils fassent vivre leur famille de façon décente.» C'est seulement cela qu'on peut demander.

Évidemment, mon collègue de Kamouraska—Rivière-du-Loup—Témiscouata—Les Basques a mentionné ceci tout à l'heure. Au Comité permanent du développement des ressources humaines, il y a eu un rapport unanime pour essayer de régler cette situation. Un rapport unanime, cela veut dire que des députés libéraux du comité ont voté en faveur des recommandations, avec les députés de l'opposition. C'est cela, un rapport unanime.

Le gouvernement, croyez-le ou non, n'a pas respecté la recommandation du comité. Il n'a pas voulu faire de modifications. Malgré le fait que le député de LaSalle—Émard, l'actuel premier ministre, en pleine campagne au leadership, en juin dernier, dans Charlevoix au Québec, ait rencontré les Sans-Chemise et leur ait promis qu'il allait régler le problème—on a entendu le discours du Trône et on a entendu le budget—, il n'y a absolument rien pour régler le problème des travailleurs saisonniers.

Initiatives parlementaires

Vous comprenez que le Bloc québécois, par notre collègue de Charlevoix—c'est très compréhensible—dépose en cette Chambre une motion pour régler ce cas particulier.

Pourquoi à ce moment-ci de l'année? Parce que c'est au moment où il y a des hommes et des femmes qui n'ont pas de revenus, qui sont dans le fameux «trou noir», et qui, à la suite de leur travail saisonnier, n'ont plus de prestations parce que, évidemment, ils ont écoulé leurs 30 semaines puisqu'ils n'avaient pas travaillé pendant les 20 semaines requises. Ils sont donc en manque à gagner. C'est pourquoi on dépose cette motion. Je suis fier de discuter de cette position aujourd'hui, et j'appuie la motion de mon collègue de Charlevoix.

• (1835)

M. Marcel Gagnon (Champlain, BQ): Monsieur le Président, je ne peux faire autrement que de féliciter le député de Charlevoix d'avoir permis cette discussion et je veux y ajouter ma voix.

Hier, je participais à une émission de télévision dans ma région et on se demandait comment on pouvait faire pour mettre un peu de moralité, pour sensibiliser un peu ce gouvernement à l'immoralité dans laquelle on vit. On vient de parler de gens qui sont sans emploi une partie de l'année et qui n'ont pas le droit à l'assurance-emploi. Pourtant, on se sert de cet argent pour payer la dette de l'État.

Cependant, qui doit cette dette à l'État? Est-ce que c'est celui qui travaille à 20 000 \$ ou 25 000 \$ par année qui a endetté l'État ou plutôt ceux qui ne payent même pas d'assurance-emploi? J'aurais aimé avoir plus de temps pour m'expliquer.

Je suis toujours scandalisé quand je vois que ceux qui contribuent à l'assurance-emploi sont ceux qui gagnent 39 000 \$ et moins par année. Cela veut dire qu'un travailleur saisonnier qui gagne 20 000 \$ ou 25 000 \$ par année voit sa cotisation à l'assurance-emploi être basée sur 100 p. 100 de son salaire. La récompense, en bout de ligne, c'est qu'il n'y a pas droit quand il perd son emploi.

La motion du député de Charlevoix est tellement logique que je voulais tout simplement, au minimum, lui offrir mon aide. On n'a pas fini d'en parler. On entrera probablement bientôt en campagne électorale. Je vous promets qu'on en parlera partout. C'est trop malhonnête envers les travailleurs que de prendre cet argent pour faire une toute autre chose que ce pour quoi on l'a versé.

Quand un travailleur se paye de l'assurance, c'est pour se prémunir contre les mauvais jours. Si un jour vous assurez votre maison, contre le feu par exemple, et si vous apprenez, une fois que votre maison est passée au feu, que l'argent a été pris par le gouvernement pour faire autre chose, tout le monde se révolterait. Là, on le fait à presque 61 ou 62 p. 100 des travailleurs. On prend l'argent mis dans une caisse pour se prémunir contre les mauvais jours et à peine 39 p. 100 des travailleurs y ont droit une fois qu'ils se retrouvent au chômage.

Il faut absolument trouver un moyen. Je vous demande de quelle façon on pourrait sensibiliser et mettre un peu d'honnêteté dans ce gouvernement? Comment peut-on faire pour qu'on réagisse et qu'on donne un peu ce que les gens réclament, c'est-à-dire plus d'honnêteté dans l'administration de l'argent qui ne nous appartient pas?

Cette motion est tellement claire qu'il me semble qu'on ne devrait même pas avoir besoin d'en parler pour qu'on l'adopte presque unanimement en cette Chambre. Encore une fois, si cela ne se fait pas tout de suite, je crains qu'en période électorale, par exemple, on va voir le premier ministre se promener dans ces régions pour aller faire des promesses, encore une fois, comme cela s'est fait lors la dernière élection. Je suis sûr que les travailleurs s'en souviendront.

Espérons qu'il y aura des changements. Espérons qu'à l'unanimité, nous voterons en faveur de cette motion.

M. Gérard Asselin (Charlevoix, BQ): Monsieur le Président, il me fait plaisir, au nom de mes électeurs du comté de Charlevoix, de prendre la parole au sujet de la motion dont je suis l'instigateur et pour laquelle j'ai été appuyé par la députée de Rimouski-Neigette-et-la Mitis.

Vous savez, il y a des travailleurs saisonniers dans toutes les régions du Québec, soit sur la Côte-Nord, dans Charlevoix, dans le Bas-Saint-Laurent, au Saguenay—Lac-Saint-Jean, qui vivent le problème de l'assurance-emploi. Comme on l'a expliqué, s'il y a des travailleurs saisonniers, c'est que l'employabilité est saisonnière.

Vous me permettez de rendre hommage à tous ceux et celles dans Charlevoix, en Haute-Côte-Nord et dans le secteur de Manicouagan, principalement à Baie-Trinité qui ont appuyé le comité des Sans-Chemise et le comité d'Action-Chômage.

Les Sans-Chemise sont dans la rue, et les sans-coeur sont au Parlement. Ils sont du côté libéral parce que ce sont eux qui ont adopté cette réforme en 1994, réforme qu'ils n'ont jamais corrigée ni modifiée, malgré les revendications des travailleurs saisonniers, du Bloc québécois et de tout autre parti politique de l'opposition.

Il n'y a rien dans le discours du Trône ni dans le budget à ce sujet. Cela laisse présager que les promesses du premier ministre à Baie-Saint-Paul seront lettre morte. Lorsqu'il était candidat, le premier ministre a voulu faire des promesses encore une fois, comme l'a fait Martin Cauchon lors de son passage dans Charlevoix. Il était venu nous dire qu'il allait modifier les mesures transitoires, que son gouvernement allait se préoccuper des travailleurs saisonniers. Même si M. Cauchon était ministre et venait de Charlevoix, il n'a jamais rien fait pour modifier le programme de l'assurance-emploi.

La motion n° 475 est très simple. On espère obtenir l'unanimité en cette Chambre. On espère bien que les libéraux voteront en sa faveur. Cette motion vise enfin à reconnaître le statut du travailleur saisonnier, peu importe sa région économique. On trouve des travailleuses et des travailleurs saisonniers dans mon comté et dans tous les comtés du Québec et du Canada.

Chacun des députés, incluant le premier ministre et les ministres, devront se lever à la Chambre mercredi prochain, le 31 mars, et j'invite la population à suivre le débat et à voir qui se lèvera pour voter contre le statut particulier qui donnerait aux travailleuses et aux travailleurs saisonniers l'argent qui leur appartient.

C'est la seule place dans le système parlementaire où l'on doit travailler plus pour en avoir moins. Nous ne croyons plus aux mesures transitoires. On sait que la réforme est de plus en plus sévère. Auparavant, un travailleur devait travailler 420 heures pour avoir droit à 30 semaines de prestations. Avec les mesures qui s'en viennent, ils devra accumuler 525 heures pour recevoir 24 semaines de prestations.

L'ajournement

Nous pensons qu'en améliorant et en reconnaissant le statut de travailleur saisonnier, le gouvernement peut leur accorder de meilleures conditions. Cela ne lui enlève rien dans son budget, puisque l'argent vient de la caisse qui est normalement générée par l'employé et l'employeur. On demande un maximum de 360 heures pour être admissible aux prestations de l'assurance-emploi pendant 38 semaines.

Permettez-moi de vous citer en exemple la municipalité de Baie-Trinité. Le 1^{er} février, 90 travailleurs dans l'industrie du bois d'oeuvre, des pêches, du tourisme et de l'agriculture se sont retrouvés sans emploi. Quatre-vingt-dix travailleuses et travailleurs saisonniers qui se retrouvent sans emploi, dans une petite municipalité comme Baie-Trinité, c'est la catastrophe.

On dégage un surplus de 6 milliards de dollars par année dans la caisse de l'assurance-emploi, c'est-à-dire qu'on a accumulé 43 milliards depuis la réforme de l'assurance-emploi. C'est de l'argent qui n'est pas versé aux travailleuses et travailleurs saisonniers dans mon comté de Charlevoix. Cela représente une perte dans l'économie régionale de 10 millions de dollars. Il s'agit seulement de l'économie régionale, c'est-à-dire que cet argent n'est pas dépensé dans les dépanneurs, dans les épiceries, dans les postes d'essence ou, très souvent, il n'est pas dépensé pour les besoins essentiels.

N'attendons pas les élections de 2004. J'invite la population du Québec à appuyer le comité des Sans-Chemise et à aller voir les travailleurs saisonniers ainsi que les candidats libéraux en campagne électorale et manifester à leurs bureaux électoraux.

• (1840)

Il faut obliger ces candidats à prendre des positions fermes et précises. Je ne sais pas si vous allez leur faire confiance; ils n'ont jamais respecté leur parole.

Mercredi prochain, le 31 mars, lorsque nous voterons sur la motion n° 475, j'espère que les libéraux et tous les députés des partis d'opposition reconnaîtront le statut de travailleurs pour les travailleurs saisonniers, peu importe la région économique où ils se trouvent.

• (1845)

Le Président: Comme il est 18 h 45, la période prévue pour le débat est maintenant expirée. En conséquence la mise aux voix porte sur la motion.

Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le Président: Que tous ceux qui appuient la motion veulent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le Président: Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le Président: À mon avis, les oui l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

Le Président: Conformément à l'article 93 du Règlement, le vote par appel nominal est différé jusqu'au mercredi 31 mars 2004, juste avant la période prévue pour les affaires émanant des députés.

M. Michel Guimond: Monsieur le Président, peut-être que je n'ai pas compris le commentaire que vous avez fait au sujet du moment où aura lieu le vote. Nous en sommes venus à une entente avec les

autres partis, à l'effet que le vote aurait lieu mercredi prochain, le 31 mars 2004, à 15 heures. Nous avons une entente à l'effet que le vote ait lieu en même temps que le vote sur le budget et sur les motions des voies et moyens.

Le Président: Y a-t-il consentement unanime de la Chambre pour changer l'heure afin que le vote ait lieu à 15 heures, le mercredi 31 mars 2004?

Des voix: D'accord.

MOTION D'AJOURNEMENT

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office en conformité de l'article 38 du Règlement.

[Traduction]

L'AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE

M. Greg Thompson (Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest, PCC): Monsieur le Président, il y a quelques semaines, j'ai posé au ministre responsable de l'APECA une question portant sur un discours prononcé par la présidente de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique. Je disais au ministre que la présidente de l'APECA avait dépassé le cadre de sa fonction à titre de présidente d'un organisme lorsqu'elle avait publiquement appuyé un document d'orientation du Parti libéral du Canada. Il ne s'agissait pas d'une politique gouvernementale, mais d'un document d'orientation rédigé par un groupe de libéraux. En fait, ce document a été préparé par le caucus libéral de l'Atlantique, mais n'a jamais été une politique gouvernementale.

Par conséquent, je soutiens qu'elle a dérogé aux règles d'éthique de la fonction publique en agissant ainsi. Elle a nettement débordé du cadre de sa fonction. Elle n'est pas là à titre de porte-parole politique pour le Parti libéral du Canada. Elle est là pour servir l'organisme et tous les citoyens de manière non partisane. Elle ne devrait pas choisir des favoris et c'est exactement ce qu'elle a fait en prononçant ce discours à Moncton le 23 février dernier.

Elle a clairement dépassé les limites de ses responsabilités de présidente d'un organisme gouvernemental. Je voudrais citer un passage du Code de valeurs et d'éthique de la fonction publique:

Il incombe aux fonctionnaires de respecter les lois du Canada et de préserver la tradition de neutralité politique de la fonction publique.

Le texte poursuit:

Les administrateurs généraux et les cadres supérieurs doivent particulièrement incarner dans leurs gestes et leur comportement, les valeurs de la fonction publique... On s'attend à ce qu'ils veillent particulièrement à respecter en tout temps l'esprit et les exigences particulières du présent Code.

Elle ne l'a pas fait. En réalité, ce document dont elle a fait la promotion, qui s'intitule «La montée en puissance», n'a même pas été mentionné dans le discours du Trône. Ce n'était qu'une référence lorsque le premier ministre, le lendemain, sous les pressions de ses députés libéraux, a laissé entendre qu'il devrait y faire allusion dans son intervention dans le cadre du débat sur le discours du Trône.

Il est bien évident que ce document ne représente pas une politique gouvernementale. En fait, le premier ministre lui-même a indiqué qu'il constituerait la base de la plate-forme électorale du Parti libéral aux prochaines élections.

L'ajournement

Il me paraît foncièrement incorrect qu'un fonctionnaire reçoive d'un ministre fédéral la consigne de faire une tournée de promotion d'un document de politique du Parti libéral. Lorsque la présidente a fait son discours, elle a même émis l'opinion qu'il ne s'agit que d'un document de travail et a situé ce document par rapport aux positions soutenues par les autres partis politiques. Non seulement elle faisait la promotion du Parti libéral, mais elle critiquait les positions des autres partis politiques, ce qui dépasse largement ses limites.

Le premier ministre devrait la ramener à l'ordre. En fait, lorsque j'ai posé une question au ministre à la Chambre il y a environ une semaine, monsieur le Président, vous étiez dans votre fauteuil, le ministre s'est levé et il a répondu comme suit à ma question:

Monsieur le Président, la sous-ministre responsable de l'APECA ne faisait que son travail. Elle parle des politiques du gouvernement. La mise en oeuvre...

• (1850)

Le Président: Je crains que le temps prévu pour la première partie ne soit écoulé.

M. Greg Thompson: Vous n'êtes pas très généreux, monsieur.

Le Président: Le député a eu quatre minutes complètes. C'est tout le temps auquel il a droit. Je suis aussi généreux que me le permet le Règlement. En fait, il a même eu quelques secondes additionnelles déjà. Mais j'hésitais à l'interrompre, comme d'habitude.

Le ministre responsable de l'APECA a la parole.

L'hon. Joe McGuire (ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, Lib.): Monsieur le Président, je félicite d'abord le député pour la nouvelle place qu'il occupe à la Chambre. Il a dû poser un geste politique exceptionnel pour obtenir ainsi de siéger tout juste derrière son nouveau chef.

En réponse à ses préoccupations, je l'informe que notre gouvernement maintient son engagement à aplanir les disparités régionales et à faire profiter tous les Canadiens d'une économie forte et des services qu'une telle économie peut procurer.

Le dernier discours du Trône réaffirmait cet engagement lorsqu'il indiquait que l'objectif du gouvernement était de donner à chaque région du pays la possibilité d'aller de l'avant aux plans social et économique grâce à une vague de progrès.

Le premier ministre a même été plus précis dans sa réponse au discours du Trône:

Nous devons faire en sorte que...les espoirs et les rêves du Canada atlantique, tels qu'exprimés dans le rapport du caucus intitulé «La montée en puissance» se concrétisent.

À nouveau, cette semaine, le ministre des Finances, dans son Plan budgétaire pour 2004 a déclaré que le document «La montée en puissance» servirait de guide au gouvernement pour poursuivre le progrès réalisé à ce jour dans la diversification de l'économie du Canada atlantique.

L'Agence de promotion économique du Canada atlantique a pour mandat de relever les défis socioéconomiques que doit affronter le Canada atlantique. C'est dans ce contexte que l'APECA aide les collectivités et les entreprises à surmonter les obstacles et à cerner de nouvelles perspectives de croissance. Autrement dit, la politique du gouvernement du Canada vise à favoriser le développement économique du Canada atlantique, comme en témoigne le rapport «La montée en puissance».

Lorsque la sous-ministre de l'APECA traite des moyens de favoriser l'économie du Canada atlantique, comme en témoigne le rapport «La montée en puissance», elle fait ni plus ni moins ce que je lui ai demandé de faire. Elle se prononce sur la politique du gouvernement. Laisser entendre le contraire, c'est porter préjudice à

une sous-ministre compétente, l'une des deux seuls sous-ministres de la région de l'Atlantique. J'ajouterais que c'est aussi porter préjudice à la population du Canada atlantique.

L'objectif de notre gouvernement est de renforcer et d'approfondir la transformation qui s'opère déjà dans le Canada atlantique.

Parler de «La montée en puissance», c'est parler de l'avenir du Canada atlantique et des questions d'intérêt pour les Canadiens de l'Atlantique, comme l'innovation, l'entrepreneuriat, le commerce et l'investissement, la recherche et le développement, et le développement communautaire.

Le discours qu'a prononcé la sous-ministre devant un organisme de services constituait une occasion pour l'APECA de souligner sa vision de l'avenir. Cette vision est exposée dans le document de principe «La montée en puissance», un document accepté par le gouvernement du Canada et en voie de mener à des actions concrètes.

L'approche de l'APECA reconnaît les possibilités remarquables qu'offrent les habitants et les collectivités du Canada atlantique. Elle reconnaît également que nous devons travailler en partenariat avec divers intervenants du Canada atlantique et des autres régions.

Ma sous-ministre s'acquitte de cette tâche en réunissant des gens pour qu'ils continuent de miser sur les aspects positifs.

• (1855)

M. Greg Thompson: Monsieur le Président, la présidente de l'APECA a clairement dépassé les bornes. Un tel comportement explique l'existence du scandale des commandites, ce scandale politique qui touche le parti ministériel. Les hauts fonctionnaires sont incapables de dire non à leurs maîtres politiques.

Le ministre sait très bien que la présidente de l'APECA a été trop loin lorsqu'elle a fait la promotion d'un document de politique, pas d'une politique gouvernementale, mais bien d'un document de politique du Parti libéral du Canada.

Il est intéressant de constater que les libéraux parlent de «La montée en puissance». Lorsque ce document a été publié pour la première fois, il prévoyait un montant de 4 milliards de dollars pour le Canada atlantique. Les fonds prévus ont été graduellement réduits jusqu'à ce qu'ils atteignent environ 700 millions de dollars. Il est bon de souligner que le budget présenté cette semaine ne prévoyait rien du tout pour «La montée en puissance», pas un sou. Les seuls fonds liés à ce projet sont inclus dans le budget supplémentaire des dépenses selon ce qu'en dit le ministre.

Comment peut-il se vanter de «La montée en puissance», alors que le gouvernement n'a pas prévu d'argent à ce sujet dans le budget? Cela servira en fait de sujet de discussion politique pour la prochaine élection.

Le ministre devrait avoir honte et il devrait retenir un peu sa sous-ministre, la présidente de l'APECA.

L'hon. Joe McGuire: Monsieur le Président, on a critiqué à plusieurs reprises le gouvernement de vouloir politiser l'APECA. Je tiens à faire remarquer que cela ne se confirme pas dans les faits. En réalité, quiconque regarde avec objectivité la situation constate que l'appui que nous offrons à l'APECA est fortement axé sur les régions rurales plutôt que sur les régions urbaines, qu'il est axé sur les jeunes, les femmes chefs d'entreprises et sur la préparation d'un avenir meilleur pour les quatre provinces de l'Atlantique.

L'ajournement

Ceux qui critiquent l'APECA et qui s'opposent à son existence même se servent de données imparfaites pour faire valoir leurs plaintes. Ces informations sont par la suite reprises et répétées. Par le passé, nous avons l'habitude d'ignorer ces erreurs, mais ce ne sera pas le cas à l'avenir. Nous croyons qu'il est primordial de signaler ces critiques, car elles sont tout à fait fausses et visent délibérément à déformer les faits. L'APECA prend de bonnes décisions en fonction de bons projets présentés par de bonnes personnes du milieu des affaires et des collectivités de toutes les provinces atlantiques.

Je sais que le député appuie les principes qui ont guidé l'élaboration du rapport «La montée en puissance», car il a déclaré

récemment à un journal du Nouveau-Brunswick que le caucus conservateur de l'Atlantique élaborera une politique et que rien ne bougera tant que cette politique n'aura pas été élaborée. Le député reconnaît le rôle du caucus dans l'élaboration des politiques gouvernementales.

Le Président: Comme il est 18 h 58, la Chambre demeure ajournée jusqu'à demain, à 10 heures, conformément au paragraphe 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 h 58.)

TABLE DES MATIÈRES

Le jeudi 25 mars 2004

AFFAIRES COURANTES

Les délégations interparlementaires	
M. Patry	1667
Loi sur les honneurs funèbres rendus aux anciens combattants	
Mme Gallant	1667
Projet de loi C-499. Présentation et première lecture	1667
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	1667
La Loi sur le ministère de l'Industrie	
M. St-Julien	1667
Projet de loi C-500. Présentation et première lecture	1667
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	1667
La Loi sur les banques	
Mme Wasylcyia-Leis	1667
Projet de loi C-501. Présentation et première lecture	1667
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	1668
Le Code criminel	
M. Thompson (Wild Rose)	1668
Projet de loi C-502. Présentation et première lecture	1668
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	1668
La Loi sur la citoyenneté	
M. Reynolds	1668
Projet de loi C-503. Dépôt et première lecture	1668
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	1668
Pétitions	
Nunavik	
M. St-Julien	1668
Les affaires étrangères	
M. Robinson	1668
La justice	
M. White (Langley—Abbotsford)	1668
La Loi de l'impôt sur le revenu	
Mme Grey	1668
La liberté de religion	
M. O'Reilly	1669
Le mariage	
M. O'Reilly	1669
Le droit de propriété	
Mme Gallant	1669
Le mariage	
Mme Skelton	1669
M. Spencer	1669
La Loi sur le divorce	
M. Spencer	1669
Questions transformées en ordres de dépôt de documents	
M. Marcil	1669
Dépôt de document	1669
Questions au Feuilleton	
M. Marcil	1669

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

Le budget	
L'exposé financier du ministre des Finances	
Motion portant approbation de la politique budgétaire	1670
M. Solberg	1670
M. McKay	1672
M. Mahoney	1673
M. McKay	1675
Mme Leung	1676
M. Fitzpatrick	1676
M. Peric	1677
M. Loubier	1677
M. Paquette	1680
M. Rocheleau	1681
Mme Minna	1682
M. Merrifield	1683
Mme Lill	1684
M. St-Julien	1684
M. MacKay	1685
M. McKay	1687
M. Merrifield	1688
M. Assadourian	1689
M. Bagnell	1690
M. Peric	1690
M. Bailey	1691
Mme Chamberlain	1692
M. Robinson	1692
M. Boudria	1693
M. Rocheleau	1694
Mme Desjarlais	1694
M. McKay	1695
M. Bergeron	1696
M. Marcil	1696
M. Fitzpatrick	1698
M. Gagnon (Champlain)	1698

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Le programme Nouveaux Horizons	
M. St-Julien	1699
L'Agence canadienne d'inspection des aliments	
M. White (Langley—Abbotsford)	1699
Les affaires autochtones	
M. St. Denis	1699
Gérard Paradis	
Mme Folco	1699
L'Ordre de la Couronne	
Mme Karetak-Lindell	1700
Le comté de Renfrew	
Mme Gallant	1700
Dominic Agostino	
Mme Torsney	1700
Jean Vigneault	
M. Loubier	1700

La Grèce	
Mme Bakopanos	1700
La Fête de l'indépendance de la Grèce	
M. Jaffer	1701
Les arts et la culture	
Mme Bulte	1701
Le racisme	
Mme Wasylcia-Leis	1701
L'assurance-emploi	
M. Guimond	1701
La Fête de l'indépendance de la Grèce	
M. Cannis	1702
Les effets indésirables de médicaments	
M. Merrifield	1702
Les changements climatiques	
M. Tonks	1702
L'assurance-emploi	
Mme Skelton	1702

QUESTIONS ORALES

Le programme de commandites	
M. Harper	1702
M. Martin (LaSalle—Émard)	1702
M. Harper	1703
M. Martin (LaSalle—Émard)	1703
M. Harper	1703
M. Alcock	1703
M. MacKay	1703
M. Bélanger	1703
M. MacKay	1703
M. Bélanger	1703
M. Duceppe	1703
M. Martin (LaSalle—Émard)	1703
M. Duceppe	1703
M. Pettigrew	1703
M. Gauthier	1704
M. Pettigrew	1704
M. Gauthier	1704
M. Pettigrew	1704
Les affaires étrangères	
Mme Davies	1704
Mme Robillard	1704
Mme Davies	1704
M. Goodale	1704
Le programme de commandites	
M. Toews	1704
M. Martin (LaSalle—Émard)	1704
M. Toews	1704
M. Owen (Vancouver Quadra)	1705
M. Kenney	1705
M. Coderre	1705
M. Kenney	1705
M. Bélanger	1705
Mme St-Hilaire	1705
M. Pettigrew	1705
Mme St-Hilaire	1705
M. Pettigrew	1705

L'environnement	
M. Bigras	1705
M. Martin (LaSalle—Émard)	1706
M. Bigras	1706
M. Martin (LaSalle—Émard)	1706
Le programme de commandites	
M. Solberg	1706
M. Owen (Vancouver Quadra)	1706
M. Solberg	1706
M. Coderre	1706
M. Strahl	1706
M. Owen (Vancouver Quadra)	1706
M. Strahl	1706
M. Martin (LaSalle—Émard)	1706
La fonction publique	
M. Bellemare	1706
M. Alcock	1706
Les compagnies d'assurances	
M. Godin	1707
M. Paradis (Brome—Missisquoi)	1707
Les affaires étrangères	
M. Robinson	1707
M. Graham (Toronto-Centre—Rosedale)	1707
Le programme de commandites	
M. Kenney	1707
M. Owen (Vancouver Quadra)	1707
M. Kenney	1707
M. Owen (Vancouver Quadra)	1707
Les marchés publics	
M. Reynolds	1707
M. Mitchell	1708
M. Reynolds	1708
M. Mitchell	1708
Le budget	
M. Paquette	1708
M. Goodale	1708
M. Paquette	1708
M. Goodale	1708
La pornographie juvénile	
M. Thompson (Wild Rose)	1708
M. Cotler	1708
M. Thompson (Wild Rose)	1708
M. Cotler	1709
Les transports	
M. Peric	1709
M. Valeri	1709
Le programme des commandites	
M. Moore	1709
M. Owen (Vancouver Quadra)	1709
M. Moore	1709
M. Owen (Vancouver Quadra)	1709
L'environnement	
M. Cardin	1709
M. Goodale	1709
Le développement économique fédéral	
Mme Bulte	1709

M. Comuzzi	1709
Le programme des commandites	
M. Clark	1710
M. Martin (LaSalle—Émard)	1710
Le prix de l'essence	
M. Crête	1710
M. Efford (Bonavista—Trinity—Conception)	1710
Les Forces canadiennes	
M. Stoffer	1710
M. Pratt	1710
Le programme des commandites	
M. Harper	1710
M. Martin (LaSalle—Émard)	1710
Présence à la tribune	
Le Président	1710
Les travaux de la Chambre	
M. Reynolds	1711
M. Saada	1711
Recours au Règlement	
Questions orales	
M. Owen (Vancouver Quadra)	1711
Nominations par décret—Décision de la présidence	
Le Président	1711
Privilège	
La divulgation des délibérations du caucus libéral de l'Ontario—La décision de la présidence	
Le Président	1711
Renvoi au Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre	
M. O'Reilly	1712
Motion	1712
Adoption de la motion	1712

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

Le budget

L'exposé financier du ministre des Finances

La motion sur le budget	1712
M. Telegdi	1713
M. Epp	1714
M. Moore	1714
M. Szabo	1716
M. Casson	1717
M. Szabo	1718
M. Szabo	1719
M. Fitzpatrick	1722
M. Gagnon (Champlain)	1722
M. Elley	1723
M. Ritz	1724
M. Szabo	1726
Mme Leung	1727
M. Assadourian	1728
M. Thibault	1728
Rejet du sous-amendement	1730

INITIATIVES PARLEMENTAIRES

Le programme de l'assurance-emploi

Motion	1731
M. Guimond	1731
M. Elley	1732
Mme Lill	1733
M. Crête	1734
M. Laframboise	1735
M. Gagnon (Champlain)	1737
M. Asselin	1737
Report du vote sur la motion	1738

MOTION D'AJOURNEMENT

L'Agence de promotion économique du Canada atlantique

M. Thompson (Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest)	1738
M. McGuire	1739

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Communication Canada - Édition
Ottawa (Ontario) K1A 0S9*

*If undelivered, return COVER ONLY to:
Communication Canada - Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9*

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Communication Canada - Édition, Ottawa (Ontario) K1A 0S9

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

Additional copies may be obtained from Communication Canada - Canadian Government Publishing, Ottawa, Ontario K1A 0S9

**The English version of this publication may be obtained from Communication Canada - Canadian Government Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9**